



---

## **PRÉSENCE ET AVENIR DU PROFESSIONNEL LIBÉRAL EN MILIEU RURAL**

---

### **RAPPORT FINAL**

pour le compte de la Direction des Entreprises commerciales, artisanales et de services (Commanditaire : Délégation Interministérielle aux Professions Libérales)

### **Tome I**

« Cadrage statistique : approche nationale et départementale »

**Avril 2003**

Pour la SEGEZA  
Réalisation : Annabelle Morel-Brochet, chargée d'étude  
Aidée de Nathalie Garnier, chargée d'étude

**Société d'Études Géographiques, Économiques et Sociologiques Appliquées**

*Remerciements : Nous tenons à remercier les organismes de représentation des professions libérales pour les informations qu'ils ont pu nous fournir et dont il est fait état dans ce rapport ainsi que les professionnels libéraux sollicités qui ont accepté de répondre à l'enquête postale.*

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

Cette étude a pour ambition d'apporter un éclairage sur l'évolution et l'importance socio-économique des différentes activités libérales en milieu rural, ainsi que sur la place et le rôle qu'elles occupent dans ces territoires. Elle se trouve donc au croisement des deux thématiques, celle du développement des professions libérales et celle du développement rural.

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à un renversement des tendances démographiques du milieu rural. Alors que les années soixante constataient la mort de la société agraire et l'effondrement des effectifs ruraux (spécialement agricoles), les recensements de population de 1975 et de 1982 témoignent d'une reprise démographique qui va se confirmer par la suite.

L'amélioration du solde migratoire, maintenant acquise, est d'autant plus importante que la natalité rurale (traditionnellement forte) est effacée par un solde naturel négatif, à la fois cause et conséquence du vieillissement de la population. Malgré cela, selon le dernier recensement de 1999, l'espace à dominante rurale a gagné, au cours de la dernière période intercensitaire, 247 000 habitants. Ce regain démographique se fait sentir dans une majorité de communes, y compris en rural isolé, et dans 75 des 96 départements du territoire métropolitain.

Mais les transformations rurales ne se limitent pas à ce seul facteur démographique. La composition de ces populations se diversifie, notamment par les apports extérieurs, et de nouvelles dynamiques voient le jour, en particulier avec l'émergence de nouvelles activités, parfois innovantes, ou de nouvelles stratégies résidentielles.

L'analyse attentive de la diversité des motifs d'installation en zone rurale et des acteurs qui redessinent ces territoires, constitue un enjeu important, tant pour les responsables des politiques de développement régional, que pour les représentants des secteurs professionnels ou des administrations concernées.

Parmi les acteurs qui sont au cœur de ces changements, on compte les professionnels libéraux. Cette catégorie très composite, en proie à une difficulté d'identification qui entretient la méconnaissance générale de ce secteur, concentre plus de 570 000 entreprises en France<sup>1</sup>. D'où la nécessité et l'intérêt de mieux connaître les effectifs libéraux, leur composition, leur répartition géographique et de comprendre leur rôle dans les territoires qu'ils ont investis.

Les professions libérales ne sont pas une catégorie habituelle du spectre des métiers ruraux. Toutefois, il existe un certain nombre de professions libérales qui sont traditionnellement implantées en milieu rural. Elles sont d'ailleurs souvent des éléments centraux et structurants de la vie locale.

On trouve notamment parmi elles médecins, notaires et vétérinaires. En 1990, les espaces ruraux comptaient près de 50 000<sup>2</sup> actifs, répartis très inégalement sur le territoire.

L'implantation de professionnels libéraux en milieu rural est un facteur de diversification sociale, d'intégration du rural dans l'univers des services de type urbain. Cela engendre souvent de meilleures conditions de vie pour les habitants et de développement pour les entreprises, puisque les activités libérales s'adressent à différents publics (tout ou partie des ménages, entreprises, collectivités, etc.).

Il convient donc de réunir des observations, des points de vue afin de mesurer et de comprendre les mouvements qui affectent le couple milieu rural professionnel libéral.

Les espaces ruraux sont-ils capables d'offrir des conditions de développement et des perspectives de clientèle suffisantes pour conserver et attirer des activités de type libéral, par exemple ?

Deux types de logique peuvent alors se rencontrer : les capacités de ratrapping et de reproduction des territoires en matière d'activités libérales traditionnelles et le potentiel d'incubation ou d'accueil de professions et d'activités nouvelles.

Il semble donc nécessaire d'identifier les facteurs encourageant ou entravant le déploiement de ces professions en milieu rural et de mettre en lumière les spécificités éventuelles d'un exercice libéral en milieu rural. Ces facteurs peuvent être soit formels, repérables (arsenal réglementaire et législatif), soit plus diffus, moins identifiables (mesures administratives, facteurs environnementaux et liés au cadre de vie, politiques propres à chaque profession, etc.).

Le travail privilégiera l'observation et l'analyse de trois départements : les Hautes-Alpes, le Maine-et-Loire et la Nièvre. À l'issue de ces études de cas, les résultats obtenus pourront être un préalable solide pour développer une recherche plus large et plus systématique sur l'ensemble du territoire.

Dans un premier temps, il s'agira de présenter une approche statistique, quantitative. Elle portera tout d'abord sur l'ensemble des professions libérales en France, puis dans l'espace rural à différentes échelles géographiques (France, département, canton, commune). Enfin, les trois départements retenus seront présentés, d'abord du point de vue général (économie, démographie...) puis du point de vue des professionnels libéraux eux-mêmes.

---

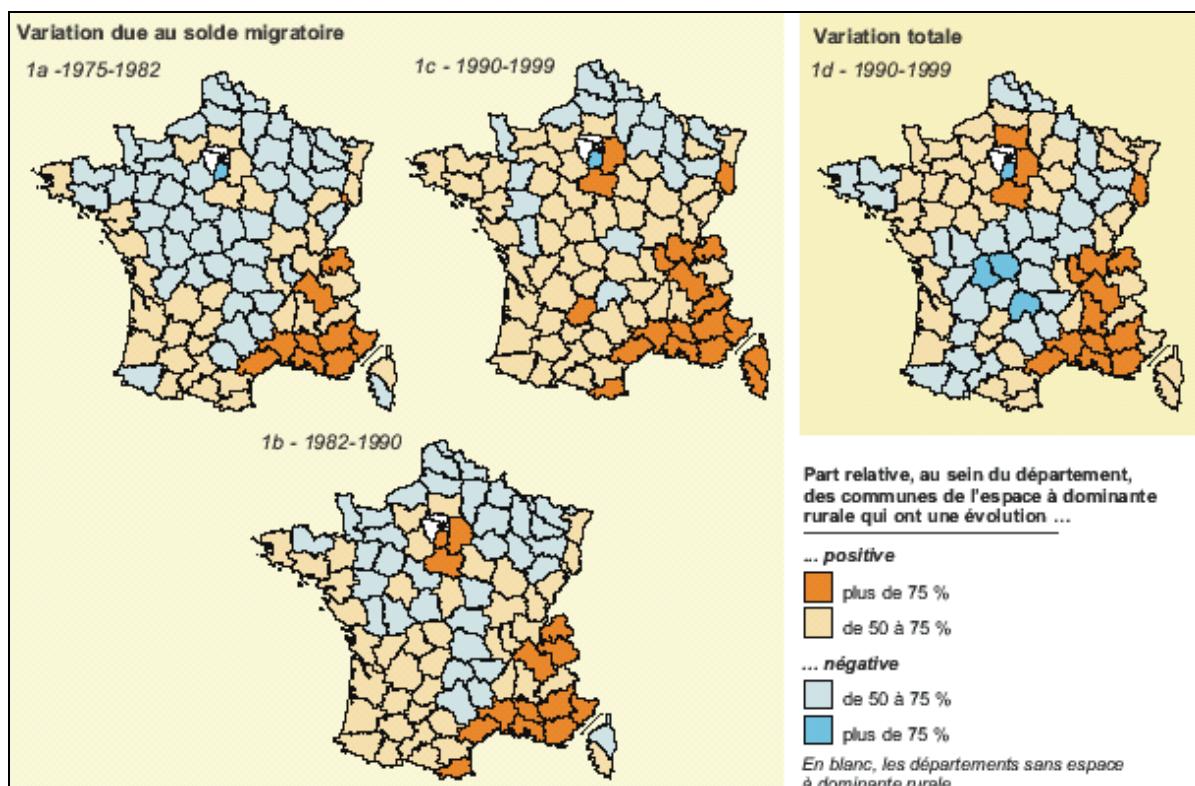
<sup>1</sup> *Les chiffres clés des activités libérales*, MINEFI, éd. 2002.

<sup>2</sup> Ce chiffre, correspondant à la définition de la catégorie socioprofessionnelle (CS) « professions libérales » de l'INSEE, est un chiffre minimum. Voir partie consacrée à la définition des professions libérales et de l'espace rural.

Dans un second temps, l'enquête postale auprès de professionnels et les entretiens auprès de représentants des professionnels libéraux dans les départements permettront de mieux cerner les problèmes et les attentes propres à chacune des professions et de réunir des interprétations relatives aux tendances d'évolution rural-urbain et aux spécificités de l'exercice libéral rural. Cet exercice est au cœur de cette étude.

L'approche qualitative de la situation actuelle et des perspectives qui s'offrent aux professionnels dans l'espace rural est un moyen d'approcher les différentes réalités professionnelles et géographiques, de recueillir des éclairages, des témoignages de différents horizons qui n'auraient pas pu l'être à travers une simple étude statistique.

#### *Regain démographique par apport migratoire dans l'espace à dominante rurale*



Sources : INSEE Première, n° 726, juillet 2000.

**LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX EN MILIEU RURAL**  
**APPROCHE NATIONALE**

Dans un premier temps, il est indispensable à la fois, de dégager les tendances générales concernant les professions libérales, mais aussi de caractériser sur le plan national leur importance numérique dans l'espace rural, en tant que groupe, mais aussi métier par métier, ainsi que leur répartition et leur implantation dans les territoires.

Dans un deuxième temps alors, les départements retenus pour l'étude pourront être décrits et caractérisés en parallèle des éléments de comparaison énoncés sur le plan national.

## ***1 / LE POINT SUR LES DÉFINITIONS ET LES SOURCES***

---

Réaliser une étude sur les professionnels libéraux en milieu rural présente un certain nombre de difficultés. Trois contraintes principales peuvent être identifiées.

Premièrement, la définition même des professions libérales et les informations disponibles pour les approcher sur le plan statistique.

Deuxièmement, la définition de l'espace rural et le niveau géographique fin permettant de l'isoler.

Troisièmement, et là est la difficulté, l'information statistique, permettant de descendre à un niveau territorial et socioprofessionnel fin, est très rare.

### **A - Approcher les professions libérales**

Toutes les études consacrées aux professions libérales se heurtent à un problème de définition. Il en existe au moins quatre (fournies par l'UNAPL<sup>3</sup>, les services fiscaux, l'URSSAF et l'INSEE) qui ne se recoupent que partiellement. Il n'existe à l'heure actuelle aucune définition « universelle » des professions libérales.

L'APCE<sup>4</sup> par exemple en répertorie environ 200 libérales : de l'avocat à la cartomancienne en passant par le professeur de musique et l'infirmière.

On distingue quatre grandes catégories :

- q Les officiers ministériels et officiers publics
- q Les professions réglementées et organisées par la loi
- q Les professions organisées contractuellement
- q Les professions sans organisation spécifique.

Les officiers ministériels et les officiers publics sont parmi les plus anciennes professions libérales. Dès l'origine, une partie de l'autorité de l'État a été déléguée à des personnes indépendantes, dans un cadre très strict quant à la formation, l'installation, le monopole d'exercice, etc.

---

<sup>3</sup> UNAPL : Union Nationale des Professions Libérales

<sup>4</sup> APCE : Agence pour la création d'entreprises

Ensuite, un certain nombre d'autres professions, dont on considère qu'elles remplissent des missions de services publics, ont été soit organisées soit réglementées par la loi afin de s'assurer de la qualité des prestations offertes au nom du bien commun.

Les professions libérales réglementées sont au nombre de 33.

Enfin, au gré des besoins économiques et sociaux, d'autres activités de conseil indépendant sont apparues, pour lesquelles un encadrement particulier n'a pas encore été jugé nécessaire.

### ***La définition de l'UNAPL***

« Le professionnel libéral est celui dont la fonction est d'apporter à des personnes physiques ou morales, qui l'ont librement choisi, des services sous une forme juridiquement, économiquement et politiquement indépendante, et qui dans le cadre d'une déontologie garantissant le respect du secret professionnel et d'une compétence reconnue, dans quelques structures qu'il s'insère, demeure personnellement responsable de ses actes. »

### ***La définition des services fiscaux***

« Les professions libérales sont celles où l'activité intellectuelle joue le rôle principal et qui consistent dans la pratique personnelle d'une science ou d'un art. Leur titulaire exerce son activité en toute indépendance, ce qui les distingue des commerçants ».

Parmi les différentes définitions existantes, on peut retenir certaines caractéristiques propres à ces professions, sans toutefois que cette liste soit exhaustive :

- q Le libre choix du professionnel libéral consulté
- q Des services exercés en toute indépendance
- q Le respect d'une déontologie
- q Le secret professionnel
- q Une compétence reconnue du professionnel libéral
- q La responsabilité personnelle

Mais aussi :

- q La signature personnelle de l'acte
- q L'absence de subordination hiérarchique
- q L'application d'un numerus clausus
- q La perception d'honoraires
- q Le monopole d'exercice
- q La libre acceptation des clients
- q Des actes, relevant « en principe » du droit civil, ne constituant pas des actes de commerce<sup>5</sup>
- q L'indépendance dans l'exercice de leur activité « les distingue des salariés »

---

<sup>5</sup> Les pharmaciens par exemple font exception.

### ***La définition de l'INSEE***

*Remarque : Étant donné le champ d'investigation de la présente étude, portant moins sur les activités et les entreprises libérales que sur les professionnels eux-mêmes, le rapport se concentre davantage sur ces derniers.*

Il semble indispensable, avant d'entrer dans l'approche statistique, d'expliciter les bases sur lesquelles l'information qui va suivre a été construite.

L'INSEE a regroupé un certain nombre de ces professions et créé une catégorie socioprofessionnelle intitulée « Professions libérales ». Elle porte la codification 31.

Cette définition, trop restrictive, sous-estime l'importance des professions libérales dans leur ensemble.

"L'expression est employée en un sens plus restreint que dans d'autres usages. Il s'agit, pour l'essentiel, d'indépendants exerçant une profession qui exige une instruction supérieure, du niveau par exemple de celle des "cadres". En général, ils cumulent des diplômes élevés et un capital économique important (qui peut dans certains cas être nécessaire à leur installation)."

De ce fait, elle exclut les auxiliaires de santé (infirmières, masseurs kinésithérapeutes, sages-femmes...) qui sont regroupés avec les « professions intermédiaires de la santé et du travail social » dont le code est 43.

Comme la catégorie 31 apparaît assez fréquemment de manière isolée (c'est-à-dire qu'elle n'est pas regroupée avec d'autres au sein d'une catégorie plus large), mais que les auxiliaires ne peuvent pas être isolés de la catégorie 43 à ce niveau de détail, la catégorie 31 est souvent utilisée seule.

Lorsque cela était possible, il a été procédé à une estimation des auxiliaires de santé. Chaque fois que cela est le cas, l'étude précise le précise.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Lorsque des éléments chiffrés sont présentés, l'expression "Professions libérales" est privilégiée pour désigner la catégorie 31 et le terme "professionnels libéraux" pour faire référence à l'ensemble, c'est-à-dire auxiliaires de santé compris.

La catégorie 31 comprend :

- q Les médecins libéraux spécialistes,
- q Les médecins libéraux généralistes,
- q Les chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés),
- q Les psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non-médecins),
- q Les vétérinaires (libéraux ou salariés),
- q Les pharmaciens libéraux,
- q Les avocats,
- q Les notaires,
- q Les conseillers juridiques et fiscaux libéraux,
- q Les experts-comptables, comptables agréés libéraux,
- q Les ingénieurs-conseils libéraux en recrutement, organisation, études économiques,
- q Les ingénieurs-conseils libéraux en études techniques,
- q Les architectes libéraux<sup>7</sup>,
- q Les huissiers de justice, officiers ministériels et professions libérales diverses,
- q Les aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif.

La catégorie 43 comprend entre autres :

- q Les infirmiers libéraux,
- q Les sages-femmes (libérales et salariées),
- q Les spécialistes de la rééducation et pédicures libéraux.

---

<sup>7</sup> Les géomètres experts appartiennent à cette catégorie, mais ne peuvent être isolés.

## **B - Définir l'espace rural**

Du point de vue statistique, l'espace rural se définit toujours par opposition à la ville, à l'espace urbain. C'est une catégorie résiduelle, délimitée en creux. Autrement dit, le rural est l'espace qui ne peut être qualifié d'urbain.

Plusieurs définitions de la ville et de la campagne ont été successivement élaborées pour rendre compte de l'organisation spatiale de la France. Chaque définition nouvelle n'a pas pour objectif de remplacer la précédente, mais d'offrir des outils supplémentaires, mieux adaptés à la réalité présente. Voici une présentation schématique des deux grandes définitions qui ont cours aujourd'hui.

### ***Commune rurale – unité urbaine***

À l'origine, l'INSEE a regroupé les communes françaises sous deux appellations : d'une part les « unités urbaines », de l'autre les « communes rurales ».

Selon cette définition, est considérée comme unité urbaine toute commune ou ensemble de communes qui présentent un ensemble d'habitations séparées d'une distance maximale de 200 mètres et comprenant au moins 2 000 habitants. Utilisée pour le Recensement de la Population de 1954, elle reprend un seuil de population utilisé depuis 1856. Ainsi est définie la ville (l'urbain) avec son tissu dense d'habitats.

Le reste des communes, ne présentant pas ces caractères morphologiques, constitue les communes rurales (la campagne).

### ***Espace à dominante rurale et zonage en aires urbaines***

Sous l'influence conjointe de l'accroissement des déplacements domicile-travail et de l'effondrement des effectifs agricoles, le nombre d'unités urbaines et de communes en ZPIU<sup>8</sup> est passé de 9 000 à 28 500 entre 1962 à 1990, couvrant alors 96 % de la population française.

Dans la mesure où elle ne permettait plus de différencier de manière pertinente le territoire, un nouveau découpage a été créé en 1996 : le « zonage en aires urbaines » (ZAU). Établi à partir d'une approche plus restrictive de la ville, il introduit la notion d'espace périurbain.

Le territoire est ainsi divisé en deux groupes :

- « l'espace à dominante urbaine »
- « l'espace à dominante rurale ».

L'espace à dominante urbaine se compose à son tour de deux groupes.

- Les « pôles urbains » doivent offrir au moins 5 000 emplois, soit 8 000 à 10 000 habitants. Ils correspondent en général aux unités urbaines les plus importantes.
- Les « communes périurbaines », quant à elle, sont définies par une proportion, supérieure à 40 %, d'actifs travaillant dans les pôles urbains ou dans les autres communes périurbaines sous influence de ces pôles.

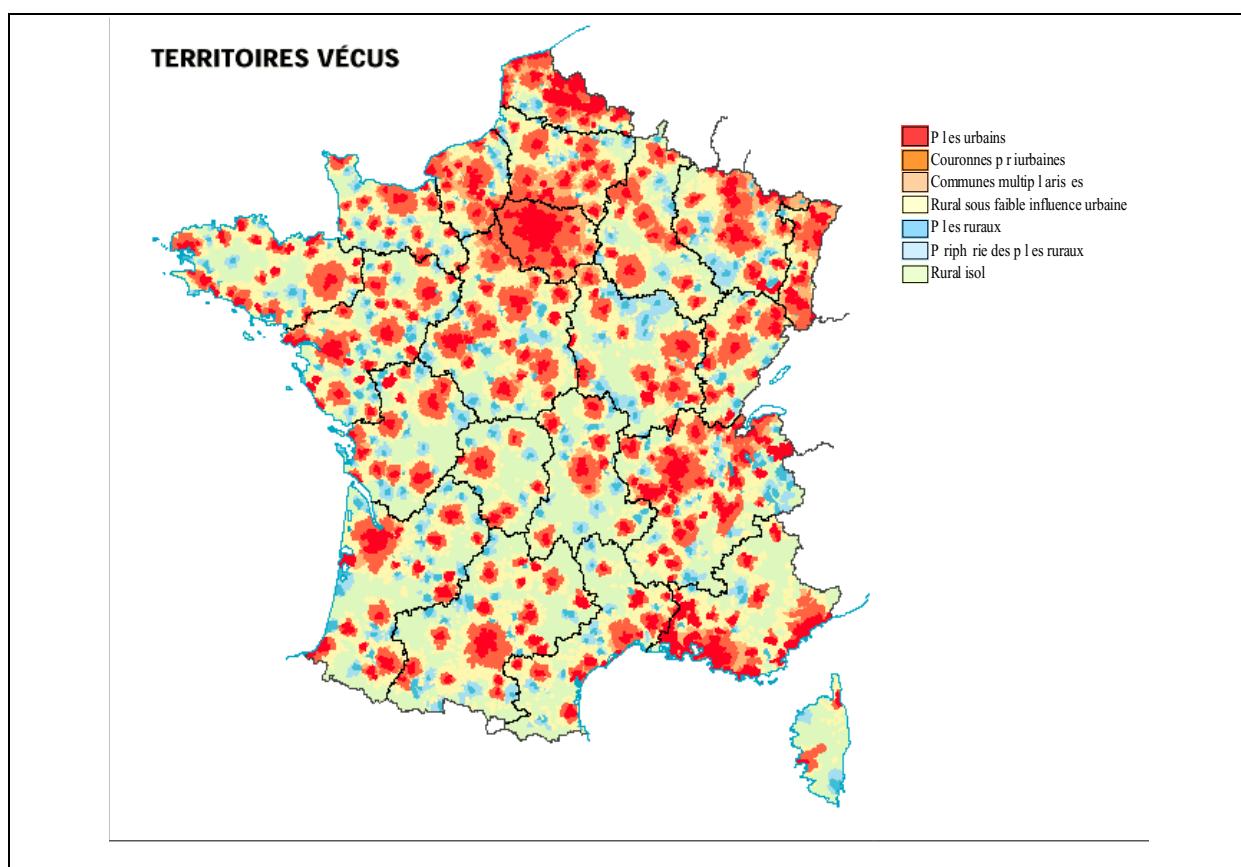
Le second ensemble, appelé l'espace à dominante rurale<sup>9</sup>, comprend quatre catégories.

---

<sup>8</sup> ZPIU : Zone de peuplement industriel et urbain. Définition intermédiaire qui n'existe plus.

- Le « rural sous faible influence urbaine » est composé de communes situées à proximité de pôles urbains, dont au moins 20 % des actifs travaillent dans les aires urbaines. La superficie de cette catégorie d'espace est comparable à celles des communes périurbaines, mais la population résidente y est deux fois moins nombreuse.
- Les « pôles ruraux » sont, eux, de petites unités urbaines comprenant entre 2 000 et 5 000 emplois et comptant plus d'emplois que d'actifs résidents. Ils exercent donc une attraction et jouent un rôle structurant sur l'espace environnant.
- La « périphérie des pôles ruraux » est constituée de communes dont au moins 20 % des actifs travaillent dans les pôles ruraux.
- Le « rural isolé » enfin, catégorie résiduelle, représente tout de même plus d'un tiers du territoire et 10 % de la population française.<sup>10</sup>

#### *Le territoire selon le zonage en aires urbaines*



Malgré les changements de définition et de périmètres, on peut globalement considérer que la population dite « rurale » est approximativement équivalente quelle que soit la définition, bien que pour 1990 et surtout 1999, les « communes rurales » hébergent une population plus importante que « l'espace à dominante rurale ».

<sup>9</sup> En liaison avec l'INRA, l'INSEE a défini quatre sous-groupes pour rendre compte des types d'espaces ruraux présents dans l'espace à dominante rurale.

<sup>10</sup> Pour plus de détails : *Les campagnes et leurs villes*, Coll. Contours et caractères, INSEE – INRA, 1998.

*La population rurale selon la définition utilisée\**

	1982	1990	1999
Population rurale de l'espace à dominante rurale	13 262 766	13 380 694	13 627 487
Population rurale des communes rurales	13 885 068	14 717 413	15 418 561

\*Périmètre utilisé : 1990. Population sans double compte.

INSEE - Recensement de la population

## **C - Les sources disponibles**

*Remarque : Rappelons que les sources statistiques et les informations qu'elles délivrent sont toujours imparfaites, en raison le plus souvent des méthodes de recueil.<sup>11</sup>*

Il existe deux grands types de sources chiffrées sur les professions libérales, celles de l'INSEE et celles qui sont issues des organismes professionnels ou publics de santé. Il faut distinguer dans l'ensemble des sources les données qui correspondent au professionnel libéral et celles qui correspondent à l'activité libérale.

### ***Les sources de l'INSEE***

Les données de l'INSEE, bien que partielles, offrent une régularité et une exhaustivité qu'aucune autre source ne propose. Elles permettent, malgré certaines lacunes<sup>12</sup>, de comparer les professionnels libéraux aux autres actifs et de rendre compte des évolutions intervenues dans la mesure où les données fournies sont comparables d'un recensement à l'autre, d'une enquête annuelle à l'autre.<sup>13</sup>

#### **Le Recensement de la Population**

Les données du recensement ont l'avantage de pouvoir être comparées dans le temps et dans l'espace, mais les résultats détaillés de l'exploitation complémentaire du recensement 1999 ne sont pas encore disponibles. Un certain nombre de données s'arrêtent donc en 1990.

La seule information isolant la catégorie "Professions libérales" et la déclinant par taille d'unités urbaines est le « nombre d'actifs ayant un emploi, par sexe »<sup>14</sup>. On peut ainsi déterminer l'évolution de leur proportion dans la population active et l'évolution de l'importance des femmes dans les effectifs.

D'autres informations, plus nombreuses, et se déclinant parfois au niveau départemental, concernent par exemple le « statut détaillé » (indépendant sans salarié, employeurs, aides familiaux...).

---

<sup>11</sup> Pour l'INSEE, certains chiffres sont élaborés à partir d'un sondage au 1/4 ou au 1/20. Dans ce dernier cas notamment la fiabilité est limitée.

Pour les sources professionnelles, les informations ne précisent souvent pas comment ont été calculés les chiffres. Par exemple, les personnes ayant cessé leur activité peuvent être comprises dans le chiffre présenté.

<sup>12</sup> Les données détaillées des professions libérales par types d'espace existent à l'INSEE, mais elles demandent une commande spécifique dont le coût serait trop lourd. Dans tous les cas, elles résultent d'un sondage au \_.

<sup>13</sup> Les professionnels libéraux sont presque exclusivement recensés au lieu de travail car cette catégorie est une catégorie socioprofessionnelle.

<sup>14</sup> Pour qu'un professionnel soit répertorié comme actif rural, il faut que son lieu de travail (et non sa résidence) soit implanté en milieu rural.

## L’Inventaire communal

Cette source se révèle très intéressante pour l'étude car elle rend compte de l'implantation de huit professions libérales essentielles dans le milieu rural<sup>15</sup> et ce, au niveau communal, autorisant ainsi une cartographie précise.

L'inventaire communal recense, sur déclaration des mairies, la présence ou l'absence, parfois le nombre, des différentes catégories d'équipements, de commerces, de services ou d'activités. En cas d'absence, l'inventaire précise la distance à laquelle se trouve la commune la plus fréquentée.

Bien que basé sur un principe déclaratif, ces données sont précieuses dans la mesure où elles nous permettent d'agréger les données commune par commune pour aboutir à un chiffre national, départemental ou autre<sup>16</sup>. Malheureusement, les professions techniques n'y sont pas représentées.

## L’Enquête Emploi

Cette enquête par sondage permet de compléter une partie des données sur les professions libérales car elle distingue, dans certains dépouillements, l'évolution année par année du nombre de professionnels libéraux selon le sexe et catégorie de commune. Ce type d'enquête annuelle, dont l'échantillon est renouvelé par tiers, donne des ordres de grandeur, mais pas une fiabilité très grande quant aux chiffres bruts.

L'angle privilégié est bien évidemment l'emploi. Elle donne des informations sur le temps de travail, le statut détaillé... mais ces données ne permettent pas d'isoler le rural. Ne descendant pas au niveau départemental, il n'est possible que d'obtenir des données valables pour la France entière.

## *Les sources professionnelles*

Les professions libérales sont difficilement observables dans leur ensemble tant les effectifs, pratiques professionnelles et situations sont contrastés et l'information agrégée, rare.

Il est parfois préférable d'observer la présence, l'évolution et les perspectives du secteur libéral au niveau de chaque profession. Mais la diversité, la dispersion et l'inégalité en terme qualitatif comme quantitatif de l'information ne permettent pas de renseigner toutes les professions avec une même précision.

D'une manière générale, ces données sont rarement départementalisées et la distinction urbain-rural quasi inexistante.

## Les professions de santé

---

<sup>15</sup> Pour ce qui concerne les professions libérales, l'inventaire identifie la présence des vétérinaires, des médecins généralistes, des pharmacies, des dentistes, des masseurs kinésithérapeutes, des infirmiers, des laboratoires d'analyse et des notaires.

<sup>16</sup> Le nombre de professionnels est indiqué par tranche : aucun, 1 ; 2 ; 3 à 4 ; 5 à 8 ; 9 et plus.

Les statistiques les plus récentes, les plus fiables et les plus complètes concernent la profession médicale et plus largement les professions de santé.

Ce secteur est le mieux renseigné notamment grâce aux publications des différents organismes publics de santé (CNAMTS, DREES...). Cependant, ce sont les médecins généralistes qui sont le plus complètement étudié.

### **Les autres professions**

Parmi les professions du droit, on trouve quelques chiffres sur les notaires, mais assez peu sur les huissiers, greffiers et commissaires-priseurs. Ces trois dernières professions étant d'ailleurs plus urbaines que rurales.

Quant aux professions dites « techniques et du cadre de vie », des informations concernant les professions de géomètres experts et d'experts comptables existent, mais restent, comme pour les notaires et les vétérinaires, d'ordre très général.

Le rapport présentera donc les données dispersées les plus fiables afin d'offrir des éclairages plus précis sur certaines professions.

## **D - Choix méthodologiques opérés**

La contrainte la plus lourde pour fournir une information statistique sur les professionnels libéraux dans l'espace rural tient au fait que plus le niveau géographique est fin (commune ou canton, voir même département) plus les informations sur les catégories socioprofessionnelles sont générales, ne permettant pas de faire apparaître les professions libérales.

Compte tenu des éléments développés précédemment et des contraintes qui se posent pour approcher les professionnels libéraux sur le plan statistique, un certain nombre de choix méthodologiques a été opéré.

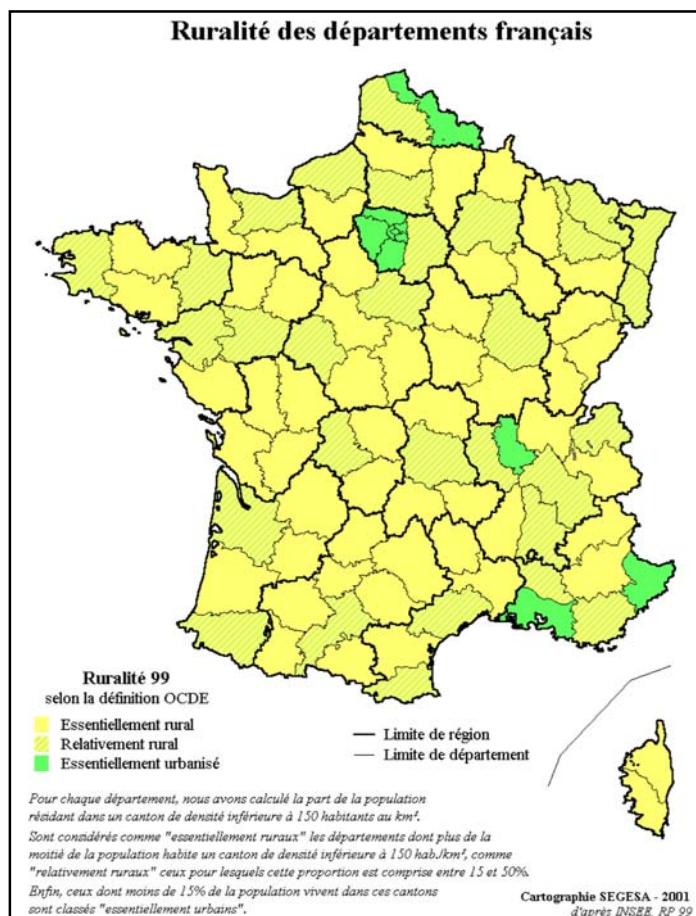
### ***La nécessité d'une approche ouverte***

Tout d'abord, l'étude s'appuiera sur une définition souple qui reste compatible avec les sources d'information disponibles.<sup>17</sup>

On aura recours pour le rural aussi bien à la définition de l'espace à dominante rurale, qu'à la notion de commune rurale ou encore à la classification des départements selon leur degré de ruralité. Grâce à cette classification, des données départementales peuvent être traitées de manière pertinente pour rendre compte des principales spécificités en milieu rural.

---

<sup>17</sup> Pour créer de l'information concernant les populations libérales en milieu rural, les sources doivent être « ruralisables », c'est-à-dire finement territorialisées.



Établie et validée par l'OCDE, elle distingue les départements ruraux, les départements mixtes-ruraux et les départements urbanisés. Ceci permet donc d'établir un gradient des contextes d'urbanité et de ruralité et de mettre en évidence des faits corrélatifs.

### ***Restreindre les champs***

Ce sujet d'étude est d'autant plus complexe qu'il ne s'agit pas de traiter d'un ensemble économique homogène aux problématiques communes, mais de dresser le panorama d'une mosaïque de professions, aux intérêts souvent divergents, parfois contradictoires.

Néanmoins, il sera impossible ici de traiter systématiquement de toutes ces professions. Des partis pris méthodologiques imposent de limiter le nombre de professions retenues.

La sélection a consisté à éliminer les métiers ne rentrant pas directement dans le champ de la présente étude, autrement dit un grand nombre de professions libérales qui n'exercent généralement que dans les centres urbains et à destination d'une clientèle citadine<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Remarque : Considérant les professionnels libéraux en milieu rural, il s'agit de distinguer trois situations :  
 - La résidence personnelle des professionnels. Un lieu de résidence en milieu rural n'implique pas nécessairement une activité en milieu rural.  
 - La localisation de l'entreprise.

Raisonnement, seules huit professions ont été retenues, en raison de leur présence en milieu rural comme services de proximité, ainsi que les professions qui ont un volet rural tout en pouvant être implantées en ville. Ces quelques professions couvrent l'essentiel de la réalité libérale en milieu rural. Elles sont par ailleurs pour la plupart des professions historiquement présentes dans les campagnes françaises.

- q Les médecins généralistes
- q Les pharmaciens d'offices
- q Les chirurgiens-dentistes
- q Les infirmiers
- q Les vétérinaires
- q Les notaires
- q Les géomètres experts
- q Les experts-comptables

- q Les médecins généralistes et les infirmières travaillant en milieu rural, l'actualité en témoigne, ont des contraintes d'exercice spécifiques liées aux déplacements, aux gardes et aux remplacements et successions. Les prévisions de pénurie médicale au cours des années à venir risque d'être ressentie plus fortement encore dans les zones rurales, en raison de la faible motivation des jeunes médecins à s'y installer et aux horaires plus contraignants de l'exercice rural.
- q L'implantation territoriale des pharmaciens étant déterminée à partir d'un quorum de population résidente, ils sont répartis de manière assez équilibrée dans les zones rurales, ce qui n'exclut pas certains déséquilibres. Ceux-ci se sont pour une part regroupés autour de l'Association de Pharmacie Rurale pour affirmer la spécificité de leur situation et de leur exercice.
- q La médecine vétérinaire rurale, ou plutôt agricole (animaux de rente), est spécifique bien que de plus en plus de vétérinaires ruraux s'occupent également de médecine canine et féline.
- q Les notaires ruraux, tout en ayant souvent leur étude dans les centres urbains, conservent fréquemment des annexes rurales. Par ailleurs, ils sont dans les villages les représentants du droit et de l'État, et peuvent apporter une aide administrative et des conseils, ne relevant pas toujours de leur fonction notariale. Ainsi, les notaires ruraux disposent en général, grâce à cette proximité avec la population, d'un capital de confiance qui leur donne un avantage par rapport aux agents immobiliers par exemple.
- q Les géomètres experts n'ont pas nécessité d'exercer en milieu rural, mais peuvent avoir pour clients des ruraux ; ou encore les terrains et bâtiments concernés, situés en zone rurale, sont régis par le Code rural. Les types d'activités ou spécialités des géomètres experts sont regroupés en dix

---

- La clientèle de l'entreprise. Par ailleurs, certaines professions comme les experts-comptables, les géomètres ou encore les notaires ont un « volet rural », sans que les prestations impliquent que l'entreprise soit installée en milieu rural. La situation et les tendances observées, selon que l'on s'intéresse à l'une ou à l'autre de ces situations, ne seront pas les mêmes.

groupes, dont une s'intitule « Aménagement rural ». Cette branche représente un peu moins de 10 % du chiffre d'affaires global de la profession.

- q Enfin, les experts-comptables traitant avec les entreprises rurales et notamment avec les exploitations agricoles, sont souvent spécialisés dans ce type d'entreprise et de comptabilité. Deux structures regroupent les experts-comptables travaillant avec le milieu rural et plus particulièrement agricole : l'UNECA (Union nationale des experts-comptables agricoles) et l'UNRA (Union nationale des réviseurs agricoles). La gestion comptable d'une exploitation agricole est en effet spécifique, notamment en raison de la complexité induite par le calcul des droits à primes ou par l'évolution des contraintes de production.

## ***2/ LES PROFESSIONS LIBÉRALES EN FRANCE***

---

Il est nécessaire pour avoir une idée plus juste des professions libérales dans l'espace rural de connaître préalablement la situation générale de leurs confrères urbains.

Quelle place occupent les professionnels libéraux dans la population active ? Quelle évolution ont-ils connu ? Quelles sont leurs caractéristiques générales ?

Ensuite, après avoir étudié les professionnels libéraux dans leur ensemble, nous aborderons les spécificités par métier.

### **A - Le poids des professions libérales dans la population active**

Il s'agit dans un premier temps de comprendre comment a évolué cette catégorie d'actifs depuis vingt ans.

#### ***Évolution démographique***

Selon le recensement de 1999, les Professions libérales représentent 345 000 actifs occupés en France, soit une augmentation de 46.1 % depuis 1982. Néanmoins, la croissance est encore plus marquée pour l'ensemble des cadres et professions intellectuelles, catégorie d'actifs la plus dynamique (+ 62.5 %).

Si les Professions libérales ont connu une croissance de plus de 30 % entre 1982 et 1990, celle-ci se ralentit avec seulement 12 % sur la dernière période intercensitaire. Ainsi, elles se retrouvent dans une position moins favorable que certaines autres catégories (professions intermédiaires, employés, personnel des services directs aux particuliers...).

Si l'on intègre les auxiliaires de santé, on peut en réalité estimer le nombre de professionnels libéraux entre 430 000 à 450 000<sup>1</sup>.

La faiblesse du taux de chômage (moins de 3 % en 1999) s'explique par le statut même des libéraux qui ne permet pas de s'y inscrire. Les chiffres du tableau correspondent donc aux personnes salariées incluses dans la catégorie Professions Libérales (cf. : Composition exacte de cette catégorie, p. 8).

Enfin, les professions libérales sont la seule catégorie d'actifs non salariés à augmenter. En effet, les agriculteurs accusent une baisse de 38 % sur la dernière période et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise une baisse de 13 %. Cela fait des professions libérales la catégorie d'indépendant la plus dynamique.

---

<sup>1</sup> Pour cette estimation, il a été supposé que la courbe de croissance entre 1982 et 1990 s'est poursuivie dans la période suivante. Il a également été tenu compte de l'évolution que leur proportion à l'intérieur de leur catégorie, dans la mesure où nous disposons du chiffre global de celle-ci pour 1999.

## Évolution de la structure socioprofessionnelle entre 1982 et 1999

En milliers

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	ACTIFS OCCUPÉS			ÉVOLUTION 1990-1999 (%)	CHÔMEURS (1)	
	1982	1990	1999		1990	1999
Agriculteurs	1 466	1 005	627	-38	8	15
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 815	1 752	1 525	-13	71	135
Artisans	896	827	691	-16	24	70
Commerçants et assimilés	788	756	664	-12	40	61
Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus	132	169	170	+0,1	7	4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 860	2 603	3 023	+16	90	139
Professions libérales	236	308	345	+12	4	10
Cadres Fonction publique, professions intell. et artist.	695	992	1 237	+25	31	42
Cadres d'entreprise	929	1 304	1 441	+10	55	87
Professions intermédiaires	3 784	4 464	5 318	+19	249	451
Professions inter. de l'enseign., santé, Fonction publique et assimilées	1 688	1 916	2 272	+19	69	128
Professions intermédiaires adm. et commerciales des entreprises	898	1 279	1 621	+27	113	217
Techniciens	653	723	880	+22	39	70
Contremaîtres, agents de maîtrise	546	546	545	-0,0	28	36
Employés	5 502	5 899	6 655	+13	1 013	1 154
Employés de la Fonction publique	2 038	2 310	2 679	+16	102	195
Employés administratifs d'entreprise	2 060	1 921	1 749	-9	423	419
Employés de commerce	622	732	865	+18	237	249
Personnels des services directs aux particuliers	781	937	1 362	+45	251	291
Ouvriers	7 044	6 546	5 905	-10	1 077	1 151
Ouvriers qualifiés	3 686	3 725	3 497	-6	549	665
Ouvriers non qualifiés	3 089	2 586	2 163	-16	482	434
Ouvriers agricoles	269	236	245	+3,8	46	52
Ensemble	21 472	22 270	23 053	+3,5	2 508	3 047

Champ : Actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé.

(1) Un chômeur est une personne qui déclare être au chômage et chercher un emploi. Les chômeurs sont classés selon la profession qu'ils exerçaient avant de perdre leur emploi. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé (350 000 en 1999) ne sont pas comptabilisés dans ce tableau. Ce concept est différent de celui du chômage BIT utilisé par exemple dans l'enquête Emploi : un chômeur au sens du BIT est une personne sans emploi, disponible pour en exercer un et qui a fait une démarche effective de recherche d'emploi au cours du mois.

Sources : Recensements de la population, Insee. Ce tableau est tiré de INSEE Première, n° 790, juillet 2001.

### ***Statuts et temps de travail***

En 1990, du point de vue de l'emploi, 93 % des actifs Professions libérales sont non-salariés avec presque autant d'indépendants sans salariés (41 %) que d'employeurs (45 %)<sup>2</sup>. Si on exclut les aides familiaux et les salariés compris dans cette catégorie, les employeurs représentent 52,5 % des professionnels libéraux, les indépendants sans salariés 47,5 %. Dans cette configuration, la répartition des statuts des femmes est inversée : seules 47 % d'entre elles sont employeurs.

Par l'approche Activités libérales, ce sont 69 % des entreprises qui n'auraient aucun salarié. Près de 24 % emploieraient 1 à 4 salariés. Le reste (7 %) serait réparti dans les tranches supérieures à 5 employés.<sup>3</sup>

En 2001<sup>4</sup>, bien que les aides familiaux et les salariés de certaines professions (majoritairement des femmes) soient intégrés dans ces chiffres (ce qui augmente la proportion des temps partiels chez les femmes), il apparaît que 69 % des femmes déclarent exercer un temps complet et même pour 41,5 % un temps de travail hebdomadaire supérieur à 41 heures. Sachant que les mêmes précautions d'interprétation, mais inverses, sont valables pour les hommes, ils sont plus de 78 % à travailler plus de 41 heures. Seuls 6 % d'entre eux exercent à temps partiel.

---

<sup>2</sup> "Population active", INSEE Résultats, n°243, 1993, p.54.

<sup>3</sup> *Les chiffres clés des activités libérales*, MINEFI, éd. 2002, pp. 22-23.

<sup>4</sup> *Enquête Emploi*, INSEE, 2001.

## **B - Approche nationale des différentes professions**

D'une manière générale, la croissance des activités libérales a été beaucoup plus forte au cours des années quatre-vingt qu'au cours des années quatre-vingt-dix.

### ***À partir des sources INSEE***

Observons à présent dans le tableau qui suit une synthèse des informations disponibles. Ces données sont les seules qui, au niveau national, permettent d'observer les professions libérales, métier par métier. Malheureusement, ce niveau de détail n'est pas publié pour 1999. Les professions retenues pour l'étude ont été mises en couleur.

#### **Le poids écrasant des professions de santé**

Premièrement, on observe que le poids du secteur de la santé est écrasant. À elles seules, ces professions concentrent près de 75 % des effectifs en 1990, dont près de la moitié sont des médecins. Viennent ensuite les professions techniques et liées au cadre de vie (15 %) et enfin les professions du droit (10 %).

Cela résulte de la croissance rapide des professions médicales et paramédicales qui ne constituaient que 38 % de l'ensemble des professions libérales en 1954. Entre ces deux dates, le nombre de médecins généralistes a plus que doublé, l'augmentation du nombre de dentistes, elle, a été encore plus importante. Aujourd'hui, ce sont les spécialistes et les infirmiers qui se développent le plus vite.

Ces professions ont bénéficié d'un prestige social accru depuis la guerre et surtout de la généralisation de la Sécurité sociale qui a provoqué l'accélération très rapide de la consommation médicale.

#### **Féminisation : des disparités persistantes**

Le taux de féminisation (en 1990) varie considérablement d'une profession à l'autre, allant de moins de 10 % pour les ingénieurs-conseils en études techniques à 99,5 % pour les sages-femmes. La moyenne se situant aux alentours de 38 %.

Les professions de santé présentent des chiffres plus élevés que les autres groupes. Néanmoins, médecins, dentistes et vétérinaires demeurent en dessous de la moyenne.

Si toutes les professions vont vers une plus grande mixité sexuelle (les professions d'infirmières et de sages-femmes s'ouvrent de plus en plus aux hommes), le rythme quant à lui reste très variable et les femmes demeurent moins représentées dans les effectifs des professionnels libéraux qu'elles ne le sont dans l'ensemble de la population active occupée.

#### **La place des aides familiaux**

Les professions libérales, comme la plupart des travailleurs indépendants ont souvent recours aux aides familiaux. Les chiffres, qui diffèrent selon les sources, marquent une baisse importante de leur nombre. Ce changement témoigne sans doute d'une évolution culturelle concernant le travail des épouses de professionnels libéraux. Elle peut aussi dans certains cas s'expliquer par la nécessité d'apporter un revenu complémentaire au ménage ou par le fait que la tendance au regroupement en cabinets a permis d'employer une personne pour remplir cette fonction ; cette personne peut être en l'occurrence le conjoint d'un des associés.

Les aides familiaux libéraux sont peu nombreux comparés aux autres professions qui voient pourtant aussi leur nombre et leur proportion diminuer. Selon l'Enquête Emploi de 2001, les aides familiaux libéraux représentent un peu plus 4 % alors que chez les agriculteurs, ils sont 17 %, 12 % chez les artisans et 9 % chez les commerçants.

Si l'on ne considérait que les indépendants sans salariés, la part des aides familiaux avoisinerait sans doute celle des artisans et commerçants.

## Population active ayant un emploi

PROFESSIONS DÉTAILLÉES	EFFECTIFS EN 1990	DENSITÉ EN 1990*	ÉVOLUTION ENTRE 1982 ET 1990 (%)	PART DANS LE TOTAL (%)		FÉMINISATION (%)	
				1982	1990	1982	1990
Médecins spécialistes	44 080	78	+ 93,8	7,9	11,5	23,4	31,8
Médecins généralistes	71 620	126	+ 30,4	19,1	18,5	14	27,4
Chirurgiens dentistes	38 916	69	+ 26,2	10,7	10	25,9	31,8
Vétérinaires	11 112	20	+ 38,3	2,8	2,9	13,7	26,9
Pharmaciens d'officine	29 116	51	+ 23,3	8,2	7,6	49,1	52,9
Infirmiers libéraux	35 556	63	+ 69,2	7,3	9,3	89,6	86,9
Sages-femmes (1)	1 080	2	+ 20	0,3	0,2	99,8	99,5
Spécialistes de réeduc., pédicures	42 292	75	+ 43,5	10,2	10,9	45,8	49,6
Psychologues, psychanalystes...	14 805	26	+ 66	3	3,9	71,1	73,3
SECTEUR DE LA SANTÉ	288 577	—	45,6	—	—	—	53,3
Avocats	18 588	33	+ 27,2	5	4,9	32	40
Notaires	7 880	14	+ 12,2	2,4	2	2,6	11,8
Huissiers de justice, officiers ministériels	5 441	10	+ 25,1	1,5	1,4	15,6	25,1
Conseils juridiques et fiscaux	4 412	8	+ 2,4	1,5	1,1	27,6	24,2
SECTEUR DU DROIT	36321	—	16,7	—	—	—	25,3
Experts-comptables, comptables agréés	10 268	18	+ 9,6	3,2	2,6	10,9	16
Ingénieurs-conseils en recrut., organisation...	9 124	16	+ 293,3	0,8	2,4	17,4	25,5
Ingénieurs-conseils en études techniques	15 324	27	+ 54,7	3,5	3,9	4,2	9,7
Architectes (2)	24 388	43	+ 28,5	6,7	6,3	5,2	14,8
SECTEUR TECHNIQUE ET CADRE DE VIE	59104	—	96,5 / 30,9 (4)	—	—	—	16,5
Aides familiaux non salariés	2 464	—	- 85	5,8	0,6	97,8	87,3
TOTAL	386 466	—	+ 50 (3)	100	100	32 (3)	38 (3)

\* Densité pour 100 000 habitants. Population de la France métropolitaine sans double compte en 1990 : 56 615 155.

(1) Ce chiffre correspond à une estimation du nombre de sages-femmes libérales, sachant qu'elles ne représentent que 10 % du total des sages-femmes en exercice.

(2) Les géomètres experts sont inclus dans cette catégorie, mais ne peuvent pas être isolés. Ils sont estimés à environ 2 000 personnes.

(3) Ce chiffre correspond à une moyenne. Il ne comprend pas les aides familiaux.

(4) Le premier chiffre intègre les Ingénieurs conseil en recrutement... Le second les exclut de la moyenne.

Source : "RP 1990, Population active, Résultats du sondage au quart", INSEE Résultats, n° 243, 1993.

### Une croissance contrastée selon les métiers

L'ensemble des métiers connaît une évolution démographique positive, mais on s'aperçoit rapidement que les situations sont contrastées (cf. Tableau ci-avant).

Les professions les plus dynamiques sont les ingénieurs-conseils en recrutement, organisation, management et études économiques (+ 293 %) qui ont connu entre 1982 et 1990 une véritable explosion démographique, sans doute en partie lié à la « jeunesse » de cette profession. Le taux de croissance a, depuis, beaucoup baissé.

On trouve également les médecins spécialistes en raison d'une diversification et d'un développement des spécialités médicales (chirurgie esthétique, cancérologie...), les infirmières ou encore les psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes (non-médecins).

À l'autre extrémité, on assiste à une relative stagnation des effectifs de conseillers juridiques et fiscaux, de géomètres experts, de notaires et d'experts-comptables.

Ces données, trop peu récentes, ne rendent évidemment pas compte des dernières évolutions.

### Le cas des professions retenues

Il est à noter par ailleurs que les professions retenues, constituant le tissu libéral rural, ont une croissance relativement faible par rapport à l'ensemble.

L'évolution de ces huit professions entre 1982 et 1990 n'est que de 30 %, contre 50 % pour l'ensemble des libéraux.

La proportion que ces professions occupent dans le total a également diminué, excepté pour les infirmières qui maintiennent un accroissement démographique plus soutenu.

On peut aisément penser que cette tendance ne s'est pas résorbée au cours de la dernière période intercensitaire (1990-1999), voir qu'elle s'est aggravée. Nous aborderons cependant de manière plus approfondie cette question dans le chapitre suivant.

Ce tableau reflète l'extrême diversité des situations et des évolutions des professions libérales. Mais si les professions libérales connaissent une croissance démographique importante, elles ne rassemblent que 1,7 % de la population active ayant un emploi en 1990 (1,8 à 1,9 % en 1999).

### *À partir des sources professionnelles*

#### Les médecins libéraux

Les libéraux<sup>5</sup> représentent 46 % de l'ensemble des médecins en exercice en 1999 (Ordre des médecins), contre 56 % pour les généralistes. Ces derniers représentant 62 % des médecins libéraux.

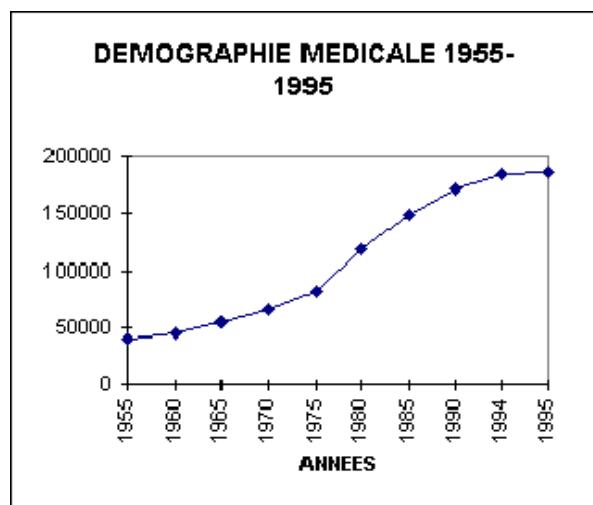
En 1999, la Cnam a recensé 54 006 généralistes en France métropolitaine dont 22 % de femmes. Depuis 1995 leur nombre est assez stable (+ 0,4 %).

---

<sup>5</sup> Ne sont pas comptabilisés comme libéraux les médecins exerçant sous un régime mixte.

La densité de généralistes est en augmentation, puisqu'elle passe de 121.4 médecins pour 100 000 habitants en 1980 à 148.5 en 1997 (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - SESI). Toutefois, cette croissance des effectifs est encore plus élevée chez les spécialistes.

Les densités médicales peuvent varier du simple au double d'une région à l'autre, mais la distribution territoriale des généralistes est, elle, plus homogène. Au plan infrarégional (départemental ou zones d'emploi), les écarts de densité varient dans une plus large mesure.



Après quarante ans de croissance du corps médical français, à un rythme soutenu : la population médicale dans son ensemble a été multipliée par 4 entre 1955 et 1995 (graphique ci-contre), on assiste aujourd'hui à une phase de stabilisation des effectifs, à laquelle, selon toutes les études, va succéder une décroissance assez rapide qui posera des problèmes importants à l'horizon 2020.

Les conséquences du vieillissement du corps médical devraient se faire sentir dès 2004.

Source : Ordre des médecins

### Les pharmaciens d'officine

Il existe plusieurs catégories de pharmaciens. L'Ordre, selon la classification du législateur, en recense 6 types regroupés sous des appellations alphabétiques allant de A à G<sup>6</sup>. Les pharmaciens titulaires d'offices répertoriés sous la Section A, représentent 41 % des inscrits au 1er janvier 2000, ce qui porte leur nombre à 27 290. Par commodité, nous appellerons ici « pharmaciens » les titulaires d'offices.

Au cours des vingt dernières années, le nombre de pharmaciens d'officine s'est accru de plus de 30 %, mais leur part dans l'effectif total a diminué d'environ 10 % entre 1980 et 2000.

Si, au cours des trente dernières années, le nombre d'offices privés a augmenté de près de 6 000, soit + 35 %, la croissance se ralentit depuis dix ans, compensée notamment par l'exercice en commun qui continue de progresser et concerne désormais 10 400 titulaires.

La féminisation de la profession entamée dans les années soixante-dix et quatre-vingts s'est ralentie au cours des années quatre-vingt-dix. Depuis 1981, les femmes sont majoritaires dans la profession. Elles représentent désormais 53 % des effectifs.

### Les chirurgiens dentistes

<sup>6</sup> L'ancienne Section F qui regroupait les pharmaciens des T.O.M.

Au 31 décembre 1999, la CNAM a comptabilisé 36 961 chirurgiens-dentistes en France métropolitaine. Entre 1986 et 2000, selon les chiffres fournis par l'Ordre, le nombre de chirurgiens-dentistes s'est accru de près de 20 %, avec une augmentation forte entre 1999 et 2000 (+ 7.1 %).

La profession compte un tiers de femmes et cette part est en augmentation régulière. Si on ne regarde que les spécialistes (orthodontie), les femmes sont alors majoritaires. La féminisation est renforcée par le fait que les hommes présentent une moyenne d'âge plus élevée.

En raison du coup du matériel de chirurgie dentaire, l'exercice en groupe concerne près d'un tiers des dentistes.

### **Les auxiliaires médicaux**

À eux seuls, les infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes représentent près de 84 % des auxiliaires. Cependant, ce ne sont que 17 % des infirmiers qui exercent à titre libéral. Selon la CNAM, cela porte le nombre de masseurs kinésithérapeutes libéraux à 37 284 et le nombre d'infirmiers libéraux à 47 676.

La profession d'infirmier est très féminisée : seuls 13.7 % d'hommes l'exercent et la proportion de femmes chez les masseurs kinésithérapeutes, actuellement de 34 %, ne cesse de progresser.

### **Les vétérinaires**

Enfin, nous regroupons la profession de vétérinaire dans le secteur de la santé, en raison de leur formation médicale. 76 % exercent en libéral, ce qui représente 8 397 vétérinaires. La profession demeure largement masculine (84 %).

### **Les notaires**

Au 1er janvier 2001, le Conseil supérieur du notariat compte 7 773 notaires et 43 720 collaborateurs répartis dans 4 540 offices auxquels on peut ajouter 1 252 bureaux annexes pour recevoir la clientèle.

Le nombre de notaires est en augmentation depuis 1968 (+ 22 %) alors que le nombre d'offices a baissé de 28 %, ce qui explique que seulement 30 % des notaires exercent seuls dans leurs offices.

Plus de 40 % de l'activité notariale est consacrée à l'immobilier, la vente et la construction. Viennent ensuite les activités liées aux actes de familles et aux successions avec plus de 27 %, puis les activités de crédits (16 %). Enfin, le reste de l'activité est consacré au droit de l'entreprise, au conseil et à la négociation immobilière.

### **Géomètres Experts**

Les effectifs des géomètres experts sont en constant recul depuis plus de dix ans (- 7%). Les femmes restent très peu représentées dans la profession : elles ne sont que 63 en France au 1er janvier 2000.

Parallèlement, on assiste à un regroupement des géomètres qui est illustré par la baisse plus importante du nombre de cabinets (- 15 %).

Enfin, le nombre de salariés des cabinets connaît une évolution encore plus marquée en accusant une baisse de 23 %.

### Experts-comptables

L'Ordre recense en 2001, 16 589 experts-comptables, soit 47.7 % de plus qu'en 1992. Mais ils ne sont que 58 % à exercer à titre libéral. Là aussi, la féminisation est assez faible : 86 % d'hommes.

#### *Les professionnels d'exercice libéral en France*

Professions	de libéraux	Effectifs libéraux	Évolution	Âge moyen			% de femmes	Densité* /100 000 hab.	Année
				Ens.	H	F			
<b>SANTÉ : 227 004 Professionnels</b>									
Médecins général.	89.6	54 006	Faible depuis 1998	44.3	46.5	42.1	22.0	103.0	Déc. 1999
Infirmiers libéraux	17.2	47 676	depuis 1993	42.3	41.5	42.4	86.3	81.0	1998 1999
Sages femmes	11.1	1 554	depuis 1986	35.2	—	35.2	99.5	2.7	1998 1999
Chir. Dentistes	78.2	35 661	Faible depuis 1986	43.8	46.0	41.6	33.0	63.0	1999 2000
Pharmaciens d'officine	40.7	27 290	depuis 1980	46.9	—	—	53.4	38.8	Janv. 2001
Masseurs kinésith.	76.8	37 284	depuis 1993	41.8	43.2	39.3	34.0	63.7	1998 1999
Vétérinaires	76.0	8 397	—	—	—	—	16,0	14.3	2000
Dir. de laborat.	66.7	5 235	depuis 1988	46.0	—	—	44.6	9.0	Janv. 2001
Orthoph.	70.0	9 901	depuis 1980	41.2	43.0	39.4	95.1	16.9	1998 1999
<b>DROIT : 40 203 Professionnels</b>									
Notaires	100.0	7 773	depuis 1968	48.0	—	—	13.5	13.2	2000 2001
Huissiers de justice	100.0 ?	3 230	—	42.0	—	—	18.1	5.5	???
Avocats	93.5	29 200	—	41.0	—	—	40.0	49.9	1999 2000
<b>CADRE DE VIE : 54 690 Professionnels</b>									
Architectes	83.1	21 122	puis depuis 1990	—	—	—	15	36.1	2000
Géomètres Experts	100.0	1 929	depuis 1985	50.0	—	—	2.4	3.3	1999
Agents d'assurance	100.0 ?	15 050	depuis 1989	48.0	—	—	10.0	25.7	2000
Experts Comptables	42.0	16 589	depuis 1992	44.0	—	—	14.0	11.6	2000
<b>TOTAL ESTIMÉ : 321 897</b>									

Sources utilisées : Conseil national de l'Ordre des médecins - CNAMTS - Ordre national des chirurgiens-dentistes - Conseil national de l'Ordre des pharmaciens - Conseil de l'Ordre des vétérinaires - Conseil supérieur du notariat - Ordre des géomètres experts - Ordre des architectes - Patrimoine.com - Site de l'ANAAFA

### ***3/ PROFESSIONS LIBÉRALES : APPROCHE TERRITORIALE***

Après un aperçu très général des professions libérales en France, il convient à présent d'observer leur répartition dans les espaces ruraux. En premier lieu, un point sur l'évolution démographique des espaces ruraux sera fait, puis les professionnels libéraux seront ensuite analysés au niveau départemental, cantonal et communal.

#### **A – La transformation des espaces ruraux**

*Évolution de la population métropolitaine 1962-1999*

	Population (en millions d'habitants)				Population (en %)			
	Pôles urbains	Communes périurbaines	Espace à dominante rurale	France métropolit.	Pôles urbains	Communes périurbaines	Espace à dominante rurale	France métropolit.
1962	27,146	5,666	13,613	46,425	58,5	12,2	29,3	100,0
1968	30,381	5,859	13,473	49,712	61,1	11,8	27,1	100,0
1975	32,878	6,537	13,177	52,592	62,5	12,4	25,1	100,0
1982	33,357	7,715	13,263	54,335	61,4	14,2	24,4	100,0
1990	34,372	8,862	13,381	56,615	60,7	15,7	23,6	100,0
1999	35,217	9,674	13,628	58,519	60,2	16,5	23,3	100,0

Sources : INSEE Première, n° 726, juillet 2000.

En 1999, si son poids démographique relatif continue de diminuer, l'espace à dominante rurale retrouve le même nombre d'habitants qu'en 1962. Il réunit ainsi 13,6 millions de personnes (23 % de la population métropolitaine), dont environ les deux tiers vivent dans les communes rurales.

*Variation de population, bilan naturel, solde migratoire par catégorie d'espace*

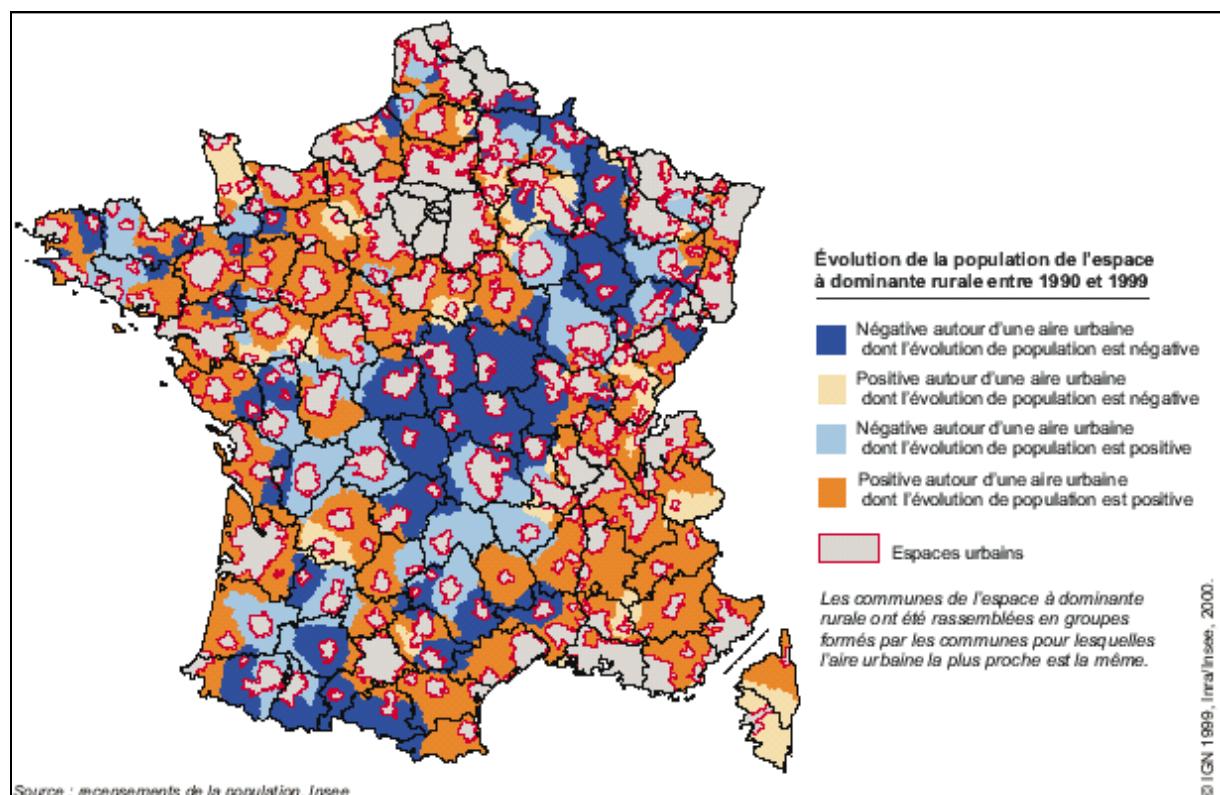
	En millions d'habitants								
	Pôles urbains		Communes périurbaines		Espace à dominante rurale		France métropolitaine		
	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire	Bilan naturel	Solde migratoire	
1962-1968	1,455	1,780	0,197	- 0,005	0,261	- 0,401	1,912	1,374	
1968-1975	1,833	0,664	0,149	0,529	0,074	- 0,370	2,056	0,824	
1975-1982	1,484	- 1,005	0,130	1,049	- 0,128	0,214	1,486	0,258	
1982-1990	1,682	- 0,666	0,259	0,888	- 0,113	0,231	1,828	0,452	
1990-1999	1,722	- 0,877	0,314	0,498	- 0,163	0,410	1,872	0,031	

Sources : INSEE Première, n° 726, juillet 2000.

Il gagne 247 000 habitants en 9 ans. Ce regain démographique, qui résulte d'un apport migratoire (+ 410 000 hab.) supérieur au déficit naturel (- 163 000 hab.), se généralise atteignant une majorité de communes. Le solde migratoire du rural isolé, négatif jusqu'en 1990 devient positif. Entre 1968 et 1975, dans un contexte de croissance rapide de la population, l'espace à dominante rurale perdait en moyenne chaque année 0,3 % de ses habitants. Depuis 1975, la population y augmente à un rythme modéré de 0,1 % par an.

Le déficit migratoire, à l'origine de la baisse de la population rurale au cours des années soixante, s'est progressivement résorbé depuis 1962, et à partir de 1975, il est devenu positif. Inversement, le bilan naturel, légèrement positif avant 1975, a fait place à un excès des décès sur les naissances.

### *Croissance des espaces ruraux : une forte inégalité géographique*



L'augmentation des effectifs ruraux est forte à proximité des aires urbaines en croissance, en particulier sur les bordures de l'Hexagone, dans le grand Ouest du Bassin Parisien et dans les régions d'Alsace, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Là où l'armature urbaine est plus lâche, l'évolution de la population est alors souvent négative. Mais dans certains cas, on trouve une évolution rurale positive autour d'une aire urbaine qui perd des habitants.

Avec une densité moyenne de 35 habitants au km<sup>2</sup> en 1990, il est faiblement peuplé et le nombre d'emplois y est sensiblement inférieur au nombre d'actifs occupés. L'espace rural n'est cependant pas homogène.

Dans l'espace rural sous faible influence urbaine, la densité est comprise entre 36 et 44 habitants au km<sup>2</sup>, selon la taille du pôle urbain de référence.

Les pôles ruraux (154,3 habitants au km<sup>2</sup>) ensuite, qui concentrent l'emploi local, animent un tissu rural peu dense et déficitaire en emplois.

Enfin, le rural isolé, qui couvre plus d'un tiers du territoire métropolitain, possède une densité très faible, de l'ordre de 25 habitants au km<sup>2</sup>.

L'espace à dominante rurale rassemble 6 millions d'habitants dans les communes rurales et 37 millions dans des unités urbaines. Si le territoire s'est légèrement urbanisé autour des plus importants pôles urbains, c'est surtout dans les communes rurales que la population a augmenté et autour des pôles de moins de 100 000 emplois.

Bien que les pôles ruraux aient connu une baisse de leur densité, de même que le rural isolé, l'augmentation de la densité des communes à la périphérie des pôles ruraux et sous faible influence urbaine permettent à l'espace à dominante rurale de présenter un bilan positif. Sa densité s'est accrue de + 0,9 habitant au km<sup>2</sup>.

La population rurale est nettement plus âgée que la population urbaine : les personnes âgées de + de 60 ans représentent plus de 28 % de la population rurale, contre 20 % dans l'espace à dominante urbaine. Toutefois, l'écart entre la population urbaine et rurale dans les autres classes d'âge est moins sensible.

Parmi ces classes d'âge, ce sont les personnes entre 20 et 39 ans qui accusent le plus gros écart avec l'urbain. Les étudiants et les jeunes actifs quittant l'espace rural pour faire leurs études ou trouver un premier emploi en sont la principale cause. Cette moyenne d'âge élevée de la population rurale résulte de la forte natalité des campagnes au début du vingtième siècle, du retour des retraités urbains vers le rural et de l'allongement de la vie. Elle découle aussi d'une moindre natalité dans l'espace rural et de migrations défavorables à l'espace rural parmi les jeunes ménages.

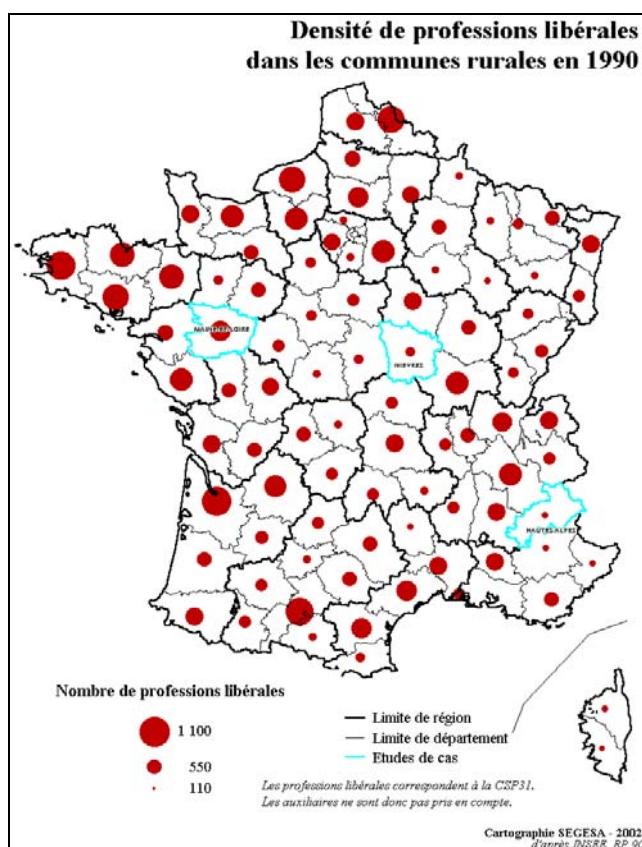
#### *Structure par âge selon le type d'espace (en %)*

	0 À 19 ANS	20 À 39 ANS	39 À 59 ANS	60 À 74 ANS	75 ANS ET +
Espace à dominante urbaine	25,0	29,1	26,2	12,7	7,0
Espace à dominante rurale	22,5	23,9	25,1	17,8	10,7
France métropolitaine	24,6	28,1	26,0	13,6	7,7

*Source Insee, recensement de la population de 1999*

## **B - Approche globale des professions libérales**

Les professions libérales sont, comme les autres professions, exceptés les agriculteurs, plus concentrées dans les zones urbaines. Si l'on regarde la carte de la présence libérale<sup>1</sup>, on s'aperçoit qu'elles sont beaucoup plus nombreuses dans les départements qui possèdent une grande agglomération. L'Ile-de-France accueille la moitié des avocats installés dans le pays, un tiers des experts-comptables, des commissaires-priseurs et des architectes. Ce phénomène résulte notamment de l'hypercentralisation française.



Un autre élément rentre en ligne de compte : en tant que services aux particuliers mais aussi aux entreprises, les professions libérales sont très dépendantes du niveau d'activité et du dynamisme économique d'une région.

Malgré cette constatation, la présence libérale est loin d'être nulle dans les espaces ruraux. Leur diffusion sur le territoire est assez homogène, malgré une concentration plus forte dans les régions les plus peuplées à savoir l'ensemble de la façade Ouest, le Sud et la région Rhône-Alpes et plus généralement autour des grandes agglomérations. En 1990, les professions libérales présentes dans l'espace rural représentaient près de 16 % de l'ensemble.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> L'ensemble des cartes est établi à partir de la catégorie « Professions libérales », ce qui sous-estime la présence médicale, en particulier dans le Sud et le Sud-Est.

<sup>2</sup> 49 437 professionnels libéraux dans la partie rurale des départements, soit 15.8 % du total en 1990.

### ***Estimation du nombre de professionnels libéraux dans l'espace rural***

En 2001, selon l'Enquête Emploi, on compte 56 000 libéraux dans les communes rurales, soit plus de 17 %, auxquels il faut ajouter les auxiliaires de santé.

Sachant qu'au niveau national les auxiliaires médicaux libéraux représentaient près de 11 % des professions intermédiaires de santé et qu'entre 1982 et 1990 cette part a augmenté, on peut penser qu'elle a continué de le faire. Donc pour connaître leur nombre en 2001 dans les communes rurales, on considère qu'ils représentent 13,5 % de leur catégorie, ce qui porte leur nombre à 32 876. Ce chiffre est une hypothèse basse dans la mesure où l'on suppose que dans les communes rurales, la part des auxiliaires de santé libéraux est un peu plus élevée que dans les villes, en raison de l'absence de structures de type hôpitaux.

Ainsi, les professions libérales rurales atteindraient le chiffre minimum de 88 852 en 2001, soit un cinquième des professions libérales en France (auxiliaires médicaux compris).

#### *Estimation du nombre de professionnels libéraux en 2001*

	PROFESSIONS LIBÉRALES	AUXILIAIRES MÉDICAUX	TOTAL / ACTIFS	ACTIFS TOTAUX
Communes rurales	55976	32 876	1,4	6 390 686
France	324 218	139 273	1,9	23 758 504
Poids du rural (%)	17	13,5	-	27

Sources : Enquête Emploi 2001 – RP 1990.

#### *Les Professions libérales selon la taille de la commune en 2001*

	COMMUNES RURALES	UU – 20 000 HAB.	UU + 20 000
Effectifs	56 000	41 448	226 794
Part dans les actifs	0,9 / 1,4	1,1	1,6
Densité / 100 000 hab.	36	35	72

Source : Enquête Emploi 2001

### ***Les libéraux ruraux, une catégorie d'actifs en forte croissance***

Entre 1982 et 2001, les professions libérales rurales se sont accrues 5 fois plus que l'ensemble des actifs ruraux (41 % contre 8 %). Toutefois, leur croissance est encore plus rapide en ville qu'à la campagne, ce qui reste conforme aux tendances générales : le rural est moins dynamique que l'urbain. De même, les libéraux ruraux représentent une part moins importante d'actifs qu'en ville (0,9 % contre 1,3 % si l'on ne prend en compte que la catégorie 31 et 1,4 % contre 1,9 % si l'on intègre l'estimation des auxiliaires de santé libéraux).

#### *L'accroissement des professions libérales entre 1982 et 2001*

	P. LIBÉRALES RURALES	ENSEMBLE DES P. LIBÉRALES	ENSEMBLE DES ACTIFS RURAUX	ENSEMBLE DES ACTIFS
1982-2001	+ 41 %	+ 53 %	+ 8 %	+ 11 %
Part dans la catégorie	0,9 %	1,3 %	100	100

Sources : Enquête Emploi 2001

Les professions libérales sont donc une catégorie d'actifs plus dynamique que l'ensemble des actifs, en ville comme à la campagne, mais les libéraux ruraux sont, sur le plan démographique, moins dynamiques que leurs confrères urbains. L'absence des professions les plus dynamiques dans l'espace rural explique en partie cela.

### ***Les professions libérales rurales plus dynamiques qu'en ville sur la période récente***

Si l'on regarde à présent la première et la deuxième période séparément, il apparaît que dans les communes rurales, la croissance démographique des professions libérales se ralentit : elle passe de 20,5 % entre 1982 et 1990 à 16,7 % au cours de la dernière période.

En revanche, on assiste à un renversement de l'équilibre entre les professions libérales en urbaines et rurales. Au cours de la première période, en milieu rural la croissance a été nettement moins forte que pour l'ensemble du territoire : + 20,5 % contre + 36,4 % sur le plan national. Entre 1990 et 2001 en revanche, on observe une croissance plus forte dans le rural : + 16,7 % contre 12 % pour la France.

Les communes rurales aussi sont la catégorie de communes dont la croissance a le moins diminué (croissance divisée par 1,2). Vient ensuite l'agglomération parisienne (croissance divisée par 1,6). Loin derrière viennent les unités urbaines de – de 20 000 hab., puis celles qui sont comprises entre 20 000 et 200 000 hab. Enfin, c'est dans les agglomérations de + de 200 000 hab. que la croissance ralentit le plus (divisée par 26,6).

La définition du rural par les communes rurales intègre des communes périurbaines de petite taille appartenant à l'espace à dominante urbaine et exclut les pôles ruraux. Une partie du bon maintien des

communes rurales peut s'expliquer par la présence de communes périurbaines dynamiques. Néanmoins, les pôles ruraux inscrits dans la catégorie – de 20 000 hab. ont une croissance qui se ralentit moins que les unités urbaines de taille supérieure.

#### *Évolution de la croissance selon la taille de l'unité urbaine*

	1982-1990	1990-2001	1982-2001
Agglomération parisienne	+ 52,5	+ 32,2	+ 101,6
UU de + de 200 000 hab.	+ 66,5	+ 2,5	+ 70,7
UU de 20 à 200 000 hab.	+ 25,9	+ 3,3	+ 30
UU de – de 20 000 hab.	+ 11,7	+ 2,1	+ 14
Communes rurales	+ 20,5	+ 16,7	+ 40,6
Ensemble	+ 36,4	+ 12	+ 52,8

Sources : Enquête Emploi 1982, 1990, 1999.

#### *Estimation des densités libérales dans l'espace à dominante rurale*

Grâce à la publication récente de séries statistiques sur les professions de santé distinguant la taille des communes, il a été possible de calculer la densité pour 100 000 habitants.

Pour les notaires et les vétérinaires, l'Inventaire communal a servi de base à l'élaboration d'une estimation<sup>3</sup>. Malheureusement, aucune donnée de ce type n'a pu être développée pour les experts-comptables et les géomètres experts.

À partir du tableau suivant, il apparaît que les infirmières et les médecins sont de loin les professions libérales les mieux représentées dans les communes rurales.

Si les dentistes ont une densité moins élevée que les pharmaciens et les masseurs, c'est qu'ils sont assez souvent localisés dans les pôles ruraux. Enfin, les notaires et les vétérinaires semblent offrir des densités proches de celle des dentistes.

---

<sup>3</sup> Les effectifs ont été estimés en prenant les milieux de classes.

*Les professionnels libéraux par taille d'unité urbaine*

Taille d'unité urbaine	Médecins omnipr.	Chir. dentistes	Pharmac. d'officine	Sages femmes	Masseurs kinésith.	Infirmiers libéraux	Vétérina.*	Notaires*
Communes rurales	11 515	3 217	4 935	138	4 614	13 196	1 904	2 046
Densité	75	21	32	1	30	86	23	24
Part des femmes	22,6	35,8	53,7	99,3	38,7	90,1		
- 5 000 hab.	4 967	2 719	2 594	93	3 238	5 121		
Part des femmes	21,1	29,5	49,3	100	34,2	88,1		
5 à 10 000	4 203	2 541	2 365	127	2 873	3 903		
Part des femmes	23,4	30,7	48,5	98,4	35,9	89		
10 à 20 000	3 497	2 269	2 074	121	2 487	3 194		
Part des femmes	24,4	29,8	46,5	100	33,2	87,4		
20 à 50 000	5 0162	2 900	2 526	215	3 040	3 743		
Part des femmes	26,1	27,7	47,2	100	32,6	87,6		
50 à 100 000	4 565	3 046	2 618	180	3 303	4 523		
Part des femmes	24,3	27,5	48,6	98,9	33,2	85,7		
100 à 200 000	5 413	2 488	2 086	167	2 612	3 378		
Part des femmes	28,3	27,5	50,0	98,8	33,9	85,3		
200 à 2 000 000	16 963	10 514	8 422	708	12 494	15 672		
Part des femmes	30,1	31,0	53,6	98,7	34,9	83,7		
Agglo. Parisienne	11 273	7 943	5 442	383	8 575	5 860		
Part des femmes	32,9	35,3	55,3	98,7	42,7	87,4		
France	67 412	37 637	33 162	2 132	43 236	5 859		
Densité	115	64	57	4	74	100		
Part des femmes	27,1	31,4	51,7	99,0	36,4	86,9		

\* Estimation.

Densité pour 100 000 habitants dans l'espace à dominante rurale (périmètre 1999).

Sources DRESS-ADELI 2002, Inventaire communal 1998 et RP 1999.

## C - Approche géographique fine (département, canton, commune)

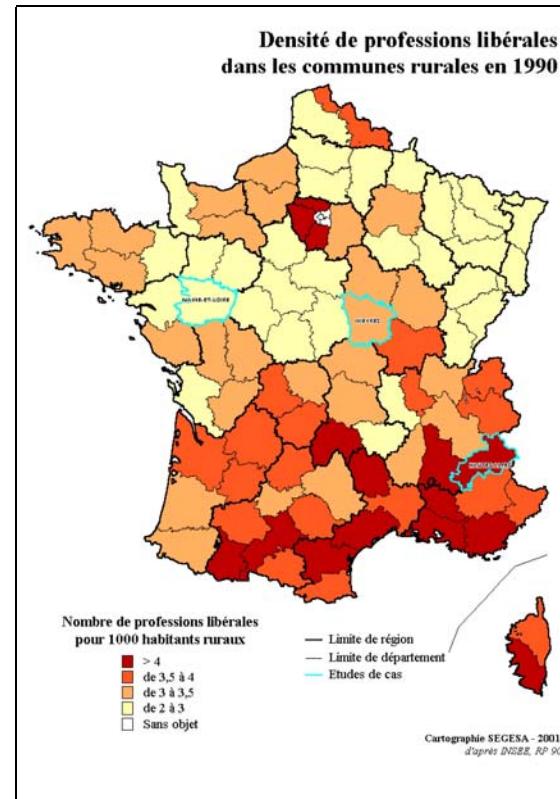
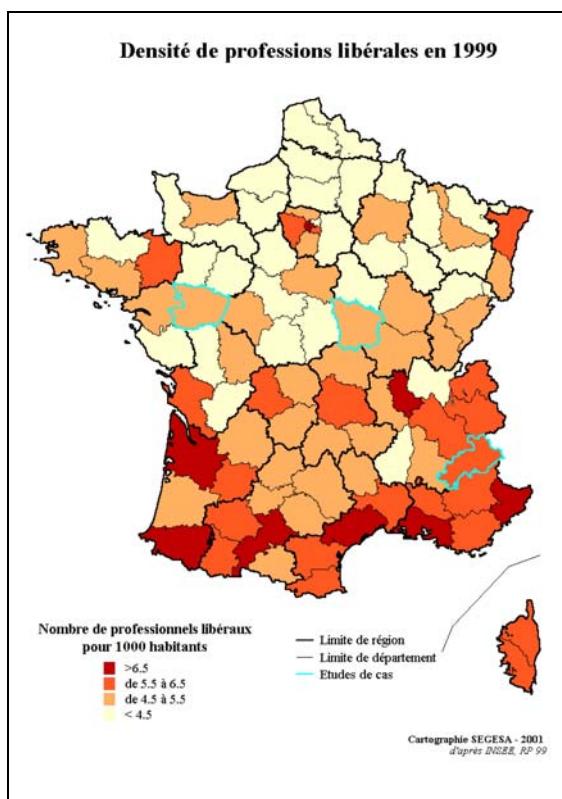
Une approche générale des professions libérales par type d'espace n'est pas suffisante en raison de la grande diversité des espaces ruraux et des configurations départementales.

Nous proposons donc d'explorer un peu plus finement la question en optant pour une approche départementalisée. Une analyse de la diffusion et de la répartition des équipements dans les communes rurales peut également être établie à partir de l'inventaire communal.

### *Approche générale*

#### **La distinction urbain-rural est moins discriminante que la distinction nord-sud**

La première observation, lorsqu'on compare les cartes de densité départementale des professions libérales France entière et dans les communes rurales, est que la disparité nord-sud est flagrante dans les deux cas. En termes de densité par rapport à la population, le facteur rural est donc secondaire : avant tout, les professions libérales (rurales ou non) sont distribuées sur le territoire de la même manière que la population.



La quasi-totalité des densités élevées est située au sud d'une ligne La Rochelle-Genève. Cela peut s'expliquer par un héliotropisme des professions libérales, mais aussi et surtout par la sur-représentation numérique bien connue des professions de santé et une forte proportion de personnes âgées dans la moitié Sud de la France.

Cela implique deux choses : premièrement que la population de la moitié Nord est moins bien desservie et deuxièmement, du point de vue des libéraux, que la concurrence y est plus faible. Cette situation leur est donc plus favorable. Cela se confirme avec les chirurgiens dentistes par exemple, dont les honoraires moyens par an sont inversement proportionnels à la densité<sup>4</sup>. Toutefois, dans les départements de très faible densité, la moindre concurrence peut s'accompagner d'une surcharge de travail. Nous apprécierons cette question de manière plus approfondie grâce au dépouillement des questionnaires d'enquête.

Pour les généralistes libéraux en revanche, la forte densité professionnelle ne semble pas les desservir. C'est dans les 17 départements, très souvent situés dans le Sud de la France que la situation est la plus favorable. Plus de 21 % des généralistes de ces départements ont connu une croissance annuelle moyenne d'honoraires supérieure à 6 % entre 1995 et 1998<sup>5</sup>.

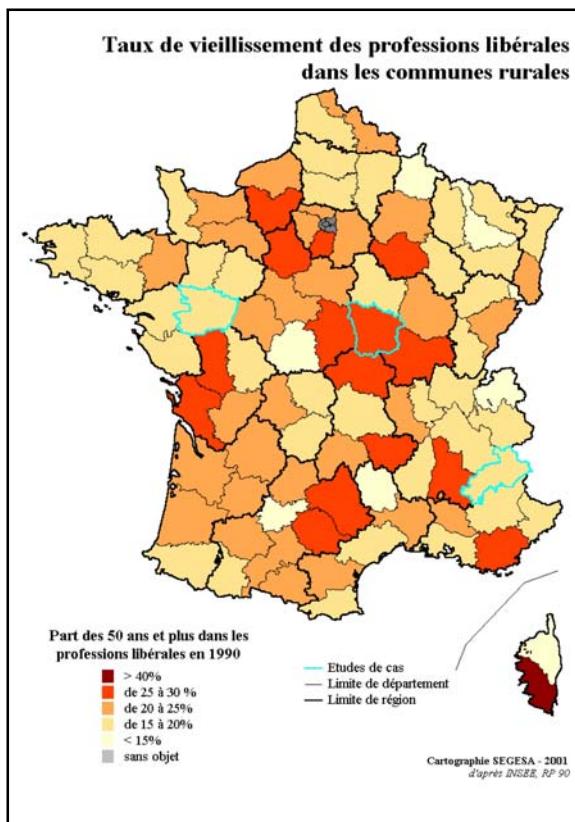
En dehors du clivage Nord-Sud, on ne descelle pas de logique particulière, bien que les départements pourvus des capitales présentent souvent des densités plus élevées que leurs voisins, ce qui laisse entendre que plus le degré d'urbanité est élevé plus la densité est forte. La carte rurale ne présente évidemment pas cette caractéristique. On retrouve bien le clivage dominant. Par ailleurs, il est à noter que selon les espaces ruraux, la distance kilométrique pour accéder aux professions libérales peut aller de 1 à 3. Elle est nécessairement plus grande dans les départements enregistrant une faible densité. Pourtant, une forte densité ne signifie pas forcément que le service est proche.

---

<sup>4</sup> Cf. *Point Stat* n° 22, CNAMTS, Octobre 1999 (Données de 1997).

<sup>5</sup> Cf. *Point Stat* n° 30, CNAMTS, Décembre 2000 (Données de 1997).

### Le vieillissement et la féminisation des professions libérales



Observons à présent la carte du vieillissement des professions libérales de l'espace rural.

C'est dans la partie intérieure du pays que se trouvent les plus lourdes proportions de libéraux âgés de plus de 50 ans. Trois ensembles géographiques présentent des taux assez faibles : l'ensemble breton, le Nord-Est et l'ensemble alpin. Trois départements montrent un taux inférieur à 15 % dans des régions où il est globalement élevé. Il s'agit du Tarn-et-Garonne, de l'Indre et de la Lozère. Un seul département présente un taux supérieur à 40 % la Corse-du-Sud, alors que la Corse du Nord a, au contraire le taux le plus bas.

### ***Le niveau d'équipement des communes rurales***

Un article intitulé « La diffusion des services sanitaires et sociaux depuis 1980 » a été publiée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité en 1999. Il souligne que « contrairement à nombre de commerces et services aux particuliers, les équipements sanitaires et sociaux continuent de se répandre sur le territoire et de se rapprocher des populations résidentes. C'est notamment le cas de la plupart des activités médicales exercées à titre libéral (médecins généralistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes). »

### ***Les professions libérales s'adressant directement à la population***

Les professions de santé représentent près des trois quarts des professionnels libéraux en France. Cette proportion est sans doute un peu plus forte en milieu rural car nombre de professions libérales non médicales exercent leur activité en ville.

L'opposition Nord-Sud qui a été observée est avant tout celle des professions de santé, leur poids déterminant la configuration géographique de l'ensemble.

#### **Ensemble des professions de santé**

Selon les professions et selon les départements, les densités sont très variables. Les deux professions de santé ayant une forte densité, à savoir les généralistes et les infirmiers, ont des écarts types très différents. Les généralistes présentent un écart-type assez faible (11 %), ce qui signifie qu'ils sont donc répartis de manière plus homogène sur le territoire.

À l'inverse, l'écart type entre les densités départementales des infirmières est très élevé.

Globalement, en recherchant s'il y a une corrélation entre la densité globale de professionnels dans un département et le degré de ruralité de celui-ci, il apparaît que pour les spécialistes, les orthophonistes, la corrélation est assez forte. Ils présentent des densités plus élevées dans les départements les moins ruraux.

À l'inverse, plus le département est rural, plus les dentistes et dans une moindre mesure les pharmaciens, les infirmières et les généralistes ont une densité forte. Néanmoins, comme les coefficients ne sont pas très élevés (ils restent plus proches de 0 que de 1 et -1), on peut penser que le fait qu'un département soit plus ou moins rural n'influe que peu sur les densités départementales. Cela serait certainement plus marqué si on opérait la même procédure en distinguant au sein d'un département l'espace urbain et l'espace rural.

*Densité moyenne, écarts-types et corrélation avec le degré de ruralité des départements*

PROFESSIONS	EFFECTIFS	DENSITÉ MOYENNE (1)	ÉCART TYPE (2)	COEFF. DE CORRÉLATION*
Généralistes	54 272	93.5	11.1	-0,10
Spécialistes	53 171	78.2	30.3	0,55
Chir. dentistes	35 289	56.3	15.5	-0,37
Pharmaciens (3)	27 290	47.0	8,3	-0,19
Infirmiers	48 503	89.5	46.5	-0,15
Sages-femmes	1 635	1.5	2.57	0,13
Masseurs kinési.	38 402	60.4	19.9	0,35
Orthophonistes	10 196	14.6	6.1	0,58

(1) Densité pour 100 000 habitants

(2) L'écart type entre les différentes densités départementales

(3) Source : Ordre des Pharmaciens 2001

\* Plus le résultat est proche de 0, moins il y a de corrélation. Les meilleurs coefficients de corrélation sont 1 et -1. Quand les chiffres sont négatifs, cela signifie que les départements les plus ruraux ont une densité forte.

Source SNIR, 31/12/2000

Par ailleurs, en s'appuyant sur les données apportées au travers de l'Inventaire communal, il est possible de connaître pour six de nos huit professions<sup>6</sup> dans les espaces à dominante rurale et urbaine le nombre de communes équipées de tel ou tel service et la part de la population en disposant dans sa commune de résidence (voir Tableau Inventaire communal, figurant en annexe p. II).

Le Schéma National des Services Collectifs Sanitaires montre, dans des travaux récents, que 84 % de la population française dispose d'un médecin généraliste dans sa commune, et que celle qui n'en dispose pas dans sa commune n'en est pas très éloignée : la distance moyenne est de 7 km et le temps d'accès d'environ 8 minutes. La situation est similaire pour les infirmiers et les pharmaciens.

La diffusion sur le territoire des médecins généralistes s'est améliorée en parallèle à l'accroissement global des effectifs, de même que la diffusion d'autres services sanitaires de proximité (infirmiers, pharmaciens). La proportion de communes disposant d'un généraliste est passée de 24 % à 28 % entre 1980 et 1998, celles qui disposent d'un infirmier de 24 à 30 % et de 19 à 23 % pour les pharmacies.

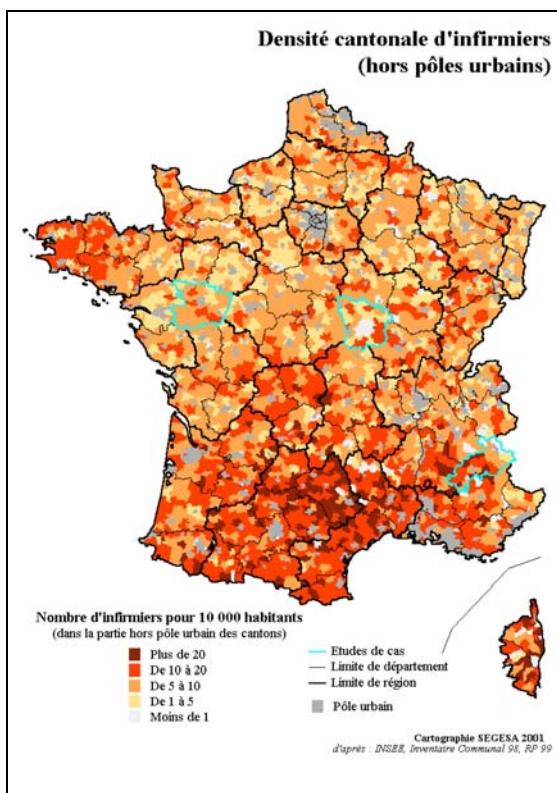
Pour les soins de spécialistes, la réponse est plus incertaine. On note dans certains départements, notamment des départements ruraux, des effectifs très faibles dans certaines spécialités (ophtalmologues, pédiatres...). Le bon équilibre territorial des généralistes tient notamment au fait qu'ils sont moins enclins à suivre la tendance de mobilité que les spécialistes.

Il n'en reste pas moins que l'écart de densité entre les zones rurales et les zones urbaines se creuse. En effet, au traditionnel déséquilibre Nord-Sud s'ajoute désormais un déséquilibre entre zones urbaines et zones rurales, mais la densité de généralistes dans les départements varie dans des proportions moindres que la densité de spécialistes qui s'installent de plus en plus en ville.

---

<sup>6</sup> Les experts-comptables et les géomètres n'étant pas inventoriés de la sorte, ils ne peuvent être analysés à cette échelle.

## Médecins et infirmiers



En 1998, les médecins généralistes et les infirmiers sont présents dans près de 30 % des 36 000 communes françaises, et les pharmacies dans 23 % d'entre elles. Ainsi les médecins sont présents dans quasiment tous les centres des pôles ruraux. Si l'on rapporte le nombre de professionnels à la population résidente, la densité de généralistes libéraux est même plus élevée dans les pôles ruraux (143 pour 100 000 habitants en 1994) que dans les pôles urbains (131). Le rural isolé apparaît également bien doté avec 110 médecins pour 100 000 habitants contre 79 dans les communes périurbaines et 95 dans le rural sous faible influence urbaine.

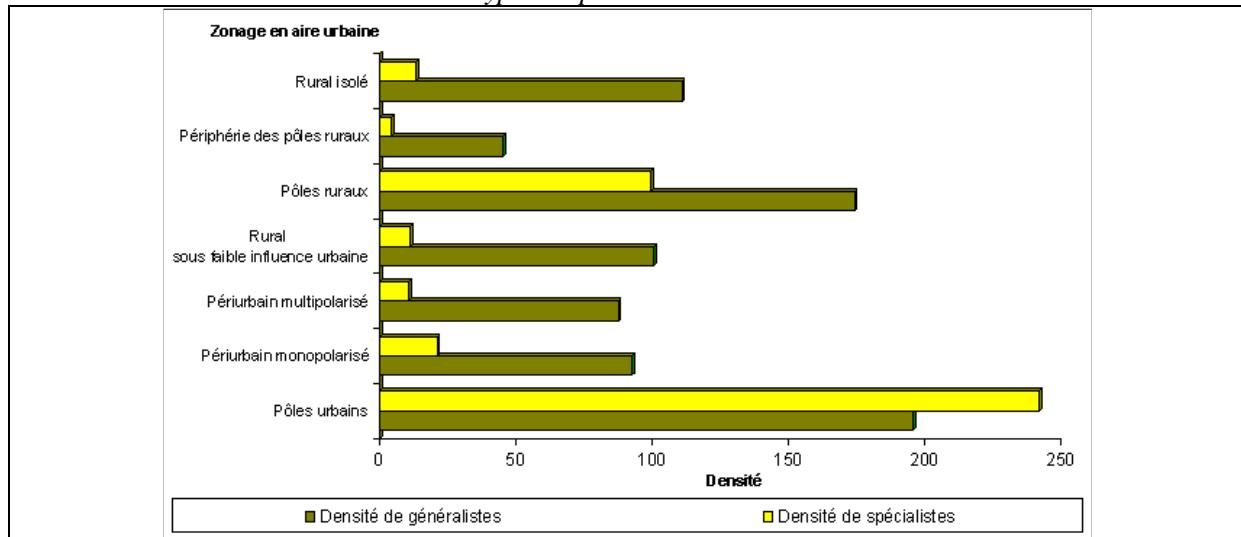
Si les services de santé restent encore inégalement répartis, l'implantation dans les zones rurales a progressé depuis 1980.

En 1998, la part de la population disposant de la présence d'un médecin, d'un infirmier et d'un pharmacien dans sa commune de résidence dépasse désormais les 80 %, et plus de 55 % dans les espaces ruraux isolés. Ce sont dans ces espaces que les distances à parcourir pour accéder aux services sanitaires de base<sup>7</sup> sont les plus grandes, bien qu'elles restent modérées : en moyenne, moins de 8 km et moins de 10 minutes. En moyenne, on estime à 40 infirmiers pour 100 000 habitants les besoins des zones urbaines et 50 en zone rurale.

C'est dans les banlieues et les espaces périurbains que l'accroissement du nombre de communes disposant de services sanitaires est le plus spectaculaire. Cette augmentation est plus limitée dans le rural sous faible influence urbaine et nettement plus réduite dans l'espace rural isolé.

<sup>7</sup> Les services sanitaires de base sont les médecins généralistes, les infirmiers et les pharmacies.

### Densité médicale selon le type d'espace



Graphique disponible sur le site de l'Ordre des médecins.

### Autres services sanitaires

Concernant les autres services sanitaires (dentiste, masseur kinésithérapeute, laboratoire d'analyse), la présence sur le territoire est moins homogène, notamment dans l'espace à dominante rurale : si tous les pôles urbains et ruraux possèdent au moins un dentiste, seulement 13 % des communes des espaces ruraux isolés et sous faible influence urbaine sont dans ce cas. Les habitants de communes non équipées dans le rural isolé doivent donc parcourir, en moyenne, moins de 10 km en 11 minutes environ.

Une nuance toutefois, si la part des communes équipées de kinésithérapeutes a augmenté, celle équipée de dentistes a légèrement baissé dans l'espace à dominante rurale (hors pôles ruraux).

Les laboratoires d'analyse médicale quant à eux restent très largement concentrés dans les pôles (urbains surtout mais aussi ruraux). En raison du coût du matériel et de la technicité requise (plateaux techniques lourds), ils sont quasiment absents des autres catégories d'espace. Ce sont les pôles ruraux qui connaissent la plus importante augmentation du nombre de laboratoires.

### L'accueil des personnes âgées dans l'espace rural

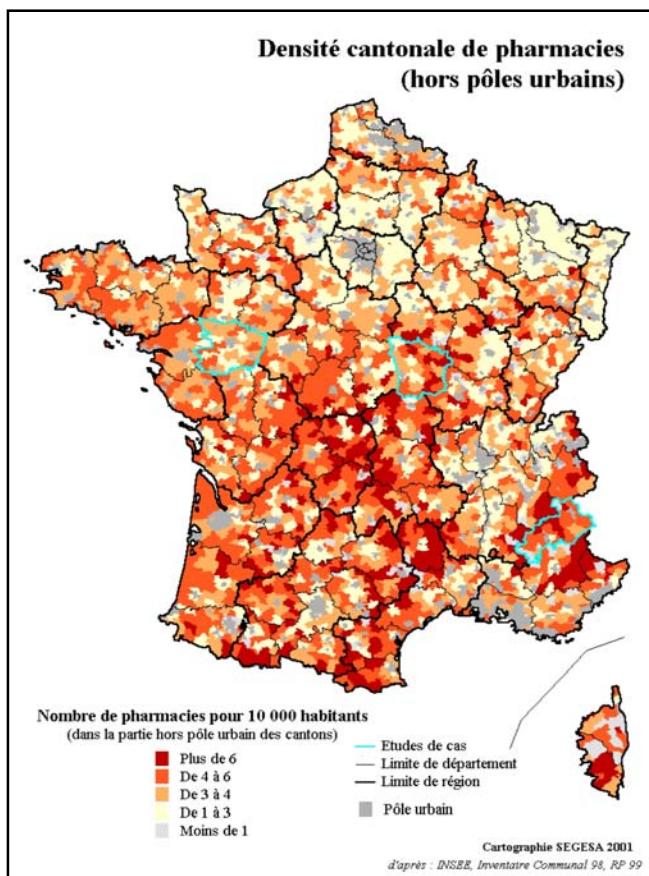
Enfin, en liaison avec le vieillissement de la population française, on assiste à un fort développement des maisons de retraite dans l'espace rural, y compris dans le rural isolé qui connaît une croissance de 53 %.

Dans l'ensemble, il est intéressant de constater que la population de l'espace à dominante rurale est, après les pôles urbains, la mieux desservie. Étant donné qu'on assiste à une spécialisation des espaces ruraux dans l'accueil de personnes âgées (accroissement du nombre de places disponibles dans établissements spécialisés), les professionnels de santé libéraux vont également disposer de cette tendance, en raison d'une spécialisation résidentielle de l'espace rural, notamment pour les personnes retraitées. Le vieillissement général de la population risquant d'accroître ce phénomène, la demande est amenée à augmenter.

Une question se pose alors : ces professions vont-elles savoir y répondre en termes démographiques mais aussi en termes de volonté individuelle d'installation dans l'espace rural ?

## Les pharmacies

Si l'opposition nord-sud est très marquée pour les professions de santé dans leur ensemble, il n'en va pas de même pour les pharmacies. Seules les pharmacies sont réparties suivant un autre mode.



Elles semblent mieux distribuées dans l'espace. Les contraintes d'implantation en sont le principal facteur explicatif. En effet, la création d'une officine pharmaceutique sur le territoire est soumise à une réglementation particulière. La législation en ce qui concerne le quorum a été modifiée en 1999. Voici, à grands traits les règles qui régissent les installations d'officines.

*Cette réglementation a pour objectif premier d'assurer « une répartition harmonieuse afin de répondre au mieux aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire ».*

*Législation antérieure à 1999 (loi de 1941) :*

*Art L 571 – Aucune création d'officine ne peut être accordée dans les villes où la licence a déjà été délivrée à :*

- une officine pour 3 000 habitants, dans les villes de plus de 30 000 habitants*
- une officine pour 2 500 habitants, dans les villes d'une population égale ou supérieure à 5 000 habitants et inférieure à 30 000.*

*Ce principe est de lier le nombre d'officines au nombre d'habitants. La distinction faite entre les villes et les campagnes quant au quorum retenu s'explique par la volonté d'éviter une trop grande distance entre deux officines dans les régions à faible densité de population. Ceci pouvait dans certains cas pénaliser les conditions*

*d'exploitation des officines rurales, plus nombreuses par rapport aux populations à desservir. Avec la généralisation de l'automobile notamment, la question de la distance au service de santé de proximité se pose différemment aujourd'hui.*

*La nouvelle législation (1999) :*

*Les conditions de transferts et de regroupements assouplies, tandis que les barrières à la création de nouvelles officines sont renforcées.*

- *Concernant les conditions du quorum, une création d'officine dans les communes de plus de 30 000 habitants n'est autorisée que si le nombre d'habitants pour une pharmacie est égal ou supérieur à 3 000, avec délivrance d'une licence par tranche de 3 000.*

- *Dans les communes comprises entre 2 500 et 30 000 habitants, lorsqu'il n'y a que 1 pharmacie pour une population égale ou supérieure à 2 500 habitants.*

- *Pour les communes de moins de 2 500 habitants, aucune création n'est possible à moins que la commune n'ait aucune pharmacie et dans la mesure où la population de cette dite commune n'a pas été prise en compte pour une création dans une commune voisine.*

*La Guyane, l'Alsace et la Moselle disposant d'une dérogation qui fixe le quota d'habitants minimum à 3 500.*

*La nouvelle loi a donc ajouté une nouvelle classe : celle des communes de moins de 2 500 habitants.*

C'est ainsi que 35 % des pharmacies sont situées dans des communes de moins de 5 000 habitants et 23 % dans des communes de 5 000 à 20 000 habitants.

À l'échelle nationale, où l'on compte 39 pharmacies pour 100 000 habitants. Les densités d'officine présentent des écarts relativement faibles, surtout si on les compare à la densité de titulaires qui marque très nettement une opposition nord-sud et traduit très lisiblement l'exercice en commun (association). L'héliotropisme de la pharmacie rejoint alors celui des médecins, ce qui s'explique, au-delà d'un choix personnel ou résidentiel, par un niveau de prescription supérieur dans ces régions.

En effet, en dépit de la législation, de gros écarts subsistent selon les départements. Outre le statut des départements de l'Est datant de leur annexion par l'Allemagne, on constate l'existence d'un gradient nord-sud, moins prononcé toutefois que pour les autres professions de santé.

Les densités les plus faibles se trouvent en Haute-Normandie, en Picardie et dans l'Est du Bassin Parisien. La présence notable de pharmacies mutualistes ou de pharmacies minières en est une des raisons.

Les plus élevées se situent dans toute la frange sud de l'hexagone. L'héliotropisme joue un rôle notable mais aussi l'importance des installations antérieures à 1941. Dans le Centre, les densités élevées s'expliquent par l'inertie. Des pharmacies dont l'implantation est antérieure au dépeuplement de ces zones se sont maintenues, offrant une très bonne desserte à ces populations. Mais la situation économique de ces officines est souvent défavorable. Les possibilités offertes par la loi de 1999 concernant le regroupement devraient changer le paysage pharmaceutique de ces régions.<sup>8</sup>

En 1998 et selon l'inventaire communal, 23 % des communes disposent d'une pharmacie, contre 19 % en 1980, ce qui touche 80 % de la population. Si on ne s'attache qu'aux communes de l'espace à dominante rurale, ce ne sont qu'environ 56 % des communes qui sont dotées d'une pharmacie, mais dans tous les cas, la distance maximale à une pharmacie est estimée à 9 minutes.

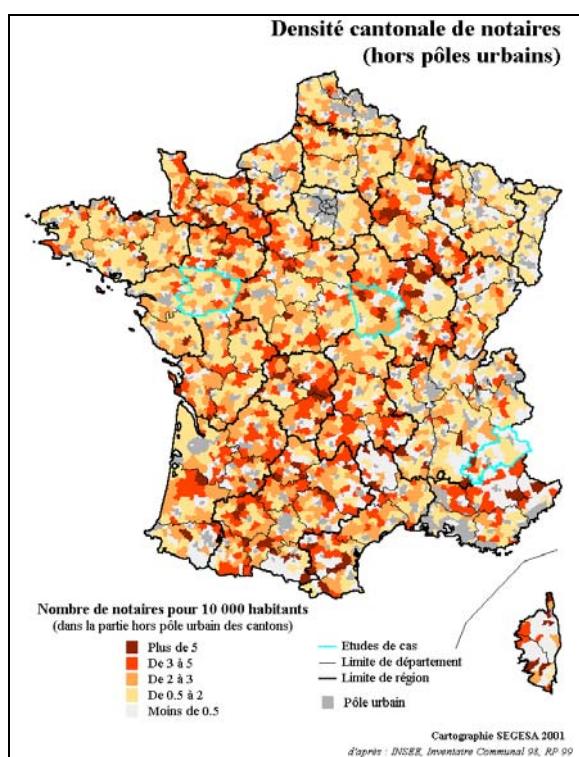
Environ 55 % de la population du rural sous faible influence urbaine, de la banlieue des pôles ruraux et du rural isolé est équipée d'une officine. Tous les centres des pôles ruraux en disposent.

---

<sup>8</sup> Pour en savoir plus : Article de Jean Renard (Université de Nantes), "Les pharmacies dans l'organisation du système de soins, évolution des répartitions géographiques d'après l'exemple des Pays-de-la-Loire".

## Les notaires

Les notaires, eux non plus, ne souffrent pas une telle dichotomie entre la France septentrionale et méridionale.



Les notaires, comme les agents d'assurance, sont, à l'image des médecins généralistes, des services de proximité. On peut sans doute considérer que leur répartition correspond à celle de la population.

Étant donné que plus de 40 % de leur chiffre d'affaires concerne des transactions immobilières, une trop grande densité risquerait d'engendrer une concurrence désavantageuse. La concurrence extérieure que représentent les agents immobiliers très implantés dans les villes explique en partie cette distribution régulière. Mais il faut également considérer le fait qu'une bonne partie des études des communes rurales sont en réalité des annexes dont l'étude principale se situe dans un pôle rural au mieux, sinon dans un pôle urbain.

On trouve deux configurations d'implantation notariale dans les départements. Soit ils sont concentrés dans les cantons où l'on trouve les pôles ruraux les plus importants et les habitants des alentours ne

disposant pas ou peu d'office s'y rendent (c'est par exemple le cas de la Lozère et des Alpes-de-Haute-Provence), soit leur distribution territoriale sur le département est plus équilibrée (c'est le cas de la plupart des départements situé à l'Ouest d'une ligne Rouen-Toulouse).

Seules quelques régions semblent être très mal pourvues en études notariales. C'est le cas de l'Alsace, mais aussi dans une moindre mesure des départements les plus orientaux de la Lorraine et du Jura. Enfin l'Ile-de-France et le cœur de la Picardie sont également dans cette situation. On peut imputer cette faiblesse d'implantation soit à des pratiques culturelles locales défavorables à la profession, soit à la proximité trop grande avec l'agglomération parisienne.

Les régions les mieux dotées sont la Normandie et le Nord de la région Pays de la Loire, le Limousin, l'Aquitaine (sauf autour de l'agglomération bordelaise) et la région Midi-Pyrénées.

La population rurale est relativement bien pourvue en notaires. Ce sont 82 % de la population des pôles ruraux qui disposent de ce service dans leur commune, soit près de 60 % de cette catégorie de commune. En revanche dans le rural isolé, seulement 7 % des communes et 22 % de la population en sont équipées. Cette faiblesse de représentation dans les communes les plus petites s'explique facilement par le fait qu'on ne fait pas fréquemment appel à un notaire. Lorsque nécessaire, la population se rend dans le bourg voisin. Au total c'est 43 % de la population de l'espace à dominante rurale, et seulement 10 % des communes.

### *Les professions libérales ne s'adressant pas directement aux particuliers*

Ces professions ont été regroupées car leur répartition n'est pas directement dépendante d'importance de la population totale. Hormis pour les vétérinaires, nous ne sommes pas en mesure de fournir de cartes de densité pour les autres professions puisqu'elles ne figurent pas dans l'Inventaire communal.

#### **Les vétérinaires ruraux et les experts-comptables agricoles**

Les vétérinaires ruraux et les experts-comptables agricoles dépendent en premier lieu de la présence d'exploitations agricoles, et du cheptel pour les vétérinaires.

Les vétérinaires sont naturellement présents dans le milieu rural.

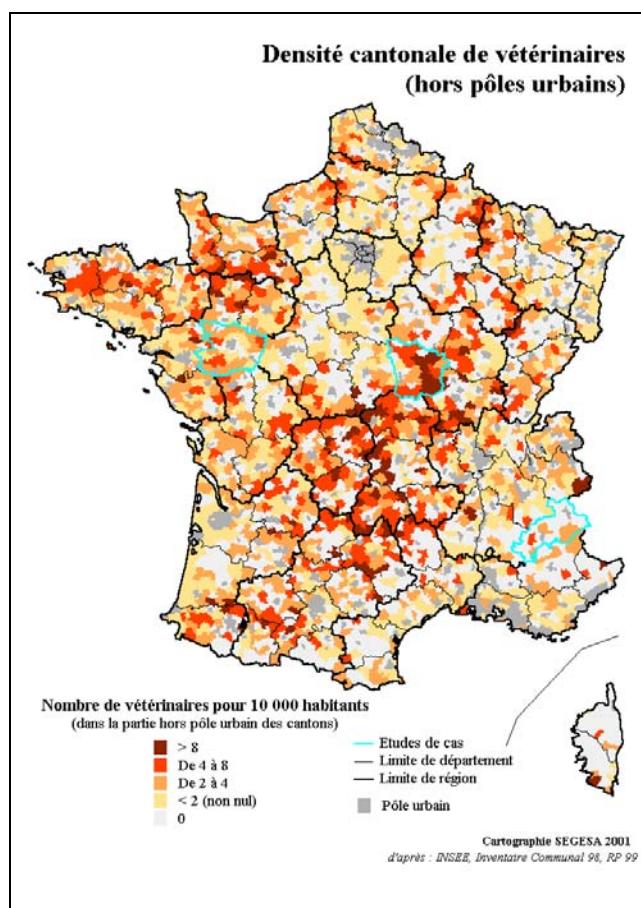
Selon les chiffres de l'Ordre, la médecine vétérinaire dite : « rurale » est pratiquée par 3,7 % des praticiens soit 384 vétérinaires. Si on y ajoute la spécialité équine, on obtient un total de près de 5 %.

La distribution géographique des vétérinaires suit celles des régions agricoles, et plus particulièrement d'élevage (à partir du moment où l'on a éliminé les pôles urbains qui concentrent l'essentiel de la médecine vétérinaire canine et féline).

*Répartition de l'ensemble des vétérinaires libéraux*

REGIONS	TOTAL
Alsace	191
Aquitaine	634
Auvergne	357
Bourgogne	413
Bretagne	719
Centre	410
Champagne Ardennes	217
Franche-Comté	195
Languedoc-Roussillon	371
Limousin	207
Lorraine	288
Midi-Pyrénées	609
Nord-Pas-de-Calais	442
Normandie	653
Pays de Loire	713
Picardie	296
Poitou Charente	319
PACA	817
Rhône-Alpes	1 042
Ile-de-France	1 591
Non répertoriés	2
<b>TOTAL</b>	<b>10 486</b>

Source : Ordre des vétérinaires - date non précisée



Les chiffres du tableau (toutes les spécialités confondues) confirment que, globalement, les plus fortes concentrations vétérinaires se retrouvent dans les régions les plus urbanisées où la possession d'animaux domestiques est fréquente ainsi que dans les régions agricoles d'élevage.

1 431 communes de l'espace rural enregistrent la présence d'au moins un vétérinaire. Dans le rural isolé, on trouve jusqu'à 8 vétérinaires dans la même commune et parfois plus de 10 dans certains pôles ruraux. Cela peut s'expliquer par la présence de cabinets en commun

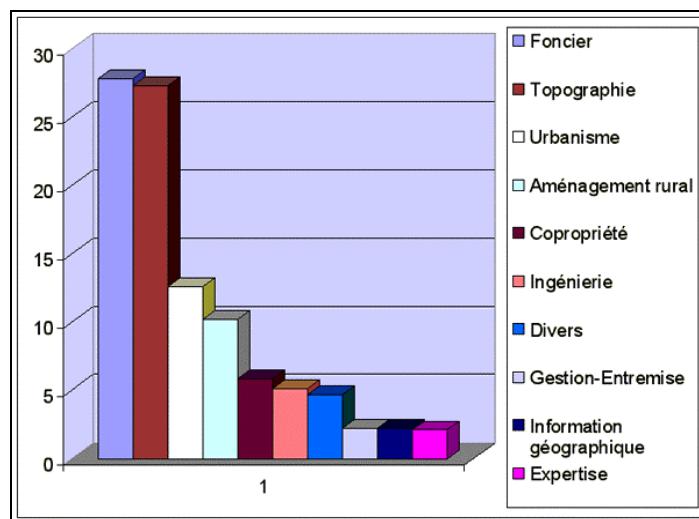
Les vétérinaires sont très présents dans l'espace rural : près de 80 % de la population des pôles ruraux dispose d'un vétérinaire, et souvent même de 3 ou 4. Par contre, au total, ce ne sont que 8 % des communes qui détiennent des cabinets vétérinaires, mais elles rassemblent près de 40 % de la population de l'espace à dominante rurale.

Pour les experts-comptables agricoles, on peut estimer que les logiques de distribution dans l'espace rural de ces professionnels sont à peu près similaires à celles des vétérinaires ruraux, pour les raisons citées plus haut. Mais, il faut prendre en compte le fait qu'effectifs comme densités y sont limités, d'une part en raison de la faiblesse numérique de cette spécialité, mais aussi de leur fréquente localisation dans les centres urbains.

### **Géomètres Experts**

Les géomètres experts sont tellement peu nombreux qu'une carte d'implantation n'aurait pas de sens. Il est d'autant plus difficile de les étudier sur le même mode que les autres professions qu'ils sont principalement en relation (du moins les géomètres experts chargés d'Aménagement rural) avec les collectivités locales et éventuellement avec quelques particuliers ou constructeurs.

L'aménagement foncier rural a pour objet d'assurer la mise en valeur et l'amélioration des conditions d'exploitation des propriétés agricoles ou forestières. Il contribue également à l'aménagement du territoire communal défini par des documents d'urbanisme opposables aux tiers. En cas de réorganisation foncière, de remembrement, d'aménagement foncier forestier, d'aménagement agricole et forestier, le géomètre expert intervient.

Les principales activités (en pourcentage du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> janvier 2000)

Source : Site de l'Ordre des géomètres

Une des principales évolutions dans ce domaine tient à la protection de l'environnement et des paysages. Les objectifs initiaux des lois d'orientation agricole appliqués notamment à travers le remembrement, unique mode d'aménagement rural à cette époque, ont causé un certain nombre de dommages quant à l'équilibre naturel. Désormais, le géomètre expert doit s'assurer de la conformité du projet d'aménagement foncier avec les lois de protection de l'environnement (Loi sur l'eau par exemple).

**LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX EN MILIEU RURAL**  
**PRÉSENTATION DES DÉPARTEMENTS D'ÉTUDE**

Trois départements ont été retenus dans le cadre de cette étude. Ils ont été sélectionnés pour faire l'objet d'une enquête postale auprès des professionnels libéraux.

Préalablement à l'analyse et à l'exposition des résultats du dépouillement des questionnaires, il convient de présenter à la fois le contexte général des différents départements mais aussi de proposer un cadrage démographique et une description géographique de l'implantation des professionnels libéraux.

## ***1/ LE CHOIX DES DÉPARTEMENTS***

---

Dans ce chapitre, seront exposées non seulement une brève description des départements retenus, mais aussi et surtout la méthodologie employée pour les sélectionner.

### **A - Prendre en compte la diversité des espaces ruraux**

Considérant les transformations des milieux ruraux en France et la répartition des professionnels libéraux sur le territoire, les trois départements retenus pour l'étude se veulent aussi représentatifs que possible de la diversité des situations rurales.

Étant donné la très grande variété des situations rurales (espaces ruraux touristiques, en déclin, en stagnation, espaces ruraux périurbains en développement...), les informations sur les professions libérales ont été croisées avec plusieurs typologies des espaces ruraux afin de mettre en relation les tendances propres à l'activité libérale et les contextes locaux.

Au sein des zones rurales, plusieurs caractéristiques peuvent être prises en compte : l'inégale présence des entreprises libérales, la vocation économique des territoires ruraux (place de l'agriculture, des différentes activités industrielles, du tertiaire, du tourisme...), le contexte du peuplement (habitat groupé ou dispersé, densité, réseaux des villes, répartition géographique de la population, structure des âges...), la vocation résidentielle et touristique, les dynamiques des espaces. Ces dynamiques peuvent se traduire aussi bien par des processus de déclin démographique et économique, que par le renforcement de l'attractivité et des mouvements de reconquête.

L'évolution récente - nouveaux mouvements migratoires vers les espaces ruraux, périurbanisation, montée du tourisme rural, émergence des nouvelles technologies de communication - n'a fait que renforcer cette diversité.

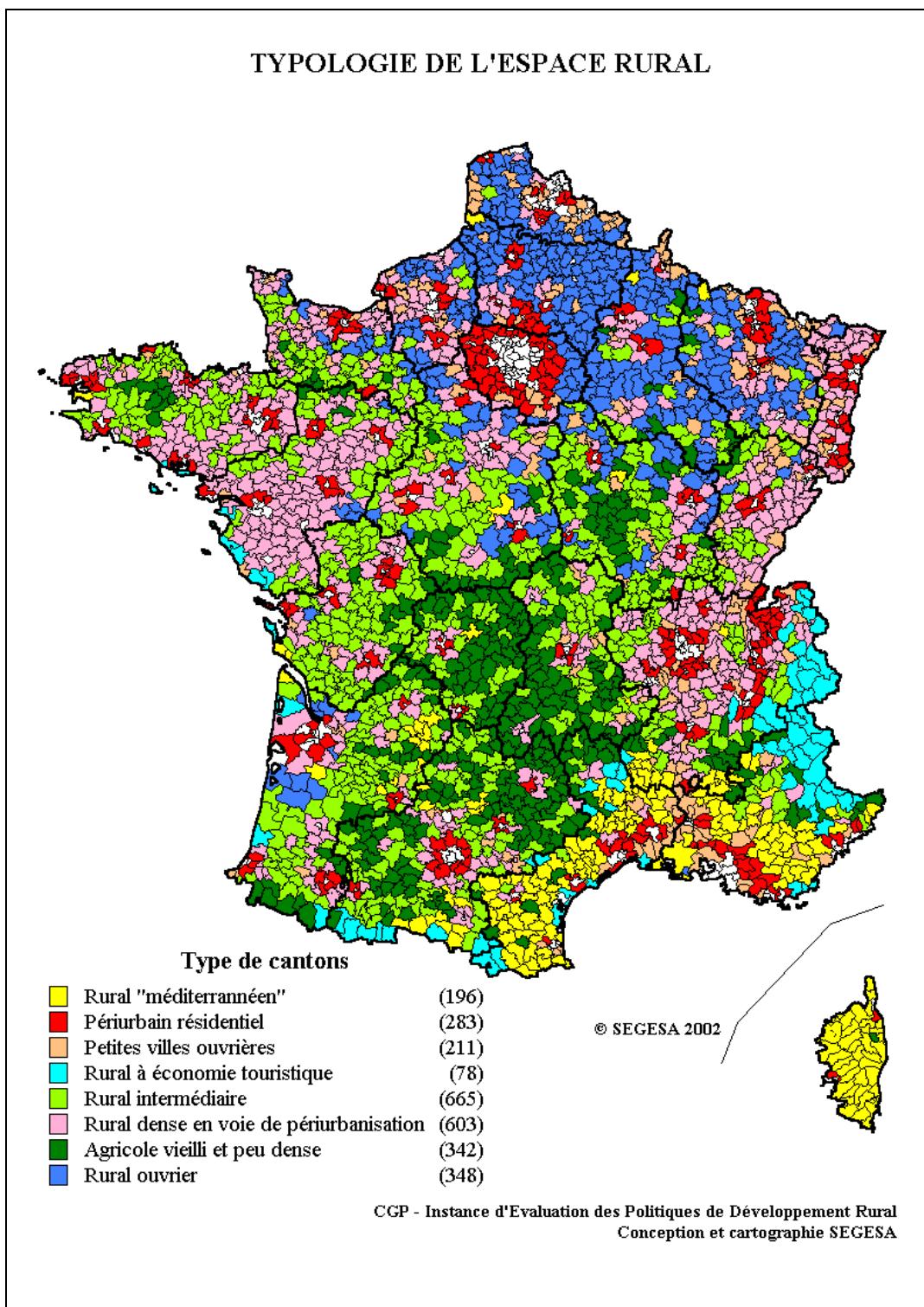
Ces contextes influent largement sur les conditions d'activité et les perspectives de développement des professionnels libéraux.

Plutôt que de choisir trois départements très typés, il est préférable de retenir trois départements comportant chacun deux à trois de ces types, de manière à pouvoir couvrir un éventail aussi large que possible. Sur la base d'une caractérisation des départements, nous avons identifié trois d'entre eux, globalement représentatifs d'une dynamique particulière, et composés de parties relativement distinctes.

## **B - Choix méthodologiques**

La diversité des espaces ruraux, dont la SEGESA a rendu compte à nombreuses reprises à travers l'élaboration des plusieurs typologies des cantons français, conduit à identifier entre six et huit types, allant du rural en crise au rural périurbain.

A travers cette typologie, il apparaît que les trois départements qui font l'objet de cette étude comprennent à eux trois l'ensemble des huit types identifiés sur la carte.



### ***Les Hautes-Alpes***

Dans les Hautes-Alpes, on trouve en majorité des cantons ruraux désignés comme "méditerranéens" (en jaune sur la carte) parce que ce profil est propre à une grande partie de la frange Sud de la France. Ce sont des espaces où l'on trouve une forte proportion de personnes âgées, mais aussi, élément caractéristique, une importante part de personnes en situation de précarité (RMI...). Le deuxième type présent dans les Hautes-Alpes (bleu) s'appuie principalement sur une économie touristique et plus spécialement sur le tourisme de haute montagne. Ces cantons ont une très forte proportion de résidences secondaires et bien sûr également un grand nombre de lits marchands.

Les Hautes-Alpes (121 400 habitants dont 59 700 pour l'espace à dominante rurale) appartiennent aux départements ruraux de faible densité démographique, dont l'économie traditionnelle a été fortement transformée par l'émergence et le développement de l'activité touristique. Ils sont caractérisés par la forte place qu'y tiennent les résidences secondaires et les structures d'accueil marchand, par une attractivité forte qui s'est substituée à une phase d'exode intense et par une tertiarisation de l'emploi. La densité de professionnels libéraux y est nettement plus élevée que dans le reste des espaces ruraux et ils y sont plus jeunes.

Le département comporte deux sous-ensembles assez distincts : la partie montagnarde (Le Briançonnais, Champsaur...) fortement marquée par le tourisme ; le bassin de Gap et la moyenne vallée de la Durance où le déclin agricole et industriel handicape la dynamique de développement.

### ***Le Maine-et-Loire***

Le Maine-et-Loire comprend trois types d'espaces ruraux distribués en cercles concentriques autour d'Angers. Au plus près d'Angers, c'est un espace périurbain essentiellement résidentiel (en rouge). Un peu plus loin, on trouve des cantons ruraux gagnés par l'étalement périurbain (en rose). Puis, à l'extérieur, l'espace rural est de type intermédiaire (en vert), c'est-à-dire qu'il est à la fois agricole et industriel, avec un taux de fécondité assez fort.

Le Maine-et-Loire (732 900 dont 260 000 pour l'espace à dominante rurale) compte une population plus importante en raison de la présence de l'agglomération d'Angers (200 000 habitants), mais il y subsiste un espace rural important. La densité rurale est plus élevée (54 habitants/km<sup>2</sup>) que dans les autres départements décrits (13 pour les Hautes-Alpes et 19 pour la Nièvre). L'agriculture y tient encore une large place (33 % des emplois), mais la population ne connaît qu'une faible croissance.

Il offre des contrastes plus marqués que les autres départements d'étude. Cholet et sa région (les Mauges) rassemblent 40 % de l'industrie du département (chaussures, textile, plasturgie). Le Choletais, autrefois archétype de l'industrialisation rurale réussie, est aujourd'hui marqué par un fort exode. Dans le quart nord-ouest, le Segréen combine une agriculture avec un fort secteur agro-industriel et des industries de main-d'œuvre. Le Val de Loire dans le quart sud-ouest (autour de Saumur) lui est plus centré sur les activités liées aux vignobles et l'agroalimentaire (champignonnières...). Enfin, les communes rurales de la grande périphérie d'Angers voient se multiplier les lotissements et l'accueil de nouvelles populations. La densité libérale y est plutôt faible mais jeune.

### ***La Nièvre***

La Nièvre enfin, est constituée d'une large majorité de cantons très agricoles (en vert foncé), peu denses et vieillis. Sur la frange occidentale du département, on trouve un peu de rural intermédiaire, mais aussi au Sud de Nevers quelques cantons ouvriers.

La Nièvre (225 200 dont 111 000 pour l'espace à dominante rurale) est un département en déclin général et dans lequel les zones rurales sont presque partout en difficulté, en raison soit de la crise de l'élevage (Charolais), soit du recul des industries (Decize, La Machine, Château-Chinon...), le tertiaire n'y étant pas très développé. La population est en baisse en raison de son fort vieillissement. Il existe un assez dense réseau de petites villes, mais qui sont pratiquement toutes en déclin. La densité de professions libérales est dans la moyenne, avec des caractéristiques d'âge plutôt défavorables. On peut y distinguer le Morvan, où la densité est faible, mais qui bénéficie d'un tourisme naissant avec le Parc Naturel Régional et la vallée de la Loire où sont localisés les centres industriels. La zone nord-ouest a bénéficié de l'implantation de la centrale nucléaire de Belleville.

Les cantons, assez riches et assez jeunes, centrés sur de petites villes ouvrières sont présents dans les trois départements, mais en petites touches.

Selon la classification établie par l'OCDE (se référer à la carte p. 14), la Nièvre et les Hautes-Alpes sont essentiellement rurales, tandis que le Maine-et-Loire est lui, mixte en raison de la présence de son agglomération et d'une densité rurale assez élevée. La sélection a ainsi été établie sur la base de critères économiques et démographiques généraux et non sur les caractéristiques des professions libérales dans la mesure où celles-ci restent conditionnées pour partie par le contexte local.

#### *Présentation synthétique des départements*

ID Département 1999	Variation Pop. 1990-99 en %	Solde migratoire 1990-99 en %	Densité 1999	Nombre R.S. pour 100 R.P. 99	PALT 1 % - 1990	PALT 2 % - 1990	PALT 3 % - 1990	PA sur P. tot	femmes P. Libérale 1990	+ de 60 ans. P. Libérale 1990	Densité P. libérales p. 1 000 hab. (2001-1999)
05	7.2	5.1	21.9	87.9	8.4	17.5	74.2	44.5			
dont rural	9.5	8.6	11.1	150.3	18.9	20.0	61.1	44.0	27.0	17.5	4.8
49	3.8	-0.4	102.3	3.5	12.1	33.1	54.7	42.8			
dont rural	4.0	0.5	51.0	7.3	31.4	35.7	32.9	42.3	29.8	18.6	2.7
58	-3.5	-0.2	33.0	21.0	10.0	30.5	59.5	41.3			
dont rural	-2.9	3.3	16.6	41.9	27.9	29.0	43.2	39.3	39.3	29.8	3.1
France	3,4	-	108	11	6,3	3,2	62,5	45,2			
dont rural	4,0	3,1	39	21	27,3	32,1	40,6	45,4	30,7	20,6	3,4

*Délimitation 1990 des communes rurales*

R.S. : Résidences secondaires / R.P. : Résidences principales

PALT : Population active au lieu de travail / PA : Population active / PT : Population totale

Ces trois départements présentent un taux de population rurale supérieur à la moyenne nationale mais le Maine et Loire se distingue par un taux nettement plus faible. Concernant le vieillissement des professions libérales, il apparaît que le Maine et Loire et les Hautes-Alpes se portent assez bien. En effet, les professionnels libéraux de plus de 50 ans ne représentent en 1990 que 15 à 20 %. En revanche, la situation de la Nièvre est plus critique avec 25 à 30 % de professionnels de 50 ans et plus.

*Poids de la population rurale des départements en 1999, 1990 et 1982.*

	1999	1990	1982
Hautes-Alpes	51	52	53
Maine et Loire	42	43	44
Nièvre	55	55	57
France	23	24	24

*Établi à partir de la PSDC : Population sans doubles comptes*

*Périmètre utilisé : ZAU 1990.*

2/ LES HAUTES-ALPES

## *Carte de situation des Hautes-Alpes*



## **A – Contexte général des Hautes-Alpes**

Le département des Hautes-Alpes (5 632 km<sup>2</sup>) appartient à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe entièrement en zone de montagne. Son altitude varie de 420 mètres au point le plus bas à 4 120 mètres à la barre des Écrins. Cette configuration géographique, dont il tire parti grâce au tourisme, a cependant pour conséquence un enclavement par rapport aux réseaux routiers, autoroutiers, ferroviaires et aériens, bien que l'accès routier s'améliore. Une autre conséquence réside la très faible surface cultivable.

## ***Un département peu peuplé mais attractif***

Les Hautes-Alpes sont le deuxième département le moins peuplé de France, mais il est sujet à des variations de population saisonnière très importantes. Cet apport touristique ajoute à la population résidente l'équivalent de 70 000 personnes en moyenne annuelle, avec des pointes à 200 000 en juillet et août.

### Léger ralentissement de la croissance démographique

Le département qui au dernier recensement compte 121 600 habitants, enregistre un gain de population de près de 8 300 personnes par rapport à 1990. La densité moyenne y est de 22 habitants par km<sup>2</sup>.

#### *Évolution de la population totale par sexe et âge*

	1999	1990	1982
Hommes			
0 à 19 ans	14 871	14 836	14 601
20 à 39 ans	15 596	16 777	16 273
40 à 59 ans	16 309	13 356	12 002
60 à 74 ans	8 641	7 879	6 893
75 ans ou plus	4 301	3 464	2 801
Total	59 718	56 312	52 570
Femmes			
0 à 19 ans	14 181	13 699	13 450
20 à 39 ans	15 328	16 139	15 392
40 à 59 ans	16 209	12 970	11 514
60 à 74 ans	9 415	8 500	7 535
75 ans ou plus	6 780	5 714	4 686
Total	61 913	57 022	52 577
Total département	121 419	113 300	105 070

INSEE – Recensement de la population

Le taux annuel moyen de croissance de la population s'est légèrement ralenti au cours de la dernière période intercensitaire (0,77 % entre 1990 et 1999 et 0,95 % entre 1982 et 1990). La population a cru de 7 % sur la dernière période, alors qu'elle avait augmenté de 7,8 % entre 1982 et 1990. Néanmoins, la croissance du département est plus élevée que la moyenne régionale. Ce dynamisme tient essentiellement à un bilan migratoire positif, même si le solde naturel est positif (+ 2 300).

#### *Bilan démographique 1975-1999*

VARIATION ANNUELLE %	1990-1999	1982-1990	1975-1982
Solde naturel	+0,21	+0,31	+0,17
Solde migratoire	+0,56	+0,64	+0,92

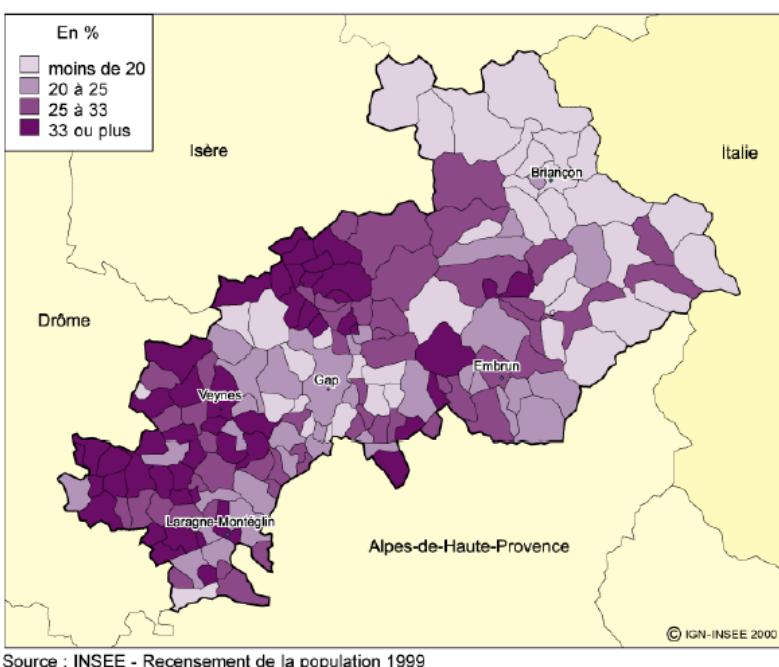
Variation totale	+0,77	+0,95	+1,09
INSEE – Recensement de la population			

### Une géographie de l'âge assez marquée

Suivant la tendance nationale, sa population vieillit. La part des moins de 40 ans, représentant 49 % de la population départementale, a diminué de 5 points depuis 1990.

Les moins de 25 ans ont également baissé en proportion (- 3 points) et la tranche 40-59 ans, elle, s'est accrue de 3,5 points. Cette augmentation s'explique par l'arrivée des « baby boomers » dans cette classe d'âge.

#### Répartition des plus de 60 ans dans les Hautes-Alpes



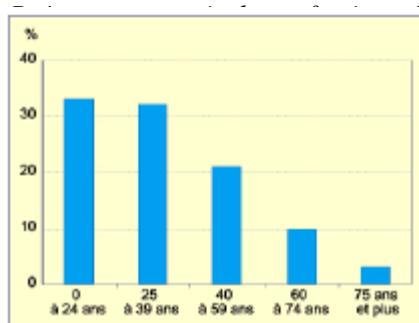
La part des plus de 60 ans s'est accrue de 1,4 % durant la dernière période, atteignant 24 % en 1999. Parmi eux, plus de 11 000 sont âgés de plus de 75 ans, ce qui représente 9 % de la population des Hautes-Alpes.

Les personnes âgées sont davantage concentrées dans l'ouest du département et dans le Champsaur. Elles sont plus nombreuses dans les régions peu peuplées et peu touristiques.

La population est plus jeune autour des centres (Gap et Briançon), ainsi que dans les communes touristiques proches des stations de sport d'hiver : Vars, Merlette, Serre-Chevalier, SuperDévoluy.

On observe une baisse de natalité depuis 1990 qui se traduit par une diminution des jeunes enfants, tandis que la pyramide des âges marque un creux, au niveau des 20-25 ans, dû à une faible natalité entre 1974 et 1980. Celui-ci se trouve amplifié par le départ des étudiants qui vont poursuivre leurs études hors du département.

#### Structures par âge des arrivants\* dans le département entre 1990 et 1999



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

\* Personnes arrivées dans le département depuis le recensement de 1990, y compris leurs enfants nés après le 5 mars 1990

Entre 1990 et 1999, 25 726 personnes sont arrivées dans le département soit un cinquième de la population. Parmi elles, 60 % sont issues d'une autre région.

Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes : deux tiers ont moins de 40 ans, ce qui limite le vieillissement de la population.

### ***Un espace rural au profil atypique***

Les Hautes-Alpes sont un département très rural du point de vue de l'espace et de l'inscription territoriale de sa population, puisque 49 % résident dans l'espace à dominante rurale et que la densité y est très faible : 11 %. Si le solde naturel est légèrement négatif, les entrées sont plus importantes que les sorties, conférant ainsi un bilan démographique positif aux espaces ruraux haut-alpins.

#### *Évolution de la population de l'espace à dominante rurale*

VARIATIONS BRUTES	1990-1999
Solde naturel	-157
Solde migratoire	+3 789
Variation de la population	+3 632

*Source : INSEE - RP 1999*

Pourtant du point de vue économique, elles n'en présentent pas les caractéristiques traditionnelles. En effet, la plupart des espaces ruraux ne s'appuient guère sur le tertiaire qui caractérise plus souvent l'économie urbaine. Les Hautes-Alpes présentent donc un profil rural particulier en raison de la prépondérance du tourisme.

### ***Une population active et une économie centrées sur le tourisme***

En 1999, la population active des Hautes-Alpes compte 54 959 personnes. Si elle a augmenté de 8 % en neuf ans, c'est grâce à l'augmentation de 15 % du nombre de femmes. Les hommes n'ont en effet progressé que de 3 %.

Poursuivant l'évolution amorcée plus tôt, la quasi-totalité des classes d'âge féminines voient leur taux d'activité s'accroître. Le taux d'activité des hommes a, lui, légèrement diminué.

Ces évolutions tendent à réduire l'écart entre taux d'activité féminin et masculin, sans pour autant parvenir à le résorber.

#### *Évolution du taux d'activité par sexe entre 1982 et 1999*

TAUX D'ACTIVITÉ	1999	1990	1982
Hommes	89,4 %	89,7 %	91,6 %
Femmes	77,6 %	72,0 %	64,0 %
Total	83,5 %	81,0 %	78,1 %

*INSEE – Recensement de la population*

Les communes du département présentent des taux d'activité assez faibles (inférieurs à 50 %) en raison de nombreuses communes rurales où la population est âgée. Les communes où le taux est supérieur à 60 % se situent pour l'essentiel au Nord-Est du département aux alentours de Briançon (vallée de la Guisane). Les communes abritant des stations de sports d'hiver, qui sont aussi les communes les plus jeunes, offrent de nombreux emplois, même s'ils sont saisonniers.

Le taux de chômage, bien qu'en hausse (+ 18 % de chômeurs) reste inférieur au taux de chômage régional (9,3 %). Ce sont en général dans les communes rurales peu peuplées qu'il est le plus élevé. Autour des sites touristiques, il est particulièrement faible. Précisons cependant que la période du recensement (mars) correspond au moment de l'année où l'emploi est à son maximum.<sup>1</sup>

Les Hautes-Alpes sont donc un département qui s'appuie presque entièrement sur le tourisme, ce qui explique que le tertiaire emploie plus de 80 % de la population active.

20 % de la population active vit directement et à plein-temps de l'activité touristique. Ce chiffre passe à 33 % avec les saisonniers. En dehors des stations de sport d'hiver, le succès touristique est motivé notamment par le Parc national des Écrins et le parc régional du Queyras. La capacité totale d'accueil était en 1998 de 319 861 lits.

<i>Population active par secteur (2000)</i>		<i>Entreprises et établissements (2000)</i>	
Secteurs	Part de la Population active	Secteurs	Entreprises et établissements
Agriculture	5,2 %	Industrie	901
Industrie	6,0 %	Construction	1 164
Construction	8,4 %	Commerces	2 130
Tertiaire	80,4 %	Hôtels, cafés, restaurants	1 621
		Autres services marchands et non marchands	6 438
		Entreprises inscrites au RCS	5 633
		Entreprises artisanales	3 180
		Exploitations agricoles	2 318

Source : INSEE 2000

C'est un département faiblement industrialisé. Au total, le secteur emploie 17 % de la population active. Depuis la reconversion de l'usine de production d'aluminium Péchiney de l'Argentière-la-Bessée dans les années quatre-vingt, il n'existe plus d'établissement industriel important dans les Hautes-Alpes. Les quelques usines sont installées dans le Briançonnais et le Gapençais. Le secteur industriel le plus important est celui du bâtiment et des travaux publics, dans lequel la plupart des entreprises ne dépassent pas 10 salariés.

Quant aux activités agricoles, elles sont largement dominées par l'élevage pastoral. La polyculture et le maraîchage concernant surtout les vallées. L'agriculture demeure cependant limitée par le relief et le climat : le tiers de la superficie est situé à plus de 2 000 mètres d'altitude. La surface cultivable est réduite à 6,3 % du territoire. Pour donner un ordre de grandeur, elle est, en France, de 32 %.

<sup>1</sup> À titre indicatif, on notera que l'écart moyen observé entre le chômage de novembre (maximum) et celui de mars (minimum) est d'environ 1 000 demandeurs d'emploi et que les chômeurs recensés en 1999 sont 5 103.

## **B - Les professions libérales des Hautes-Alpes**

Dans les Hautes-Alpes, la densité de professionnels libéraux est nettement plus élevée que dans la plupart des départements français, y compris dans les espaces ruraux et ils y sont souvent plus jeunes.

### ***Effectifs par profession et équipements des communes***

#### *Précisions et mise en garde valable pour les trois départements*

La DREES a publié en 2002 les effectifs libéraux de certaines professions, principalement les auxiliaires de santé, et ce, à partir du fichier ADELI des professionnels en exercice. Sur cette base, les effectifs complets des professionnels libéraux ont pu être réestimés.

Nous avions commandé par ailleurs à l'INSEE le détail par profession et taille d'unité urbaine de la catégorie 31 « Professions Libérales » pour les trois départements en 1999. Ces chiffres étant issus d'un sondage au quart, les chiffres, notamment les plus petits, sont à interpréter avec prudence.<sup>2</sup>

Nous avons noté enfin dans le chapitre consacré au choix des départements que la catégorie « Communes rurales » sous-estimait pour les Hautes-Alpes et la Nièvre la population rurale en comparaison de la catégorie « espace à dominante rurale ». La situation est inverse pour le Maine-et-Loire. La présence de nombreuses communes rurales périurbaines autour d'Angers et la non-prise en compte des pôles ruraux dans les deux autres départements expliquent ces décalages.

En 1999, l'INSEE recense selon sa définition 763 professions libérales dans les Hautes-Alpes (dépouillement exhaustif) et selon nos calculs, en intégrant les auxiliaires de santé, ils seraient au nombre de 1 184, soit un peu plus de 2 % de la population active.

26 % d'entre eux sont installés dans des communes rurales, soit 308 professionnels.

À partir du tableau estimatif (suivant), les professions relevant du secteur de la santé (vétérinaires compris) représentent 80 % des effectifs départementaux, contre un peu moins de 75 % pour le national. Cette proportion est sensiblement la même pour le rural.

---

<sup>2</sup> Pour un sondage au quart, et pour la valeur 100 par exemple, l'intervalle de confiance à 95 % est compris entre 60 et 140.

## Estimation des effectifs libéraux par profession\*

Profession	DÉPARTEMENT		COMMUNES RURALES	
	Effectifs	dans effectifs libéraux	Effectifs	de libéraux ruraux
Détail de la catégorie 31	783 (763)	65	245 (244)	32
Spécialistes	65 (91)	8	4	-
Généralistes	159 (187)	16	89 (105)	-
Chirurgiens dentistes	132 (89)	7	44 (29)	-
Psychologues...	68	6	16	-
Vétérinaires	40	3	4	-
Pharmacien d'officine	94 (77)	6	29 (24)	-
Avocats	16	1	0	-
Notaires	28	2	0	-
Conseillers juridiques et fiscaux	4	≈ 0	0	-
Experts-comptables	32	3	8	-
Ingénieurs-conseils en recrut...	8	1	0	-
Ingénieurs-conseils études techn.	49	4	17	-
Architectes libéraux <sup>3</sup>	79	7	34	-
Officiers ministériels, huissiers	1	≈ 0	0	-
Aides familiaux	8	1	0	-
Répertoire ADELI	421	35	64	15
Infirmiers	200	17	44	-
Masseurs kinésithérapeutes	164	14	18	-
Sages-Femmes	4	≈ 0	0	-
Pédicures podologues	20	2	1	-
Orthophoniste	30	2	1	-
Orthoptistes	3	≈ 0	0	-
Ensemble	1 204 (1 184)	100	309 (308)	26

Source : DRESS-ADELI 2002 et commande INSEE 1999

\* Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la DRESS, sans doute plus proches de la réalité que ceux de l'INSEE issus d'un sondage au quart. Pour les pourcentages, ces chiffres ont été privilégiés. Néanmoins, pour les chiffres communes rurales sont moins fiables que les chiffres départementaux car ce sont les pourcentages nationaux par taille d'unités urbaines qui ont été repris.

A titre de comparaison, voici les chiffres obtenus à partir des fichiers adresses communiqués par les instances ordinaires et professionnelles dans le cadre de l'enquête. La prise en compte de l'espace rural s'est appuyée cette fois sur la notion d'espace à dominante rurale. En effet, les notaires par exemple, mais aussi les infirmières, sont sous-estimés avec la catégorie « communes rurales » en raison de leur présence assez importante dans les pôles ruraux.

<sup>3</sup> Les géomètres experts appartiennent à cette catégorie, mais ne peuvent être isolés.

*Effectifs recensés à partir des fichiers adresses par type d'espace*

NOMBRE DE PROFESSIONNELS	HAUTES-ALPES				
	PU	Couronne PU	EDR	Total	EDR dans total
Médecins généralistes	117	4	85	206	41
Chirurgiens dentiste	50	0	38	88	43
Vétérinaires	17	0	15	32	47
Pharmacien d'officine	25	2	32	59	54
Experts-comptables	26	1	4	31	13
Géomètres experts	5	0	1	6	17
Infirmiers	63	7	93	163	57
Notaires (individus)*	5	0	17	22	77
(Études et annexes)	2	1	13	16	81
Ensemble	308	14	285	607	44

*Fichiers adresses – RP 1999**\* Notaires individus : même si un notaire exerce dans plusieurs cabinets, il n'est compté qu'une seule fois.**Études et annexes : c'est la localisation qui compte. S'ils sont plusieurs notaires dans une même étude, on compte 1.**EDR : Espace à dominante rurale / PU : Pôles urbains*

Les médecins, les infirmières et les pharmaciens, appartenant à la gamme des équipements de proximité, sont bien implantés, y compris dans les petites communes. On s'aperçoit que dans les Hautes-Alpes, l'essentiel des notaires ont leur étude principale située dans l'espace à dominante rurale. Comme dans le tableau précédent aucun notaire n'était recensé dans les communes rurales, ce qui laisse supposer qu'ils sont tous implantés dans les pôles ruraux. D'ailleurs l'inventaire communal le confirme puisque les 17 notaires ruraux ne sont répertoriés que dans 6 % des communes. Ce chiffre témoigne du fait que l'exercice en groupe est également répandu.

Les généralistes sont présents dans 25 % des communes de l'espace rural haut-alpin, les infirmières dans 22 % et les pharmacies dans 17 %. Ainsi, 63 % de la population rurale dispose d'au moins un médecin dans sa commune de résidence, 57 % d'une infirmière et 55 % d'une pharmacie.

*Équipements des communes de l'espace à dominante rurale*

	COMMUNES ÉQUIPÉES D'AU MOINS 1		POPULATION DISPOSANT D'AU MOINS 1*	
	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre
Médecin généraliste	25 %	36	63 %	37 521
Chirurgien dentiste	12 %	17	47 %	27 938
Infirmier	22 %	32	57 %	33 894
Notaire	6 %	9	36 %	21 771
Vétérinaire	3 %	5	27 %	16 218
Pharmacie	17 %	25	55 %	33 080

Sources : Inventaire communal 1998 – RP 1999

\* dans sa commune de résidence

Les autres professions appartiennent à la gamme d'équipement intermédiaire. Les dentistes sont en tête de gamme, c'est-à-dire qu'ils sont présents dans davantage de communes que les vétérinaires et les notaires. Ils sont dans 17 communes, alors que les notaires n'y sont que dans 9 et les vétérinaires dans 5.

Les pôles urbains étant peu importants et peu nombreux dans le département, les effectifs de vétérinaires « urbains » le sont aussi. Le faible nombre de communes équipées de ces professions mais la relativement bonne desserte de la population témoigne non seulement du fait qu'ils sont plus facilement installés dans les pôles ruraux, mais aussi qu'ils exercent probablement, comme les notaires, souvent en groupe.

### *Les densités libérales et le marché local*

D'après les données établies à partir des fichiers adresses, voici les densités de professionnels libéraux dans l'espace à dominante rurale et dans le département.

Les infirmières, les notaires et les pharmaciens se détachent des autres professions libérales en présentant une densité plus élevée dans l'espace rural que dans l'ensemble du département. Pour les généralistes, les Hautes-Alpes dans leur ensemble offre la densité la plus élevée de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, région présentant elle-même une densité nettement supérieure à celle de la France. L'espace rural a une densité de généraliste inférieure à celle du département, mais elle demeure la plus élevée, après les infirmières. Les dentistes quant à eux offrent une densité rurale assez forte, mais que l'on sait nettement plus forte dans les pôles ruraux que dans le rural isolé.

Le facteur touristique, démultipliant la population et donc la clientèle, explique en grande partie les très fortes densités de professionnels par rapport à la population résidente.

Les notaires présentent leur densité la plus forte dans le canton de Saint-Étienne-en-Dévoluy. L'intensité du tourisme dans ce périmètre doit être accompagnée de nombreux mouvements

immobiliers (vente, achat...). Cette zone est donc propice pour les notaires aux réalisations de vente et d'actes officiels.

*Densités de professionnels libéraux pour 100 000 habitants*

DENSITÉ POUR 100 000 HABITANTS	HAUTES-ALPES	
	Département	Espace à dominante rurale
Médecins généralistes	169	140
Chirurgiens dentistes	70	60
Vétérinaires	26	25
Pharmacien d'officine	48	53
Notaires	18	28
Experts-comptables	25	7
Géomètres experts	5	2
Infirmiers	134	156

*Fichiers adresses – RP 1999*

La population résidente n'est pas toujours le meilleur critère pour calculer des densités. En effet, les densités doivent permettre d'approcher la desserte d'une clientèle par des professionnels. Il est donc intéressant, en parallèle, de calculer pour plusieurs de ces professions des densités par rapport à d'autres critères :

- La population âgée pour les médecins, infirmières, pharmaciens et dentistes
- Le nombre d'exploitations agricoles pour les experts-comptables
- L'importance du cheptel pour les vétérinaires

*Densité de professionnels pour 10 000 habitants de plus de 60 ans*

DENSITÉ P. 10 000 PERS. DE 60 ANS ET PLUS	HAUTES-ALPES	
	Département	Espace à dominante rurale
Médecins généralistes	81	84
Chirurgiens dentiste	34	26
Pharmacien d'officine	23	22
Infirmiers	64	64

*Sources : fichiers adresses - RP 1990*

Les personnes âgées résidant dans l'espace rural sont davantage pourvues en médecins généralistes que l'ensemble du département. Les densités sont les mêmes, que les infirmières soient dans l'espace rural ou dans le département. En revanche, la population rurale âgée est moins bien desservie en ce qui concerne les pharmaciens et les dentistes.

Si l'on se réfère aux cartes cantonales de densité (présentées dans Approche territoriale), on observe dans tout le département une forte densité de généralistes. Les seules zones où elle est plus faible se situent à l'extrême Ouest du département, autour de Laragne-Montéglion où la proportion de personnes âgées est particulièrement élevée, mais aussi dans la couronne périurbaine de Gap, en raison d'une concentration plus élevée de médecins dans le pôle. Les pharmacies présentent à peu près le même profil. La dichotomie est plus accentuée pour les chirurgiens-dentistes. La zone de plus faible densité est davantage étendue.

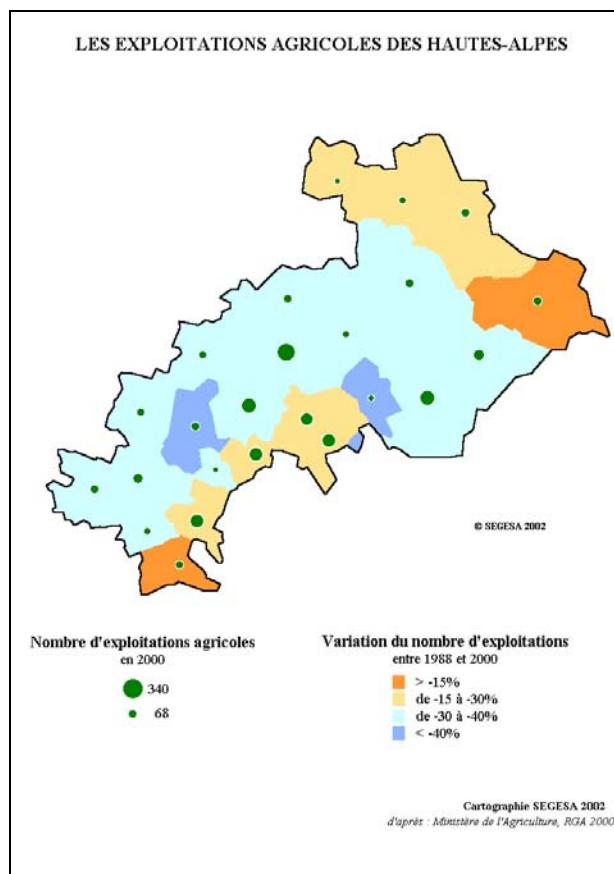
Pour les infirmières par contre, les densités les moins importantes se situent plutôt à l'Est, dans le Briançonnais.

Pour les vétérinaires ruraux (au nombre de 15 dans l'espace à dominante rurale), ce sont les animaux de rente plus que les agriculteurs eux-mêmes qui constituent la "clientèle".

Dans les Hautes-Alpes, une des spécificités de l'élevage tient à l'importance des exploitations d'élevage ovin. Ces élevages, présents dans presque toutes les communes du département, représentent un tiers des exploitations haut-alpines. Malgré de profondes mutations, l'élevage bovin concerne encore une exploitation sur cinq.

Pour calculer la densité de vétérinaires par rapport aux animaux de rente, nous avons séparé le gros bétail (bovins adultes et équidés) du moyen bétail (ovins, caprins, porcins) et exclu la volaille.

Les effectifs sont globalement très inférieurs en comparaison des autres départements, même si le cheptel a augmenté pour toutes ces catégories.



	Effectifs	Densité pour 1 vétérinaire
Ovins, caprins, porcins	308 000	20 500
Bovins adultes, équidés	35 000	2 300

Sources : RA 2000

On peut penser aisément que certains vétérinaires dont le cabinet est à Gap ou Briançon sont des vétérinaires agricoles et donc que la densité est en réalité plus élevée.

Les vétérinaires sont concentrés principalement dans trois zones : autour de Laragne-Montéglion, dans une large frange au Nord-Ouest de Gap et dans la zone élargie de l'Embrunais.

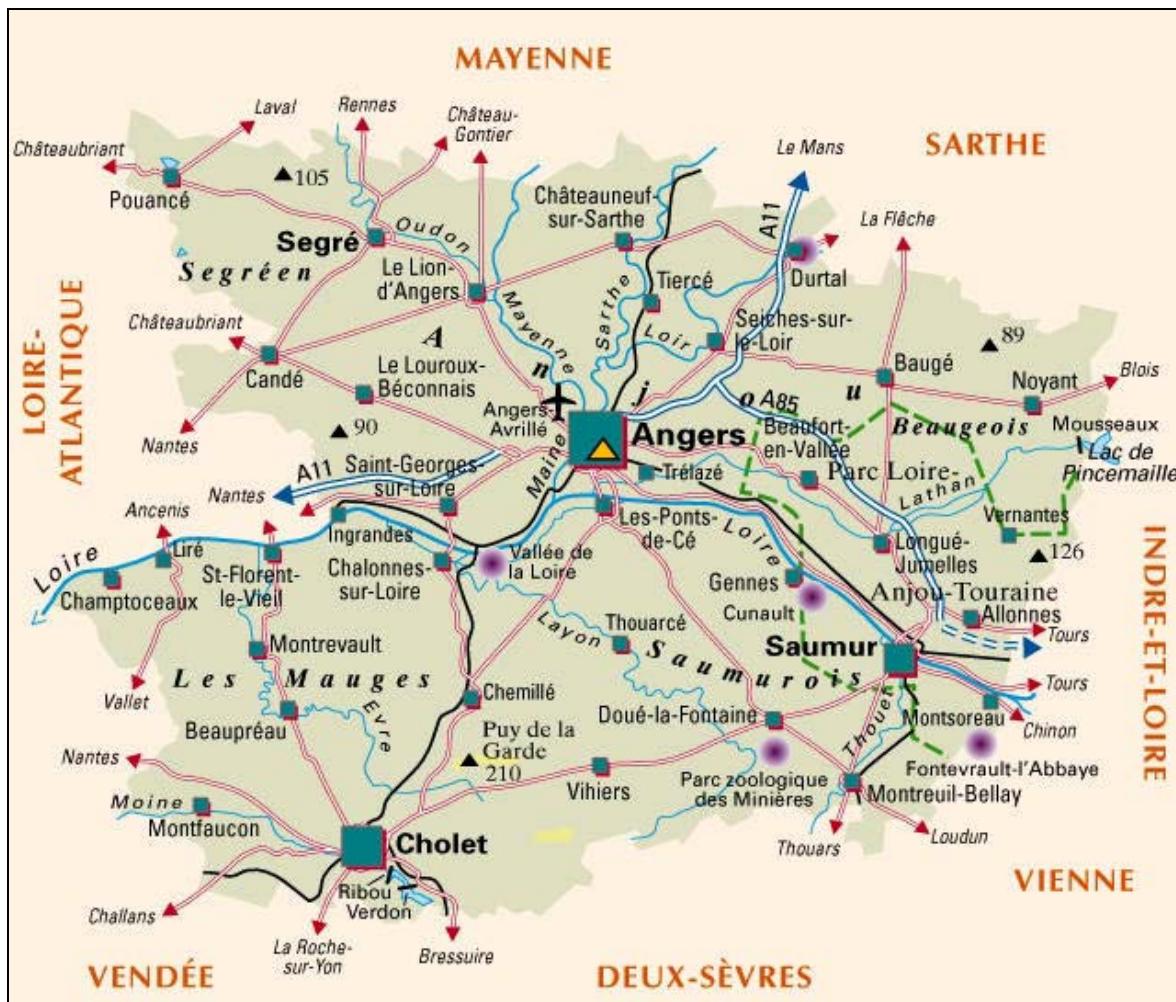
En revanche, pour les experts-comptables, le nombre d'exploitations importe plus. Là, comme partout, on assiste à une diminution.

On en comptait 3 370 en 1988, les exploitations ne sont plus aujourd'hui que 2 320 dans les Hautes-Alpes, soit une baisse de 30 %. Pour les experts-comptables agricoles, c'est une baisse importante de clientèle. Bien sûr, parmi les experts-comptables implantés dans l'espace à dominante rurale certains peuvent travailler avec d'autres types d'entreprise, notamment l'artisanat et le commerce, très présents dans le département.

À titre indicatif donc, la densité d'experts-comptables pour 1 000 exploitations agricoles est d'à peine 2 professionnels. Rappelons que des experts-comptables même agricoles ont très certainement leur entreprise localisée en ville.

### **3/ LE MAINE-ET-LOIRE**

Carte de situation du Maine-et-Loire



#### **A – Contexte général du Maine et Loire**

Classé au deuxième rang des départements des Pays de la Loire, le Maine et Loire est le plus urbain des trois départements retenus. Il compte trois grandes villes (Angers, Cholet, Saumur), 364 communes et 7 Pays ruraux. Angers, centre d'activités industrielles et tertiaires, demeure le principal pôle urbain en concentrant 30 % des habitants.

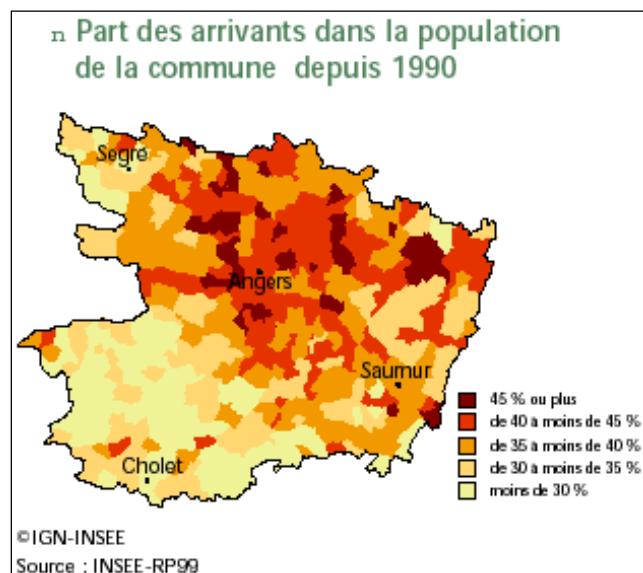
C'est un département qui offre un maillage dense de villes, bourgs et villages : la densité moyenne y est de 102 habitants par km<sup>2</sup>.

#### *Une croissance démographique tirée par Angers*

D'une superficie de 7 1665 km<sup>2</sup>, le Maine-et-Loire accueille une population de 733 000 personnes. On y dénombre 28 000 habitants de plus qu'au recensement de 1990, soit une progression de 4 %, légèrement supérieure à l'évolution nationale mais inférieure à la moyenne régionale.

L'importance de la population du département est liée à la présence d'Angers (151 000 habitants pour la commune ; 222 000 pour l'agglomération). Les deux autres grandes villes (Cholet et Saumur), elles, voient leur situation démographique continuer de se dégrader.

La croissance démographique du département est due uniquement à l'excédent naturel, dans la mesure où on dénombre toujours plus de sorties que d'entrées. Toutefois, le déficit migratoire a diminué de moitié comparé à la période 1982-1990. De même, si l'excédent naturel, encouragé par une natalité traditionnellement forte permet de compenser les décès, la fécondité a tendance à s'amenuiser.



L'essentiel de la croissance démographique tient donc au dynamisme d'Angers et des communes de la couronne périurbaine qui l'entourent.

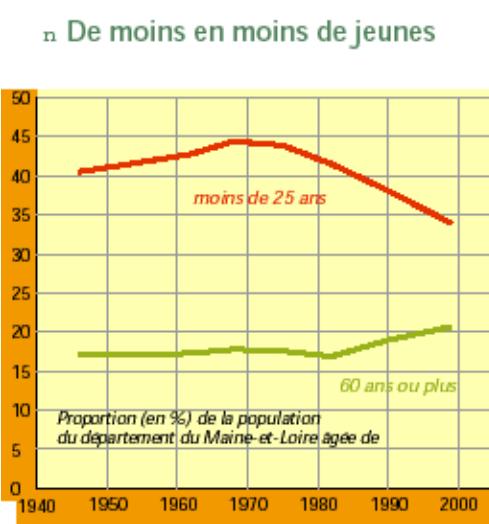
Le nord-ouest du département et les Mauges ont enregistré de nombreux départs. Mais parce que la fécondité y est forte, elles demeurent relativement bien peuplées. Ce n'est pas le cas du nord-est et du nord-ouest du département (cantons de Baugé et de Noyant) où résident moins de 30 habitants au km<sup>2</sup>.

Référence, n° 224, INSEE, août 2000

### Vieillissement malgré un profil démographique jeune

Malgré une natalité traditionnellement forte, on assiste à un essoufflement de celle-ci qui, couplé à l'allongement de l'espérance de vie, entraîne un vieillissement de sa population et rapproche le Maine et Loire des tendances nationales.

#### Comparaison de l'évolution des classes d'âge extrêmes



La part des moins de 25 ans ne représente plus qu'un tiers de la population et les plus de 60 ans désormais plus d'un cinquième. Malgré un profil démographique jeune du Maine et Loire, le département tend à se rapprocher des moyennes nationales (+ de 60 ans : 21.3 % et + de 20 ans : 28 %).

La tranche intermédiaire (25-59 ans) progresse légèrement de 43 à 45 %. Cette classe d'âge, qui correspond à l'essentiel de la population en âge de travailler, a connu une croissance de 10 % liée à un effet de génération (baby

boomers) mais également à des échanges migratoires positifs dans cette classe d'âge.

Référence, n° 224, INSEE, août 2000.

Concernant les tranches d'âge, on observe une progression de 14 % des personnes âgées de + de 60 ans. Mais derrière la Loire-Atlantique, le Maine et Loire est le département qui présente la proportion de personnes de plus de 60 ans la plus minimale de la région.

L'indice de vieillissement est 61,6 en 2000 pour un indice régional de 67,1.

### ***Espace rural : une croissance démographique ralentie***

Un peu plus de 4 habitants sur 10 vivent à la campagne (environ 300 000 habitants hors périurbain), ce qui en fait un département mi-rural, mi-urbain. Néanmoins, celui-ci se réduit du fait que 13 communes précédemment rurales sont devenues urbaines au dernier recensement. La population rurale a augmenté au cours des neuf dernières années, mais à un rythme annuel divisé par deux en comparaison des années quatre-vingt. L'amenuisement de l'excédent naturel explique ce ralentissement étant donné que le déficit du solde migratoire est resté stable.

#### *La population du Maine et Loire*

DÉCOUPAGE 1999	POPULATION EN 1999	DENSITÉ EN 1999 (HAB./KM2)	POPULATION EN 1990	VARIATION TOTALE 1990- 1999	SOLDE NATUREL 1990- 1999	SOLDE MIGRATOIRE 1990-1999
296 communes rurales	257 249	48	248 604	+8 645	+ 9 050	- 405
29 villes isolées	159 138	165	156 471	+ 2 667	+ 6 330	- 3 663
24 villes de banlieue	91 144	239	85 643	+ 5 501	+ 3 709	+ 1 792
15 villes centre d'agglomération	225 682	513	214 688	+ 10 994	+ 10 925	+ 69
Ensemble des 364 communes	733 213	102	705 406	+ 27 807	+ 30 014	- 2 207

Référence, n° 224, INSEE, août 2000.

Au sein de l'espace rural, ce sont les communes à la périphérie de l'aire urbaine d'Angers qui progressent le plus. Comme cela est souvent le cas, les espaces ruraux les plus éloignés des centres urbains enregistrent les plus forts taux de vieillissement et donc les soldes naturels les plus déficitaires. Certains cantons ruraux présentent pourtant un bilan migratoire positif (au Sud autour de Cholet et

Saumur qui elles perdent des habitants, mais aussi à l'Est) tandis que les cantons périphériques d'Angers sont marqués par un arrêt de l'installation des jeunes ménages issus de l'agglomération.

Le rural isolé stagne ou recule. La situation démographique la plus critique est rencontrée par le Segréen au Nord-Ouest, notamment en raison de la crise du secteur industriel (secteur minier, manufacturier et agroalimentaire des bassins de Segré et de Châteaubriant). Au Sud, la population cantonale de Vihiers et Montreuil-Bellay diminue du fait de nombreux départs. En revanche, les Mauges progressent encore grâce à leur forte fécondité qui compense l'émigration. Situation inverse au Nord-Est où la croissance est liée à l'excédent des arrivées sur les départs qui compense le déficit naturel.

Malgré cela, la densité rurale y est plus élevée (50 habitants/km<sup>2</sup>) que dans les autres départements décrits, l'agriculture y tient encore une large place ; c'est le plus agricole de ces départements (33 % des emplois).

### ***Croissance de la population active grâce à l'arrivée des femmes sur le marché***

Le nombre d'actifs s'est accru de 8 % au cours de la dernière période intercensitaire. Deux nouveaux actifs sur trois sont des femmes, ce qui porte leur poids dans la population active à 46 %. Les chômeurs quant à eux représentent près de 11 % (au sens INSEE). Comme sur le plan national, le chômage touche en premier lieu les femmes et les jeunes, mais aussi les plus de 50 ans. Sur plus de 293 000 actifs occupés, 255 000 sont salariés (près de 9 sur 10).

#### *Répartition de la population par secteur d'activité entre 1982 et 1996*

	1982	1990	1996*
Secteur primaire	16,1 %	12,77 %	10,1 %
Secteur secondaire	36,4 %	33,01 %	31 %
Secteur tertiaire	47,5 %	54,2 %	58,9 %

\* Estimation INSEE

En 1999, plus d'un actif sur 3 est ouvrier. Néanmoins, ce sont les professions intermédiaires et les employés qui augmentent le plus entre 1990 et 1999. Plus de 6 emplois sur 10 relèvent du secteur tertiaire. Et à l'intérieur de ce secteur, ce sont les professions liées à la santé et aux services aux entreprises qui créent le plus grand nombre d'emplois.

## **B - Les professions libérales du Maine-et-Loire**

Dans l'ensemble, la densité de professionnels libéraux par rapport à la population est moins forte que dans les deux autres départements. Malgré cela, ce département, nettement plus peuplé que les autres, compte un nombre important de professionnels libéraux.

### ***Effectifs par profession et équipements des communes***

#### *Estimation des effectifs libéraux par profession*

Profession	DÉPARTEMENT		COMMUNES RURALES	
	Effectifs	Part dans l'ensemble	Effectifs	Part de libéraux ruraux
Détail de la catégorie 31	3 331 (3 312)	72	807 (795)	24
Spécialistes	419 (463)	10	64	-
Généralistes	749 (810)	18	196	-
Chirurgiens dentistes	381 (379)	8	78	-
Psychologues...	259	6	70	-
Vétérinaires	199	4	57	-
Pharmacien d'officine	406 (366)	8	128	-
Avocats	192	3	29	-
Notaires	104	2	24	-
Conseillers juridiques et fiscaux	17	≈ 0	5	-
Experts-comptables	111	2	19	-
Ingénieurs-conseils en recrut....	78	2	14	-
Ingénieurs-conseils études techn.	185	4	56	-
Architectes libéraux *	184	4	49	-
Officiers ministériels, huissiers	47	1	18	-
Aides familiaux	0	≈ 0	0	-
Répertoire ADELI	1 306	28	194	15
Infirmiers	613	13	135	-
Masseurs kinésithérapeutes	424	9	47	-
Sages femmes	37	1	2	-
Pédicures, podologues	91	2	4	-
Orthophonistes	128	3	6	-
Orthoptistes	13	≈ 0	0	-
Ensemble	4 618	100	989	21

Source : DRESS-ADELI 2002 et commande INSEE 1999

\* Les géomètres experts appartiennent à cette catégorie, mais ne peuvent être isolés.

Les chiffres entre parenthèses sont les chiffres DRESS-ADELI plus fiables que ceux du sondage au 1/4 de l'INSEE. Pour les pourcentages, ces chiffres ont été privilégiés.

3 312 professions libérales ont été répertoriées par l'INSEE en 1999 (dépouillement exhaustif). En tenant compte des auxiliaires de santé, le chiffre passe à 4 618 soit 1,4 % des actifs. Ils seraient installés, pour un peu plus de 21 % d'entre eux dans des communes rurales.

Le secteur de la santé représente à lui seul près de 82 % des effectifs du département, cette proportion restant sensiblement la même dans les communes rurales.

Les auxiliaires médicaux représentent plus d'un quart des effectifs libéraux du département, mais seulement 1/5<sup>e</sup> pour les communes rurales.

Une des principales particularités du Maine-et-Loire tient à des effectifs plus élevés dans les secteurs du droit et du cadre de vie en raison de la présence de l'agglomération angevine qui en rassemble un plus grand nombre. Si la proportion de ces secteurs dans les communes rurales est plus importante que dans les autres départements, c'est que nombre de communes rurales appartiennent à la couronne périurbaine. Ceci tend en partie à expliquer le plus faible poids des professions de santé dans les communes rurales.

#### *Effectifs recensés à partir des fichiers adresses*

NOMBRE DE PROFESSIONNELS	MAINE ET LOIRE					
	PU	Couronne PU	Communes multipôl.	EDR	EDR dans total	Total
Médecin	535	109	4	182	22	830
Dentiste	237	43	2	109	28	391
Vétérinaire	80	18	1	85	46	184
Pharmacien	134	43	2	114	39	293
Expert-comptable	133	0	0	6	4	139
Géomètre	16	0	0	9	36	25
Infirmière	162	85	2	165	40	414
Notaire (individus)	34	12	2	47	49	95
(Études et annexes)	21	12	2	42	54	77
Total	1 331	310	15	717	30	2 372

Fichiers adresses – RP 1999

Si les proportions des libéraux (tableau ci-dessus) implantés dans l'espace à dominante rurale sont nettement moins importantes que dans les Hautes-Alpes et la Nièvre, c'est que l'espace urbain et périurbain occupe une place bien plus grande. Les notaires en particulier qui sont pour les autres départements localisés au trois-quarts dans l'espace rural n'y sont ici qu'à hauteur de 50 %.

Ce sont environ 40 % des pharmaciens et des infirmières qui exercent dans l'espace à dominante rurale, contre seulement 25 % des médecins. Comme pour la Nièvre, mais dans des proportions moindres, les vétérinaires sont assez bien implantés dans les campagnes angevines (46 %). Cette proportion est d'autant plus notable que la clientèle canine et féline de l'agglomération d'Angers est importante.

*Équipements des communes de l'espace à dominante rurale*

	COMMUNES ÉQUIPÉES D'AU MOINS 1		POPULATION DISPOSANT *	
	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre
Médecin généraliste	40 %	90	74 %	191 084
Chirurgien dentiste	27 %	62	62 %	160 223
Infirmier	40 %	92	73 %	190 405
Notaire	17 %	38	42 %	109 060
Vétérinaire	14 %	33	41 %	105 477
Pharmacie	33 %	74	67 %	174 838

Sources : Inventaire communal 1998 – RP 1999

\* dans sa commune de résidence

Les médecins exerçant dans l'espace à dominante rurale sont répartis dans 40 % des communes et desservent ainsi 74 % de la population rurale. Les proportions pour les infirmières sont identiques. C'est 67 % de la population qui est desservie par une pharmacie et 62 % par un dentiste.

Enfin, les vétérinaires et les notaires, dans des fourchettes toujours proches l'une de l'autre, sont présents dans une quinzaine de communes.

Ainsi, le Maine-et-Loire dans sa partie rurale est relativement bien pourvu en service de proximité et de gamme intermédiaire.

### *Les densités libérales et le marché rural*

D'après les données établies à partir des fichiers adresses, voici les densités de professionnels libéraux dans l'espace à dominante rurale et dans le département.

Dans le Maine-et-Loire, les densités sont assez correctes dans l'ensemble. Si au niveau départemental, les chiffres sont assez proches de ceux de la Nièvre, les densités rurales sont, elles, un peu plus élevées.

C'est pour les généralistes et les infirmières que l'écart se creuse, avec une meilleure densité pour le Maine-et-Loire : 91 contre 85 pour les médecins et surtout 64 contre 40 pour les infirmières ; ces dernières ont d'ailleurs des densités rurales plus importantes que l'ensemble du Maine-et-Loire.

Malgré une desserte plus favorable à la population, le département est loin de présenter les densités de généralistes et de libéraux des Hautes-Alpes. Les zones marquées par les plus faibles densités de généralistes sont situées dans une frange nord au-dessus d'Angers et dans le Choletais. Les dentistes sont en revanche assez nombreux par rapport à la population choletaise.

*Densités de professionnels libéraux pour 100 000 habitants*

DENSITÉ POUR 100 000 HABITANTS	MAINE ET LOIRE	
	Département	Espace à dominante rurale
Médecins généralistes	113	91
Chirurgiens dentistes	53	42
Vétérinaires	25	33
Pharmaciens d'officine	40	44
Notaires	13	18
Experts-comptables	19	2
Géomètres experts	3	3
Infirmiers	56	64

*Fichiers adresses – RP 1999*

Les pharmacies mais aussi les experts-comptables présentent des densités plus basses que les deux autres départements. Pour les premières, les cantons du Louroux-Béconnais et de Montrevault à l'Ouest, ceux qui sont situés en arc de cercle autour de Thouarcé au centre et celui de Seiches-le-Loir présentent les densités les plus défavorables. Pour les seconds, la faible densité peut peut-être s'expliquer par une préférence des cabinets pour une localisation plus urbaine, voire pour les cabinets plus importants par la possibilité d'intégrer un département de comptabilité agricole dans un ensemble plus diversifiés.

Les densités de notaires sont assez homogènes. Les plus fortes concentrations se situent dans le canton de Candé à l'Ouest, celui de Durtal au Nord-Est d'Angers et celui de Montreuil Bellay à l'Ouest de Saumur.

*Densité de professionnels pour 10 000 habitants de plus de 60 ans*

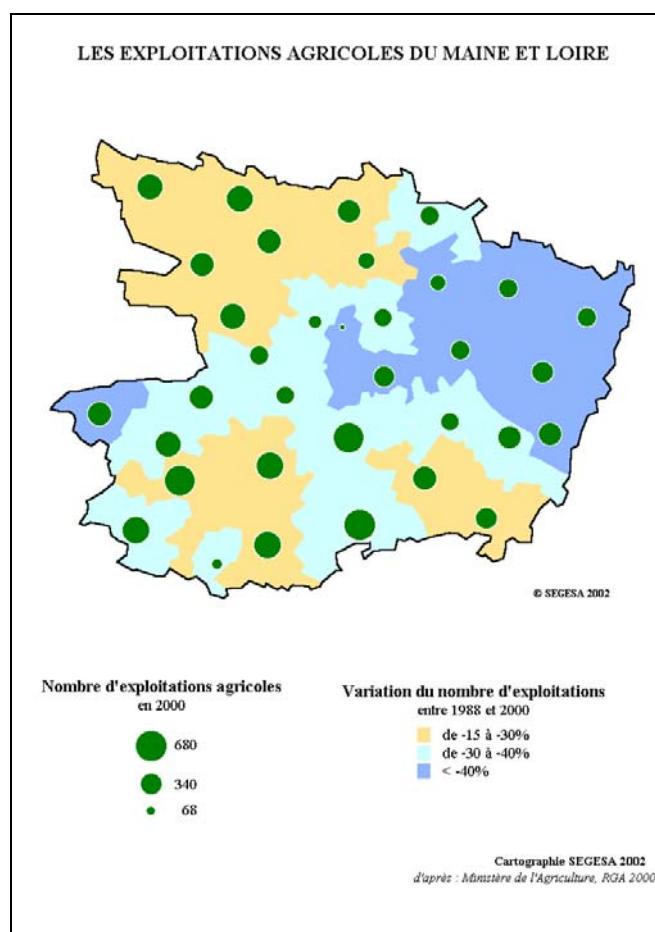
DENSITÉ P. 10 000 PERS. DE 60 ANS ET PLUS	MAINE ET LOIRE	
	Département	Espace à dominante rurale
Médecins généralistes	8	16
Chirurgiens dentistes	4	8
Pharmaciens d'officine	3	8
Infirmiers	4	11

*Fichiers adresses – RP 1999*

Les 4 densités rapportées aux personnes de 60 ans et plus sont insatisfaisantes. Elles sont bien plus basses que celles de la Nièvre par exemple. Cela peut résulter d'une meilleure couverture publique de soins et l'accès assez facile à Angers.

Les personnes âgées résidant dans l'espace à dominante rurale sont cependant mieux desservies que dans le département. Les pôles ruraux plus importants que dans les deux autres départements sont également mieux pourvus en structures publiques.

Les vétérinaires implantés dans l'espace à dominante rurale angevin sont au nombre de 85. La carte de densité des vétérinaires par rapport à la population totale montre de plus fortes densités dans le Segréen et dans les Mauges qui sont les régions les plus agricoles du département.



Le Maine-et-Loire est par ailleurs le département qui a perdu le plus d'exploitations au cours de la période 1988-2000 : plus de 34 %. La tendance à la concentration des exploitations étant particulièrement marquée. Dans le département, ce sont 40 % des exploitations qui élèvent des herbivores.

Le Maine et Loire demeure, et de loin, le département le plus important sur le plan agricole. Il possède environ 500 000 têtes de gros bétail, soit 1.5 fois plus que la Nièvre (pourtant très axé sur les bovins) et 15 fois plus que les Hautes-Alpes.

	Effectifs	Densité pour 1 vétérinaire

Ovins, caprins, porcins	412 000	6 000
Bovins adultes, équidés	500 000	4 800

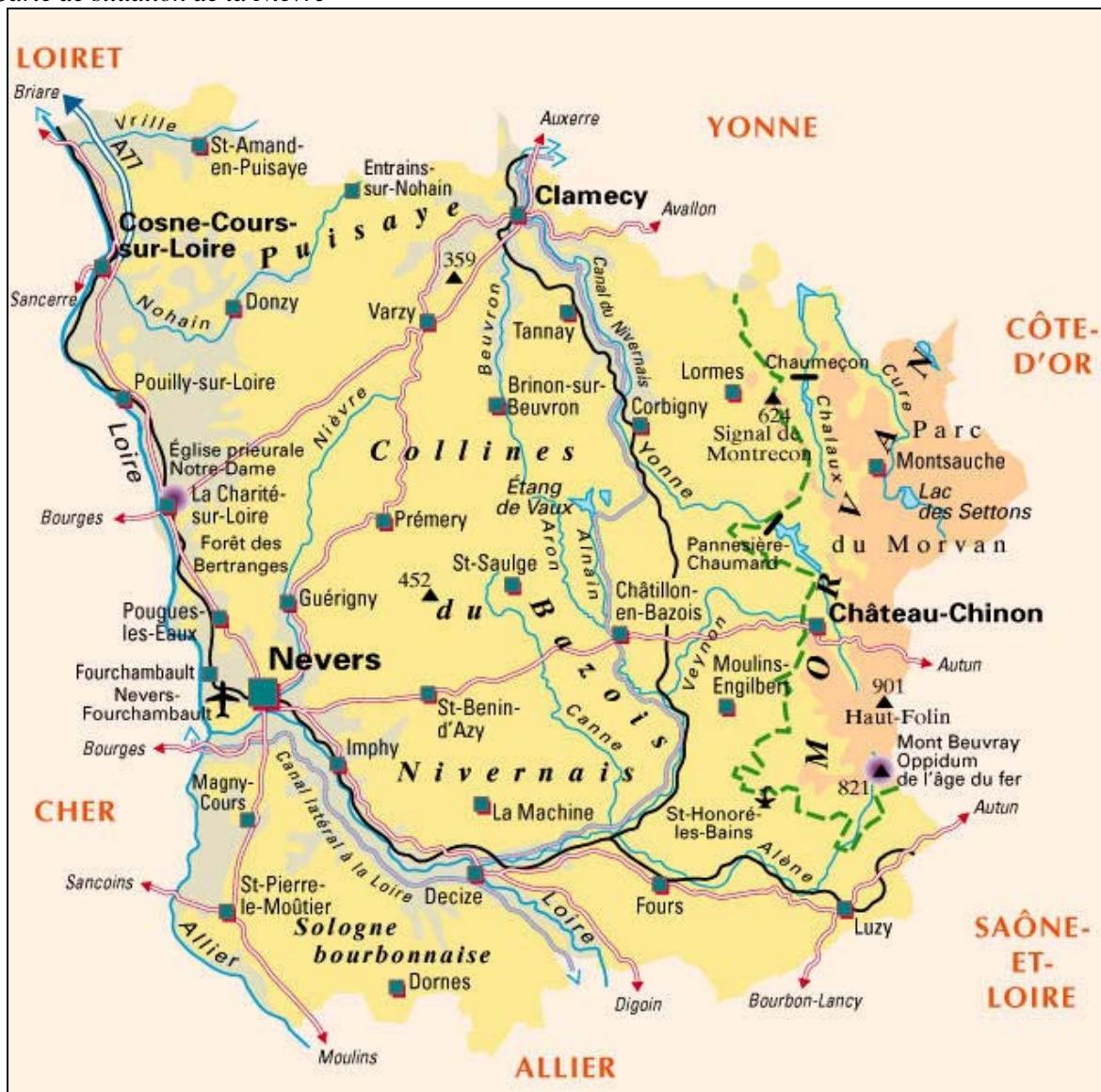
*Sources : RA 2000*

Pour les experts-comptables localisés dans l'espace rural, assez peu nombreux, la densité pour 1 000 exploitations est inférieure à 1. Mais pour 13 adhérents UNECA dans le département, 10 ont leur entreprise située à Angers et 2 à Cholet.

## 4/ LA NIÈVRE

---

Carte de situation de la Nièvre



### A – Contexte général de la Nièvre

La Nièvre couvre une superficie de 6 816 km<sup>2</sup>. C'est un département peu peuplé et rural. 89 % de la superficie se situe dans l'espace à dominante rurale (78 % en Bourgogne et 71 % en France). Plus de la moitié de ses habitants résident en zone rurale. 43 % des communes comptent moins de 200 habitants alors qu'elles sont 29 % en France.

L'essentiel de la population demeure dans le Val de Loire, à l'Ouest et dans la partie Sud-Ouest du département. La partie nord-est est très peu peuplée. Cette zone comporte notamment une partie du parc régional du Morvan dont la densité atteint à peine plus de 13 habitants au km<sup>2</sup>.

### ***Un déclin démographique dû au déficit naturel***

Dans le département, 225 200 habitants ont été recensés en 1999, soit 8 100 personnes de moins qu'au décompte précédent de 1990.

*Population sans doubles comptes (habitants)*

	1999	1990	1982
Espace à dominante urbaine	114 096	104 291	103 239
Espace à dominante rurale	111 102	128 987	136 396
Total	225 179	233 278	239 635

INSEE - RP 1999

Avec 33 habitants au km<sup>2</sup>, la densité de la Nièvre est très inférieure à celles de la Bourgogne (51) et de la France métropolitaine (108).

Malgré une France en croissance démographique et une région globalement stable, la Nièvre continue de perdre des habitants, à raison de – 0,4 % par an.

Elle n'a en réalité pas cessé de se dépeupler depuis 1968, avec une accélération de la baisse au fur et à mesure des recensements. Son solde naturel est le plus défavorable de la région bourguignonne et constitue le principal facteur d'explication de la baisse de population. Les naissances ont fortement baissé alors même que les décès n'ont que peu diminué.

Le solde migratoire quant à lui est faiblement négatif (excès de 50 départs par an). Le Nord-Est bénéficie toutefois de migrations favorables. Cette baisse démographique est généralisée puisqu'elle touche tous les cantons, à l'exception du canton partiel de Nevers-Est (partie nivoroise exclue).

### ***L'ensemble des espaces se rejoint dans une évolution négative***

Jusque-là épargnées par le déclin démographique, les espaces à dominante urbaine perdent désormais des habitants le déficit migratoire s'y accentue et l'excédent naturel se réduit.

Dans les pôles urbains de Nevers et Cosne-Cours-sur-Loire, la baisse amorcée dans les années quatre-vingt se poursuit et s'intensifie même, en raison de migrations de plus en plus défavorables.

Au cours de la dernière période intercensitaire, l'agglomération nivernaise a ainsi enregistré 2 400 départs de plus que d'arrivées. Autour des pôles, les flux migratoires ont cessé d'alimenter la périurbanisation proche.

*Taux d'évolution annuel moyen 1982, 1990, 1999*

(%)	1982-1990	1990-1999		
	Global	Global	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
Nièvre	-0,3	-0,4	-0,4	-0,0
Espace à dominante urbaine	+0,1	-0,2	+0,1	-0,3
dont pôles urbains	-0,1	-0,3	+0,1	-0,5
Espace à dominante rurale	-0,7	-0,5	-0,8	+0,2
dont pôles ruraux	-0,9	-0,8	-0,4	-0,4

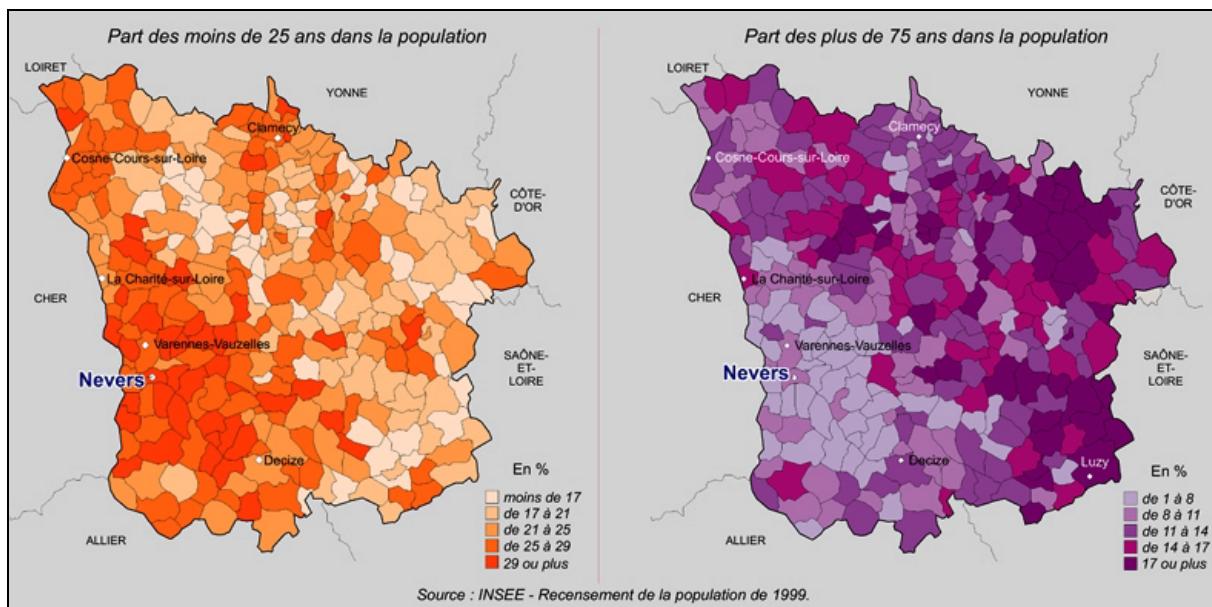
*Sources INSEE 1999*

La population de l'espace à dominante rurale diminue en raison d'un solde naturel négatif. La baisse démographique (- 0,5 % par an) se ralentit pourtant grâce à un solde migratoire qui devient positif. L'ensemble des pôles ruraux (La Charité-sur-Loire, Clamecy, Decize et Imphy) continue de se dépeupler sous l'effet combiné d'un solde naturel et bilan migratoire négatifs. L'agglomération de Decize par exemple a perdu 550 habitants depuis 1990, La Charité 230, Clamecy 440 et Imphy 530. Leurs périphéries voient leurs pertes s'accentuer : les migrations ne sont plus favorables et le solde naturel reste négatif.

### **Un tiers des habitants a plus de 55 ans**

Un tiers des habitants de la Nièvre a plus de 55 ans. La baisse du taux de fécondité conjuguée à la diminution de la classe en âge de procréer entraîne une perte de 7 400 habitants de moins de 20 ans. Le département vieillit donc.

En 1999, 26,8 % des Nivernais ont moins de 25 ans (contre 29,3 en 1990) et 28,3 % ont plus de 60 ans (contre 27,6 %). La répartition par âge varie avec la géographie. Les zones urbaines sont plus jeunes : 29 % de la population urbaine à moins de 25 ans (contre 24 % dans le monde rural). Plus à l'Est, la partie rurale abrite plus de personnes âgées : 13 % ont plus de 75 ans contre 9 % dans les villes.



### Des migrations favorables à l'espace rural

S'il est incontestable que la Nièvre est un département qui vieillit et se dépeuple, on peut observer un certain dynamisme. La Nièvre a bénéficié de nombreuses arrivées dans les années quatre-vingt-dix. Les presque 36 000 nouveaux arrivants (résidents de la Nièvre en 1999 qui n'y habitaient pas neuf ans plus tôt) représentent actuellement 16 % des Nivernais. C'est une population plutôt jeune qui est concernée et à près de 40 % issue de la région parisienne. Ces entrées ont concerné également des âgées.

### Chassés-croisés migratoires entre 1990 et 1999

TRANCHES D'ÂGE	NOUVEAUX ARRIVANTS		SORTANTS		SOLDE DES ENTRÉES ET SORTIES
	Effectifs	dans pop. 1999	Effectifs	dans pop. 1990	
0-24 ans	11 410	19,6	15 290	22,4	-3 880
25-39 ans	10 280	24,7	12 260	26,1	-1 1980
40-59 ans	7 630	12,9	5 560	10,4	+2 070
60-74 ans	5 340	13,1	2 180	5,6	+3 160
75 ans et +	1 270	5,0	990	3,9	+280
TOTAL	35 930	16,0	36 280	15,5	-350

Sources : INSEE – Recensement de la population 1990 et 1999

Alors que les installations nouvelles dans l'espace urbain ont continué de diminuer depuis les années soixante, les campagnes semblent être plus attractives depuis une vingtaine d'années. Malheureusement, le bilan migratoire reste légèrement négatif et s'ajoute au solde naturel défavorable. La Nièvre est d'autant plus pénalisée par ces départs qu'il s'agit au trois-quarts d'une population de moins de 39 ans, c'est-à-dire en âge de travailler et de participer à l'économie départementale. Les migrations pour cause d'études supérieures comptent pour beaucoup dans les motifs de départs. Les retours, bien que difficiles à quantifier, restent peu fréquents.

### ***Un département très agricole qui perd des actifs***

En mars 1999, la Nièvre recense 94 530 actifs, soit un recul de 2,5 % par rapport à 1990. Mais ce sont les actifs ayant un emploi qui sont les plus affectés par cette baisse (- 3,7 %). Elle compte 12 319 chômeurs, soit un taux de chômage de 13 %.

Le taux d'activité est de 49,5 %, mais celui des femmes est limité à 43 %.

#### *Répartition de l'emploi en 1999*

EMPLOI PAR SECTEUR	
Services	53 %
Commerces	12 %
Construction	6 %
Industrie	21 %
Agriculture	8 %

*Source : RP 1999*

La Nièvre est un département très agricole. On trouve principalement des cultures au Nord-Ouest (céréales notamment), le système de polyculture élevage s'appuyant sur l'élevage bovin de Charolais au centre et enfin, vers le Morvan ce sont la forêt et les herbages qui prédominent. C'est le premier département producteur de chêne.

D'autre part, le Morvan bénéficie d'un tourisme naissant grâce au parc naturel régional. La crise de l'élevage a touché la Nièvre qui s'est spécialisé dans une démarche qualité et une sélectivité plus grande des animaux.

L'industrie Nivernaise quant à elle concerne le secteur de la métallurgie, activité traditionnelle qui s'est adaptée (alliages spéciaux) et celui de l'automobile (courroies, sièges, services). La grande majorité de l'industrie est située autour du Val de Loire.

Mais le recul général de l'industrie n'a pas épargné le département (Decize, La Machine, Château-Chinon...). La zone nord-ouest a bénéficié de l'implantation de la centrale nucléaire de Belleville. En 1990, pour l'ensemble des actifs ayant un emploi, c'est-à-dire 84 926 personnes.

## **B - Les professions libérales de la Nièvre**

Dans l'ensemble, les professionnels libéraux nivernais présentent des moyennes d'âge assez élevées.

### ***Effectifs par profession et équipements des communes***

#### *Estimation des effectifs libéraux par profession*

Profession	DÉPARTEMENT		COMMUNES RURALES	
	Effectifs	% dans effectifs libéraux	Effectifs	% de libéraux ruraux
Détail de la catégorie 31	975 (1 036)	77	392 (414)	40
Spécialistes	114 (132)	10	24	-
Généralistes	314 (220)	17	148 (103)	-
Chirurgiens dentistes	88 (104)	9	44 (9)	-
Psychologues...	62	5	28	-
Vétérinaires	105	9	64	-
Pharmacien d'officine	92 (128)	10	32 (19)	-
Avocats	40	3	4	-
Notaires	47	4	16	-
Conseil. juridiques et fiscaux	2	≈ 0	0	-
Experts-comptables	10	1	0	-
Ingén.-conseils recrutement...	15	2	4	-
Ingéni.-conseils études techn.	8	1	4	-
Architectes libéraux <sup>4</sup>	55	4	24	-
Officiers minist., huissiers	17	2	0	-
Aides familiaux	6	≈ 0	0	-
Répertoire ADELI	306	23	45	15
Infirmiers	142	11	31	-
Masseurs kinésithérapeutes	118	9	13	-
Sages-femmes	0	0	0	-
Pédicures podologues	27	2	1	-
Orthophoniste	17	1	0	-
Orthoptistes	2	≈ 0	0	-
Ensemble	1 281 (1 342)	100	437 (459)	34

Source : DRESS-ADELI 2002 et commande INSEE 1999

Nous disposons sur le plan national de la proportion de professionnels exerçant dans les communes rurales, nous avons donc appliqué le taux national de chaque profession aux départements. Cette méthode ne donne qu'un ordre de grandeur et ne permet pas de comparer les départements. Pour cela, nous nous appuierons sur les fichiers adresses.

Les chiffres entre parenthèse sont les chiffres DRESS-ADELI plus fiables que ceux du sondage au 1/4 de l'INSEE. Pour les pourcentages, ces chiffres ont été privilégiés.

---

<sup>4</sup> Les géomètres experts appartiennent à cette catégorie, mais ne peuvent être isolés.

L'INSEE a recensé 1 036 professions libérales dans la Nièvre (dépouillement exhaustif).

En réalité, nous estimons leur nombre à 1 342, soit un peu plus de 1,4 % de la population active. 34 % d'entre eux sont installés dans des communes rurales, soit 308 professionnels.

Le secteur de la santé rassemble 78 % des effectifs départementaux, chiffre équivalent à celui des Hautes-Alpes.

Les auxiliaires médicaux représentent un peu moins d'un quart des effectifs libéraux du département, en raison du faible poids que pèsent les infirmières et les masseurs kinésithérapeutes. Selon ces chiffres, les infirmières sont particulièrement peu nombreuses dans les communes rurales.

Les experts-comptables offrent des effectifs très faibles, à peine 1 % de l'ensemble.

Cependant, il semble que pour la Nièvre certains écarts entre les hypothèses hautes et basses soient particulièrement importants. C'est pourquoi la comparaison avec les données établies à partir des fichiers adresses est essentielle.

#### *Effectifs recensés à partir des fichiers adresses*

NOMBRE DE PROFESSIONNELS	NIÈVRE				
	PU	Couronne PU	EDR	Total	% EDR dans total
Médecin	107	27	94	228	41
Dentiste	55	14	44	113	39
Vétérinaire	19	9	74	102	72
Pharmacien	34	15	56	105	58
Expert-comptable	21	2	9	32	28
Géomètre	4	0	1	5	20
Infirmière	41	29	45	115	39
Notaire (individus)	4	5	21	30	70
(Études et annexes)	5	5	26	36	72
Total	285	101	344	730	47

*Fichiers adresses – RP 1999*

On remarque que parmi les professions médicales (hors vétérinaires), seuls les pharmaciens sont présents à plus de 50 % dans l'espace à dominante rurale. Les médecins et les infirmières n'y sont installés qu'à 39 %.

En revanche, ce sont plus de 70 % des vétérinaires du département qui sont implantés dans des communes de l'espace à dominante rurale. Ce taux est nettement plus élevé que dans les deux autres départements. La part qu'occupe l'élevage dans cette région explique cette configuration.

Quant aux notaires, comme dans les Hautes-Alpes, ils sont pour l'essentiel dans l'espace rural.

Concentrés dans les pôles, leur profil de répartition est le même.

Alors que le sondage au quart de l'INSEE n'annonçait que 10 experts-comptables nivernais, il s'avère qu'ils sont environ le double.

Dans l'ensemble, l'inventaire communal confirme, ici aussi, les observations faites à partir des fichiers adresses. Les généralistes ne sont présents que dans 15 % des communes de l'espace rural, les infirmières dans 12 % et les pharmacies dans 13 %.

Ainsi, 54 % de la population rurale dispose d'au moins un médecin dans sa commune de résidence, 52 % d'une pharmacie, mais seulement 42 % d'une infirmière.

#### *Équipements des communes de l'espace à dominante rurale*

	COMMUNES ÉQUIPÉES D'AU MOINS 1		POPULATION DISPOSANT * D'AU MOINS 1	
	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre
Médecin généraliste	15 %	39	54 %	60 500
Chirurgien dentiste	9 %	23	44 %	48 679
Infirmier	12 %	31	42 %	47 047
Notaire	8 %	20	41 %	45 088
Vétérinaire	8 %	20	37 %	41 606
Pharmacie	13 %	34	52 %	57 959

Sources : Inventaire communal 1998 – RP 1999

\* dans sa commune de résidence

Si nous avons pu observer que les vétérinaires nivernais étaient pour l'essentiel localisés dans l'espace rural, ils semblent pourtant concentrés dans un nombre limité de communes (8 %). Les notaires présentent approximativement les mêmes chiffres que les vétérinaires, bien qu'ils ne soient jamais plus de deux dans une commune, tandis que les vétérinaires sont le plus souvent 3 à 5 dans la commune. Les dentistes enfin occupent 9 % des communes de l'espace à dominante rurale et desservent ainsi 44 % de la population de cet espace.

### ***Les densités libérales et le marché rural***

D'après les données établies à partir des fichiers adresses, les densités de professionnels libéraux dans l'espace à dominante rurale et dans le département sont les suivantes.

*Densités de professionnels libéraux pour 100 000 habitants*

DENSITÉ POUR 100 000 HABITANTS	NIÈVRE	
	Département	Espace à dominante rurale
Médecins généralistes	101	85
Chirurgiens dentistes	50	40
Vétérinaires	45	67
Pharmacien d'officine	47	50
Notaires	13	19
Experts-comptables	14	8
Géomètres experts	2	1
Infirmiers	51	40

*Fichiers adresses – RP 1999*

Dans la Nièvre, les espaces ruraux ont des densités toujours plus faibles que l'ensemble du département, excepté les vétérinaires et dans une moindre mesure les pharmacies qui, parce qu'elles fonctionnent sur un quorum, présentent toujours un certain équilibre. En effet, avec la plus faible densité de population des quatre départements bourguignons, la Nièvre ne parvient pas à offrir un taux d'équipement comparable à celui du territoire national.

Toutefois en 1998, les habitants de la Nièvre sont plus nombreux à trouver dans leur commune un médecin ou un pharmacien.

Les densités de notaires sont assez variables quant à elles. Moins importantes dans une frange nord-est, elles demeurent plus élevées à l'Est de Cosne-Cours-sur-Loire et dans les cantons proches de Saint-Benin-d'Azy. Pour se rendre chez le notaire, les Nivernais se rendent la plupart du temps dans un des pôles de services présents dans chaque canton. Clamecy et Corbigny étant les mieux équipés d'entre eux.

L'écart entre les densités d'infirmières dans la Nièvre et dans les Hautes-Alpes est extrême. L'espace à dominante rurale présente une densité de seulement 40 infirmières libérales pour 100 000 habitants, contre 64 dans le Maine et Loire et 156 dans les Hautes-Alpes. La densité rurale pour les médecins généralistes nivernais est 2,5 fois moins élevée dans la Nièvre. La densité d'équipements de santé est d'autant plus marquante que l'indice de vieillissement du département est élevé.

La situation est moins critique si on considère la densité libérale par rapport à la population âgée de 60 ans et plus résidant dans l'espace rural (12 infirmières et 24 généralistes pour 10 000 personnes âgées). Le Maine et Loire offre des chiffres plus alarmants.

En revanche, la Nièvre est le seul ne parvenant pas à avoir une majorité de médecins âgés de moins de 45 ans, ce qui présente un risque supplémentaire au vu de la pénurie médicale à venir.

*Densité de professionnels pour 10 000 habitants de plus de 60 ans*

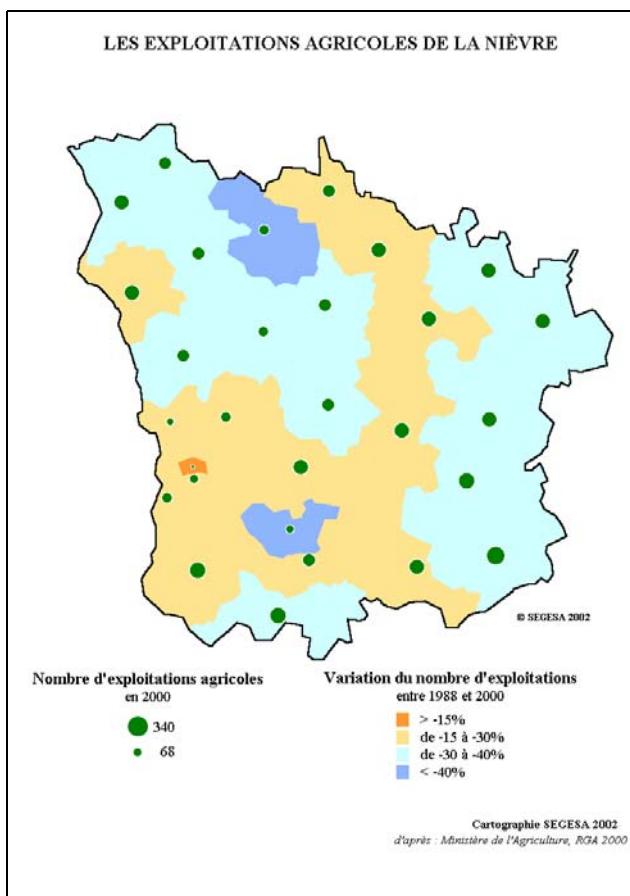
DENSITÉ P. 10 000 PERS. DE 60 ANS ET PLUS	NIÈVRE	
	Département	Espace à dominante rurale
Médecins généralistes	35	24
Chirurgiens dentistes	17	11
Pharmacien d'officine	16	15
Infirmiers	18	12

*Fichiers adresses – RP 1999*

Les densités de généralistes sont plus fortes dans l'Est où la proportion de personnes âgées est plus importante. C'est aussi le cas des pharmacies. C'est dans une grande zone au cœur de la Nièvre (le Bazois), que la densité d'infirmière est la plus faible moins d'une infirmière pour 10 000 habitants.

C'est de loin le centre du Nivernais qui reste le plus défavorisé, d'autant que la proportion de personnes âgées de plus de 75 ans y est forte. Cinq cantons ne comptent ainsi aucune commune ayant conjointement les trois principaux service de médecine libérale. Les densités les plus élevées d'infirmières se trouvent, elles, principalement dans le Sud-Est.

Enfin, les dentistes ont une densité plus homogène avec toutefois une bande de faible densité qui part de Clamecy et se prolonge au sud jusqu'à hauteur de Nevers, ainsi qu'un arc mieux pourvu qui part de Magny Cours et rejoint le sud du Morvan en passant par Decize.



Pour comprendre la très forte présence vétérinaire dans la Nièvre et plus particulièrement dans l'espace rural, il faut rappeler que 60 % des exploitations se consacrent à l'élevage des herbivores et plus particulièrement des « bovins allaitants » (85 % des exploitations d'élevage). Plus de 330 000 bovins adultes et équidés sont comptabilisés en 2000. C'est une région très spécialisée, ce qui explique les faibles effectifs de moyen bétail. La densité de vétérinaires par rapport au gros bétail est meilleure que dans le Maine et Loire.

	Effectifs	Densité pour 1 vétérinaire
Ovins, caprins, porcins	141 000	1 900
Bovins adultes, équidés	333 000	4 500

Sources : RA 2000

Si l'on regarde la carte d'implantation des vétérinaires présentée précédemment, la Nièvre est un département, si ce n'est le département, où l'étendue des fortes densités vétérinaires est la plus grande, bien qu'ils soient plus particulièrement concentrés dans une large moitié Est.

Pour les experts-comptables agricoles, la situation est sans doute préoccupante. Le département a, comme les Hautes-Alpes, perdu 30 % de ces exploitations. Mais avec un taux de 3,1 %, le rythme de

disparition des exploitations nivernaises s'est accéléré sur la période 1988-2000. Le plus inquiétant tient au fait que les exploitants sont particulièrement âgés, ce qui laisse présager un renforcement du déficit des installations sur les départs.

4 386 exploitations sont enregistrées en 2000, soit environ 2 experts-comptables localisés dans l'espace rural pour 1 000 exploitations. Mais dans la Nièvre pour 7 adhérents à l'UNECA par exemple, 6 sont situés à Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire et Decize.

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

Tome I — Cadrage statistique : Approche nationale et départementale

<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	5
APPROCHE NATIONALE	
<i>1 / LE POINT SUR LES DÉFINITIONS ET LES SOURCES</i>	6
A – Définir l'espace rural	
<i>Commune rurale – unité urbaine</i>	
<i>Espace à dominante rurale et zonage en aires urbaines</i>	
B – Approcher les professions libérales	
<i>La définition de l'UNAPL</i>	
<i>La définition des services fiscaux</i>	
<i>La définition statistique</i>	
C – Les sources disponibles	
<i>Les sources de l'INSEE</i>	
Le recensement de la population	
L'inventaire communal	
L'enquête emploi	
<i>Les sources professionnelles</i>	
Les professions de santé	
Les autres professions	
D – Choix méthodologiques opérés	
<i>La nécessité d'une approche ouverte</i>	
<i>Restreindre les champs</i>	
<i>2/ LES PROFESSIONS LIBÉRALES EN FRANCE</i>	20
A – Le poids des professions libérales dans la population active	
<i>Évolution démographique</i>	
<i>Statuts et temps de travail</i>	
B – Approche nationale des différentes professions	
<i>À partir des sources INSEE</i>	
Le poids écrasant des professions de santé	
Féminisation : des disparités persistantes	
La place des aides familiaux	
Une croissance contrastée selon les métiers	
Le cas des professions retenues	

*À partir des sources professionnelles*

- Les médecins libéraux
- Les pharmaciens d'officine
- Les chirurgiens dentistes
- Les auxiliaires médicaux
- Les vétérinaires
- Les notaires
- Géomètres experts
- Experts-comptables

*3/ PROFESSIONS LIBÉRALES : APPROCHE TERRITORIALE*

30

A – La transformation des espaces ruraux

B – Approche globale des professions libérales

*Estimation du nombre de professionnels libéraux dans l'espace rural*

*Les libéraux ruraux, une catégorie d'actifs en forte croissance*

*Les professions libérales rurales plus dynamiques qu'en ville (période récente)*

*Estimation des densités libérales dans l'espace à dominante rurale*

C – Approche géographique fine (département, canton, commune)

*Approche générale*

- La distinction urbain-rural est moins discriminante que celle nord-sud
- Le vieillissement et la féminisation des professions libérales
- Le niveau d'équipement des communes rurales

*Les professions libérales s'adressant directement à la population*

- Ensemble des professions de santé
- Médecins et infirmiers
- Autres services sanitaires
- L'accueil des personnes âgées dans l'espace rural
- Les pharmacies
- Les notaires

*Les professions libérales ne s'adressant pas directement aux particuliers*

- Les vétérinaires ruraux et les experts-comptables agricoles
- Les géomètres experts

## APPROCHE DÉPARTEMENTALE

<b>1/ LE CHOIX DES DÉPARTEMENTS</b>	<b>55</b>
A – Prendre en compte la diversité des espaces ruraux	
B – Méthodologie	
<i>Les Hautes-Alpes</i>	
<i>Le Maine-et-Loire</i>	
<i>La Nièvre</i>	
<b>2/ LES HAUTES-ALPES</b>	<b>60</b>
A – Contexte général des Hautes-Alpes	
<i>Un département peu peuplé mais attractif</i>	
<i>Léger ralentissement de la croissance démographique</i>	
<i>Une géographie de l'âge assez marquée</i>	
<i>Un espace rural au profil atypique</i>	
<i>Une population active et une économie centrées sur le tourisme</i>	
B – Les professions libérales des Hautes-Alpes	
<i>Effectifs par profession et équipements des communes</i>	
<i>Les densités libérales et le marché local</i>	
<b>3/ LE MAINE-ET-LOIRE</b>	<b>74</b>
A – Contexte général du Maine-et-Loire	
<i>Une croissance démographique tirée par Angers</i>	
<i>Vieillissement malgré un profil démographique jeune</i>	
<i>Espace rural : une croissance démographique ralentie</i>	
<i>Croissance de la population active grâce à l'arrivée des femmes sur le marché</i>	
B – Les professions libérales du Maine-et-Loire	
<i>Effectifs par profession et équipements des communes</i>	
<i>Les densités libérales et le marché rural</i>	
<b>4/ LA NIÈVRE</b>	<b>84</b>
A – Contexte général de la Nièvre	
<i>Un déclin démographique dû au déficit naturel</i>	
<i>L'ensemble des espaces se rejoint dans une évolution négative</i>	
<i>Un tiers des habitants a plus de 55 ans</i>	
<i>Des migrations favorables à l'espace rural</i>	
<i>Un département très agricole qui perd des actifs</i>	
B – Les professions libérales de la Nièvre	
<i>Effectifs par profession et équipements des communes</i>	
<i>Les densités libérales et le marché rural</i>	



---

# **PRÉSENCE ET AVENIR DU PROFESSIONNEL LIBÉRAL EN MILIEU RURAL**

---

## **RAPPORT FINAL**

Pour le compte de la Direction des Entreprises commerciales, artisanales et de services  
(Commanditaire : Délégation Interministérielle aux Professions Libérales)

## **Tome II**

« Résultats de l'enquête postale »

**Avril 2003**

Pour la SEGEZA  
Réalisation : Annabelle Morel-Brochet, chargée d'étude  
Aidée de Nathalie Garnier, chargée d'étude

**LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX EN MILIEU RURAL  
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE POSTALE**

## **1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE**

Le cahier des charges stipule que l'étude doit s'appuyer sur l'envoi de questionnaires dans trois départements prédéterminés. Après discussion avec le Comité pilotage, deux des trois départements initialement retenus (Hautes-Alpes, Lozère, Cher) ont été laissés de côté au profit de deux nouveaux afin de mieux rendre compte de la diversité des espaces ruraux français (Hautes-Alpes, Maine-et-Loire, Nièvre).

L'enquête a porté sur huit professions libérales : les chirurgiens-dentistes, les experts-comptables, les géomètres experts, les infirmières libérales, les médecins généralistes, les notaires, les pharmaciens et les vétérinaires libéraux.

### **A — Problématique et contraintes propres à l'enquête**

Étant donné la double entrée de l'étude (professions libérales et milieu rural), un certain nombre d'aspects et d'éléments ont été pris en compte dans l'élaboration de l'enquête.

#### *Objectifs de l'enquête*

Deux raisons majeures rendent nécessaire un travail d'enquête. L'analyse statistique, qui se veut par essence globale, gomme une partie de la diversité des situations et ne permet en aucun cas de pénétrer les aspects qualitatifs essentiels à une compréhension complète de la situation des professions libérales en milieu rural. La seconde raison est de recueillir les opinions, les points de vue, les attentes des professionnels eux-mêmes.

La première partie de l'étude, par un cadrage statistique à plusieurs niveaux (national, territorial fin et départemental), a permis d'évaluer l'importance socio-économique des professionnels libéraux en milieu rural, d'apprécier leur répartition sur le territoire et de mettre en évidence un certain nombre de disparités entre les professions et entre les différents territoires.

L'objectif de l'enquête est d'apporter un éclairage sur la situation et l'évolution des professions libérales en milieu rural. Il consiste également à faire apparaître l'implication des professionnels libéraux dans les territoires ainsi que les facteurs influant sur la création, la transformation, la transmission et la disparition de l'entreprise libérale en milieu rural. Enfin, il s'agit d'apprécier les mesures qui seraient à même de permettre une revitalisation du tissu libéral et de faciliter le maintien et l'adaptation des entreprises libérales en milieu rural.

L'enquête se veut donc avant tout le vecteur d'une compréhension plus fine du phénomène.

### **Élaboration du questionnaire : une approche qualitative**

Pour répondre au mieux aux objectifs de l'étude et pour offrir une analyse plus fine et plus « incarnée » de la situation et des perspectives offertes aux professionnels libéraux dans leurs territoires, il a été décidé de privilégier une approche qualitative.

L'élaboration du questionnaire s'est appuyée à la fois :

- sur les axes définis dans le cahier des charges
- et sur les réunions avec le Comité de pilotage, au cours desquelles un certain nombre de questions concernant les spécificités et les difficultés de l'exercice libéral en zone rurale ont été soulevées par les représentants professionnels présents.

Le questionnaire (composé de 33 questions et groupes de questions) comprenait plusieurs types de questions : des « questions fermées » sur la situation de l'entreprise et du professionnel destinées à dresser un profil et des « questions ouvertes » pour recueillir des points de vue, des appréciations personnelles ou plus générales. Ce choix s'est avéré pertinent lors du traitement des questionnaires. En effet, il a permis aux personnes interrogées de s'exprimer (en faisant part de leur opinion ou en témoignant parfois de manière très précise de leur situation) et ainsi de faire émerger des pistes de réflexion tout à fait intéressantes.

Les questions fermées ont porté sur :

- l'activité, la localisation, la structure de l'entreprise,
- les caractéristiques de base du répondant (âge, sexe, profession du conjoint...)
- l'emploi
- la résidence du répondant et ses locaux commerciaux
- le type de clientèle et de concurrence
- l'évolution du chiffre d'affaire et des revenus
- les responsabilités professionnelles ou extraprofessionnelles du répondant.

Les questions ouvertes portent sur :

- le choix du statut libéral
- l'exercice en milieu rural (motivations, difficultés...)
- les aides ou soutiens obtenus ou envisagés pour l'amélioration de l'implantation libérale en zone rurale
- les perspectives professionnelles du répondant
- les moyens ou système d'entraide local entre membres d'une profession ou entre confrères libéraux.

Un mode d'emploi a été joint au questionnaire. Il a visé à préciser le sens de certaines questions ou le type de réponses attendues. En effet, les questions d'opinion n'ont pas pour objectif de recueillir des doléances, mais d'obtenir un point de vue personnel et de comprendre l'évolution du métier en milieu rural, ainsi que les motivations ou les contraintes qui ont amené les répondants à exercer en milieu rural.

**Construction de l'échantillon des trois départements (structures et diffusion)**

Pour répondre aux besoins de l'étude, il est apparu plus judicieux de concentrer notre attention sur des envois postaux plus nombreux (presque exhaustifs) dans les départements, plutôt que de privilégier des entretiens directs avec des professionnels ou leurs représentants ; d'autant que les discussions avec les membres du Comité de Pilotage ont apporté beaucoup d'éléments (problèmes spécifiques aux différentes professions sur le plan général, difficultés propres à l'exercice rural, témoignage de certains représentants en tant que professionnel exerçant en zone rurale...), à la fois sur la position des Ordres professionnels et sur les positions des différentes instances syndicales.

Il a été demandé aux Ordres respectifs des huit professions de fournir les fichiers adresses complets pour les Hautes-Alpes, le Maine-et-Loire et la Nièvre.

Voici la répartition des effectifs libéraux obtenue à partir des fichiers adresses :

	Hautes-Alpes	Maine-et-Loire	Nièvre	Total profession
Ch. dentistes	87	392	113	592
Exp. comptables	31	139	32	202
Géomètres exp.	6	24	5	35
Infirmières	163	414	115	692
Médecins gén.	206	830	228	1 264
Notaires	22	95	30	147
Pharmacien	41	209	96	346
Vétérinaires	32	184	103	319
Total département	588	2 287	722	3 597

En raison de :

- du poids des professions de santé, en particulier des médecins, des infirmières et des dentistes,
- du poids du département du Maine-et-Loire, par rapport aux autres, notamment en raison de la présence de l'agglomération d'Angers,
- des différences entre les professions : disparité des effectifs, professions de proximité implantées dans l'espace rural et professions qui peuvent avoir une clientèle ou une spécialisation « rurale » sans y être implantées,

et pour conserver :

- l'équilibre démographique entre les professions sans que les unes « n'écrasent » les autres,

l'échantillon a été redressé.

Trois groupes de profession ont été déterminés :

- les professions rares et/ou n'ayant pas nécessairement besoin d'être implantées dans les communes rurales pour exercer en direction des ruraux (experts comptables, géomètres experts et notaires)
- les professions intermédiaires qui restent des services de proximité, et dont les cabinets ou officines très urbaines (à Angers) n'ont que peu de chances d'être concernées par le thème de l'enquête (pharmacien et vétérinaire),
- les professions de proximité, les plus nombreuses (dentistes, infirmières et médecins).

Sur cette base, il a été convenu :

- Pour le premier groupe, de prendre les effectifs départementaux dans leur totalité, autrement dit aussi bien l'espace rural que les agglomérations.
- Pour le deuxième groupe, d'exclure de l'échantillon les professionnels localisés à Angers.
- Pour le troisième groupe, trop important, de n'inclure aucune des grandes villes des trois départements (Gap, Angers, Cholet, Saumur et Nevers).

L'échantillon des envois ainsi redressé était configuré comme suit :

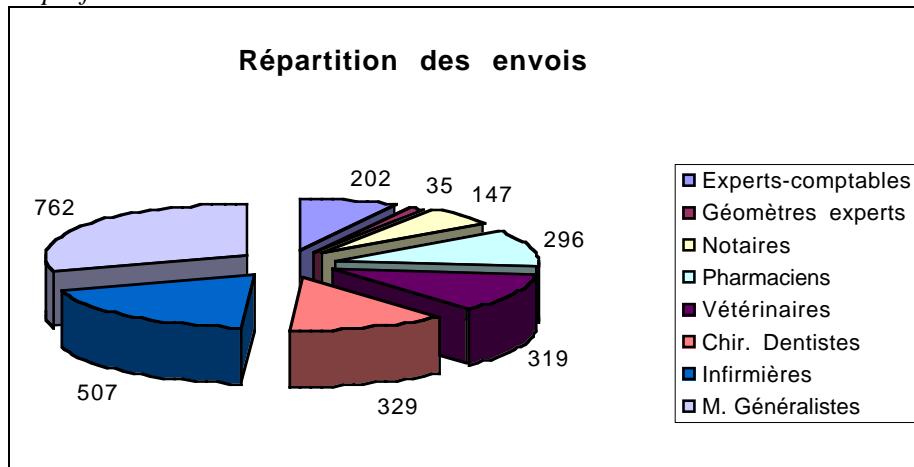
	Hautes-Alpes	Maine-et-Loire	Nièvre	Total départements
<b>1<sup>er</sup> groupe</b>				
Exp. comptables	31	139	32	202
Géomètres exp.	6	24	5	35
Notaires	22	95	30	147
<b>2<sup>e</sup> groupe</b>				
Pharmacien	41	179	76	296
Vétérinaires	32	184	103	319
<b>3<sup>e</sup> groupe</b>				
Ch. dentistes	48	207	74	329
Infirmières	117	295	95	507
Médecins gén.	145	457	160	762
<b>Total Professions</b>	<b>442</b>	<b>1 580</b>	<b>575</b>	<b>2 597</b>

Ainsi ce sont 2 597 questionnaires qui ont été envoyés.

Le questionnaire disposait d'un en-tête de la DIPL et l'enveloppe du cachet de la Délégation pour plus de crédibilité, afin de favoriser un plus grand nombre de réponses.

De plus, jointe au questionnaire et à la notice d'utilisation, figurait une lettre d'accompagnement expliquant l'importance de l'enquête dans le cadre de cette étude et invitant les professionnels à répondre. Cette lettre, rédigée par les Ordres avait pour objectif de montrer la coopération et l'appui des instances de tutelle à cette démarche. Quelques-unes n'ont pourtant pas souhaité joindre de lettre. Pour les professions concernées, c'est donc le Délégué général de la DIPL qui a rédigé le courrier d'accompagnement.

Comme l'étude, l'enquête a privilégié l'entrée « professionnel libéral », plutôt que l'entreprise ou le cabinet. Le questionnaire a donc été envoyé à l'adresse des cabinets, mais de manière individuelle et nominative. Ainsi les cabinets ont reçu autant d'enveloppes qu'il y était recensé de professionnels.



## B — Échantillon des réponses et taux de réponses

Les professionnels libéraux sollicités se sont montrés intéressés par l'enquête dans la mesure où d'une part le taux de réponse global est bon et où d'autre part le questionnaire a été le plus souvent rempli avec attention.

### *Approche générale*

1/5e des personnes sollicitées ont répondu à l'enquête (soit 502 réponses exploitables), ce qui est satisfaisant car d'une part c'est un bon taux de réponse par rapport à ce type d'enquête et d'autre part cela nous fournit un nombre correct de questionnaires pour procéder à une analyse.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet intérêt :

- Les professionnels libéraux et d'autres catégories d'indépendants ont déjà montré, dans le cadre d'autres enquêtes, des taux de réponse similaires.
- Le thème de l'étude et le questionnaire ont répondu à une attente ou à un intérêt des professionnels.
- L'appui des structures ordinaires à l'enquête (sous la forme d'un courrier d'accompagnement) a mis les enquêtés en confiance.

Réponses par type d'espace (en nombre)

	Espace à dominante rurale		Espace à dominante urbaine		Ensemble
	Communes rurales	Unités urbaines	Communes périurbaines	Pôles urbains	
<b>1<sup>er</sup> groupe</b>					
Exp. comptables	2	4	0	12	18
Géomètres exp.	0	1	0	3	4
Notaires	14	11	7	0	32
<b>2<sup>e</sup> groupe</b>					
Pharmacien	35	22	19	10	86
Vétérinaires	17	26	7	12	62
<b>3<sup>e</sup> groupe</b>					
Ch. dentistes	24	24	13	11	72
Infirmières	22	15	21	6	64
Médecins	57	51	34	22	164
Ensemble	171	154	101	76	502

Les personnes ayant répondu sont :

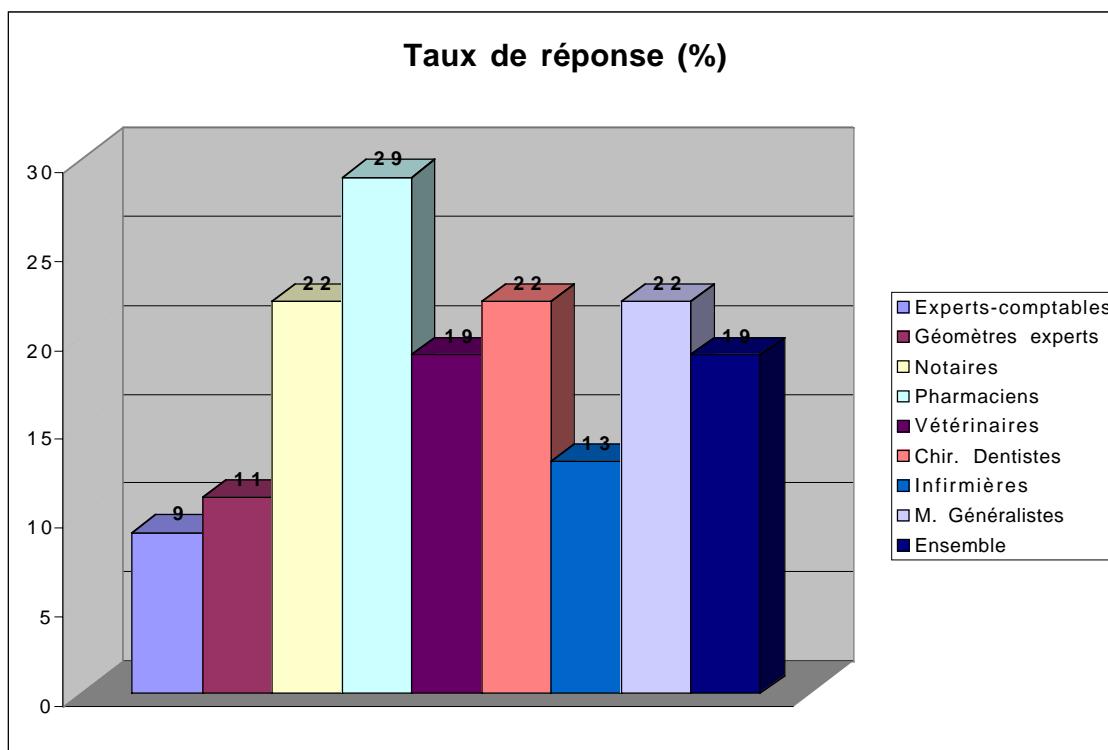
- des personnes implantées dans l'espace rural ou qui estiment l'être,
- mais aussi des professionnels dont le métier comporte une spécialité « rurale » (médecine vétérinaire « rurale » ou agricole par exemple)
- ou encore ayant une clientèle rurale (c'est le cas par exemple des experts-comptables travaillant pour des exploitants agricoles).

Ceci transparaît nettement lorsqu'on regarde la répartition des réponses selon le type d'espace. Des personnes ont répondu dans les petites communes comme dans les plus grandes et dans l'espace à dominante rurale ainsi que dans l'espace à dominante urbaine.

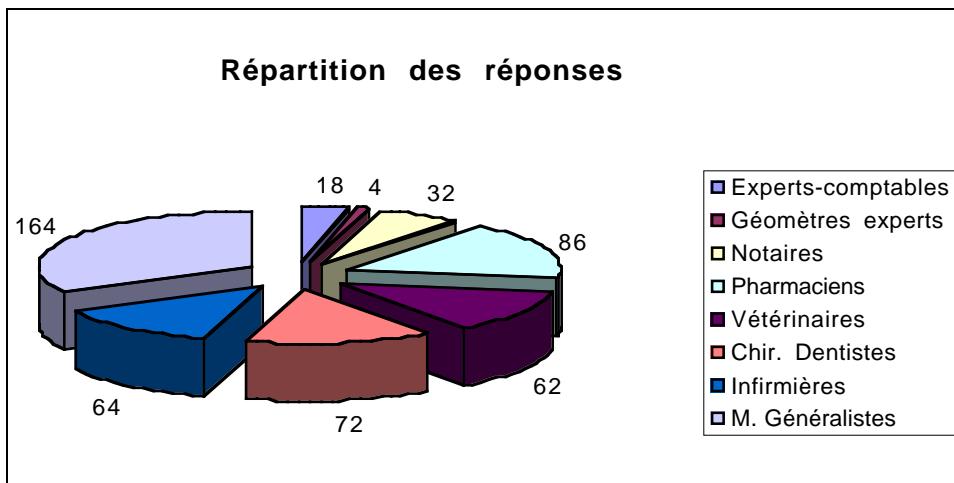
Sur le plan qualitatif, les questionnaires dépouillés sont dans l'ensemble satisfaisants. D'une manière générale, les personnes ont répondu assez soigneusement et consciencieusement.

Certaines personnes, plus prolifiques que d'autres, ont ajouté des commentaires, donné des exemples vécus, fait des propositions de réforme pour améliorer la situation et l'implantation en milieu rural ; éléments qui sont selon leur nature informatifs ou illustratifs mais qui enrichissent l'enquête.

Pour l'ensemble des professions, l'enquête a été l'occasion d'exprimer, à « l'État » et aux organismes tutélaires, des remarques, un mécontentement ou d'alerter plus généralement la société sur la situation rurale ou une situation professionnelle.



Si l'on observe les différents taux de réponse, ce sont les professions dites « traditionnelles » du milieu rural qui ont le plus répondu, comme on peut le voir sur le graphique : 29 % des pharmaciens et 22 % des notaires, des dentistes et des médecins. En revanche, les infirmières, pourtant très largement implantées auprès des populations rurales, n'offrent qu'un taux de réponse de 13 %.



Le poids respectif des départements dans les réponses est sensiblement le même que dans les envois. L'équilibre entre les professions étant aussi globalement respecté, il s'est avéré inutile d'effectuer des redressements.

Répartition des réponses détaillée par profession et par département

(Nombre)	Hautes-Alpes	Maine-et-Loire	Nièvre	Total
Ch. dentistes	13	34	25	72
Exp. comptables	7	7	4	18
Géomètres exp.	0	1	3	4
Infirmières	18	35	11	64
Médecins gén.	28	109	27	164
Notaires	4	18	10	32
Pharmaciens	5	53	28	86
Vétérinaires	11	30	21	62
Ensemble	86	287	129	502

L'amplitude des écarts numériques entre les professions (dans la réalité comme dans l'échantillon), ainsi que la plus faible représentation des géomètres experts et des experts comptables dans leur ensemble, et des notaires et des pharmaciens des Hautes-Alpes, incitent toutefois, à rester prudent vis-à-vis des valeurs relatives (pourcentages) portant sur de petits chiffres. En effet, plus un pourcentage représente un grand nombre de gens, plus l'intervalle de confiance est grand, et inversement.

C'est pourquoi, sont indiquées assez fréquemment des références en valeur absolue (effectifs). De plus, nous sommes dans beaucoup de cas contraints de présenter des données agrégées (résultats à partir de totaux), sans quoi l'information serait trop dispersée et rien ne se dégagerait.

Lorsque certaines questions l'exigeaient, les réponses ont été triées successivement par type d'espace, par département et presque toujours par profession afin de voir dans quelle mesure ces variables influent sur les réponses, autrement dit si elles sont discriminantes. Pour chaque point, sont donc présentés les tableaux et/ou les

illustrations graphiques les plus pertinentes et les plus à même d'apporter un éclairage pour l'étude. En effet, le tri des données par département par exemple peut ne rien révéler. Dans ce cas, le texte se contentera de mentionner cela.

*Les différentes catégories d'espaces utilisées (espace à dominante rurale, dont communes rurales et unités urbaines et espaces à dominante urbaine, dont communes périurbaines et pôles urbains) ont été définies dans le Tome I du rapport.*

### ***Approche des différentes professions***

Les experts-comptables font partie (avec les infirmières) des professions qui, représentent un poids moins important dans l'échantillon des réponses (4 %) que dans celui des envois (8 %). Cela peut facilement se comprendre dans la mesure où les envois ont été volontairement larges pour ne pas risquer d'exclure des cabinets situés dans des agglomérations et des grandes villes mais spécialisés dans la comptabilité agricole ou travaillant avec des entreprises rurales. D'ailleurs, cette option se révèle pertinente si l'on regarde la répartition des réponses par type d'espace. Il apparaît en effet, et cela est également valable pour les géomètres experts, que les deux tiers des répondants appartiennent à l'espace à dominante urbaine et qu'ils sont tous implantés dans des pôles urbains.

Par contre, si l'on observe le taux de réponse par département, il apparaît que seuls 5 % des experts-comptables du Maine-et-Loire (soit 7 sur 139) ont répondu. Les forts effectifs présents sur l'agglomération d'Angers et non concernés par l'enquête expliquent ce résultat.

Bien que faible (9 % soit 18 sur 202), le taux de réponse de cette profession peut être considéré comme assez bon étant donné la structure de l'échantillon des envois.

L'analyse quantitative des questionnaires des géomètres experts est mal aisée dans la mesure où la faiblesse des effectifs nationaux (encore plus des réponses) empêche de tirer des enseignements d'ordre général. Le taux de réponse est satisfaisant (4 sur 35, soit 11 %) car la situation des géomètres experts est similaire à celle des experts-comptables. Les envois ont été voulus exhaustifs et là, ce sont trois des quatre répondants qui sont dans l'espace à dominante urbaine.

*Avertissement : Les illustrations qui présentent les résultats profession par profession font figurer les géomètres experts. Lorsqu'il s'agit de pourcentages, il ne faut pas oublier que les géomètres ne sont que 4 et donc que 1 géomètre représente 25 % des géomètres de l'échantillon. Pour ce qui les concerne, aucune comparaison ne peut donc être faite avec les autres professions. Les résultats qui les concernent ne sont donc qu'indicatifs.*

Les notaires représentent 6 % des envois, mais aussi des réponses. Le taux de réponse (22 %) est supérieur au taux de réponse moyen (19 %), mais contrairement aux géomètres experts et aux experts-comptables, les répondants (32 personnes) sont pour près de 80 % d'entre eux localisés dans l'espace rural, aussi bien dans des communes rurales que dans des petites villes. Le taux de réponse est particulièrement bon dans le cas de la Nièvre (33 %).

Les pharmaciens apparaissent comme la profession qui s'est le plus sentie concernée par l'enquête. En effet, ce sont près de 30 % des enquêtés qui ont répondu. Ceci explique que leur poids dans les réponses est plus important que dans les envois.

Le taux global de réponse est d'autant meilleur que les Hautes-Alpes ont moins répondu que les deux autres départements (taux de réponse dans les Hautes-Alpes : 12 %, soit seulement 5 questionnaires retournés).

Si l'on observe le tableau de la répartition par type d'espace, les pharmaciens répondants se situent dans les mêmes proportions que l'ensemble des professions, à savoir environ 65 % dans l'espace rural et 35 % dans l'espace urbain.

De la même façon, les vétérinaires ont un poids équivalent dans les envois et les réponses. Ils ont été 62 à répondre à l'enquête, ce qui porte le taux de réponse de la profession à 19 %. Bien que le taux de réponse du Maine-et-Loire soit le plus faible (16 %), ce département rassemble près de la moitié des répondants.

On peut aisément expliquer ces 16 % par le fait qu'un certain nombre d'entre eux, spécialisés en médecine vétérinaire canine et féline, ne s'est pas senti concerné, étant donné que la médecine vétérinaire n'appelle « médecine rurale » que les actes sur les animaux de rentes (animaux d'élevages).

Il apparaît enfin que cette profession, qui nécessite moins que d'autres une implantation de proximité (en effet, les vétérinaires agricoles effectuent les visites à domicile), privilégie le plus souvent, dans l'espace urbain comme rural, les villes les plus grandes. Leur représentation dans les communes rurales et les communes périurbaines est donc plus faible.

Taux de réponse selon le département (%)

	Hautes-Alpes	Maine-et-Loire	Nièvre
<b>1<sup>er</sup> groupe</b>			
Exp. comptables	23	5	12
Géomètres exp.	0	8	40
Notaires	18	19	33
<b>2<sup>e</sup> groupe</b>			
Pharmaciens	12	30	37
Vétérinaires	34	16	20
<b>3<sup>e</sup> groupe</b>			
Ch. dentistes	27	16	34
Infirmières	15	12	12
Médecins Gén.	19	24	17
Ensemble	19	18	22

Les chirurgiens dentistes, dont 22 % des enquêtés ont renvoyé un questionnaire, sont localisés aussi bien dans les petites communes que dans les grandes. Ils sont cependant deux fois plus nombreux dans l'espace rural que dans l'espace urbain.

C'est dans le Maine-et-Loire que l'enquête semble avoir le moins intéressé (16 %). Pourtant, les envois aux dentistes, comme aux infirmières et aux médecins (dont les effectifs sont très supérieurs aux autres professions), n'ont pas concerné les plus grandes villes. Ce moindre taux de réponse n'est pas gênant dans la mesure où il représente tout de même 34 personnes.

Les infirmières sont la profession dont l'interprétation des taux de réponse doit être la plus prudente. C'est la seule profession (avec les géomètres et les comptables dont le contexte d'envois est particulier) dont le taux de réponse est aussi faible : 13 % pour une moyenne générale de 19 %. Si elle représentait 20 % des effectifs d'envois, elles ne représentent plus dans les réponses que 13 %.

Le taux de réponse est faible, de manière relative (par rapport aux autres professions), sans être alarmant. En effet, ce sont 64 questionnaires qui ont été retournés. Il serait possible d'émettre comme explication le climat de tension et de revendication au moment de l'envoi du questionnaire. On pourrait aussi supposer une « culture professionnelle » moins enclue à répondre aux sollicitations de ce type ou encore évoquer l'absence de lettre d'accompagnement de la part des représentants professionnels qui a pu susciter une certaine méfiance à l'égard de cette démarche d'enquête. Ces explications d'ordre général sont proposées au vu de l'homogénéité des taux de réponses départementaux.

Concernant la répartition spatiale des réponses, la prépondérance des petites communes, proches des grandes villes ou dans l'espace rural, confirme une implantation de proximité, au plus près des patients.

Les médecins enfin, représentent 33 % des effectifs de répondants, contre 29 % des envois. Ce sont 22 % d'entre eux qui ont répondu (soit 164 personnes). Malgré l'absence de sollicitation des médecins des capitales régionales (Angers, Saumur, Cholet, Nevers et Gap), leur représentation bien que volontairement affaiblie reste supérieure aux autres professions.

Nous n'avons pas jugé indispensable de corriger cet effet dans les réponses, dans la mesure où gommer entièrement le poids écrasant de cette profession dans la réalité démographique des professions libérales en milieu rural n'aurait pas été favorable à un juste portrait de la situation.

Quel que soit le département, les taux de réponse sont comparables, malgré un meilleur score dans le Maine-et-Loire (24 %).

Le modèle de distribution des réponses dans l'espace est comparable à celui des pharmacies, à savoir qu'ils sont présents dans tous les types d'espaces et de communes avec une implantation plus marquée cependant dans les petites communes. Ils sont deux tiers à être installés dans l'espace à dominante rurale.

## **2. LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS**

---

Après un rappel des conditions de réalisation de l'enquête et des taux de réponse, voici la présentation des résultats de l'enquête et pour commencer, les caractéristiques générales des personnes ayant répondu à l'enquête. Il s'agit de la féminisation de l'échantillon, de la répartition par âge, de la profession des conjoints des professionnels libéraux et des fonctions professionnelles ou mandats électifs dont ils peuvent être en charge.

### ***Féminisation de l'échantillon***

Pris dans son ensemble, notre échantillon apparaît comme moins féminisé, en comparaison du taux national (d'après les sources des Ordres). En revanche, si l'on rapporte le nombre de femmes non plus à l'ensemble des professionnels libéraux mais au nombre d'hommes (combien de femmes pour 100 hommes), on s'aperçoit que l'écart important des totaux (30 contre 42) provient de la plus faible féminisation des professions les plus féminisées, à savoir les infirmières et les pharmaciens et dans une moindre mesure les dentistes. Le fait que la profession la plus féminisée (les infirmières) et une des plus importantes numériquement soit celle ayant un faible taux de réponse joue naturellement sur le total.

#### **Féminisation comparée des professions libérales**

	% de femmes sur le total		Nb de femmes p. 100 hommes	
	Enquête	Taux national	Enquête	Taux national
Ch. dentistes	19	33	24	49
Exp. comptables	22	14	29	16
Géomètres exp.	0	2	0	2
Infirmières	80	86	392	630
Médecins gén.	21	22	27	28
Notaires	9	13	10	16
Pharmaciens	41	53	69	115
Vétérinaires	16	16	19	19
Toutes professions	30	42	43	73

D'après des données des Ordres

Les totaux ne sont pas une moyenne mais bien le pourcentage de femmes par rapport à l'ensemble des effectifs.

Si l'on retire les infirmières, le total (taux de féminisation et nombre de femmes p. 100 hommes) de l'enquête avoisine le total national, voire est un peu plus féminisé.

Ainsi, on ne peut pas conclure que l'échantillon (et donc supposer que le milieu rural) est, de manière significative, moins féminisé qu'au niveau national.

### *L'âge des enquêtés*

L'âge moyen des professions dans notre échantillon, manifeste peu de différences notables avec les chiffres nationaux, excepté pour les médecins généralistes et peut-être pour les notaires et les dentistes. Pour eux, quel que soit le type d'espace considéré, l'âge moyen des médecins est plus élevé que la moyenne nationale, avec une accentuation dans les unités urbaines de l'espace rural. Il faut aussi tenir compte du fait que les données des ordres sont un peu plus anciennes que notre enquête.

Âge moyen

	Esp. à dom. rurale		Esp. à dom. urbaine		Ensemble	National
	Communes rurales	Unités urbaines	Communes périurbaines	Pôles urbains		
1er groupe						
Experts-comptables	52	51	-	47	48	44
Géomètres experts	-	60	-	43	47	50
Notaires	50	50	55	-	51	48
2e groupe						
Pharmaciens d'officine	45	48	48	49	47	47
Vétérinaires libéraux	44	46	46	41	44	44
3e groupe						
Chirurgiens-dentistes	48	47	44	48	47	44
Infirmières libérales	47	44	45	40	45	44
Médecins généralistes	47	50	47	46	48	42

En observant la répartition en classes d'âge, une analyse plus fine est possible.

Si l'on prend tout d'abord les classes extrêmes (nous avons choisi les moins de 35 ans et non pas les moins de 40 ans pour faire apparaître les installations très récentes), seuls les notaires présentent moins de jeunes professionnels que de professionnels âgés. Cette observation se confirme dans le tableau suivant : au total ce sont plus de 62 % des notaires qui ont plus de 50 ans et seulement 1 des 32 notaires ayant répondu qui a moins de 35 ans.

Ensuite, nous trouvons les médecins généralistes qui ont un profil d'âge moins alarmant, mais cependant plus préoccupant que les autres professions. Plus de la moitié d'entre eux a dépassé les 50 ans (51 %), soit 84 des 164 médecins interrogés. Toutefois, il est à noter que si la classe d'âge des 40-49 ans semble en déficit (comparé aux autres professions), 7 % ont moins de 35 ans et 15 % moins de 40 ans.

	Moins de 35 ans		Plus de 60 ans	
	Nombre	%	Nombre	%
Chirurgiens-dentistes	5	7	3	4
Experts-comptables	1	6	1	6
Géomètres experts	0	0	1	25
Infirmières libérales	4	6	1	2
Médecins généralistes	11	7	4	2
Notaires	1	3	3	9
Pharmaciens d'officine	3	3	3	3
Vétérinaires libéraux	7	11	4	6
<i>Ensemble</i>	<i>32</i>	<i>6,4</i>	<i>20</i>	<i>4</i>

Les experts comptables ont une situation plus équilibrée : autant de très jeunes que de plus âgés et autant dans la première que dans la deuxième tranche (2<sup>e</sup> tableau). Mais on ne peut davantage s'avancer dans la mesure où ils ne sont que 18.

On trouve ensuite un deuxième groupe composé des vétérinaires, des pharmaciens, des infirmières et des dentistes. Là, les moins de 35 ans sont au moins aussi nombreux (pharmacien), voir plus que les aînés. Dans le groupe des classes d'âge les plus nombreuses, les moins de 50 ans sont majoritaires.

Les pharmaciens ont pourtant très peu de jeunes (7 % ont moins de 40 ans, c'est le taux le plus faible). 36 % ont plus de 50 ans.

Pour les dentistes, ce dernier chiffre passe à 33 %, mais les moins de 40 ans atteignent les 18 %. La tranche d'âge la plus lourde reste cependant celle comprise entre 40 et 49 ans.

	40-49 ans		50-59 ans	
	Nombre	%	Nombre	%
Chirurgiens-dentistes	35	49	21	29
Experts-comptables	6	33	7	39
Géomètres experts	3	75	0	0
Infirmières libérales	37	58	14	22
Médecins généralistes	55	34	80	49
Notaires	8	25	17	53
Pharmaciens d'officine	44	51	28	33
Vétérinaires libéraux	25	40	13	21
<i>Ensemble</i>	<i>213</i>	<i>42</i>	<i>180</i>	<i>36</i>

Les infirmières et les vétérinaires sont les deux professions les plus dynamiques. Si les vétérinaires de plus de 60 ans représentent une proportion un peu forte (comparé aux autres professions), il n'en reste pas moins qu'ils sont

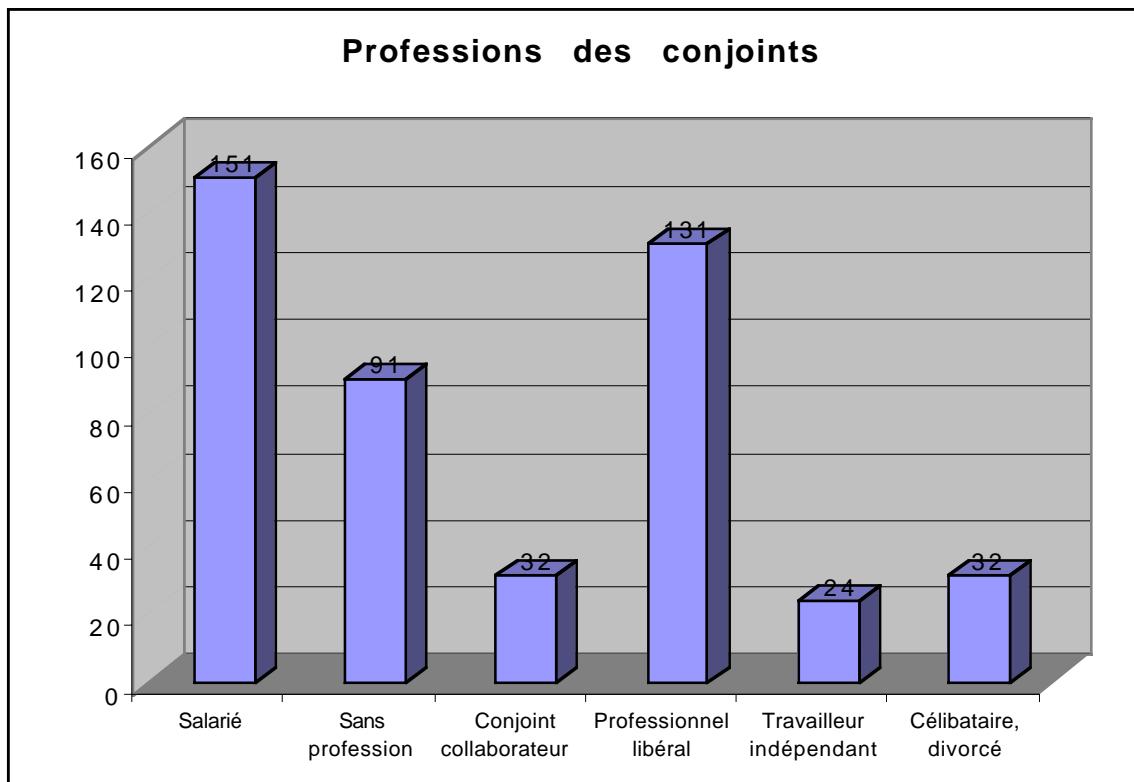
les seuls à offrir plus de 10 % de jeunes installés. Si l'on leur ajoute les 35-40 ans, on passe à un tiers des professionnels. Les jeunes infirmières (moins de 40 ans) représentent 18 % des effectifs. Ceci, additionné à la part des 40-49 ans, on peut considérer que c'est véritablement la profession la plus jeune car les plus de 50 ans représentent moins d'un quart des effectifs et qu'on ne trouve qu'une infirmière de plus de 60 ans sur les 64 interrogées.

Pour les professionnels libéraux interrogés dans leur ensemble, les classes les plus jeunes sont plus nombreuses. Il est cependant important de noter que concernant les médecins (profession la mieux représentée dans l'échantillon et pour laquelle l'intervalle de confiance est le meilleur), les observations de l'enquête semblent confirmer les inquiétudes nationales et les nombreux articles traitant de la pénurie prévisible de médecins et se faisant sentir dans certaines zones rurales ou périurbaines. Dans notre échantillon, beaucoup, approchent de la retraite et le nombre de jeunes est peut-être insuffisant pour assurer la relève. Nous verrons dans le dernier chapitre qu'un certain nombre de facteurs rendent particulièrement difficiles l'exercice de cette profession dans le milieu rural.

### ***Profession des conjoints***

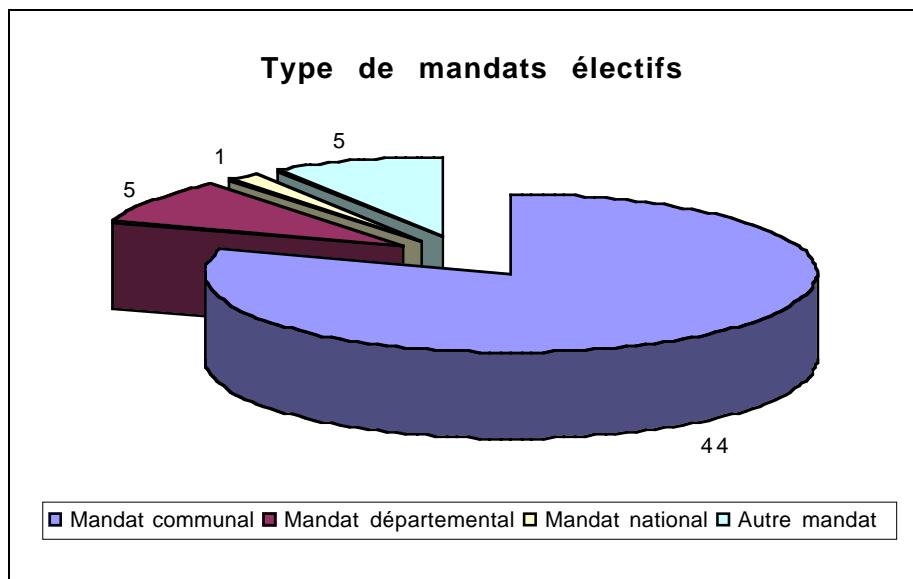
Parmi les 461 réponses explicites à la question « Profession du conjoint », deux éléments ressortent, d'une part la forte proportion de conjoints sans activité (plus de 90 personnes), ainsi que l'importance des couples dont les deux membres exercent une activité libérale.

Lorsque l'on classe les réponses selon le type d'espace, rien de spécifique n'apparaît.



### **Mandats électifs ou fonctions professionnelles**

10 % des professionnels enquêtés exercent un mandat électif, communal le plus souvent. Aucune profession ne semble plus particulièrement enclue à ce type de fonction.

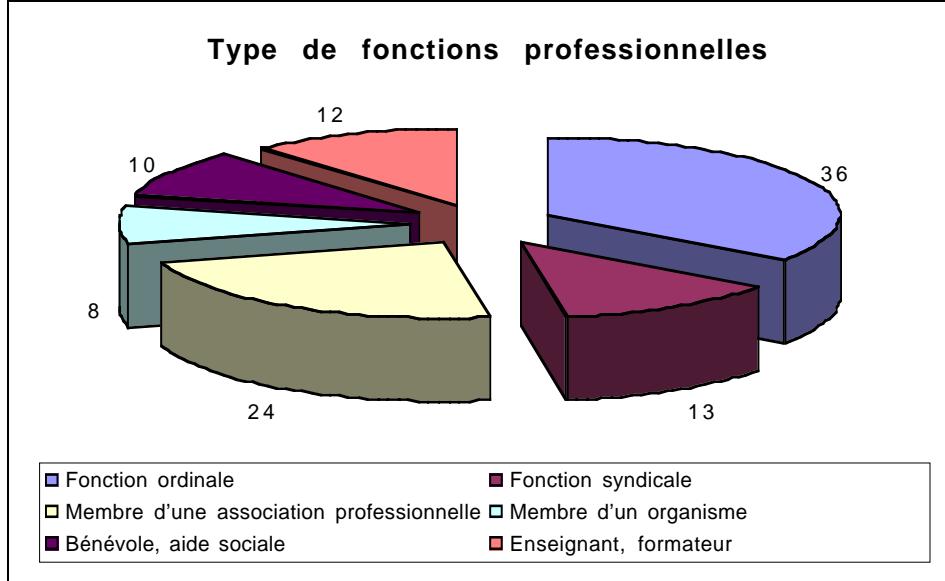


Les infirmières, les médecins et les pharmaciens proposent des taux cependant plus élevés que les autres. Il apparaît que dans l'espace rural, les professionnels libéraux sont plus enclins (deux fois plus) à participer à la vie municipale que dans l'espace à dominante urbaine : plus de 12 % des personnes résidant dans l'espace rural remplissent une fonction élective contre 6 % des personnes résidents de l'espace urbain.

Par contre, ils sont plus nombreux à exercer une fonction professionnelle : 18,5 % et cela, qu'ils soient implantés dans l'espace rural ou dans l'espace urbain. Mais contrairement aux mandats électifs, la proportion de gens occupant des fonctions professionnelles est plus importante dans les villes les plus grandes.

On retiendra que, contrairement aux fonctions électives, les écarts sont plus marqués. Rares sont les infirmières et les pharmaciens qui occupent des fonctions professionnelles. En tête, se trouvent les dentistes, les experts comptables avec des taux de 28 %. Viennent ensuite les notaires, les médecins et les vétérinaires (entre 21 et 22 %).

Voici comment se répartissent les fonctions professionnelles qu'occupent les personnes concernées.



### ***3. L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX DANS LE MILIEU RURAL***

---

Lorsqu'on lit les articles, les témoignages de professionnels disponibles portant sur l'exercice libéral en milieu rural, une des grandes inquiétudes semble être la peur du non-renouvellement des générations et du fait que les jeunes générations ne veulent désormais plus s'installer à la campagne.

Ceci comporte deux aspects, l'installation en tant que libéral et l'installation à proprement parler dans l'espace rural.

#### **A — S'installer en milieu rural**

Il s'agit ici de décrire dans un premier temps comment se répartissent les professionnels libéraux enquêtés dans l'espace et donc d'observer où sont implantées les entreprises. Dans un deuxième temps, les motifs d'installation en zone rurale seront étudiés.

##### ***Localisation des répondants***

Comme le questionnaire s'adressait aux professionnels libéraux exerçant dans l'espace rural ou ayant une clientèle ou une spécialité « rurale », les réponses sont presque deux fois plus nombreuses pour les personnes implantées dans l'espace à dominante rurale (65 %) que pour celles situées dans l'espace urbain (35 %).

Cependant, si plus d'un tiers des réponses concerne l'espace à dominante urbaine, c'est aussi parce que cet espace comprend des communes de petite taille (communes périurbaines) : 101 des 177 questionnaires de l'espace urbain proviennent de ce type de communes.

Les questionnaires ont été envoyés au cabinet principal du professionnel ciblé. Mais certains cabinets disposent d'annexes. 46 des 502 répondants disposent de 62 annexes. Parmi les 46 personnes, 37 n'ont qu'une seule annexe. 9 % des répondants disposent d'une ou plusieurs annexes. Parmi eux, on compte 6 dentistes, 4 comptables, 3 médecins, 2 géomètres, une infirmière, un pharmacien, 19 vétérinaires et 9 notaires.

Les vétérinaires et dans une moindre mesure les notaires, sont sans conteste les professions où l'on trouve la plus forte proportion d'entreprises disposant d'au moins une annexe. Elles sont aussi celles qui ont le plus grand nombre d'annexes par cabinet concerné.

## Réponses par types d'espaces (en nombre)

	Espace à dominante rurale			Espace à dominante urbaine			Ensemble Ensemble EDU (%)	Ensemble (%)
	Communes rurales	Unités urbaines	Ensemble EDR (%)	Communes périurbaines	Pôles urbains	Ensemble EDU (%)		
<b>1er groupe</b>								
E. comptables	2	4	33	0	12	67	18	4
Géomètres ex.	0	1	25	0	3	75	4	1
Notaires	14	11	78	7	0	22	32	6
<b>2e groupe</b>								
Pharmaciens	35	22	66	19	10	34	86	17
Vétérinaires	17	26	69	7	12	31	62	12
<b>3e groupe</b>								
Ch. dentistes	24	24	67	13	11	33	72	14
Infirmières	22	15	58	21	6	42	64	13
Médecins	57	51	66	34	22	34	164	33
Ensemble	171	154	65	101	76	35	502	100

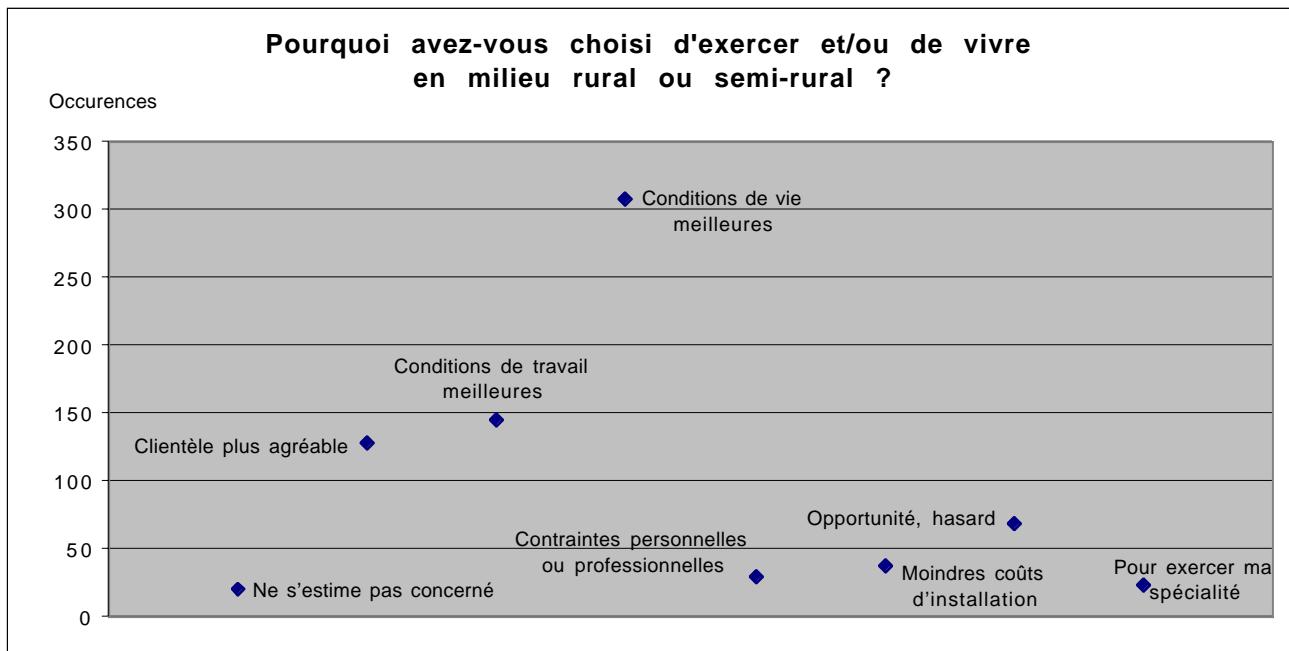
*Pourquoi le milieu rural ?*

À la question « Pourquoi avez-vous choisi d'exercer et/ou de vivre en milieu rural ou semi-rural ? », on trouve nettement en tête des réponses l'évocation de conditions de vie meilleures (50 % des réponses). Il s'agit d'une meilleure qualité de vie liée à la présence de la nature et aux loisirs qui y sont afférents, à une plus grande tranquillité, à un cadre de vie jugé agréable et des relations familiales jugées meilleures. Parfois aussi, les personnes originaires de la région où elles résident actuellement, disent qu'elles ne pourraient pas vivre ailleurs qu'à la campagne car elles y ont toujours vécu et qu'elles connaissent bien la vie et les gens « d'ici ». Certains professionnels ont installé leur cabinet en milieu rural pour ne pas travailler trop loin de chez eux. Enfin, certains font référence au thème de l'insécurité et de la délinquance urbaine.

Environ 20 % des personnes mettent en avant des conditions de travail et des relations plus agréables avec la clientèle. Par conditions de travail meilleures, les gens pensent à un exercice plus complet de leur métier, à une prise en charge globale du client et souvent du patient, à une activité plus diversifiée. Les conditions d'exercice sont aussi jugées plus agréables, plus libres, plus stables ou plus faciles. La fluidité des déplacements et l'absence de stress, voir pour certains la fuite d'un milieu urbain vécu comme hostile (y compris au niveau de la clientèle) témoignent d'une opposition radicale entre ville et campagne, où la campagne est devenue le lieu refuge.

La clientèle ou « patientèle » est perçue comme plus agréable, reconnaissante et fidèle. En effet, nombreux sont les professionnels, dans cette question ou bien d'autres, à trouver les contacts humains plus simples et plus chaleureux dans le milieu rural.

Enfin, plus de 10 % des réponses parlent d'opportunités ou de hasard. On avait besoin d'un dentiste ou d'un médecin dans des villages qui en étaient dépourvus ; après une étude de marché ou une étude de la desserte en services médicaux, il s'avérait que l'offre et la demande ont coïncidé. Certains se sont aussi installés en milieu rural afin de reprendre l'étude ou le cabinet familial.



Enfin de manière plus diffuse, les libéraux interrogés disent que leur installation rurale résulte des coûts nettement moins élevés de rachat de clientèle, de vente des études ou de location de locaux et ce, pour des prestations équivalentes, d'une plus grande facilité et rapidité pour se constituer une clientèle en raison d'une concurrence moindre et d'une demande plus forte.

D'autres encore ont choisi le milieu rural (les Hautes-Alpes pour l'un d'eux) afin d'exercer leur spécialité : médecine vétérinaire en direction des animaux d'élevage (bovins, chevaux...), vente de matériel médical ou vétérinaire, pour permettre aux personnes âgées de pouvoir rester chez elles le plus longtemps possible, pour pratiquer la médecine d'urgence et la traumatologie en région de montagne. Quelques-unes ont préféré le milieu semi-rural proche des agglomérations pour pratiquer une médecine sociale et de prévention ou encore aider et être auprès de populations défavorisées.

Enfin, certains n'ont pas vraiment choisi le milieu rural, mais y ont plutôt été contraints : mutation du conjoint ou aucune ouverture à l'époque pour s'installer en ville. D'autres raisons, encore plus personnelles ont été évoquées.

### *Lieux de résidence et de travail*

Si nous avons vu que 65 % des personnes interrogées ont leur cabinet implanté dans l'espace à dominante rurale, 62 % habitent ce même espace. Ce chiffre descend à 33 % pour les experts comptables, proportionnellement à leur localisation professionnelle et il monte jusqu'à 74 % pour les vétérinaires.

La proximité entre lieu de travail et domicile est une des caractéristiques persistantes de la vie en milieu rural.

LIEU DE TRAVAIL						
LIEU DE RÉSIDENCE		E.D.R.	C.P.	P.U.	Ensemble	
	1 <sup>er</sup> groupe					
	Experts-comptables	E.D.R.	5 (28 %)	0	1	18
		C.P.	0	0	2	
		P.U.	1	0	9 (50 %)	
	Géomètres experts	E.D.R.	1	0	1	4
		C.P.	0	0	0	
		P.U.	0	0	2	
	Notaires	E.D.R.	17 (53 %)	1	0	32
		C.P.	2	5	0	
		P.U.	6 (19 %)	1	0	
	2 <sup>e</sup> groupe					
Pharmacien d'officine	E.D.R.	50 (59 %)	3	2	85	
	C.P.	3	15 (18)	2		
	P.U.	3	1	6 (7)		
Vétérinaires libéraux	E.D.R.	42 (68)	2	2	62	
	C.P.	1	4 (6)	1		
	P.U.	0	1	9 (14)		
	3 <sup>e</sup> groupe					
Chirurgiens-dentistes	E.D.R.	38 (53)	1	1	72	
	C.P.	5	8 (11)	1		
	P.U.	5	4	9 (12,5)		
Infirmières libérales	E.D.R.	34 (54)	2	0	63	
	C.P.	1	15 (9)	1		
	P.U.	2	3	5 (8)		
Médecins généralistes	E.D.R.	104 (63)	1	1	164	
	C.P.	4	32 (19)	3		
	P.U.	0	1	18 (11)		
					500	

2 questionnaires n'ont pu être exploités pour cette question précise, d'où le total de 500.

EDU : Espace à dominante urbaine = Pôles urbains + Communes périurbaines

EDR : Espace à dominante rurale — PU : Pôles urbains — CP : Communes périurbaines

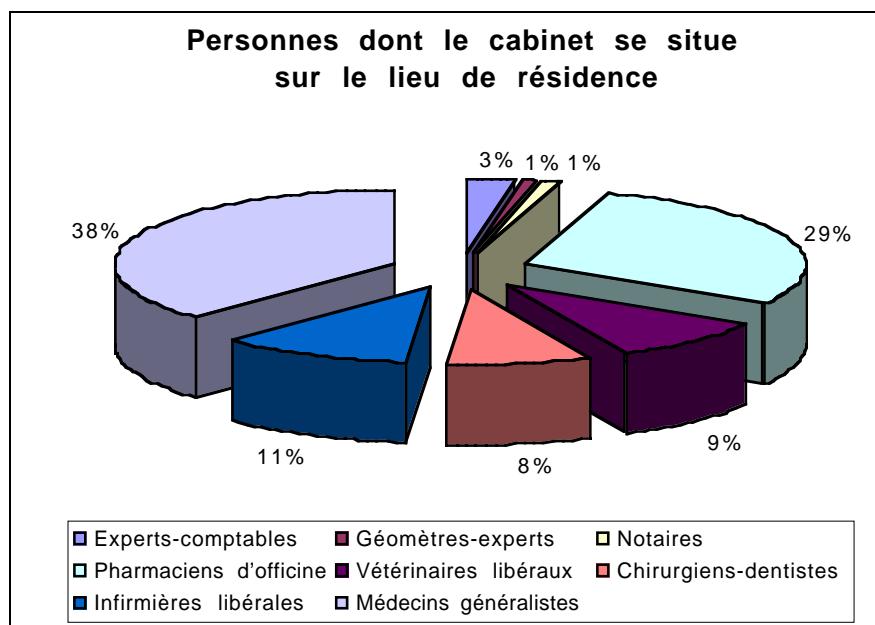
La moitié des experts comptables interrogés travaillent et résident dans des pôles urbains et 28 % dans l'espace rural. Hormis les géomètres, pour lesquels on ne peut rien dire, toutes les autres professions ont privilégié en majorité une location professionnelle et résidentielle dans l'espace rural.

D'une manière générale, on peut dire que les professionnels libéraux habitent dans le même type d'espace que celui où ils travaillent. Si seulement 20 % des notaires ayant leur étude principale dans l'espace urbain résident dans l'espace rural, cela peut s'expliquer par le fait que nombre d'études comprennent plusieurs notaires et assez souvent des annexes dans l'espace rural. Parmi les 6 personnes concernées, certaines travaillent plus souvent dans une annexe située à proximité de leur domicile.

Cette proximité peut même aller jusqu'à installer le cabinet dans le même corps de bâtiment que le logement. Cela concerne plus d'un cinquième de l'échantillon.

Selon les professions cette proportion peut monter jusqu'à 25 % pour les généralistes (41 personnes sont concernées) et même 34 % pour les pharmaciens (32 personnes) et descendre à 3 % pour les notaires.

Dans l'ensemble, c'est plus souvent dans l'espace rural (unités urbaines 15 % + communes rurales 30 %) que l'on rencontre ces cas de figure. En effet, bien que cette situation soit une des caractéristiques des professions libérales, en ville comme à la campagne, on la rencontre plus fréquemment dans l'espace rural (nombre de personnes concernées dans tel type d'espace rapporté au total de personnes dans ce même espace).



La surface moyenne des locaux professionnels ne varie pas de manière sensible selon que l'on s'intéresse à tel ou tel type d'espace, bien qu'elle soit plus élevée dans les villes (pôles urbains et unités urbaines de l'espace rural). La majorité des cabinets ont une superficie comprise entre 100 et 200 m<sup>2</sup>. Dans la tranche inférieure à 50 m<sup>2</sup>, on rencontre beaucoup d'infirmières qui ont pour une part notable des cabinets inférieurs à 20 m<sup>2</sup>. Les pharmacies et les études notariales sont parmi les surfaces les plus importantes. Les vétérinaires et les experts-comptables, souvent associés ou ayant du personnel peuvent aussi occuper de grandes surfaces. Enfin, c'est dans la Nièvre que les surfaces sont les plus grandes. En moyenne, on trouve 20 m<sup>2</sup> de plus que dans les deux autres départements. La pression urbaine et foncière plus importante dans ces derniers (en raison d'Angers et de l'attraction touristique) peut expliquer cette situation.

**Cabinets selon la taille des locaux**

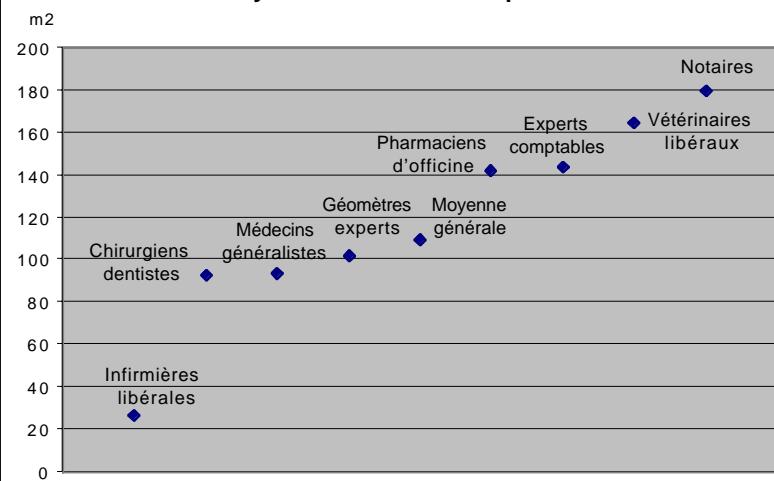
Moins de 50 m <sup>2</sup>	89
50 à 100 m <sup>2</sup>	124
100 à 200 m <sup>2</sup>	175
Plus de 200 m <sup>2</sup>	62

**Surface moyenne par type d'espace**

Pôles urbains	125
Couronne périurbaine	95
Communes multipolarisées	103
Espace à dominante rurale	112
Communes rurales	98
Unités urbaines	121

**Surface moyenne par département**

Hautes-Alpes	106
Maine-et-Loire	108
Nièvre	120

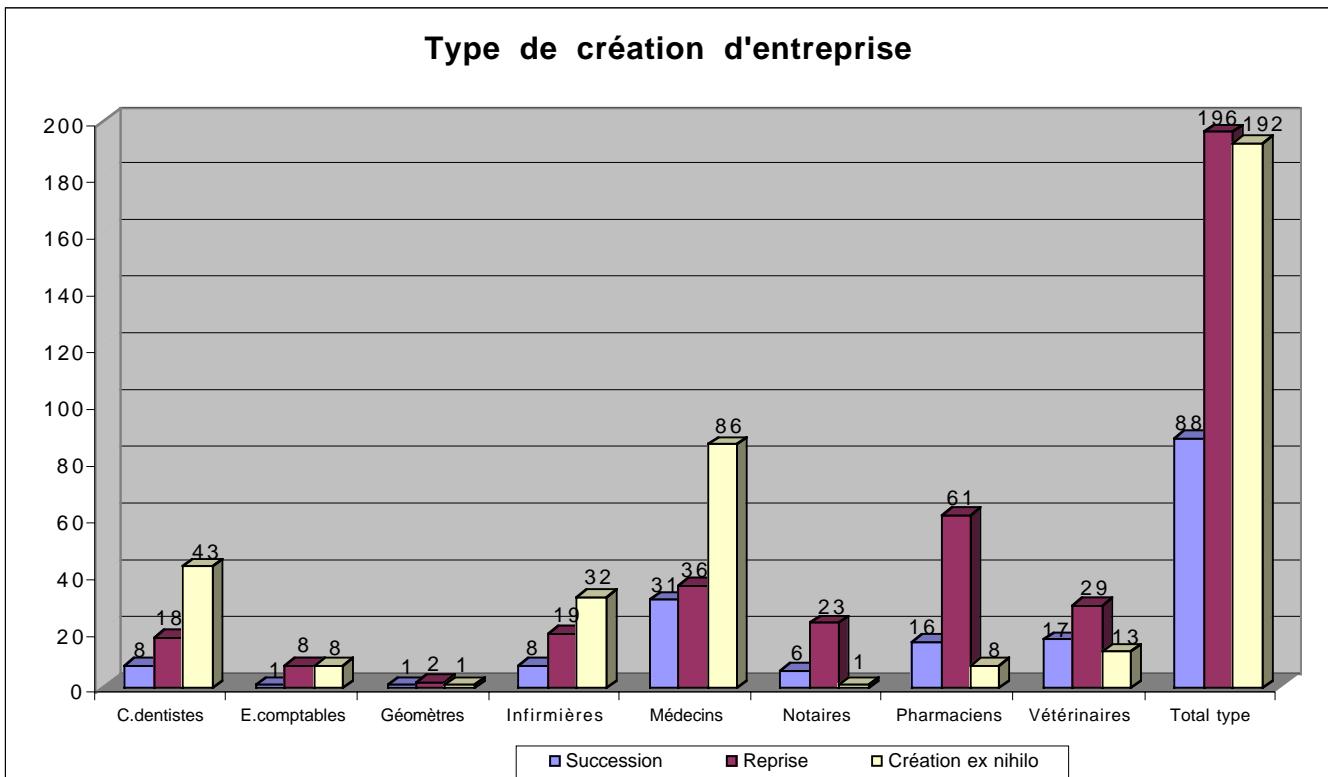
**Surface moyenne des locaux professionnels**

## B — S'installer en tant que profession libérale

Il s'agit à présent de se concentrer sur les éléments relatifs à l'installation en tant que profession libérale : type de création d'entreprise, rapport entre les créations d'entreprise et les installations des libéraux, les conditions et choix d'installation (aides, formes juridiques choisies) et les motivations exprimées.

### *Types de création d'entreprise*

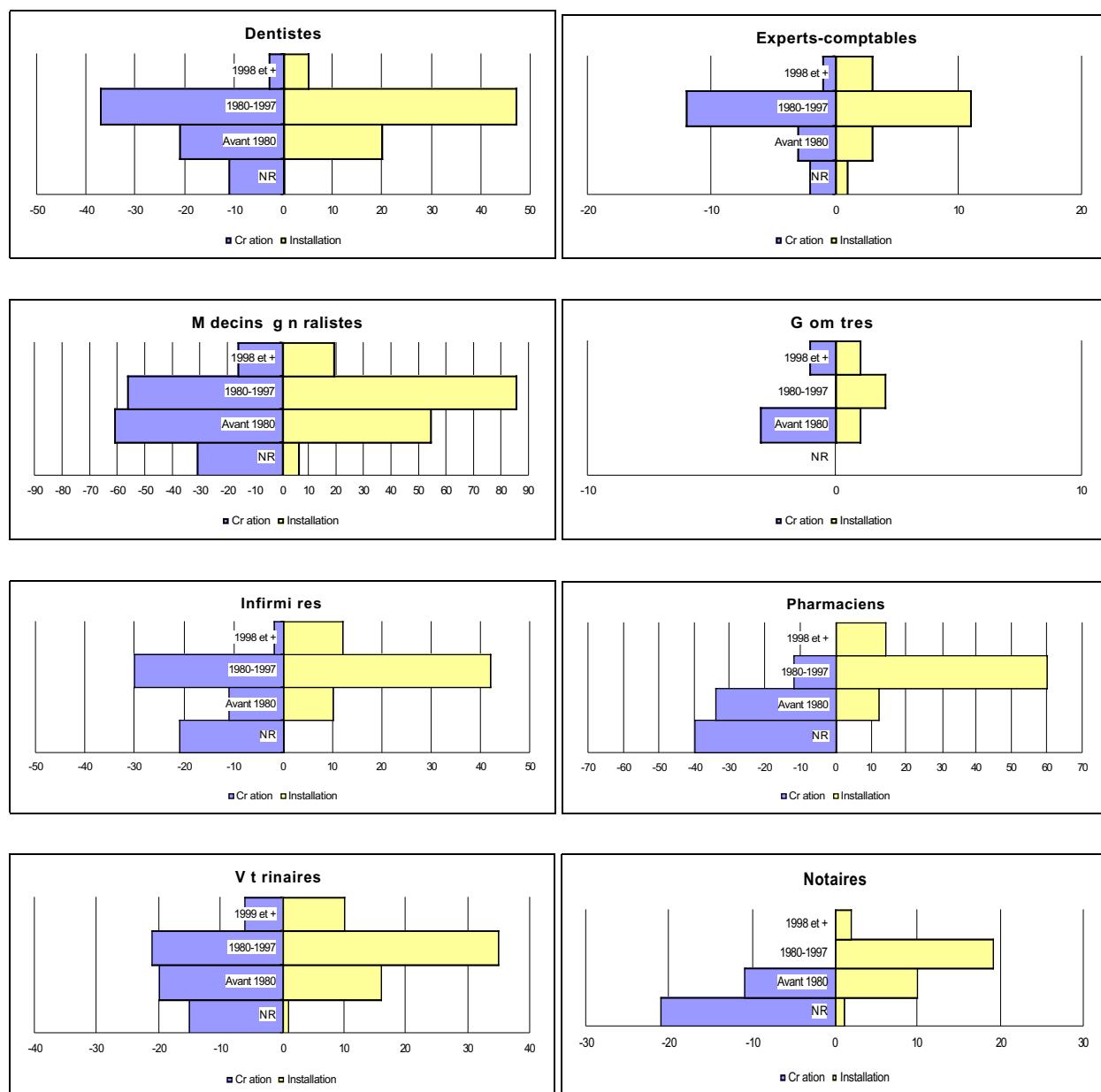
Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer de l'entreprise libérale rurale, les successions sont tout à fait minoritaires (par rapport aux reprises et aux créations *ex-nihilo*). Cela suit les observations nationales. Nous ne disposons pas de comparatif détaillé avec le national car les chiffres nationaux mesurent le nombre de créations ex-nihilo et le nombre de reprises au cours d'une année par rapport au stock d'entreprises existantes. Toutefois, comme sur le plan national, mais ici en masse globale, les reprises sont pour un tiers le fait de pharmacies. Pour les créations, les professions libérales en France présentent un taux de création pure un peu plus élevé (7,8 %) que la moyenne des entreprises (7 %). Ici, 40,5 % des personnes s'étant exprimées ont créé elles-mêmes leur entreprise. Le chiffre passe à 41,5 % pour les reprises et 18 % pour les successions.



Quelles que soient les professions, la succession est la forme la moins rencontrée. Toutefois, la proportion de successions est plus importante dans l'espace à dominante rurale (20,5 %) que dans les pôles urbains (9 %). De même le taux de création pure d'entreprise est plus important chez les professionnels libéraux installés dans les villes (53,5 % contre 36 %). On peut proposer deux explications partielles : d'une part, les entreprises libérales rurales ont tendance à se libérer et l'offre étant plus élevée que la demande, les opportunités incitent aux reprises et successions. D'autre part, étant donné le coût élevé de rachat de clientèle en milieu urbain, il est peut-être moins cher de commencer par créer une structure propre.

Le tri des données par département tendrait à confirmer cela. La Nièvre, département très rural et moins attractif sur le plan économique et démographique présente un taux de reprise très important (53 %), tandis que le Maine-et-Loire, nettement plus urbain enregistre un taux de création de 45 %.

Toutefois, il faut noter que les taux de reprise et de succession sont d'autant plus élevés dans l'espace urbain que certaines professions (qui privilégient ces types d'installation comme les notaires ou les pharmaciens par exemple) n'y sont pas ou peu représentées.



Les chirurgiens dentistes, de même que les infirmières, les médecins sont plus nombreux à avoir créé des entreprises nouvelles plutôt qu'à avoir repris une structure existante.

Bien que les chirurgiens dentistes soient la profession où la proportion de création *ex-nihilo* est la plus importante, peu d'entreprises ont été créées depuis 1998. La plupart des entreprises l'ont été entre 1980 et 1997 (voir graphiques ci-avant). Le cas de figure est semblable chez les infirmières. Pour les médecins, l'ancienneté des entreprises est mieux répartie sur les différentes périodes. En revanche, la situation est inverse pour les notaires, les pharmaciens et les vétérinaires : la plupart d'entre eux ont repris une entreprise existante.

Si la majeure partie des entreprises a été créée entre 1980 et 1997, aucune étude notariale n'est postérieure à 1980 et les pharmacies créées avant cette date sont également nombreuses. Pour ces deux professions, on trouve assez fréquemment des entreprises créées il y a environ un siècle.

Trois groupes se distinguent du point de vue de l'ancienneté :

- les professions dont une majorité d'entreprises date d'avant 1980 (Notaires et pharmaciens. Les géomètres seraient dans ce cas de figure mais on ne peut rien en déduire étant donné qu'ils ne sont que 4.),
- celles qui comprennent une majorité d'entreprises postérieures à 1980 mais qui disposent d'une forte proportion d'entreprises anciennes (médecins et vétérinaires),
- celles qui ont une franche majorité d'entreprises créées après 1980 (chirurgiens dentistes, experts comptables et infirmières).

Quant aux créations les plus récentes (depuis 1998), ce sont les médecins et les vétérinaires qui semblent faire preuve d'un plus grand dynamisme.

Les personnes interrogées se sont le plus souvent installées entre 1980 et 1997. Toutefois, la proportion de médecins installés avant 1980 est importante puisqu'elle concerne environ 55 personnes contre 85 pour la période 1980-1997. C'est aussi le cas des vétérinaires.

Pour les experts-comptables, et sur la période récente, le nombre de créations est supérieur aux installations ce qui tendrait à supposer que des personnes travaillant dans des cabinets plus anciens décident de monter de nouvelles entités.

### ***Aides à l'installation***

À propos de leur installation, nombreuses sont les personnes qui soulignent qu'elles n'ont bénéficié d'aucune aide pour leur installation. En effet, rares sont les personnes (6 %) qui déclarent avoir bénéficié d'une aide à l'installation.

Cela peut résulter d'un soutien peu marqué à la création d'entreprise, mais aussi de la méconnaissance des aides existantes ou encore de l'absence de volonté d'entamer les démarches nécessaires.

## Aides à l'installation

Réponses	Nombre de personnes
Pas d'aide	467
Taxes — Charges	12
Emploi — Embauche	9
Prêts bancaires	4
Locaux — terrain	1
Matériel	1
Non-réponses	8

Si l'on observe plus en détail les aides obtenues par les 27 professionnels libéraux concernés, on trouve 12 exonérations de taxes et charges. Ce type d'aide a pris la forme d'exonération de la taxe professionnelle totale ou partielle (50 %), et ce pour les premières années (jusqu'à 3 ans). Il s'est agi aussi d'un abaissement des frais d'établissement ou d'aide de l'État à la création d'entreprise. Ce premier type d'aide a concerné des médecins, des dentistes et des vétérinaires).

Le deuxième cas de figure le plus fréquent (9 cas) concerne l'emploi et l'aide à l'embauche : exonérations de charges sociales pour le premier employé pendant 2 ans ou facilités d'embauche de chômeurs. On trouve également des aides destinées à inciter l'embauche de personnes en formation. Là ce sont les pharmaciens, puis les dentistes et les vétérinaires qui sont le plus souvent concernés. Les aides à l'embauche proviennent en général de l'État, voire de l'Europe (Fonds social européen), tandis que les exonérations de taxes professionnelles résultent de l'initiative locale (communes, départements).

Un professionnel a vu ces frais d'établissement baissés parce qu'il s'est installé dans une commune de moins de 2 500 habitants ; un autre (médecin) s'est vu réduire le prix du terrain qui appartenait à la municipalité.

D'autres professionnels libéraux ont obtenu des facilités bancaires (compte épargne entreprise, Bénéfice de l'ACCRE, Association GARENTIM, bonification d'intérêts, prêt CARMF).

Les aides pour le matériel sont plus rares, 1 personne seulement. Pourtant, dans le cas des chirurgiens dentistes notamment, les frais d'installations sont largement alourdis par les frais qu'entraîne l'acquisition des équipements nécessaires au fonctionnement du cabinet.

De toute évidence il s'agit là de pratiques peu communes, sans que l'on puisse dire si c'est l'absence de dispositif ou l'absence de démarches pour en bénéficier, qui en sont à l'origine.

### ***Formes juridiques***

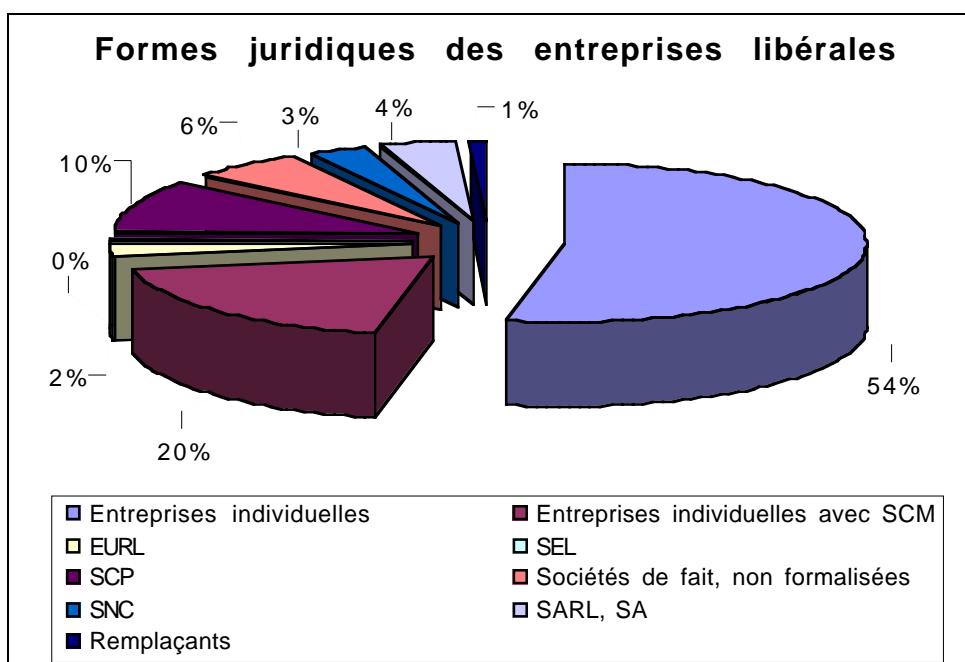
La petite taille des entreprises libérales conduit souvent les professionnels à choisir la forme individuelle. Il y a parmi les entreprises observées dans le cadre de l'enquête comme sur le plan national trois quarts des personnes interrogées qui exercent leur activité sous cette forme. Ce chiffre atteint 97 % chez les dentistes, 88 % chez les médecins et les infirmières et descend à 16 % par contre chez les vétérinaires.

(%)	Entrep. Individu.	Ent. Ind./SCM	EURL	SCP	Société de fait	SNC	SEL	SA, SARL	Remplaç.
Dentistes	58	39	0	1	1	0	0	0	0
Comptables	50	0	0	0	0	0	0	50	0
Géomètres	75	0	0	25	0	0	0	0	0
Infirmières	69	19	0	8	2	0	0	2	0
Médecins	53	35	0	5	5	0	0	0	2
Notaires	62,5	0	0	37,5	0	0	0	0	0
Pharmacien	60	0	14	0	0	19	1	5	0
Vétérinaires	16	0	0	39	32	0	2	10	0
Total (nombre)	261	51	30	16	2	20	4	95	12

On notera que parmi les personnes en entreprise individuelle, 27 % ont formé une SCM. La SCM (Société civile de moyen) est une structure juridique réservée aux professions libérales dont l'objet est la fourniture de moyens matériels (locaux, personnel, matériel) à ses membres afin de faciliter l'exercice de leur profession. Cette formule permet ainsi de mettre en commun des moyens d'exploitation de leur activité afin d'en partager le coût. Ils conservent cependant une totale indépendance au titre de leur activité professionnelle.

Ce sont le plus souvent les professions de santé qui optent pour la SCM. Ici, nous trouvons en tête les chirurgiens dentistes qui pour 39 % d'entre eux ont choisi cette solution, puis les médecins (35 %) et enfin les infirmières (19 %).

Les autres sortes de sociétés, qui ont pour objet d'exercer une activité professionnelle, se répartissent de la façon suivante dans notre échantillon :



On relèvera que les experts comptables qui ne sont pas en entreprise individuelle ont choisi de formes sociétaires de type SARL, voir certaines SA.

Parmi les 4 géomètres experts, 3 sont en individuel et 1 en SCP. La SCP (Société civile professionnelle) a été créée afin de permettre à des personnes physiques ayant une profession libérale réglementée d'exercer cette activité. Mais il n'est pas actuellement possible de constituer une SCP pluridisciplinaire. 8 % des infirmières se sont également établies ainsi.

Mais ce sont surtout les vétérinaires (40 %) et les notaires (37,5 %) qui privilégient cette structure.

Lorsque ce n'est pas le cas, les vétérinaires, pour 32 %, sont en société de fait. Cela correspond à des personnes physiques ou morales n'ayant pas exprimé leur volonté de constituer une société mais se comportant « de fait » comme des associés.

Enfin, les 40 % de pharmaciens n'exerçant pas sous forme individuelle ont le plus souvent des SNC (Société en nom collectif), où les associés ont la qualité de commerçants ou des EURL (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) : respectivement 19 et 14 %.

On notera que la SEL (Société d'exercice libéral), société spéciale de capitaux ayant comme associés des personnes exerçant des professions libérales est peu utilisée : 4 personnes.

Le choix de la forme juridique se fait en fonction de spécificités propres à certaines professions, mais surtout de la nécessité de partager des moyens de travail ou de permettre une permanence du service.

### ***Pourquoi exercer en tant qu'indépendant ?***

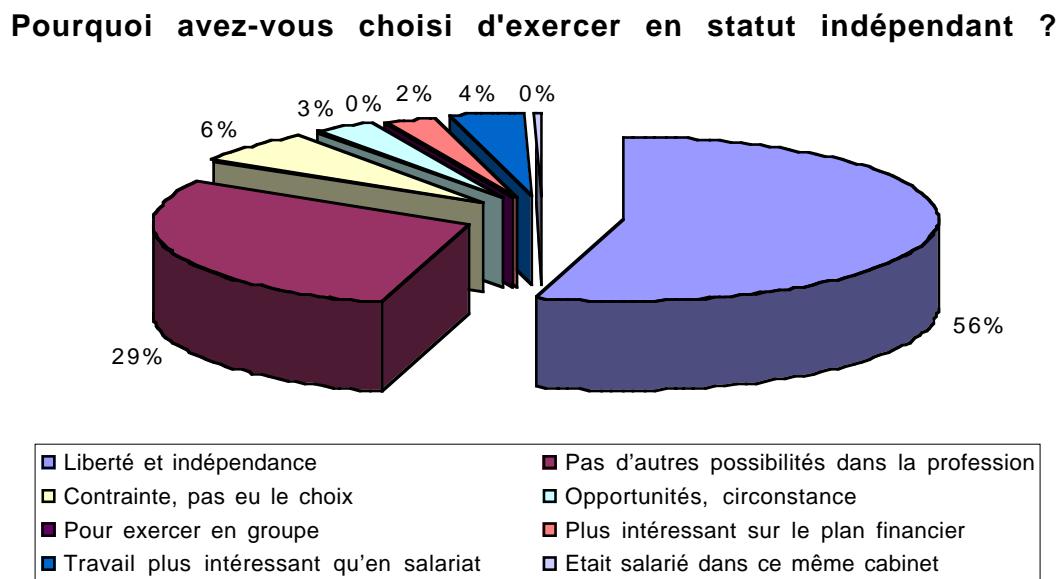
Après avoir passé en revue quelques éléments factuels relatifs à l'installation des professionnels libéraux, voyons à présent pour quelles raisons ceux-ci ont choisi d'être indépendant.

Il apparaît sur le graphique, qu'à la question « Pourquoi avez-vous choisi d'exercer en statut indépendant ? », plus de la moitié des motifs évoqués concernent la liberté d'organisation et l'indépendance hiérarchique. Ce sont même près de 80 % des infirmières qui répondent cela.

Plus précisément, c'est la liberté d'exercice et d'organisation du travail et du temps de travail qui est le plus fréquemment cité. On trouve aussi l'esprit d'entreprise et la volonté d'assumer des responsabilités, accompagnés assez souvent d'une « culture familiale d'indépendant ».

Un certain nombre de médecins, et d'infirmières surtout, se réfèrent à une expérience malheureuse en milieu hospitalier où ils s'estiment trop mal payés, trop soumis à la hiérarchie, trop contraints au niveau des horaires et pour les infirmières souvent trop mal considérées.

Le deuxième motif qui revient le plus fréquemment dans les réponses correspond au fait que l'exercice de telle ou telle profession ne permet pas vraiment d'autres statuts. En s'installant comme libérales, ces personnes ont donc surtout fait le choix d'une profession, sans véritablement choisir d'être indépendant. C'est le cas par exemple des médecins généralistes qui, s'ils veulent exercer véritablement la médecine de ville ne peuvent le faire autrement, mais aussi les vétérinaires ou encore les dentistes, professions où il y a peu de salariat. Cet argument est évoqué par 32 % des dentistes, 20 % des experts comptables, 32 % des médecins, 42 % des pharmaciens, 46 % des vétérinaires et 47 % des notaires.



Par ailleurs, il est à souligner que viennent en troisième position les réponses correspondant à une installation indépendante sous contrainte ou à des gens qui ont fait ce choix par dépit ou faute de mieux. Ce sont 13 % des infirmières, 12 % des médecins et 7 % des experts comptables qui sont dans ce cas de figure : auraient préféré être salariés dans un établissement public mais n'ont pas trouvé de poste (du tout ou bien qui leur convenait) ; ne pouvaient assumer les contraintes liées aux horaires hospitaliers ; obligés de prendre la succession sous la pression familiale. Quelques-uns aussi regrettent aujourd'hui d'avoir choisi cette voie et disent qu'ils se sont trompés.

## **4. L'ACTIVITÉ DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX DANS LE MILIEU RURAL**

---

Il s'agit dans ce chapitre de proposer un aperçu de la situation de l'activité des professionnels libéraux interrogés dans le cadre de l'étude. Plusieurs questions de l'enquête portaient en effet sur les aspects de chiffre d'affaires et de revenu (approche statique et dynamique), sur les effectifs présents dans les entreprises concernées (associés, salariés). Certaines questions visaient à savoir si beaucoup de libéraux ont recours à une mise en commun de moyens, si la clientèle est plutôt locale ou non ou encore comment et à quelles fins est utilisé Internet.

### **A — Chiffre d'affaires et revenus**

Les professionnels libéraux en milieu rural pensent-ils être désavantagés du point de vue de leurs revenus par rapport à leurs confrères citadins ? Après avoir répondu à cette question, nous verrons les tranches de chiffre d'affaires les plus courantes, profession par profession, pour finir sur une approche de l'évolution de ceux-ci depuis dix ans. Nous verrons également comment les revenus ont évolué par rapport aux chiffres d'affaires. Il est clair qu'il ne s'agit pas là d'observations en vraie grandeur mais d'éléments déclaratifs.

#### *Constats pour l'année 2001*

À la question : « À volume de clientèle équivalent, pensez-vous que votre revenu, par rapport à celui d'un confrère exerçant en milieu urbain, est supérieur, un peu supérieur, équivalent, un peu inférieur, inférieur ? », 43 % pensent qu'il est inférieur à celui d'un confrère en milieu urbain, mais 32 % l'estiment comparable et 25 % supérieur.

% des réponses	Supérieur	Un peu supérieur	Équivalent	Un peu inférieur	Inférieur
Ch. dentistes	8	13	14	21	44
E. comptables	13	0	6	25	56
Géomètres ex.	0	0	0	0	100
Infirmières	3	15	42	26	15
Médecins	11	20	46	15	8
Notaires	9	13	9	25	44
Pharmaciens	9	25	41	16	9
Vétérinaires	7	5	17	24	47
Ensemble	9	16	32	19	24

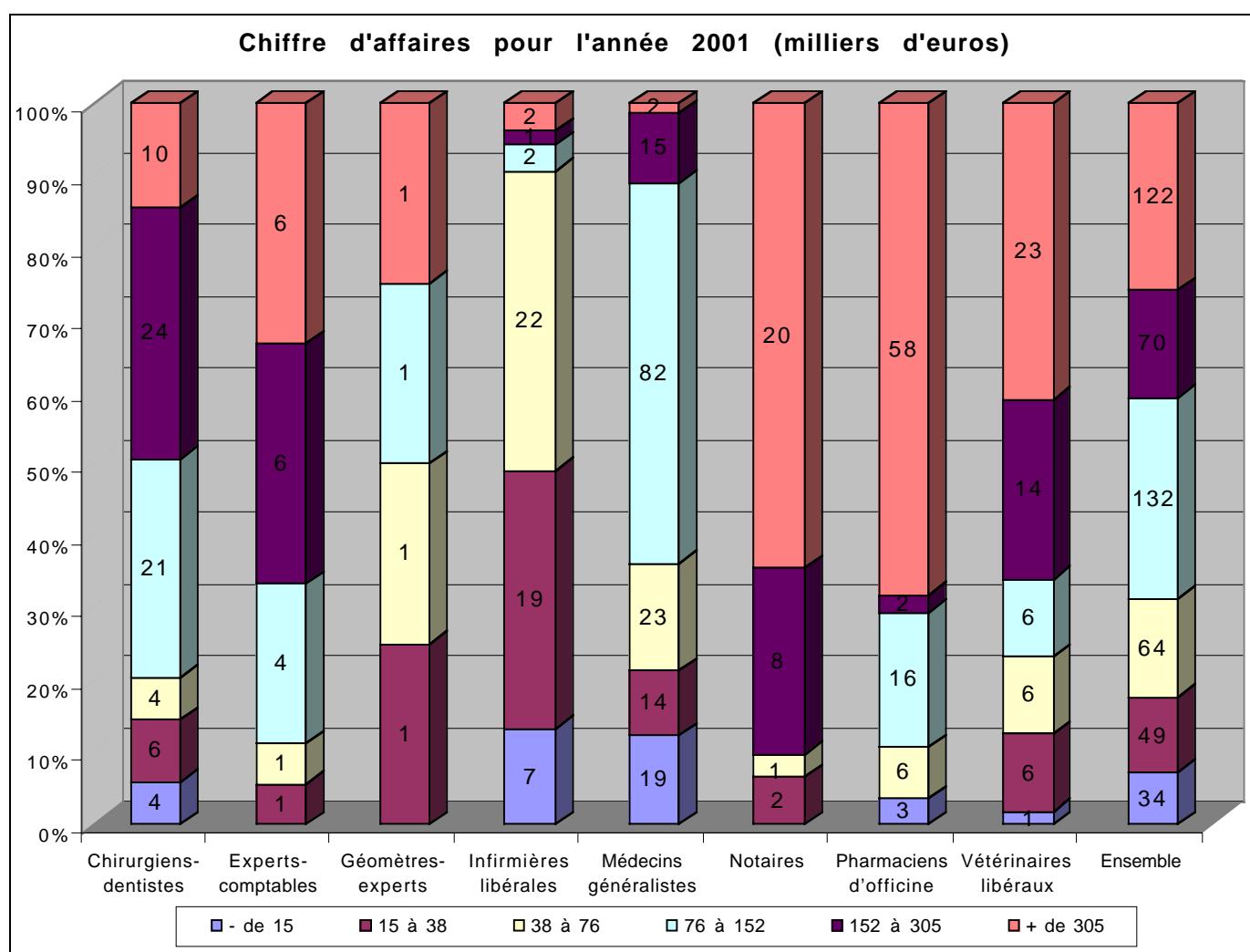
Si cette répartition des réponses est valable pour les notaires, les experts-comptables, les géomètres experts (c'est-à-dire les professions ne relevant pas de la santé), elle l'est aussi pour les dentistes : c'est 65 % d'entre eux qui le pensent inférieur. Les vétérinaires sont également de cet avis à plus de 70 %.

En revanche, les infirmières sont plus nombreuses à penser que les revenus urbains et ruraux s'équivalent, de même que les médecins et les pharmaciens. Ces deux dernières professions estiment, pour plus de 30 % d'entre eux, que le revenu rural est meilleur.

Les chiffres d'affaires annuels pour l'année 2001 varient considérablement selon la profession concernée, mais plus de 70 % se répartissent dans les 3 tranches supérieures (+ de 76 000 euros).

Parmi les tranches de chiffre d'affaires proposées dans le questionnaire, ce sont celles comprises entre 76 000 et 152 000 euros (28 % des réponses) et supérieures à 305 000 euros pour l'année 2001 (26 % des réponses) qui sont les plus retenues. La tranche la plus basse (moins de 15 000 euros) concerne 7 % de la population.

Bien évidemment, on observe de très grandes disparités selon les professions.



Incontestablement, les médecins généralistes et les infirmières sont les professions dont les chiffres d'affaires sont les plus bas. En effet, les tranches majoritaires sont plus basses que pour les autres professions et ce sont également ces professions qui occupent les tranches inférieures : 15 % des médecins sont concernés par la tranche 38 000 à 76 000 euros et 36 % des infirmières ont un chiffre d'affaire entre 15 000 et 38 000 euros. Et surtout ce sont 12 % des médecins et 13 % des infirmières qui ont un chiffre d'affaire inférieur à 15 000 euros en 2001.

Les pharmaciens, les vétérinaires et les notaires enregistrent les plus importants chiffres d'affaires : 65 à 70 % des notaires et des pharmaciens atteignent plus de 305 000 euros et plus de 40 % des vétérinaires.

Viennent ensuite les experts-comptables et les dentistes dont la tranche majoritaire est plus basse.

## Les entreprises libérales selon leur tranche de chiffre d'affaire annuel (K€)

(% de personnes)	Moins de 15	15 à 38	38 à 76	76 à 152	152 à 305	Plus de 305
C. dentistes	6	9	6	30	35	14
E. comptables	0	6	6	22	33	33
Géomètres exp.	0	25	25	25	0	25
Infirmières	13	36	42	4	2	4
Médecins	12	9	15	53	10	1
Notaires	0	6	3	0	26	65
Pharmaciens	4	0	7	19	2	68
Vétérinaires	2	11	11	11	25	41
Ensemble	7	10	14	28	15	26

Lorsqu'on s'attache à la répartition des tranches de chiffre d'affaires selon le type d'espace, rien de notable ne ressort, hormis peut-être que la tranche la plus basse est moins représentée dans les pôles urbains que dans les communes périurbaines et l'espace rural. Ceci tendrait à montrer que l'espace dans lequel se situe l'entreprise joue peu sur le volume du chiffre d'affaire. Il en va de même lorsque l'on choisit l'analyse par département, si ce n'est peut-être que les vétérinaires semblent un peu plus défavorisés de ce point de vue dans les Hautes-Alpes.

Des investigations nouvelles plus nombreuses et plus détaillées seraient nécessaires pour étayer solidement ce propos.

Toujours dans le questionnaire, des questions ont été posées à propos des activités complémentaires qui pouvaient être menées. Les réponses révèlent qu'ils sont moins de 5 % (23 personnes) à exercer une autre activité en parallèle. Il s'agit de 14 médecins, 3 vétérinaires, 2 pharmaciens, 2 dentistes, un expert-comptable et d'une infirmière.

Cette double activité se rencontre indifféremment dans le Maine-et-Loire que dans les Hautes-Alpes ou la Nièvre.

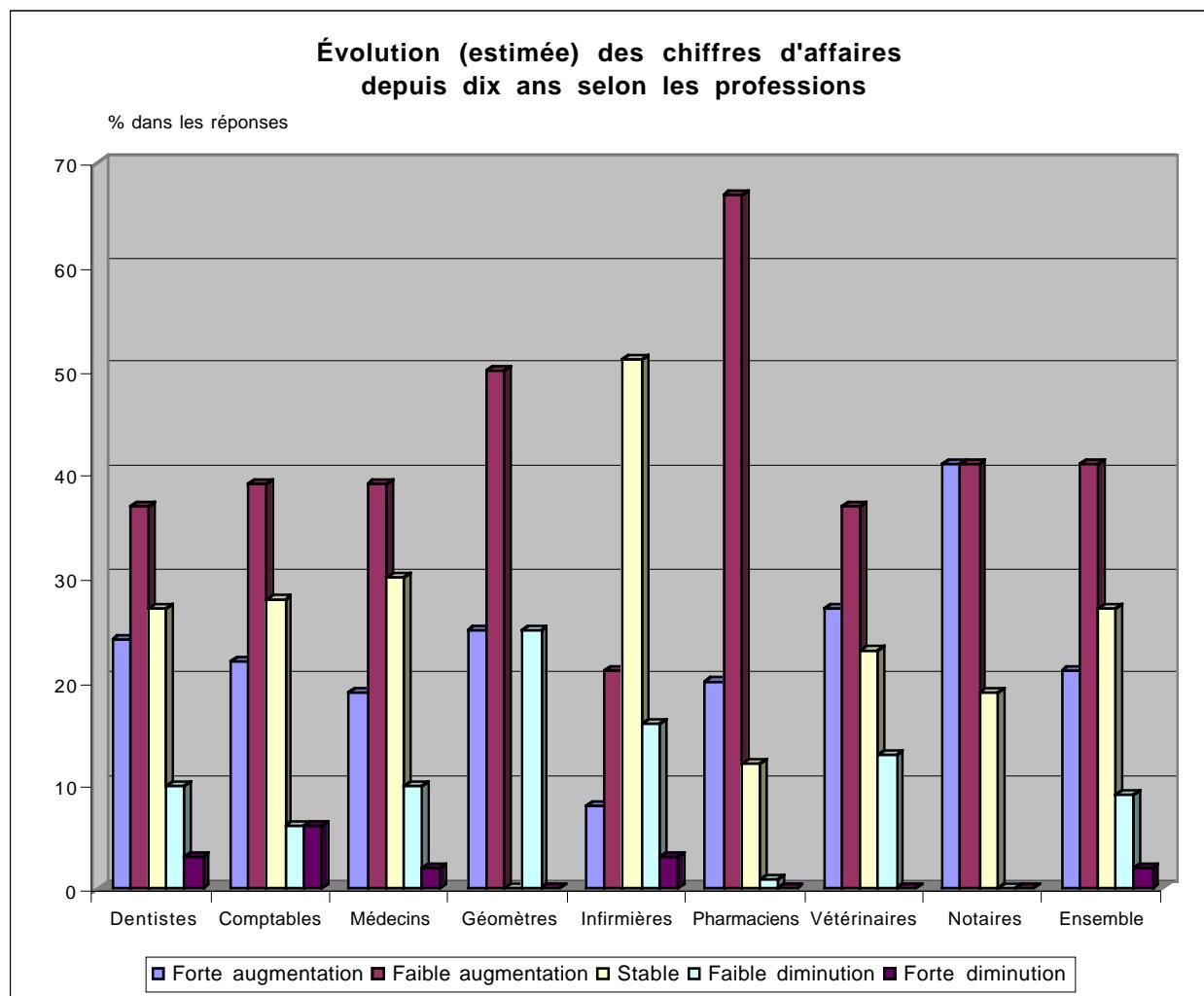
Quels types d'activité ces personnes exercent-elles ? La plupart (15 personnes) exercent le même métier sous une forme salariée, 3 sont dans des domaines d'activités proches qui s'appuient sur les compétences professionnelles de la personne et enfin 5 personnes exercent une activité complètement différente et détachée de la première.

La double activité résulte pour la majorité d'entre eux d'un choix personnel, 6 ont choisi cette option pour des raisons économiques et une personne le fait pour rendre service.

Pour 4 personnes, la rémunération de cette activité représente la moitié leur revenu, mais plus souvent, il se situe entre 20 et 40 % du revenu (8 personnes, tous médecins) ou bien n'est qu'un appoint (moins de 10 %).

### Évolution au cours des dix dernières années

Si les comparaisons sont difficiles tant les activités et les conditions (prestataires de services, revente de produits achetés, déplacements...) diffèrent, la majorité des entreprises présentent une augmentation du chiffre d'affaires au cours des 10 dernières années (ceci est valable pour toutes les professions exceptées les infirmières).



Si l'on s'attache à présent à l'évolution de ce chiffre d'affaire au cours des dix dernières années, il apparaît immédiatement que la très nette majorité des professionnels libéraux (et ce, quelle que soit la profession retenue) reconnaissent une progression de leur chiffre d'affaire, bien qu'ils déclarent le plus souvent que cette hausse est limitée. Les infirmières font là encore exception à la règle et connaissent une situation plus défavorable. La plupart d'entre elles ne connaissent pas d'augmentation, mais une relative stabilité pour la moitié d'entre elles. Surtout elles sont environ 20 % à connaître une baisse. Toutefois, la proportion d'entreprises accusant une baisse est inférieure à celles offrant une augmentation.

Un peu plus de 10 % des vétérinaires, des médecins, des dentistes et des experts-comptables (les géomètres mis à part pour les raisons susdites) accusent également une diminution. Par contre, quasiment aucun pharmacien et aucun notaire ne connaissent une telle évolution.

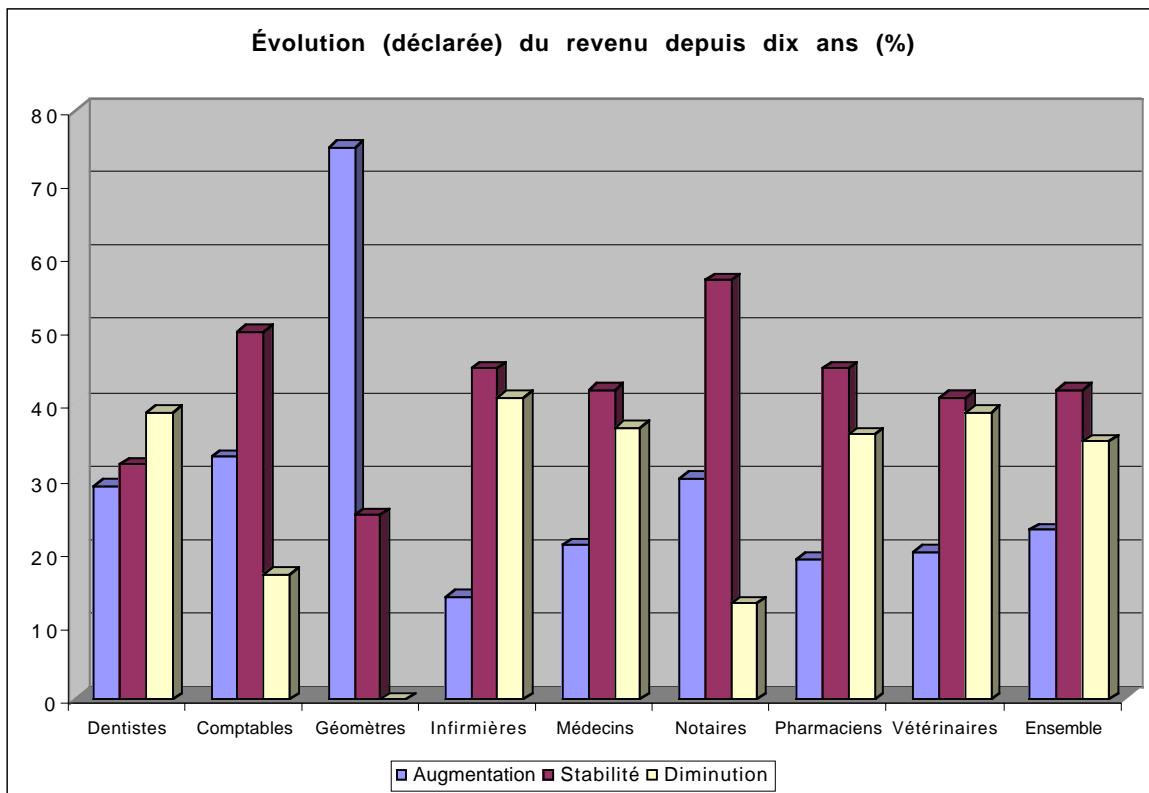
Quel que soit le département observé le profil des graphiques reste identique, c'est-à-dire en escalier partant des augmentations et descendant vers les diminutions. Rien de notable ne ressort non plus de l'analyse par type d'espace.

Dans les professions libérales comme dans beaucoup d'autres, chiffre d'affaires ne signifie pas revenu, aussi était-il important de distinguer les deux notions.

Si l'on compare l'évolution du chiffre d'affaire et celle du revenu depuis dix ans, la situation n'est pas la même. La majorité déclare un revenu stable sur la même période et même assez souvent en diminution.

## Évolution de votre revenu (libéral uniquement) depuis dix ans

Nombre de rép.	Augmentation	Stabilité	Diminution	Total
Ch. dentistes	20	22	27	69
Exp. comptables	6	9	3	18
Géomètres exp.	3	1	0	4
Infirmières	8	25	23	56
Médecins	33	64	57	154
Notaires	9	17	4	30
Pharmacien	16	38	31	85
Vétérinaires	12	24	23	59
Ensemble	107	200	168	475



Dans l'ensemble, les revenus sont plutôt stables et les diminutions plus fréquentes que les hausses de revenu. Par ordre décroissant de la part que représentent les diminutions de revenu, on trouve les infirmières (autour de 40 %), puis les dentistes, les généralistes, les vétérinaires et les pharmaciens (entre 30 et 40 %). Les experts comptables, suivis des notaires sont les catégories qui connaissent (proportionnellement) le plus de hausses et le moins de baisses de revenu.

## B – Les effectifs présents dans les entreprises libérales

Il y a parmi les entreprises libérales interrogées comme sur le plan national une majorité de micro-entreprises (moins de 10 salariés).

*Mise en garde : les chiffres qui sont présentés correspondent aux déclarations agrégées de chaque professionnel libéral interrogé. Par conséquent, il est probable que les cabinets dans lesquels plusieurs associés ont répondu surévaluent quelque peu les effectifs globaux (doubles comptes).*

### Constat en 2001

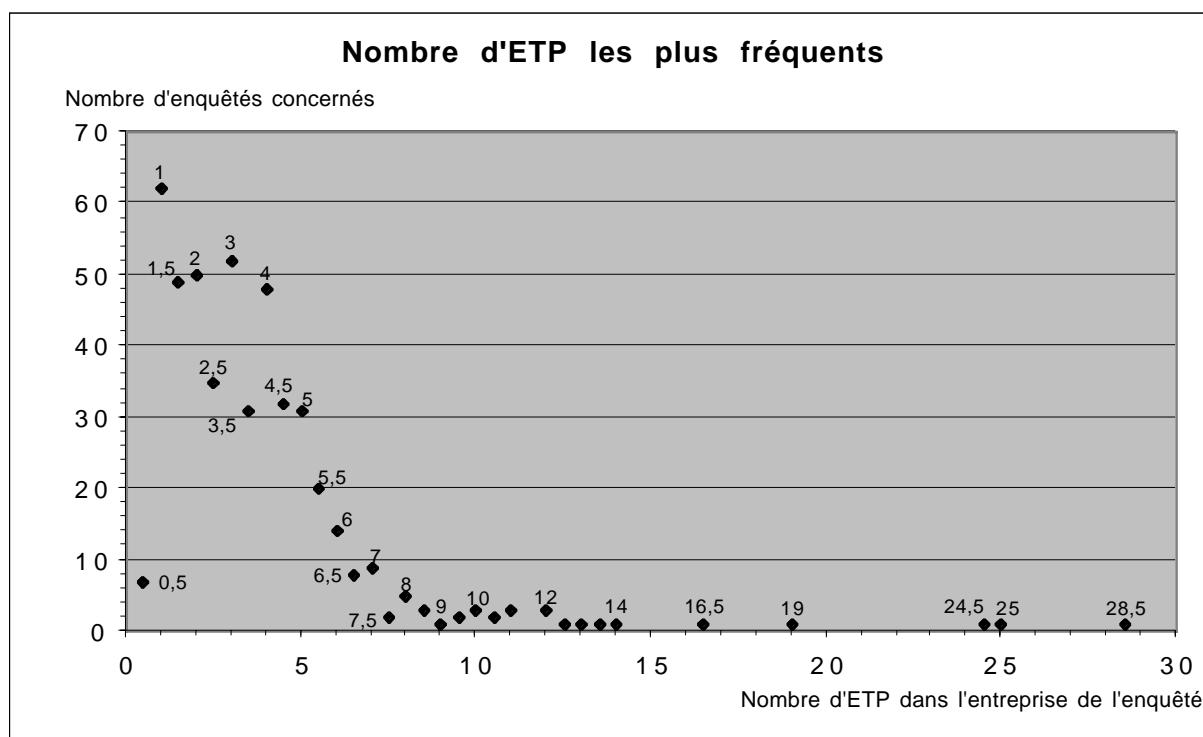
Dans les entreprises des personnes ayant répondu, le nombre moyen d'Équivalent Temps Plein (ETP) est de 3,7 ETP (Ce chiffre prend en compte la personne interrogée plus les associés et les employés éventuels. 2 personnes à mi-temps = 1 ETP).

Nettement en tête numériquement, se trouvent les professionnels libéraux exerçant seuls, sans salarié ni associé. Le deuxième groupe le plus répandu se situe entre 1,5 et 4 ETP. Le troisième va jusqu'à 5.

Au delà, les entreprises sont nettement moins nombreuses.

Ainsi ce sont 397 personnes qui déclarent ne pas dépasser les 5 ETP, dont 168 ne dépassent pas les 2 ETP (c'est-à-dire la personne + 1 associé ou 1 salarié).

67 personnes se situent entre 5,5 et 10 et enfin 17 personnes ont une entreprise de plus de 10 ETP.



Il y a, dans notre échantillon 93 personnes qui n'ont ni salarié, ni associé dans leur entreprise. 273 n'ont pas d'associé, 116 pas de salarié.

Environ 200 personnes déclarent avoir entre 2 et 4 salariés dans leur entreprise et plus de 55 personnes en avoir entre 5 et 9. (Note : Les employés de ménage sont intégrés dans les effectifs salariés)

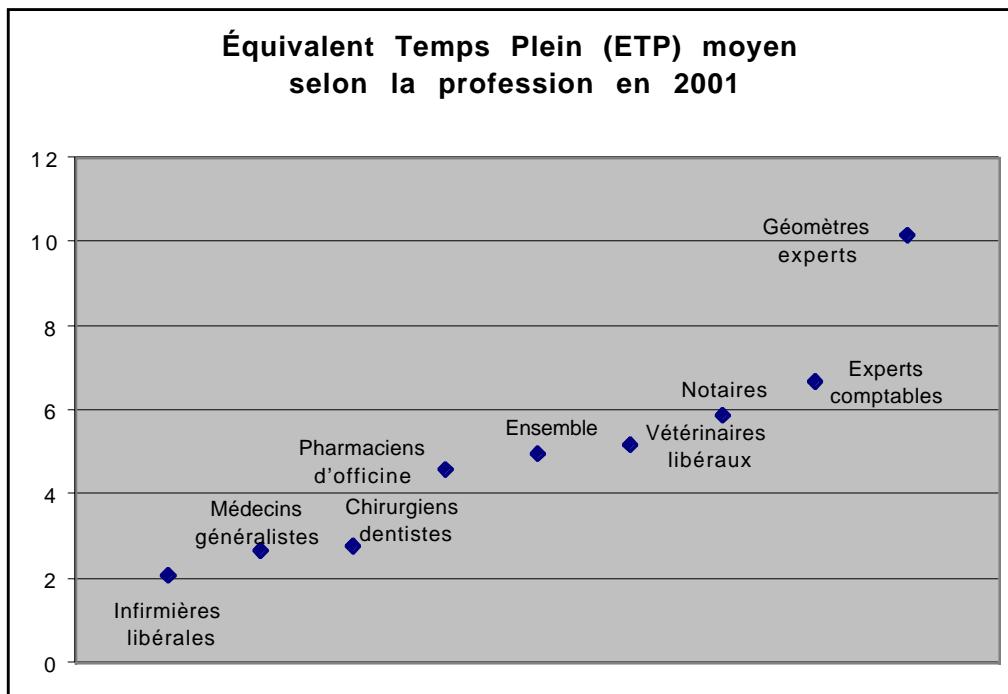
Ce tableau montre donc bien que les entreprises libérales sont le plus souvent des TPE (Très Petites Entreprises : moins de 10 salariés), on peut même dire que la masse salariale des entreprises libérales dépasse rarement les 5 personnes.

Si on replace ces observations dans le cadre des entreprises rurales, l'emploi (pris dans son sens le plus large) généré par les entreprises libérales n'est pas du tout négligeable.

Nb de pers./entreprise	Nombre d'enquêtés disposant de...		
	Associés	Salariés	Associés + salariés
0	273	116	93
1	117	99	0
2 à 4	86	199	200
5 à 9	8	56	90
10 à 14	0	8	13
15 à 19	0	1	4
Plus de 20	0	3	3

*Lecture : On trouve 273 personnes déclarant n'avoir aucun associé.*

Cependant, on note de grands écarts selon les entreprises : de 0,5 ETP pour un professionnel seul n'exerçant qu'à mi-temps à 28,5 ETP pour une entreprise d'expert-comptable. Comme le montre le graphique, les chiffres diffèrent aussi beaucoup selon les professions. Trois groupes de professions peuvent être isolés : d'une part, les infirmières, les médecins et les dentistes dont l'ETP moyen ne dépasse pas les 2,8. Viennent ensuite les pharmaciens et les vétérinaires qui oscillent entre 4,6 et 5,2 et enfin, les professions qui ne relèvent pas de la santé vont de 6 à plus de 10 ETP, en moyenne.



Si les experts comptables, les géomètres experts, les notaires et les pharmaciens ont la plupart du temps (+ de 75 % voire + de 94 %) des salariés, ils ne sont que faiblement attirés par l'association. Sans conteste la profession qui est le plus souvent encline à s'associer est celle de vétérinaire. Ils emploient 9 fois sur 10 des salariés.

Ensuite on retrouve le groupe des dentistes, médecins et infirmières, qui pour près de la moitié sont associés. Les associations, dans ces métiers, concernent autant des mises en commun des moyens (locaux, personnel, matériel) que l'activité elle-même. Les infirmières se détachent du groupe puisqu'elles n'ont quasiment jamais d'employés (14 %), tandis que les deux autres professions tournent autour de 70-80 %. Ces professions ont souvent une personne employée à temps partiel.

2001	1 associé ou plus	%	1 salarié ou plus	%
Ch. dentistes	31 sur 69	45	56 sur 69	81
Experts comptables	5 sur 18	28	17 sur 18	94
Géomètres experts	1 sur 4	25	3 sur 4	75
Infirmières	28 sur 55	51	8 sur 55	14
Médecins gén.	74 sur 159	46	112 sur 159	70
Notaires	6 sur 32	19	31 sur 32	97
Pharmaciens	18 sur 86	21	86 sur 86	100
Vétérinaires	48 sur 60	80	53 sur 60	90

### ***Évolution depuis 1996***

Bien qu'une majorité des répondants n'enregistre pas d'évolution du point de vue des effectifs totaux de leur entreprise, un tiers des répondants connaissent une augmentation et seulement 11 % une diminution.

La tendance est donc plutôt à une hausse des effectifs employés par les professionnels libéraux, et moins au fait du progrès des associations (cf. plus bas). Le nombre total d'ETP a augmenté de 22 % et le nombre d'associés déclarés de 27 %, de même pour les salariés.

Les pharmaciens et les vétérinaires sont nombreux à connaître une hausse, mais ils sont aussi plus nombreux à connaître une baisse. Ce sont les professions qui, avec les notaires, paraissent les plus soumises aux fluctuations de ce type, bien que la proportion de notaires présentant une diminution soit un peu plus forte.

Les dentistes subissant une diminution des effectifs sont très rares, de même que les médecins et les infirmières. Ces professions qui présentent également peu de hausse semblent être les plus stables.

ETP total	Hausse		Stable		Diminution	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ch. dentistes	23	34	41	61	3	4
Exp. comptables	5	33	5	33	5	33
Géomètres exp.	2	67	0	0	1	33
Infirmières	11	26	29	67	3	7
Médecins	28	20	103	74	9	6
Notaires	11	37	12	40	7	23
Pharmaciens	36	50	25	35	11	15
Vétérinaires	22	46	18	38	8	17
Ensemble	138	33	233	56	47	11

Quelle que soit la profession observée, la proportion de personnes ayant au moins 1 associé a augmenté. Ceci est particulièrement marqué chez les infirmières (de 39 à 51 % sur 5 ans) et les experts comptables (+ 8 points).

En effet, ce sont un cinquième des infirmières qui se sont pour la première fois associées ou en ont pris un nouveau. C'est une très large majorité (3/4) des enquêtés qui a conservé le même nombre d'associés.

Associés	Hausse		Stable		Diminution	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ch. dentistes	5	7	60	90	2	3
Exp. comptables	2	13	13	87	0	0
Géomètres exp.	1	33	2	67	0	0
Infirmières	9	20	33	75	2	5
Médecins	9	6	128	91	3	2
Notaires	1	3	28	93	1	3
Pharmaciens	2	3	70	96	1	1
Vétérinaires	6	12	39	78	5	10
Ensemble	35	9	373	88	14	3

Du point de vue salarial, la proportion de pharmaciens disposant d'au moins 1 salarié demeure stable. Tandis que les vétérinaires, les infirmières et les géomètres accusent une légère baisse, les autres connaissant une hausse.

Ce sont chez les médecins, les dentistes et les experts comptables que l'on trouve les augmentations les plus prononcées, accompagnées d'un accroissement du nombre moyen de salariés par entreprise.

Avec les vétérinaires, les experts comptables sont aussi les professions dans lesquelles, proportionnellement, il y a le moins souvent de baisse du nombre de salariés. Ce sont même 50 % des vétérinaires qui ont augmenté les effectifs salariés au cours des cinq dernières années.

Les pharmaciens sont plus de 40 % dans ce cas, mais ils sont plus nombreux aussi à avoir connu une baisse. Les notaires sont assez proches de ce profil.

Les médecins et les infirmières restent très stables. Très peu d'entre eux ont perdu ou gagné des salariés, même si le nombre de médecins sans aucun employé a légèrement diminué.

Salariés	Hausse		Stable		Diminution	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ch. dentistes	24	35	40	59	4	6
Exp. comptables	5	33	4	27	6	40
Géomètres exp.	1	33	2	67	0	0
Infirmières	3	6	41	87	3	6
Médecins	20	14	116	83	4	3
Notaires	9	30	15	50	6	20
Pharmaciens	30	41	33	45	11	15
Vétérinaires	25	50	23	46	2	4
Ensemble	117	27	274	64	36	8

***Mise en commun de moyens avec un autre professionnel***

Plus de 80 % des professionnels libéraux interrogés déclarent mettre en commun avec un ou plusieurs autres libéraux (souvent de la même discipline) leurs locaux, le matériel, le personnel et/ou encore des services. On trouve toutefois un certain nombre de mises en commun complètes qui rassemblent plusieurs professions médicales dans un même cabinet (médecins, dentistes, kinésithérapeutes, infirmières) dans les petites villes de l'espace à dominante rurale. Parmi elles, certaines portent explicitement le nom de « maison médicale ».

Ce sont en effet les infirmières (72 %), puis les vétérinaires (61 %), les dentistes (56 %) et les médecins (54 %) qui recourent le plus souvent à ce genre de pratiques. Nous avons vu précédemment que pour cela, 20 % des personnes interrogées (tous dentistes, médecins ou infirmières) choisissent de formaliser cette pratique par une SCM.

Le taux de mise en commun chez les autres professions n'excède pas les 10 %.

Le recours à la mise en commun est nettement moins pratiqué dans les communes rurales de l'espace à dominante rurale que dans les autres types d'espace, et surtout dans les pôles urbains. Ceci s'explique simplement par le fait que les professionnels libéraux exerçant dans des communes de moins de 2000 habitants, sont assez souvent les seuls libéraux de la commune, bloquant ainsi les opportunités de mise en commun.

Parmi ceux qui pratiquent une mise en commun, ils sont 48 % à partager des locaux (tout ou partie), 39 % à partager tout ou partie du matériel (il peut s'agir d'un plateau technique comme d'une imprimante), 32 % à employer du personnel en commun (secrétariat ou ménage le plus souvent) et 22 % concernent des services.

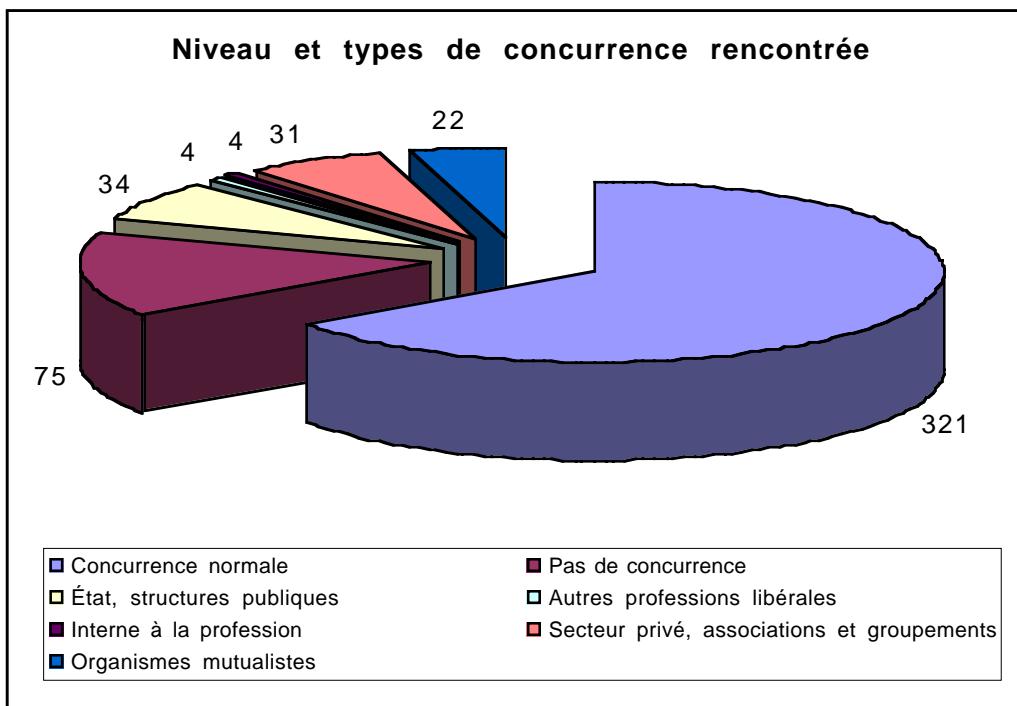
Nombre	Mise en commun	Locaux	Matériel	Personnel	Services
Ch. Dentistes	40 (56 %)	39	29	26	15
Exp. comptables	2 (11 %)	0	0	0	0
Géomètres exp.	0	0	0	0	0
Infirmières	46 (72 %)	44	26	11	13
Médecins	87 (54 %)	82	75	67	37
Notaires	3 (10 %)	0	0	0	0
Pharmaciens	5 (6 %)	3	4	3	4
Vétérinaires	38 (61 %)	33	31	29	25
Ensemble	221 (44 %)	201 (48 %)	165 (39 %)	136 (32 %)	94 (22 %)

## C – La concurrence et la clientèle

Il s'agit d'apprecier à présent différents aspects de la vie professionnelle des libéraux enquêtés : à quel type de concurrence sont-ils confrontés et comment perçoivent-ils l'évolution de la clientèle et donc de la population locale ?

### *Concurrence*

Un des points du questionnaire portait sur la concurrence à laquelle pouvaient être soumis les professionnels libéraux. Par cette question, il s'agissait aussi de comprendre ce qui est considéré comme « concurrence déloyale », expression assez récurrente dans le vocabulaire de ces professions. Cette question voulait enfin apprécier si la situation se posait d'une autre façon dans le milieu rural.



D'après le graphique ci-dessus, montre que 65 % des personnes considèrent que la concurrence à laquelle ils font face est une concurrence « normale ». Par là, ils entendent la concurrence « naturelle » d'autres confrères et donc acceptée. Ce chiffre indique une nette majorité n'estime pas être confrontée à une concurrence dite déloyale.

Si l'on ajoute à cela le fait que 15 % considèrent qu'il n'y a aucune concurrence, la concurrence jugée déloyale se limite à 20 % (ce qui reste élevé) et varie de plus beaucoup selon les professions.

Il est important de souligner et revenir sur ces 15 % attestant l'absence quasi-totale de concurrence.

	Concurrence normale	Pas de concurrence	État et ses services	Autres professions libérales	Interne à la profession	Secteur privé, associations, groupements	Organismes mutualistes
Pôles urbains	59 (78 %)	6 (8 %)	2 (3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (3 %)	5 (7 %)
Communes périurb.	58 (57 %)	20 (20 %)	5 (5 %)	3 (3 %)	2 (2 %)	7 (7 %)	7 (8 %)
Communes rurales	110 (64 %)	25 (15 %)	12 (7 %)	0 (0 %)	1 (1 %)	13 (8 %)	6 (4 %)
Unités urbaines	94 (61 %)	24 (16 %)	15 (10 %)	1 (1 %)	1 (1 %)	9 (6 %)	4 (3 %)

Ceci vient renforcer et appuyer d'autres observations et témoignages d'une présence insuffisante de professionnels libéraux dans certaines zones rurales et périurbaines. Parmi ces 15 % ce sont bien évidemment les médecins, les infirmières et les dentistes qui constituent l'essentiel des effectifs. Ce sont 20 % des gens situés dans les communes périurbaines qui parlent de ce manque de concurrence et 16 % dans les bourgs ruraux. En revanche, les constats sont les mêmes quel que soit le département. Ceci est aussi valable pour les autres réponses.

Concernant à présent la « concurrence déloyale », il faut regarder en détail les éléments qu'a pu fournir l'analyse des questionnaires. Si 7 % des personnes interrogées dénoncent la concurrence de l'État, en réalité il ne s'agit quasiment que de vétérinaires. Ce sont 47 % d'entre eux qui dressent ce constat. Ils protestent là surtout contre les pratiques des techniciens et conseillers des Chambres d'agriculture qui interviennent dans les exploitations agricoles « gratuitement » et qui « inondent les agriculteurs de médicaments sans ordonnance ». De l'autre côté certains pharmaciens semblent être en conflit ouvert avec les vétérinaires concernant la distribution des médicaments vétérinaires.

Dans l'ensemble, on peut donc dire que, pour les 500 personnes de notre enquête, il n'y a pas de concurrence déloyale de l'État ou de ses services, hormis le problème des techniciens de Chambre.

Certaines personnes dénoncent une concurrence déloyale de la part d'autres professionnels libéraux. Plusieurs notaires implantés dans des communes périurbaines estiment que les avocats font concurrence aux notaires en matière de conseil. Les personnes habitant dans des petites communes dites « rurales » mais à proximité d'une ville plus grande où il y a des avocats, semblent se tourner vers ces derniers, tandis que dans les communes plus éloignées des centres urbains, le notaire reste l'unique conseiller juridique à qui les habitants s'adressent.

6 experts-comptables et 3 notaires font référence à des problèmes déontologiques avec des confrères de leur profession, certains même à un « exercice illégal ».

La majeure partie de la concurrence concerne le secteur privé (hors libéral) et les associations. Voici quelques concurrents cités par les professions :

- Infirmières : associations d'aides soignantes, de soins à domicile, collectif de maisons de retraite.
- Notaires : agents immobiliers depuis quelques années, syndicats professionnels.
- Vétérinaires : groupements d'éleveurs et coopératives.
- Experts-comptables : captation d'une partie de leurs marchés par les centres de gestion agricoles « tenus par les syndicats agricoles ».

- Pharmaciens : supermarchés avec les produits de soins et de beauté mais aussi « les produits de monopole (contraire au règlement) », ambulanciers. Par ailleurs, les pharmaciens dénoncent également les pharmacies mutualistes, les mutuelles et les associations vendant et louant du matériel médical (orthopédie, sondes...).

### ***Observation d'une clientèle essentiellement locale***

Le dépouillement des questionnaires a confirmé que les professions libérales sont des services de proximité dans la mesure où leur bassin de clientèle est inscrit dans un marché local (dépassant rarement le niveau du pays ou du bassin d'emploi).

Ayant une clientèle locale, les libéraux peuvent être des observateurs du milieu local et de sa population. Dans cette perspective, il a été demandé aux enquêtés de faire part des évolutions qu'ils auraient constaté concernant soit le type ou la composition de la population s'adressant à eux, soit l'évolution du pouvoir d'achat de la population, soit les exigences nouvelles de la clientèle, qui pourraient ouvrir des pistes quant à l'adaptation au marché actuel ou à venir.

Lorsqu'on trie les réponses concernant la composition de la population par profession, rien de marquants ne ressort. En revanche, si l'analyse par département de la plupart des questions ne semble pas faire émerger de différences notables, pour cette question, c'est le choix le plus pertinent. Certains traits des disparités départementales observées dans la présentation statistique du profil des départements ressurgissent ici, mais sous un aspect plus incarné.

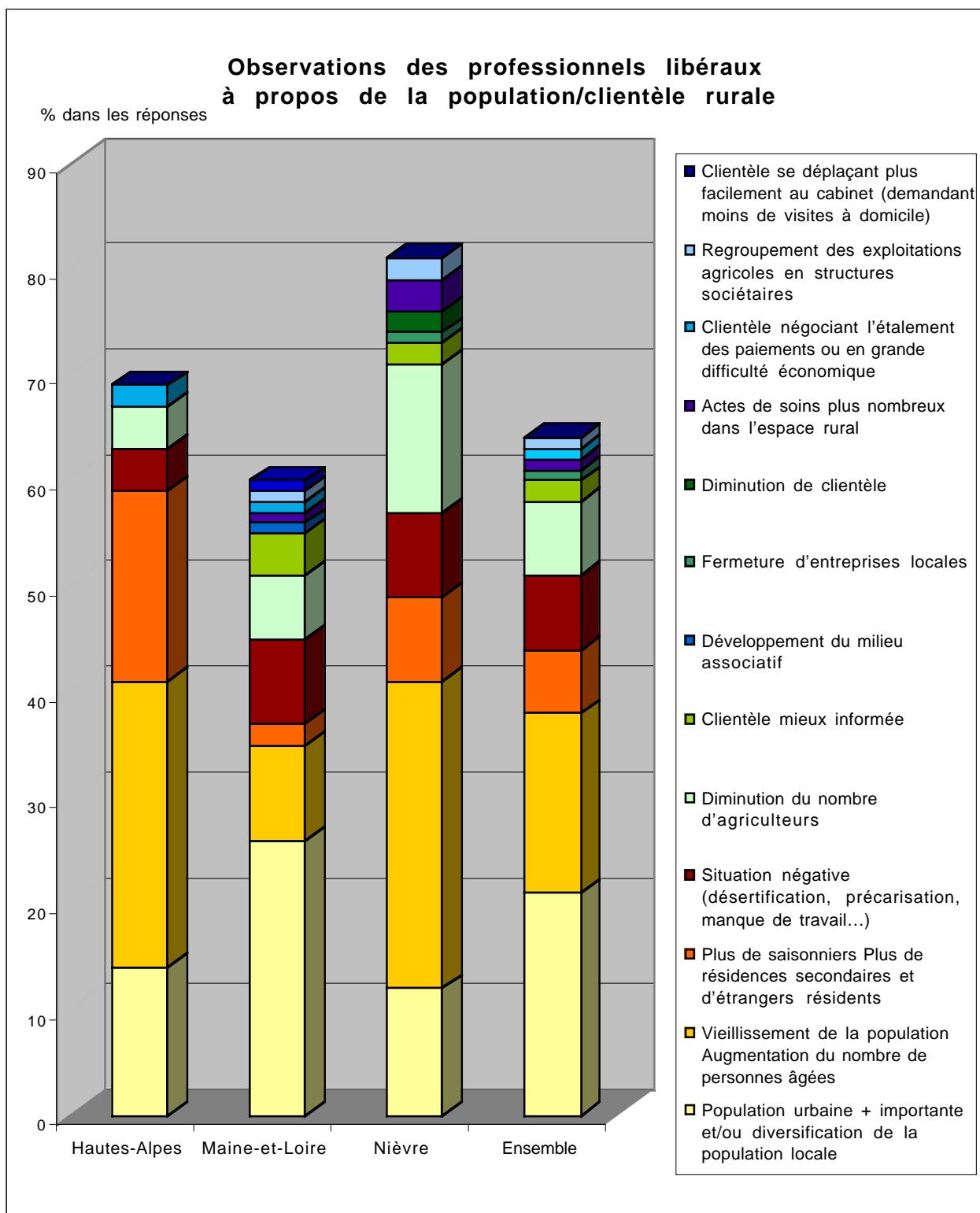
À partir de ce travail, on trouve deux sortes d'information, celle concernant l'évolution de la population, du département et celle concernant quelques aspects du comportement des clients ou patients.

Il ressort qu'un quart des libéraux du Maine-et-Loire constatent une diversification de la population dans l'espace rural, notamment due à l'installation de citadins. Cela est aussi valable dans les autres départements, mais avec moins d'ampleur. Voici quelques remarques qui détaillent le phénomène.

De plus en plus de gens qui travaillent en ville et s'installent à la campagne ou en périphérie des villes. Ces personnes sont plus diplômées. Les nouveaux arrivants s'ajoutent donc à la clientèle traditionnelle. Cette diversification de la population s'accompagne aussi, le constatent les vétérinaires et les experts-comptables agricoles, d'une diminution du nombre d'éleveurs et d'une concentration des exploitations agricoles, phénomène observé partout en France, bien que pour l'enquête ce soit la Nièvre qui semble la plus concernée.

La Nièvre, qui nous l'avions vu, fait face à des difficultés économiques est touchée par un certain nombre de fermetures d'entreprises. C'est aussi dans ce département, mais aussi dans le Maine-et-Loire, que près de 10 % des libéraux voient une diminution de la population de l'espace rural (« hors bourgs »), mais aussi l'installation de jeunes actifs, qui ne trouvant finalement pas de travail quittent le milieu rural pour les grandes villes, voire quittent le département dans le cas de la Nièvre.

Dans les communes à la périphérie des grandes villes du Maine-et-Loire, ainsi que dans des communes rurales très isolées, des dentistes et des médecins observent une augmentation de la population précarisée (RMIstes notamment) et les tentatives d'une partie de la clientèle en proie à des difficultés économiques pour étaler le paiement des soins.



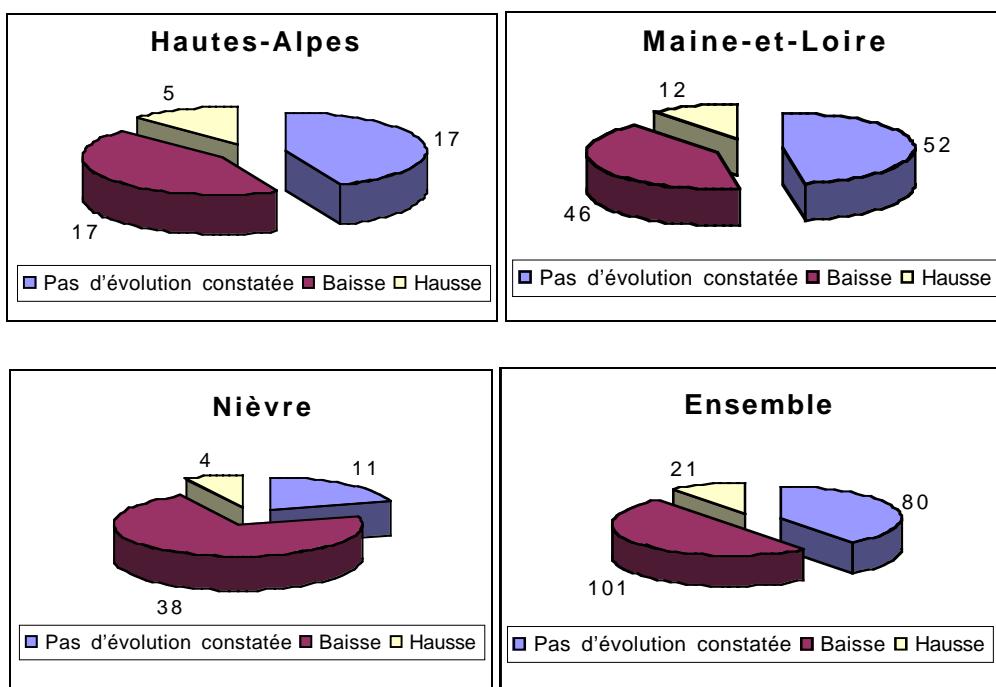
La seconde réflexion la plus fréquemment rencontrée atteste un vieillissement de la population. Celui-ci est très accentué dans la Nièvre (30 % des enquêtés font cette remarque) et dans les Hautes-Alpes (27 %, surtout dans l'espace rural), tandis qu'il paraît nettement plus circonscrit dans le Maine-et-Loire. On trouve plus de retraités et les médecins et les infirmières insistent sur l'accroissement du nombre de personnes dépendantes et des soins relatifs à l'accompagnement de fin de vie à domicile, spécialement dans les communes rurales. C'est aussi l'ensemble des actes de soins médicaux dans l'espace rural qui augmente, lié d'une part à ce vieillissement et aux fonctions d'accueil de l'espace rural en la matière, mais cela peut être également dû au fait que la clientèle paraît à la fois plus sensibilisée et mieux informée sur les problèmes de santé.

Concernant à présent l'évolution du pouvoir d'achat de ces populations, la moitié des personnes ont observé une baisse et près de 40 % n'ont pas constaté d'évolution. Une partie notable des professions médicales souligne l'augmentation récente d'une population précarisée (RMI, CMU...) dans leur cabinet. Mais en réalité, on peut supposer qu'avec la Couverture Maladie Universelle, un certain nombre de familles, jusque-là exclues (économiquement) du système de soins ont eu la possibilité de se faire soigner, ce qui voudrait non pas dire que la population se précarise plus rapidement, mais simplement qu'une plus large partie de la population accède à ce type de service.

Parmi les professions ayant une clientèle dont le pouvoir d'achat augmente on trouve surtout les notaires. Cela s'explique, peut-on en faire l'hypothèse, par le fait que les nouvelles populations urbaines, plus diplômées et certainement plus « argentées » qui s'installent dans l'espace rural passent par le notaire pour acquérir le terrain ou le bâtiment. Il est aussi logique que cette profession ne rencontre que rarement les populations en difficultés, étant donné la nature de ses principales activités.

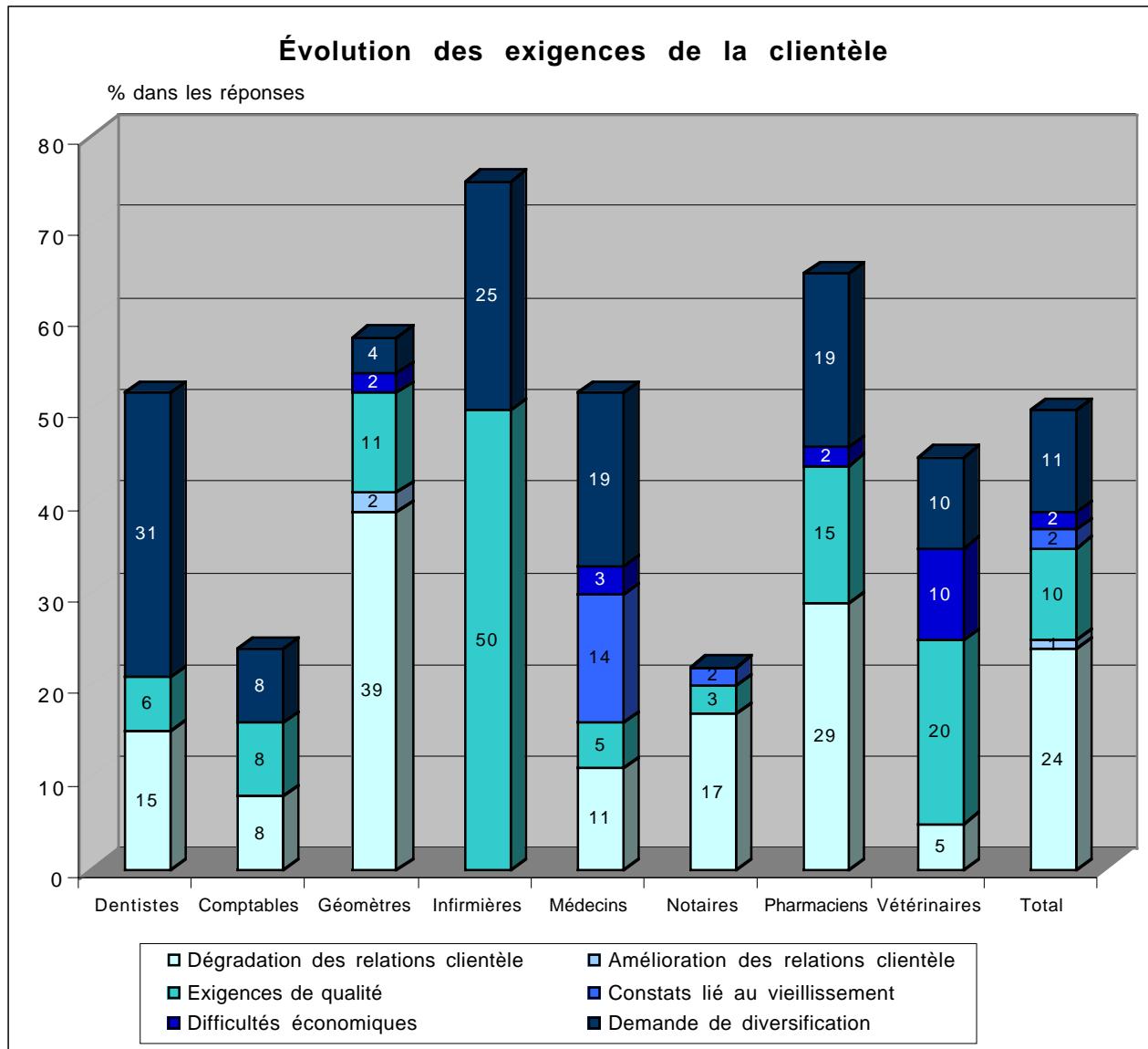
À l'inverse, ce sont les médecins (30 %), les vétérinaires (28 %), les dentistes (20 %), les pharmaciens et les infirmières qui sont le plus souvent confrontés à une clientèle en difficulté.

Les illustrations ci-dessous montrent une fois encore que c'est dans la Nièvre que la population vit le plus difficilement.



Dans l'espace à dominante urbaine, la proportion de clients ayant un pouvoir d'achat en hausse est plus importante que dans l'espace rural, mais cela tient surtout aux communes en périphérie des grandes villes. Dans les pôles urbains (même si cela concerne peu de professionnels), on ne trouve quasiment pas de hausse. Dans l'espace à dominante rurale, 52 % des libéraux assistent à une baisse des pouvoirs d'achat, et ce, dans les communes rurales comme dans les unités urbaines. En revanche, presque toutes les hausses notées dans ce secteur (observées par les notaires) concernent les communes rurales. On peut peut-être rattacher cela au fait que les citadins qui s'installent dans l'espace rural privilégiennent les petites communes.

Cette évolution des caractéristiques de la clientèle s'accompagne-t-elle d'une évolution de ses exigences ? Pour cela, une analyse par profession est proposée.



Une remarque qui revient fréquemment est la dégradation des relations avec la clientèle, pourtant très bonnes dans l'ensemble : De plus en plus de clients considèrent que les actes des professionnels libéraux sont « un service comme un autre », « il faut être à leur disposition six jours sur sept voir 7j/7j », ils sont moins fidèles (« c'est la fin des médecins de famille ») et parfois « manquent de respect ». Plusieurs médecins estiment aussi que les gens ont « une surconsommation de soins médicaux (consultations et médicaments) ». Quelques experts-comptables regrettent qu'un nombre croissant d'entreprise ait recours aux appels d'offre systématiquement et les pharmaciens de subir une pression commerciale grandissante.

Un médecin : « En fait, il semble que la population soit plus exigeante, mais peut-être sommes-nous moins disponibles du fait d'une suractivité relative, d'où une augmentation relative des exigences des patients. »

Un autre médecin note que les gens (souvent d'origine urbaine) sont plus respectueux de la vie du médecin et recourent davantage au central téléphonique du 15, plusieurs autres que la clientèle en général prend rendez-vous plus spontanément et se rend plus facilement au cabinet, évitant ainsi (sauf urgence) que le médecin n'effectue trop de déplacements.

Les autres remarques les plus récurrentes sont liées à l'exigence d'une plus grande qualité et sécurité du service et à la demande d'une plus grande diversité de prestations. Ces éléments font réfléchir plusieurs professionnels libéraux, soucieux de s'adapter à la demande. En voici quelques exemples :

- Rapidité d'intervention et rapidité de guérison,
- Plus d'exigences quand la clientèle a un plus fort pouvoir d'achat,
- Veulent une proximité des services, même dans les petites communes rurales,
- Qualité de soins égale quelle que soit l'importance de la ville ou du cabinet,
- Médicalisation plus importante des animaux de compagnie (plus d'interventions complexes...),
- Médecine plus pointue (exigences esthétiques pour les soins dentaires, technologie...),
- Sécurité du conseil, demande de prestations de conseils,
- Nouvelles techniques thérapeutiques (mésothérapie, ostéopathie...)
- Demande de soins autrefois faits uniquement en hôpital, soins postopératoires beaucoup plus importants,
- Soins de « nursing »,
- Soins palliatifs à domicile pour l'accompagnement de fin de vie...

Dans l'ensemble quel que soit le type d'espace concerné, l'équilibre des réponses reste semblable. Toutefois, on peut voir que les exigences concernant la qualité sont davantage soulignées par les professionnels libéraux des pôles urbains, tandis que les demandes en faveur d'une diversification de l'offre de services et/ou de soins sont deux fois plus marquées dans l'espace à dominante rurale et dans les communes périurbaines que dans les pôles urbains.

*1*

---

**Fréquence et motifs d'utilisation d'Internet** 40 % déclarent de jamais utiliser Internet, mais les écarts entre professions sont importants. Les chirurgiens dentistes semblent les plus réticents avec un taux de 70%. Puis, on trouve les infirmières (50%), puis les pharmaciens, les notaires et les vétérinaires (autour de 40%). Les médecins sont équipés plus de 70%, ce qui en fait la profession de santé la plus encline. Les gommes et les experts comptables quant à eux le sont plus de 90%.

La très grande majorité des personnes utilisant Internet l'utilisent quotidiennement. Pour les infirmières et les vétérinaires, la fréquence d'utilisation la plus courante est hebdomadaire. Et parmi les rares dentistes équipés beaucoup n'en usent que mensuellement.

Les motifs d'utilisation. Le groupe de tête concerne les relations avec la sécurité sociale et tout ce qui est relatif à la Santé Publique (et parmi celles-ci la transmission aux Caisses est le plus fréquent avec 100 reprises et 12 personnes), la documentation, recherche d'informations, mises à niveau des connaissances. Puis, on trouve les courriels, forums professionnels (30% des motifs voulus) et les informations ordinaires et syndicales. Enfin, Internet est utilisé parfois pour les commandes de matériel, de fournitures (21 occurrences), la consultation des comptes et autres opérations bancaires ou administratives (téléchargement de pièces jointes). 2 médecins recourent à Internet pour un service de secrétariat à distance quand ils sont en déplacement.

## **5. ETRE PROFESSIONNEL LIBÉRAL EN MILIEU RURAL AUJOURD'HUI ET DEMAIN...**

---

Ce dernier chapitre rassemble, entre autres, les questions les plus qualitatives de l'enquête. Il veut approcher la réalité de l'exercice libéral en milieu rural, le vécu de chaque professionnel, sa perception de la situation actuelle et à venir de ces métiers inscrits dans les territoires ruraux.

Il se veut une sorte de conclusion mettant en lumière les témoignages, les prises de positions et les projets qui ont été exprimés à l'occasion de l'enquête. En effet, nombre d'enquêtés ont véritablement utilisé cette occasion pour exprimer leurs sentiments, leurs difficultés, les solutions qu'ils ont trouvées localement ou bien qu'ils souhaiteraient voir se mettre en place. Ainsi, ce chapitre de clôture constitue en réalité un matériau, une base pour une réflexion sur la présence et l'avenir du professionnel en milieu rural. Comprendre comment ces professionnels libéraux vivent et perçoivent le milieu rural, tant sur le plan personnel que professionnel et identifier les éléments de force et de faiblesse d'une telle inscription territoriale, peut être un moyen de hiérarchiser les priorités, mais aussi le cas échéant, de dégager des arguments pour attirer de nouveaux professionnels afin d'assurer le maintien du tissu libéral en milieu rural.

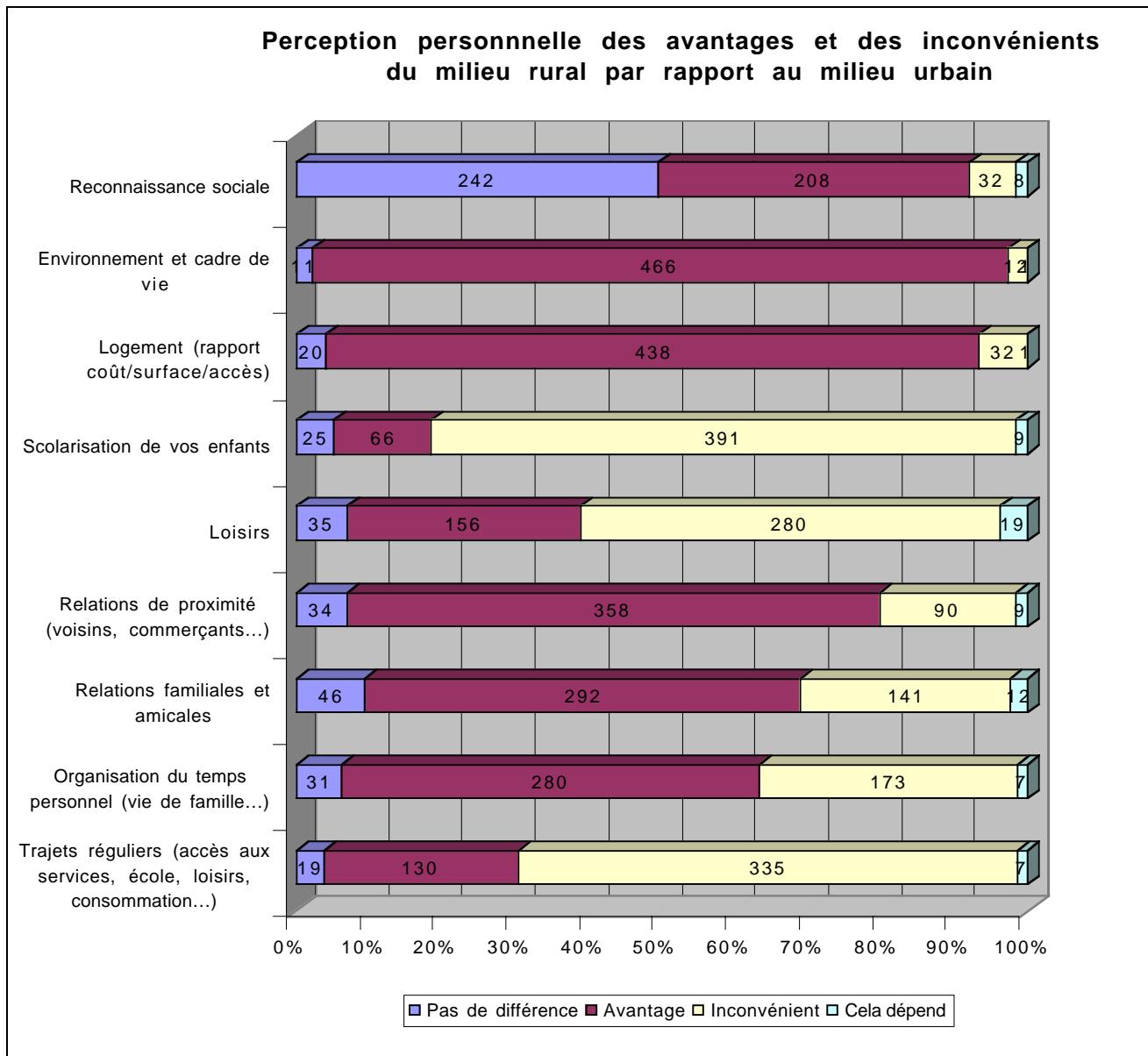
### ***Perception des avantages et inconvénients du milieu rural sur le plan personnel***

Comme une majorité de Français, l'environnement et le cadre de vie sont perçus comme les premiers avantages de la vie en milieu rural. La présence d'éléments de nature, l'absence de pollution sonore, une moindre pollution de l'air (mais pas des sols), l'espace et les perspectives visuelles qu'offre le paysage constituent sans conteste des facteurs notables et des arguments pour motiver de nouvelles installations résidentielles dans l'espace rural. Ici, ce sont plus de 95 % des gens qui considèrent ces éléments comme des avantages de l'espace rural par rapport à l'espace urbain. Si un pôle urbain se situe à proximité (en distance ou en accessibilité), cela constitue un atout supplémentaire.

Le rapport coûts – surface – accès concernant le logement est également un avantage à ne pas négliger et qui va souvent de pair avec l'environnement et le cadre de vie. Certes, l'accès à un certain nombre de services, de commerces ou de loisirs (comme le cinéma, le musée, la variété de restaurants) circonscrits dans les plus grandes villes est une gêne pour les habitants du milieu rural, mais l'opportunité d'un logement plus vaste à moindre coût, les possibilités d'accès à la propriété, notamment pour les couples avec enfants, pèsent de plus en plus lourd dans les motivations d'installation en faveur du milieu rural. L'étalement urbain diffus en est une illustration : on recherche les aménités de la campagne, on fuit les nuisances urbaines et les prix trop élevés, sans vouloir trop s'éloigner (en temps) de la ville. C'est pourquoi, lorsque les enfants sont petits, le milieu rural est considéré comme un avantage, mais lorsque vient l'âge du lycée, voire du collège, l'éloignement des structures en fait un inconvénient.

Le plus souvent (3/4 des personnes interrogées), la sociabilité, les contacts humains, les relations avec voisins ou commerçants, sont décrits comme plus simples, plus immédiats et moins difficiles. Ceci est notamment lié à une interconnaissance (le fait de connaître et d'être connu des gens) plus forte dans les villages que dans les quartiers de centre urbain. Il est à noter que, par leurs études, les professionnels libéraux ont le plus souvent une expérience de vie dans une grande ville. La sociabilité et l'interconnaissance rurales peuvent aussi, mais moins souvent, être ressentie comme un poids : « tout le monde sait tout sur tout le monde ».

Enfin, les relations familiales et amicales, ainsi que l'organisation du temps de vie personnelle sont souvent perçues comme meilleures.



### ***Perception des avantages et inconvénients du milieu rural sur le plan professionnel***

Si sur les aspects personnels de la vie rurale, 55 % des réponses attestent des avantages du milieu rural (contre 35 % pour les inconvénients), les enquêtés sont plus mitigés sur le plan de la vie professionnelle, bien qu'ils estiment plus souvent que les avantages preminent sur les inconvénients (46 % contre 42 %).

Certains points paraissent faire cruellement défaut lorsque l'on exerce une profession libérale dans le milieu rural. Le premier de ces points concerne la recherche de personnel. Il s'agit là de trouver des employés qualifiés acceptant de travailler dans de petites communes, surtout si ceux-ci ont travaillé en ville ou bien y habitent. Il s'agit aussi de difficultés pour trouver des remplaçants. Ce sont 90 % des enquêtés qui déplorent cet état de fait. Ce sont les professions de santé, et en premier lieu les pharmaciens (94 %), les médecins et les dentistes qui le soulignent.

Le deuxième point qui pose problème à un très grand nombre de professionnels libéraux touche la formation continue et la mise à niveau des connaissances. Ces difficultés sont plus accrues dans les Hautes-Alpes et la Nièvre que dans le Maine-et-Loire, comme tout ce qui se rapporte à l'accessibilité aux grands centres urbains ; les Hautes-Alpes parce que la configuration topographique rend les trajets très longs et la Nièvre parce qu'elle reste un département faiblement urbanisé. Le Maine-et-Loire, bien que non exempt des problèmes liés à la formation, est moins en difficulté en raison de la présence de l'agglomération angevine et d'une bonne desserte routière.

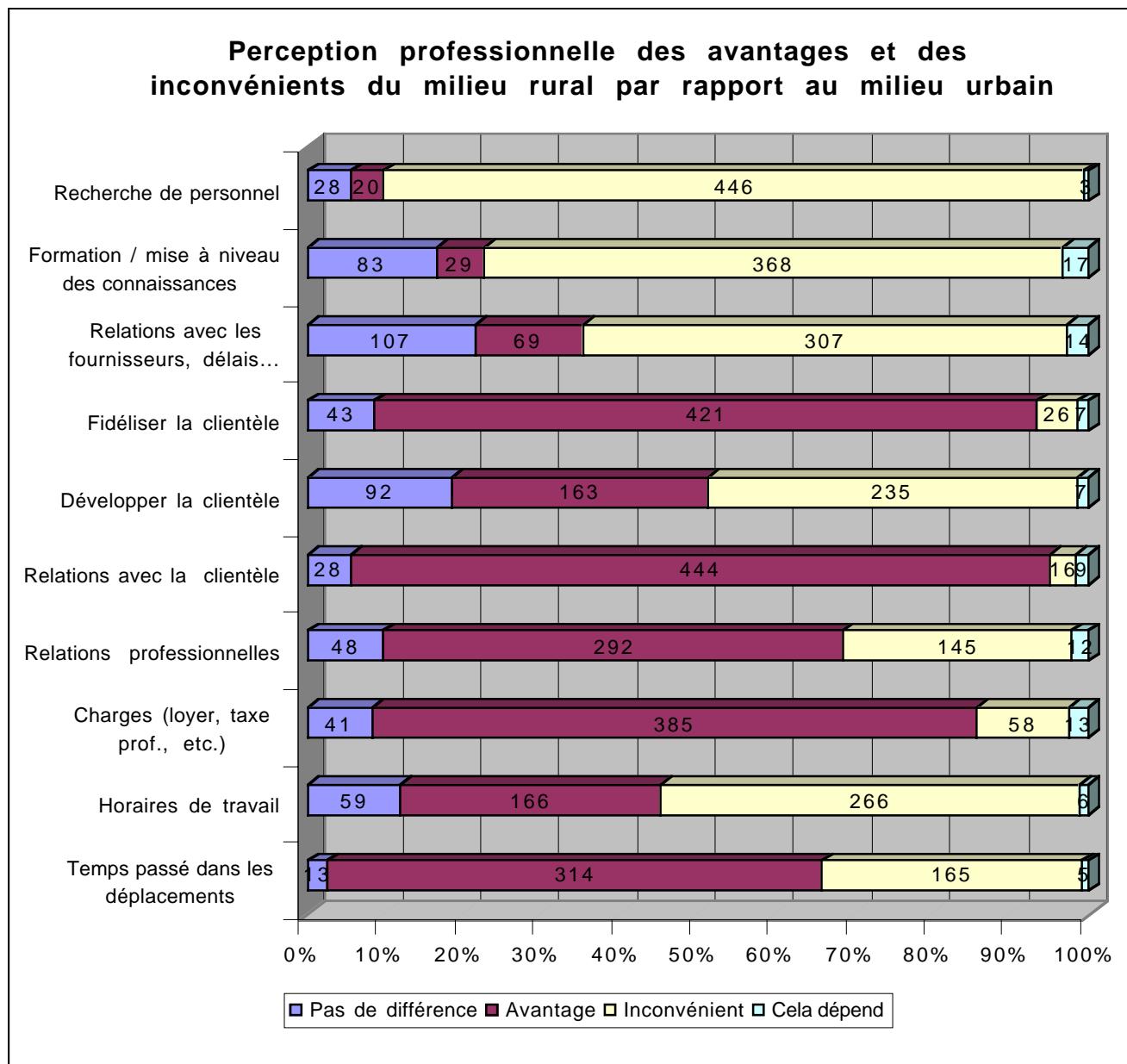
Il semble, hormis pour les infirmières, les médecins et les dentistes, que les professionnels libéraux pensent qu'il est plus difficile de développer sa clientèle quand on travaille en milieu rural (47 %). En revanche, les relations avec la clientèle (89 %), sa fidélisation (85 %) et même les relations entre confrères (60 %) sont améliorées et facilitées dans l'espace rural.

Une infirmière : « Rapports directs avec les patients et responsabilité sans intermédiaires. Plaisir de satisfaire les besoins des gens et de les aider. Les gens disent qu'ils sont contents que quelqu'un vienne par opposition à la ville où les gens sont beaucoup plus exigeants. À la campagne, les rapports avec la clientèle sont plus faciles. [...] C'est une population reconnaissante des services apportés. L'approche du travail y est aussi plus globale avec des responsabilités plus importantes. »

De même, un élément paraît être nettement plus avantageux en milieu rural pour plus de 77 % des personnes interrogées, ce sont l'ensemble des charges liées à l'activité (coût des locaux, taxe professionnelle...). Dans le cas des pharmaciens, des experts-comptables et des notaires, ce taux atteint même les 82 %.

54 % des personnes interrogées estiment que le milieu rural présente des inconvénients du point de vue des horaires de travail. Mais 33 % au contraire y voient un avantage. En réalité, la plupart des professions considèrent que les horaires de travail sont plus favorables dans le milieu rural qu'en ville, sauf les médecins qui à 82 % estiment leur situation comme défavorables. Les vétérinaires sont l'autre profession dans ce cas, mais ils demeurent moins de la moitié (47 %) à penser cela. Le poids des médecins dans les effectifs explique que le total général soit en défaveur du milieu urbain. Cette question des horaires de travail et plus spécialement des gardes, des remplacements et d'une demande de soins plus importante que l'offre, constitue le problème central de la quasi-totalité des médecins généralistes exerçant dans l'espace rural, même dans les Hautes-Alpes où la densité de médecins par habitants est la plus élevée. Nous reviendrons de nouveau sur ce point ultérieurement.

Près de 65 % trouvent que le milieu rural est un avantage quant au temps passé dans les déplacements, les embouteillages étant évités. Seules les infirmières s'en plaignent. En effet, comme cela a été évoqué lors du point sur la taille des locaux professionnels, les infirmières disposent de très petites surfaces dans la mesure où la plupart de leurs actes de soins nécessitent des visites à domicile. Sous cet angle elles sont plus nombreuses à considérer qu'elles passent beaucoup de temps dans les déplacements. Les soins auprès d'une personne pouvant exiger pendant une période des visites quotidiennes ou pluri-hebdomadaires, l'infirmière rurale « passe la moitié de [sa] vie en voiture », d'autant que les personnes à mobilité réduite semblent de plus en plus nombreuses.



**Moyens mis en place localement pour pallier les difficultés**

Lorsque la question : « À quels moyens organisationnels avez-vous recours, localement, afin de pallier les difficultés de votre exercice en milieu rural (groupement d'employeurs, mise en commun, fonds de solidarité...) ? » a été posée, les professions ont, une fois encore proposé des réponses différenciées.

Concrètement, plus de la moitié des personnes interrogées (95 % pour les notaires) disent n'avoir recours à rien de particulier, si ce n'est pour certains « travailler toujours plus ».

À l'autre extrême, il semble que ce soient les médecins, puis les vétérinaires et les infirmières qui s'organisent le plus souvent afin de limiter les contraintes.

Pour cela, les médecins et les infirmières privilégient d'abord l'entraide et la solidarité entre confrères : « On s'organise avec d'autres confrères pour les gardes et/ou les congés, mais c'est encore insuffisant » ; « On a recours à la solidarité professionnelle ». Deux couples de vétérinaires « à distance » se sont associés « pour simplifier gardes, loisirs et vacances ».

Les vétérinaires sont plus nombreux encore à se regrouper en s'associant ou en mettant en commun des moyens. Cette solution est aussi présentée comme telle par 30 % des pharmaciens. Ce ne sont par contre que 20 % des médecins et 25 % des infirmières qui déclarent faire ce choix. Voici certaines des formes de regroupement ou de mise en commun choisies : SCM, groupement d'employeurs, GIE, achats groupés de fournitures pharmaceutiques, sectorisation des soins pour limiter le volume de clientèle, permanences de soins, maisons médicales.

5 vétérinaires précisent que deux options s'offrent à eux pour compenser la baisse du nombre d'éleveurs, la diminution du nombre d'intervention par bête et la disparition de la prophylaxie d'État. Il s'agit d'une part de « développer la partie « urbaine », c'est-à-dire la partie canine et féline pour compenser les déficits de la partie rurale (animaux de rente). » D'autres suggèrent et pratiquent une activité « de conseil technique : GDS (groupement de défense sanitaire) et GTV (groupement technique vétérinaire) ». D'une manière générale, les activités de conseil et de contrôle semblent être une voie possible.

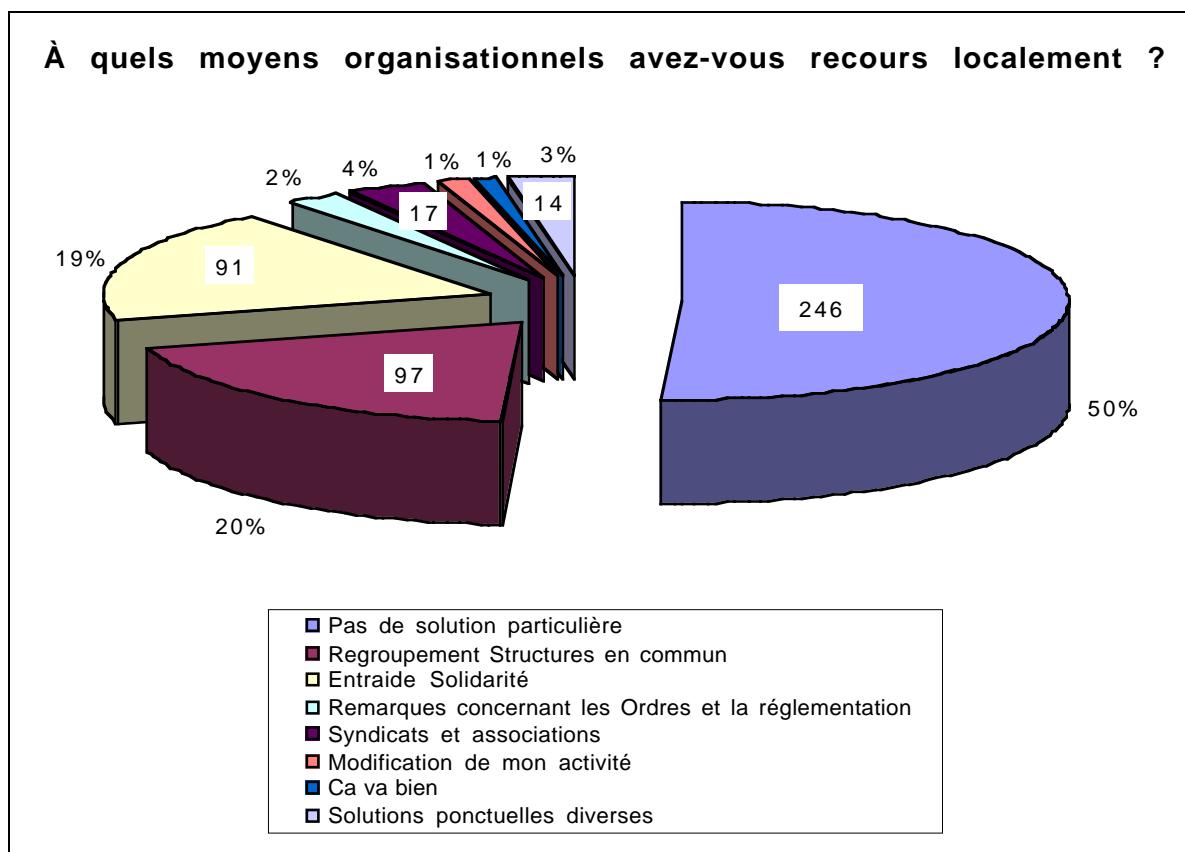
Parallèlement, 4 % des enquêtés (mais 8 % des infirmières et 7 % des médecins) voient dans les syndicats et/ou les associations professionnelles le moyen de faire avancer la réflexion sur les gardes, les remplacements, les pénuries démographiques... et de faire entendre leur voix ; les infirmières étant plus enclines à opter pour le syndicat, les médecins pour les associations.

Quelques remarques éparses concernent le rôle que jouent ou pourraient jouer les représentants professionnels : « Il faut que les ordres favorisent l'implantation des jeunes dans des cabinets existants. Il faut donc changer les réglementations » ; un notaire trouve un appui solide « de nos Chambres départementales et nationale (exemple : le centre de recherche et de documentation notarial CRIDON), c'est aussi l'avis d'un médecin et d'un dentiste.

Enfin, parmi les solutions diverses qui sont mises en place par telle ou telle profession, on trouve :

- Le recours à un service de secrétariat téléphonique à distance (grâce à Internet) pour la gestion pendant visites à domicile,
- Multiplier les sites de la société pour « élargir l'assise de la société dans d'autres lieux »,
- Le recours à une équipe de remplaçants pour congés et certaines gardes,
- L'embauche d'une assistante dentaire afin de gagner du temps et donc de voir plus de patients sur un même temps de travail,

- Le travail à domicile d'une collaboratrice,
- Des restrictions financières,
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication, spécialement Internet pour gagner du temps et pallier à l'éloignement,
- Avoir un stock important de matériel pour pallier les délais d'approvisionnement,
- Investir,
- S'adapter pour mieux répondre à la demande de la clientèle, trouver de nouveaux créneaux...



### *Les projets des professionnels libéraux dans les cinq ans à venir*

Si l'on regarde les projets qu'envisagent les entrepreneurs au cours des cinq années qui viennent, l'avenir de ces libéraux se présente dans l'ensemble sous de bons auspices.

Si 15 % envisagent simplement de maintenir leur activité à son niveau actuel, souvent parce qu'ils ont déjà beaucoup de travail, mais aussi c'est vrai pour certains parce qu'ils ne sont pas toujours confiants quant à leur avenir, ils sont 30 % à projeter de développer leur activité.

Certains, voyant la population locale augmenter, pensent que cela se répercute immanquablement sur le volume de clientèle. Une part croissante de vétérinaires, comme nous l'avons vu précédemment, va continuer à renforcer le volet canin quand certains pharmaciens envisagent, eux, de se placer sur le créneau de l'hospitalisation à domicile. Certains aussi qui sembleraient vouloir ralentir leur rythme de travail ne s'y résolvent pas afin de maintenir le niveau de leurs revenus.

Ce sont près de la moitié des professionnels libéraux qui souhaitent agrandir dès que possible leur équipe, certains en embauchant, d'autres plus nombreux en s'associant. Quelques-uns sont en train de s'associer avec un autre cabinet pour réaliser des économies d'échelle. Certains en revanche cherchent sans trouver un associé ou un employé. Parmi eux, on trouve 3 dentistes, 1 médecin, 1 infirmière, 2 pharmaciens et 1 notaire. Dans les Hautes-Alpes, soumises à des variations saisonnières de population très massives recherchent aussi souvent des aides, des assistants pour une durée déterminée.

Ils sont plus de 30 % à envisager des investissements. Ceux-ci peuvent aller du simple remplacement du fauteuil de bureau d'un médecin ou d'un équipement Internet à des investissements plus lourds et coûteux : investir dans une SCI, racheter du matériel, effectuer des travaux dans les locaux et même acheter un local supplémentaire.

Ces observations témoignent du dynamisme des entreprises et d'une certaine confiance des entrepreneurs en leur avenir. Un quart des libéraux veulent ou ont déjà commencé à modifier leur activité, dans des perspectives et à des niveaux très divers.

Certaines modifications envisagées concernent des aménagements partiels de la pratique de travail ou de l'exercice :

- Réduire les déplacements à domicile et développer la culture du rendez-vous,
- Baisser le nombre d'heures de travail,
- Faire les urgences avec les pompiers,
- S'organiser différemment en raison d'une activité croissante.

D'autres veulent réorienter leur activité en se spécialisant ou bien en ajoutant un volet nouveau à leur activité actuelle :

- Comme l'activité agricole décline, développer la médecine canine et/ou équine,
- Développer de nouveaux services : conseils techniques vétérinaires, prestations de conseil, contrôle des normes de production et de qualité...,
- Diversifier mon activité,
- Me spécialiser en mésothérapie,
- Me spécialiser en psychothérapie,
- Me spécialiser dans la petite enfance,
- Me spécialiser : implants dentaires,
- M'installer peut-être (la personne est actuellement remplaçant),
- M'adapter aux nouvelles exigences (de tous ordres).

D'autres encore veulent monter une structure collective :

- Monter une maison médicale de garde,
- Monter un cabinet médical.

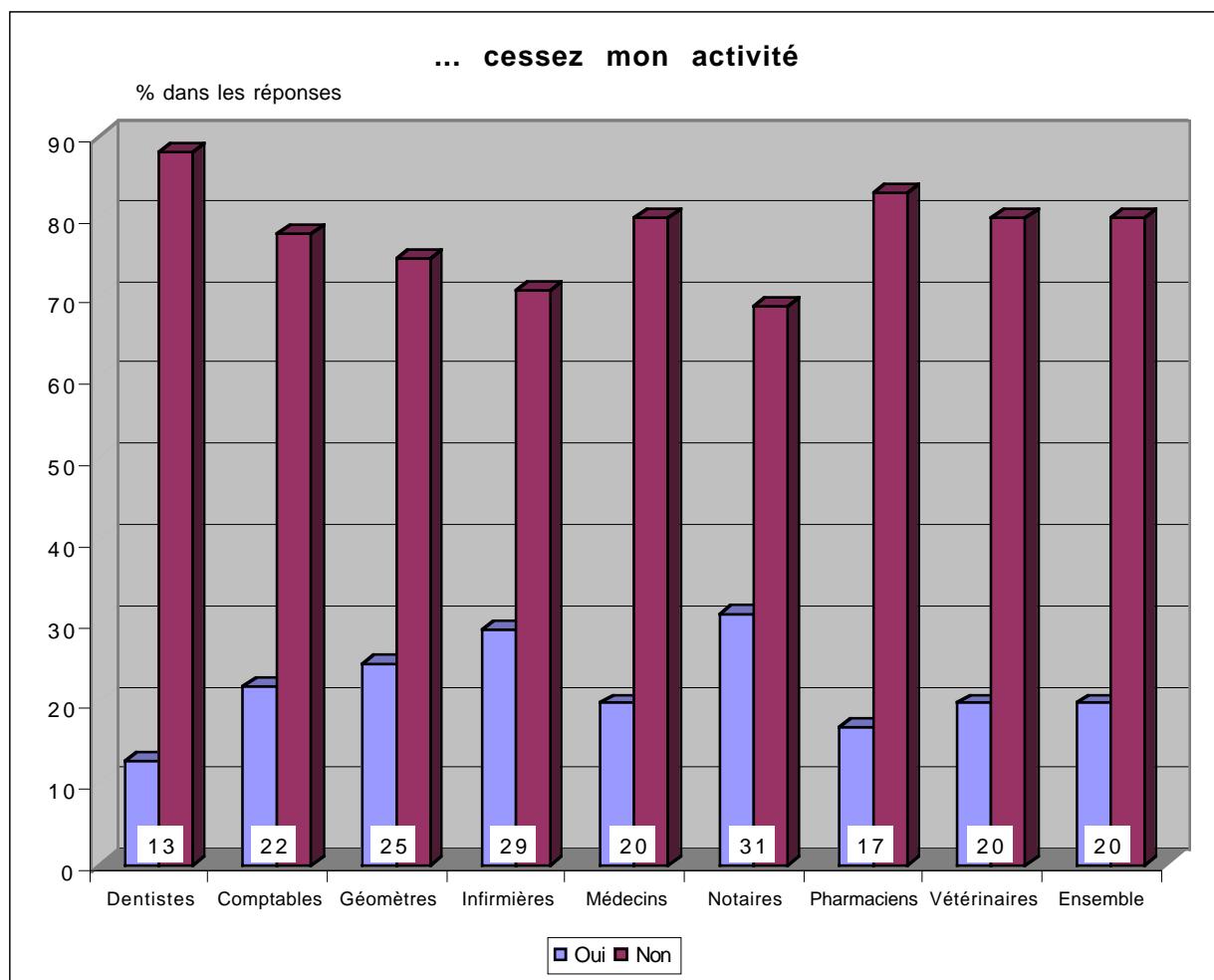
Certains par contre s'y sentent contraints ou envisagent de devenir salarié (à temps complet ou pour assurer un complément de revenu) :

- Réduire les effectifs car grosse perte de chiffre d'affaire,
- Travailler comme salarié dans un cabinet mutualiste,
- Poste de praticien hospitalier CHU en plus de l'activité libérale,
- Pense arrêter car ne tient plus physiquement et pense chercher une autre façon d'exercer en restant dans sa commune,

- Création d'une société agricole,
- Suite à un accident vasculaire, je m'y vois contraint par la force des choses,
- Salariat complet.

Seuls 7 % des personnes déclarent vouloir déménager d'ici cinq ans, certains pour s'agrandir d'autres pour se rapprocher d'une grande ville.

Enfin, ce sont 20 % qui vont cesser leur activité. Ce sont plus de 30 % des notaires, près de 30 % des infirmières, environ 20 % des experts-comptables, des médecins et des vétérinaires. Les pharmaciens par contre ne sont que 17 % et les dentistes un peu plus de 10 %.

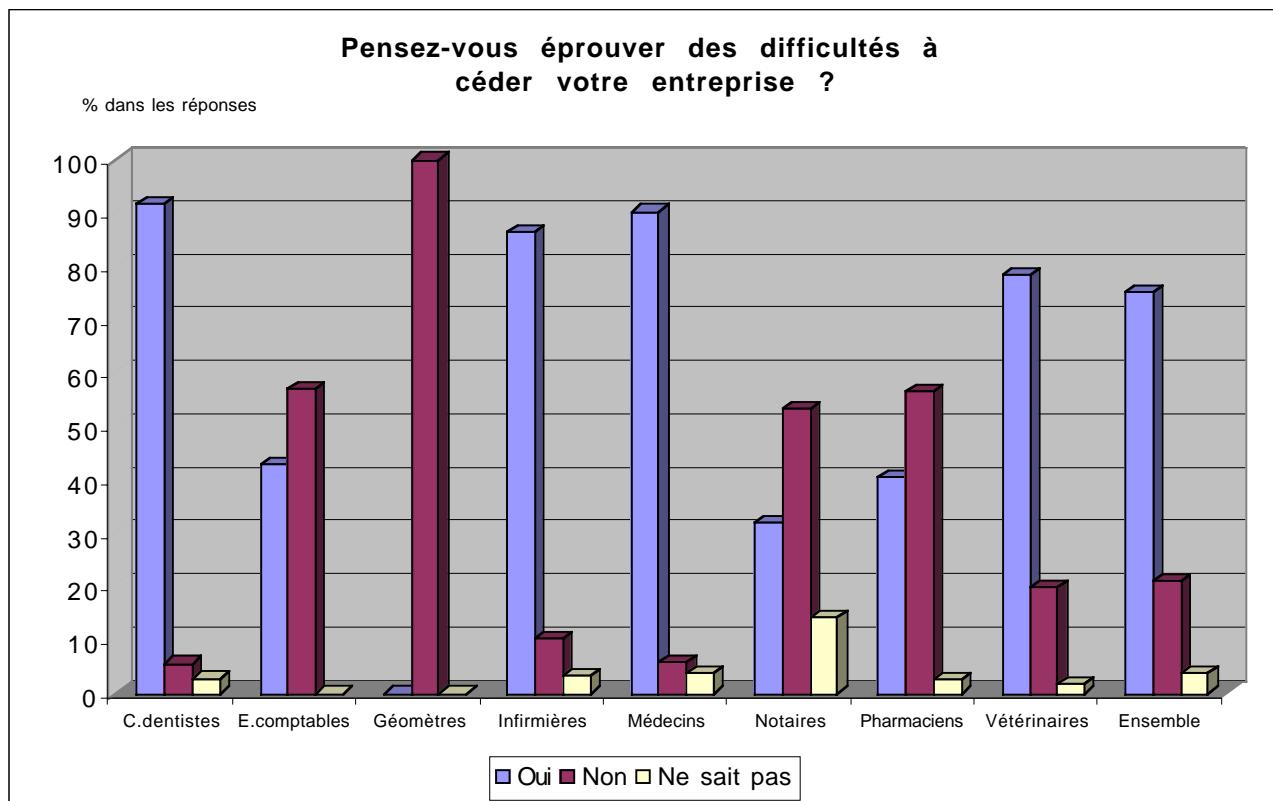


Si ces personnes partent très majoritairement en retraite (ou pour des raisons de santé), on en trouve également qui cessent d'exercer leur activité libérale mais pas de travailler. Les motifs exprimés de ces derniers peuvent être un sentiment de perte d'indépendance, une préférence pour le salariat hospitalier, une volonté de se consacrer pleinement à des fonctions électives locales ou de préparer un diplôme.

Lorsqu'un professionnel libéral cesse son activité, quelle qu'en soit la raison, se pose la question de trouver un repreneur. Là, on trouve deux types de profils : les professions qui semblent assurer de pouvoir céder leur entreprise ou trouver un successeur (géomètres, pharmaciens, notaires et experts-comptables) et celles qui voient et pensent que cela sera difficile (dentistes, médecins, infirmières et vétérinaires).

Les réflexions qui reviennent le plus souvent sont : les jeunes ne veulent plus s'installer en milieu rural ou bien les conditions de travail et d'exercice sont trop difficiles pour donner envie à des jeunes de reprendre une activité libérale.

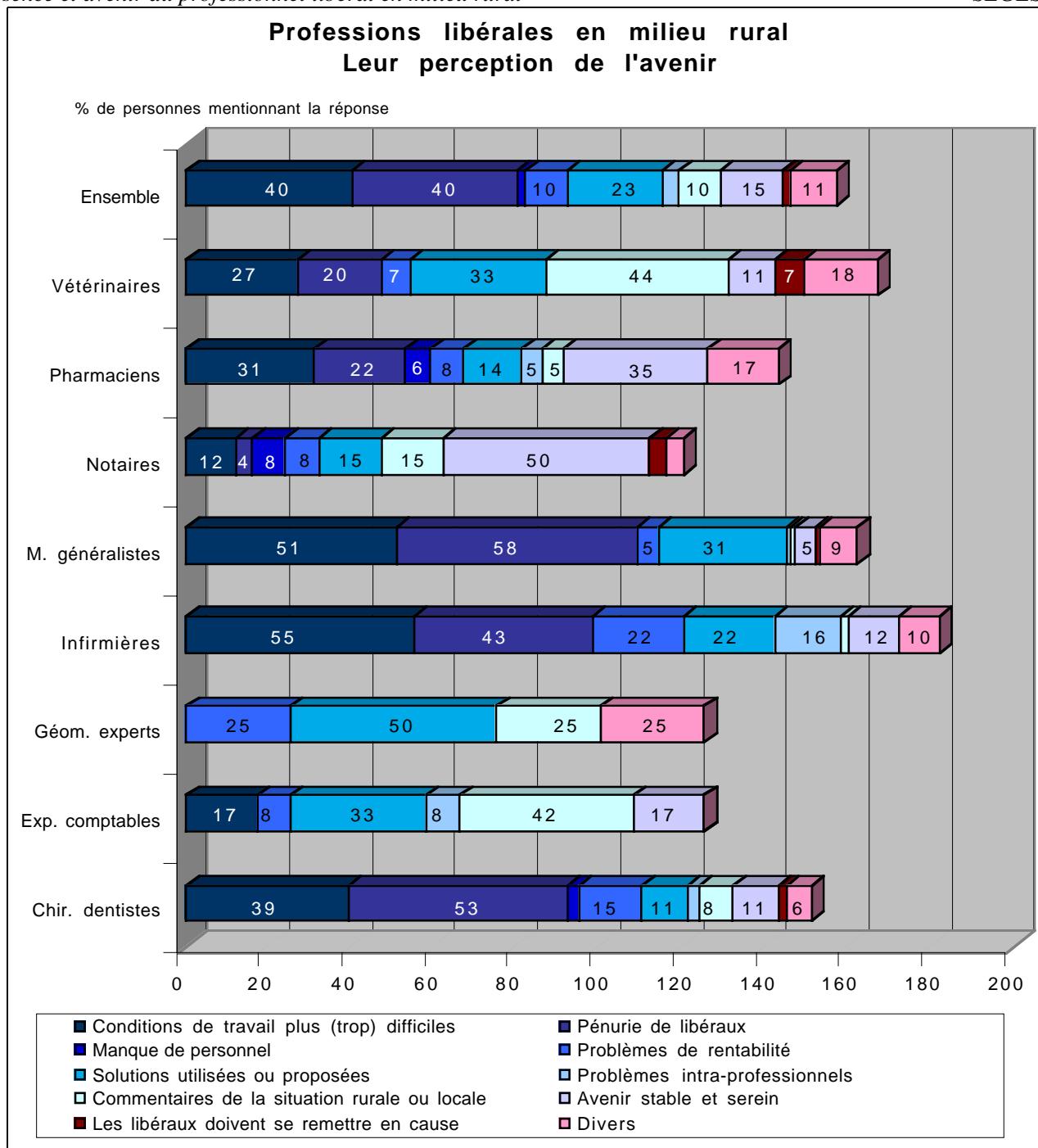
De ce point de vue, même si nous avons pu voir au cours des pages précédentes que malgré des difficultés la majeure partie des professionnels libéraux apprécie d'exercer en milieu rural, ils sont nombreux à penser que les jeunes quant à eux ne souhaitent pas s'installer ou que leur nombre sera de toute façon insuffisant. Il y a là une sorte de contradiction.



### *Perception de l'avenir des professions dans l'espace rural*

Les résultats des deux questions présentées ici sont parmi les plus riches du questionnaire. C'est là que les professionnels se sont véritablement exprimés, apportant ainsi un matériau qualitatif conséquent et qui appelle à la réflexion. Ces questions demandaient aux professionnels libéraux comment ils perçoivent et envisagent l'avenir de leur profession dans le milieu rural et quelles mesures ou solutions leur paraissent les plus appropriées au maintien du tissu libéral rural.

Il est important de souligner que les réponses, bien que riches et instructives, ne portent pas sur les problématiques propres au milieu rural. Ces questions ont été l'occasion aussi pour certains de faire part de leur point de vue plus général sur les problèmes et les perspectives de la profession.



Dans l'ensemble, beaucoup de professionnels libéraux (40 % soit 181 personnes) estiment que leurs conditions de travail et d'exercice se détériorent. Si l'essentiel de ces remarques est le fait des professions de santé, quelques experts-comptables et quelques notaires pensent de même. C'est dans la Nièvre que l'on trouve le plus souvent évoqué cet aspect : la moitié des professionnels du département, contre 38 % dans le Maine-et-Loire et 32 % dans les Hautes-Alpes.

Tous pensent que cet état de fait joue en défaveur de nouvelles installations et ainsi décourager de jeunes libéraux à la fois à choisir l'implantation en milieu rural et même parfois la voie libérale. Ces remarques sont celles qui reviennent le plus souvent chez les infirmières (55 %), les dentistes, les pharmaciens, les vétérinaires. Si la moitié des médecins insistent sur ce point, ils sont encore plus nombreux (près de 60 %) à vouloir alerter sur la pénurie de médecins dans le monde rural. Près de 45 % des infirmières le pensent aussi.

Parmi les réponses voulant témoigner de conditions de travail pénibles ou en détérioration, on trouve :

- La détérioration des conditions d'exercice : trop de travail, pas de congés ni de week-end (concerne en premier lieu les médecins, les pharmaciens et les vétérinaires).
- Les jeunes ne veulent plus exercer ou s'installer en rural car les conditions sont trop difficiles ou qu'il n'y a pas de travail (en général) dans les espaces ruraux, qui de ce fait s'en trouvent vieillis.
- Nous sommes contraints, par manque de professionnels, de multiplier les actes de soins et donc d'offrir une qualité de service moindre.
- Trop de contraintes administratives, de plus en plus de « paperasses » qui empiètent sur le temps de travail.
- La clientèle montre de moins en moins de reconnaissance envers nous et notre travail.
- Aujourd'hui l'exercice libéral (spécialement en rural) demande trop de travail et un investissement personnel trop lourd. Ces conditions ne seront sûrement pas acceptées par les jeunes générations.

Une infirmière témoigne : « Je souhaite m'arrêter dès que possible car ce métier est trop dur physiquement : lever à 5 h 30 tous les jours de la semaine et par tous les temps (neige, nuit, froid...), poids à soulever (personnes âgées et/ou dépendantes) à longueur de journée. C'est une course contre la montre pour satisfaire tout le monde et c'est difficile moralement. Travail très mal payé : 1 700 euros par mois au bout de 25 ans de bons et loyaux services ». Cette personne, qui « bosse 10 à 12 heures par jour, a un chiffre d'affaire de 20 372 euros pour l'année 2001 et 22 % des infirmières attestent de problème de rentabilité.

Une autre dans la Nièvre : « Actuellement, je travaille 7 jours sur 78 de 4 heures à 23 heures. Je suis hors de chez moi de 6 heures à 21 heures. Je parcours environ 300 km par jour depuis que 2 consœurs sont parties en retraite. [...] Il y a 4 ans, dans le secteur, il y avait 6 infirmières. Aujourd'hui, je suis seule. »

Un pharmacien : « En saison, le titulaire (en l'occurrence moi-même) fait un minimum de 60 heures par semaine. Je suis prêt à embaucher à la condition de réduire les charges sociales. C'est à mon avis le meilleur moyen de réduire le chômage. »

Un dentiste : « Pas très optimiste pour l'avenir. Du fait d'une diminution de la démographie professionnelle, de nombreux cabinets de campagne vont fermer sans trouver de successeurs impliquant un problème pour les patients et pour les praticiens restant (augmentation de la charge de travail). »

Un médecin : « Pas de vie familiale correcte. Vie de chien, semaine de 70 à 120 hures, gardes de nuit et le week-end, épuisement physique. [...] aucun avenir à long terme. La médecine rurale est une bombe à retardement. Nous sommes nombreux à être à la limite de la rupture : risque d'effet boule-de-neige avec des démissions multiples quand les confrères (déjà âgés) prendront leur retraite. [...] Dommage ! J'adore mon métier et la campagne mais je n'assumerai pas ce rythme infernal toute ma vie. Gagner plus ne m'intéresse pas quand je n'ai aucun temps de loisir. [...] Dans la commune voisine, trois infirmières libérales sur six sont parties travailler en emploi salarié en ville (elles sont passées de 70 à 35 heures pour un revenu à peine inférieur : 'y a pas photo !! !). »

Ces témoignages n'ont bien sûr de valeur que pour la personne concernée, mais la lecture des questionnaires souligne tout de même cela. Le problème central des professions de santé en milieu rural est la surcharge de travail liée à une pénurie de confrères.

Le manque de professionnels libéraux se fait pour certaines professions cruellement ressentir entraînant comme certains l'ont souligné une surcharge de travail et une baisse de la qualité des soins et ce, dans les trois

départements. La pénurie se fait ressentir à plusieurs niveaux. Voici quelques exemples fréquemment cités dans les questionnaires :

- Difficulté à trouver des remplaçants (médecins, dentistes, pharmaciens, vétérinaires, infirmières).
- Démédicalisation grave du milieu rural, il faut ouvrir les numerus clausus et favoriser l'installation en milieu rural.
- Vieillissement des professions libérales, non-renouvellement des générations. Difficultés pour céder une clientèle en milieu rural.
- Difficultés pour que les entreprises libérales se développent quand on ne trouve pas d'associé ou de successeur en rural.
- Dans l'espace rural, les services de maintien à domicile sont saturés. Il y a de plus en plus de personnes âgées dépendantes. Les infirmières sont débordées. Certains cabinets d'auxiliaires médicaux ferment du fait du manque de repreneurs.
- La population rurale augmente, la demande de soins aussi et le nombre de médecin reste stable.

15 % des enquêtés voient leur avenir avec sérénité et l'imaginent stable. Parmi elles, on trouve surtout les notaires (50 %) et les pharmaciens (35 %). Viennent ensuite les experts-comptables avec 17 %, puis un peu au-dessus de 10 % les infirmières, les vétérinaires et les dentistes. Par contre ce ne sont que 5 % des médecins qui choisissent de souligner cela.

Les éléments qui les conduisent à voir leur avenir sous un jour positif c'est l'augmentation de la demande et la baisse du nombre de praticiens de la santé (essentiels en milieu rural) qui diminue la concurrence et de ce fait améliore les relations confraternelles. Le fait que les villes vont finir par être saturer d'habitants et de médecins et que l'espace rural offre des conditions de vie et de travail opposées. Les nouveaux arrivants dans les communes rurales sont issus des villes et exigent donc des services et des commerces de proximité, ce qui ne peut qu'être bon pour l'économie rurale et les professions libérales. Dans les Hautes-Alpes, le tourisme continue de se développer, ce qui fournit une clientèle plus importante aux experts-comptables notamment. Les pharmaciens, mais aussi les notaires, très encadrés sur le plan réglementaire ne devraient pas subir trop d'aléas, ni leur implantation territoriale se modifier.

Plusieurs des personnes interrogées (46 personnes dont 24 vétérinaires) rappellent que l'avenir de leur profession en milieu rural est directement lié à l'avenir de l'économie rurale et plus largement de celle des départements, ainsi qu'à l'avenir de leur clientèle. Parmi les principaux éléments qui ressortent de cela, retenons que ce sont surtout les professionnels nivernais (20 % d'entre eux) qui évoquent ce lien et qui se rendent compte qu'un département en difficulté implique des répercussions sur les activités libérales. Les activités libérales, comme toutes les entreprises de prestations de services, dépendent du potentiel de clientèle et de sa santé économique. Les vétérinaires ruraux ayant une clientèle particulièrement ciblée, ressentent directement les effets de la baisse du nombre d'agriculteurs. Mais d'autres éléments comme le recours moins fréquent au vétérinaire que ce soit pour la médication, les soins ou le suivi accentue d'autant plus la diminution de la clientèle agricole. Ces inquiétudes face à l'avenir du monde agricole, les font aussi réfléchir plus largement sur la dépendance des libéraux vis-à-vis de leur environnement. Une vingtaine d'autres libéraux développent également cette réflexion.

Dans la Nièvre, on fait état de la désertification des villes, des problèmes de développement économique du département et on parle même de « récession » à propos des activités économiques rurales et des difficultés économiques croissantes d'une partie de la population (y compris des agriculteurs).

## ***6. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ATTENDUES PAR LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX***

---

L'enquête fait apparaître, au-delà d'un certain nombre de points de satisfaction des professionnels libéraux qui exercent en direction du milieu rural, qu'il existe un certain nombre de problèmes qui concernent à la fois les professionnels eux-mêmes et leurs attentes vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics.

Il faut naturellement prendre des précautions pour interpréter les résultats sur ce plan en raison de la relative faiblesse du nombre des réponses argumentées et du caractère nécessairement « revendicatif » des réactions auxquelles on peut s'attendre. Il s'agit en effet de questions ouvertes dans lesquelles les répondants se sont exprimés librement.

Les personnes enquêtées ont répondu à ces questionnements à la fois en tant que professionnel libéral en général et par rapport à l'exercice en milieu rural en particulier, sans qu'il soit facile de distinguer les deux plans.

Parmi les différentes suggestions et solutions qui sont suggérées pour favoriser le maintien d'un tissu libéral suffisamment dense dans les espaces ruraux, on trouve des remarques et des mesures d'ordre général, d'ordre professionnel et d'ordre « territorial » (local ou rural). Toutes ne concernent pas directement l'action de l'État. (Un tableau annexé figure le détail des réponses par professions.) On peut tenter de les regrouper de la manière suivante :

### **A – Préconisations à valeur générale**

Elles sont naturellement assez nombreuses et, pourrait-on dire « classiques »

#### *Questions relatives au statut libéral*

Curieusement, une partie des professionnels libéraux semble vouloir que leur statut se rapproche de celui des salariés, notamment en matière de retraite et de couverture sociale. Quelques médecins parlent même de l'intérêt d'un statut particulier de médecin « libéral salarié ». Mais d'autres professionnels libéraux, moins nombreux, s'insurgent contre ce type de comportement, estimant que les libéraux doivent « changer de mentalité » et revenir à l'essence de l'activité libérale, c'est-à-dire l'indépendance. Ils rejettent donc l'idée des aides et des incitations : « Quand on est libéral, on n'est pas assisté ». Enfin, certains professionnels estimant qu'ils fournissent un « service public » estiment qu'il faut repenser leur statut en conséquence.

### ***Questions relatives aux charges, taxes et honoraires***

Il s'agit d'un domaine où se retrouvent des demandes assez générales, et partagées sans doute par toutes les catégories sociales. On y trouve majoritairement l'abaissement de la taxe professionnelle et des charges sociales, mais également l'allègement des frais de fonctionnement (baisse des taxes sur les véhicules de travail, meilleure indemnisation des frais de déplacements, prêts à taux réduits...), et pour les dentistes et les infirmières l'augmentation des tarifs et la révision de la nomenclature des actes.

Les infirmières ont une requête particulière, la retraite à 55 ou 60 ans, qui s'appuie sur la pénibilité du travail. D'autres encore proposent de revoir les cotisations retraites en fonction des prestations fournies.

### ***Questions relatives aux regroupements et à la transmission***

Les regroupements constituent une nécessité dans beaucoup de professions, en ville comme en zone rurale. Il serait donc souhaitable de Favoriser les regroupements et les associations (complètes ou externalisées), ainsi que la transmission des cabinets, en pratiquant par exemple une exonération fiscale quand s'opère le rachat d'un cabinet dont le détenteur est parti pour cause de retraite.

### ***Questions relatives à l'équipement des cabinets***

On y trouve des demandes de mise à disposition de locaux par les collectivités territoriales, et surtout une aide à l'informatisation des cabinets.

### ***Questions relatives à la formation***

Il s'agit principalement d'aides à la formation continue.

## **B – Préconisations propres au milieu rural**

Plusieurs problèmes récurrents font parti de cet ensemble

### ***Questions relatives à l'attraction de nouveaux professionnels libéraux***

Dans les professions de santé notamment, la surcharge de travail des praticiens et le vieillissement des professionnels en place exigent que des mesures soient prises pour assurer un meilleur équilibre à terme. Il faut attirer de nouveaux praticiens et pour cela : poursuivre la concertation avec les organismes de tutelle pour anticiper l'évolution démographique rurale, ouvrir les numerus clausus pour les professions de santé, et enfin accepter plus de praticiens étrangers.

### ***Questions relatives à l'adaptation de la formation initiale***

Il semble que les formations dispensées ne favorisent pas assez l'installation en milieu rural. Il s'agirait ainsi :

- Pour les vétérinaires, d'améliorer la formation actuelle pour la médecine vétérinaire rurale et de l'adapter pour former le type de vétérinaire dont les agriculteurs ont besoin aujourd'hui.
- Pour les médecins et les vétérinaires (mais ceux-ci pensent cela valable pour toutes les professions), revaloriser l'activité libérale en milieu rural dans les facultés, mais aussi au sein des ordres et des syndicats pour attirer des jeunes. Il s'agirait de mieux faire valoir les avantages professionnels mais aussi personnels qu'il y a à exercer dans ces territoires<sup>2</sup>.

### ***Questions relatives à l'installation dans certaines zones rurales***

Il s'agit ici de favoriser les installations dans les zones rurales peu desservies, avec des suggestions qui ignorent parfois l'existence de dispositifs publics :

- Soumettre les aides à l'installation à des critères géographiques en faveur des zones rurales (exemple : création de zones franches), afin de compenser l'éloignement, la faible densité de population, les contraintes spécifiques de l'exercice rural.

---

<sup>2</sup> Un médecin dit par exemple : 'Expliquer aux étudiants qu'il vaut mieux être installé en campagne, avoir du travail et pouvoir prendre des vacances que de être sur des lieux plus attrayants au niveau des loisirs avec l'impossibilité de profiter par manque de revenus, du fait d'une démographie professionnelle plus importante.'

Certains préconisent d'aller jusqu'à pénaliser les installations dans des zones de fort développement (exemple : interdiction d'installation dans les zones à très forte densité démographique).

- Appliquer les dispositions réglementaires d'implantation des pharmacies et mettre en place une carte pour l'installation de toutes les professions de santé qui définit des zones prioritaires et limite l'installation en zone urbaine (disposition qui existait dans la loi Pasqua).
- Encourager les cabinets qui ont des annexes en milieu rural pour les professions principalement urbaines.

Le domaine de la santé semble particulièrement préoccupant et de nombreuses suggestions sont faites :

- Pour les infirmières, annuler ou abaisser les trois ans d'expérience professionnelle obligatoire en hôpital (après le diplôme) lorsqu'une infirmière est prête à s'installer en zone rurale.
- Pour les vétérinaires, il pourrait être envisagé un statut de vétérinaire salarié de l'État dans les zones de revitalisation rurale (cf. statut des vétérinaires canadiens).
- Réviser la nomenclature des actes médicaux : infirmiers, dentistes, vétérinaires, médecins en vue d'élargir les secteurs (créer une clé, une lettre pour le rural) et augmenter le seuil d'efficience quand la personne travaille en zone rurale sous-médicalisée...
- Créer des Maisons médicales de santé financées par les collectivités (loyer réduit... ou alors gratuit).
- Rechercher une meilleure complémentarité entre infirmières et aides soignantes pour répondre à la demande d'aide à domicile car il y a de plus en plus de personnes dépendantes.

### ***Questions relatives à l'organisation des gardes et remplacements dans les zones rurales***

Ce problème est fréquemment soulevé et est à l'origine à la fois de la surcharge de travail de certains praticiens et de la dégradation du service dans certaines zones rurales. On pourrait selon les enquêtés :

- Créer des réseaux d'« urgentistes » avec centralisation des appels par un régulateur pour dégager des gardes.
- Créer des maisons médicales d'urgence et augmenter le nombre de centres de SAMU.
- Améliorer le statut et les règles d'exercice des remplaçants, en proposant une rémunération correcte pour ces actes « de service public » ou une exonération fiscale des revenus des gardes, en les exonérant de cotisations sociales.
- Intégrer le remplacement dans le système de gardes.

## **C – Préconisations touchant à l'aménagement du territoire**

Un plus grand dynamisme du milieu rural est aussi perçu comme une condition d'un meilleur exercice des professionnels libéraux. Cela relève de mesures très généralistes et souvent très volontaristes, comme :

- Faciliter la création de PME créatrices d'emplois locaux et soutenir les initiatives de création d'entreprises en milieu rural pour redresser l'économie et la démographie des départements en difficulté.
- Décentraliser des entreprises pour que les jeunes souhaitant travailler en zone rurale trouvent du travail et ne soient pas ainsi contraints de partir.
- Améliorer la couverture des services publics et des administrations dans l'espace rural.
- Faire en sorte que les collectivités territoriales et l'État assurent une meilleure desserte en matière de transports, de lycées, de loisirs, d'équipement culturels...
- Améliorer la couverture téléphonique pour les portables dans les zones rurales.
- Aider à la mobilité des personnes âgées pour limiter les déplacements à domicile.

Tous les professionnels n'attendent pas que des solutions de l'extérieur, certains se montrent confiants et pensent que par la force des choses des solutions collectives vont être trouvées, notamment pour les gardes, les regroupements (maisons médicales), la concurrence jugée « déloyale » de certains organismes. Pour cela il faut une meilleure coordination entre les libéraux, l'État et l'ensemble des partenaires sociaux.

## ***CONCLUSION***

---

Au terme de cette étude, il est nécessaire d'en rappeler le contexte et les principales conclusions.

### ***Le contexte***

Entreprise à la demande de la DIPL, elle avait pour ambition d'apporter un éclairage sur la situation et l'évolution des professions libérales en milieu rural. Pour ce faire, en accord avec le Comité de Pilotage, huit professions ont été retenues de manière à couvrir l'essentiel des professions libérales présentes dans cet espace. Il s'agit : des chirurgiens dentistes, des experts-comptables, des géomètres experts, des infirmières libérales, des médecins généralistes, des notaires, des pharmaciens d'officine et des vétérinaires libéraux.

Elle a comporté trois grandes étapes, un balayage systématique des données disponibles sur cette question, l'analyse de la situation dans trois départements contrastés, une enquête par voie postale.

Pour 2001, sur la base de diverses statistiques professionnelles et INSEE, nous avons estimé approximativement les professionnels libéraux en milieu rural à 89 000 personnes, soit 1/5e de l'ensemble de la catégorie. C'est un groupe dynamique, en ville comme à la campagne, bien que sa croissance se ralentisse. Mais les communes rurales sont moins touchées par le ralentissement, la croissance y ayant été plus soutenue sur la période récente que dans l'ensemble du territoire national.

Les infirmières et les médecins généralistes sont de loin les professions les plus représentées (en effectifs comme en densité). Les professions liées à la santé représentent un poids encore plus important dans l'espace rural, eu égard à la « spécialisation » de l'espace rural en termes d'accueil d'établissements pour les personnes âgées et comme destination résidentielle pour les retraités.

Il subsiste sans doute quelques « déserts ruraux » dans ce domaine, mais dans l'ensemble, la couverture est bien assurée pour les activités de proximité. Ainsi, d'après l'inventaire communal de 1998, 43 % de la population de l'espace rural disposent d'au moins un notaire dans sa commune, 38 % d'un vétérinaire, 53 % d'un dentiste, 65 % d'une infirmière, 64 % d'un médecin généraliste et 60 % d'un pharmacien. Certes, pour les communes des pôles urbains, les chiffres oscillent entre 77 % pour les notaires et 99 % pour les généralistes, mais lorsqu'on sait la taille réduite des communes rurales française, ces taux supposent une déserte rurale qui est encore substantielle.

L'évolution actuelle et prévisible des espaces ruraux : spécialisation résidentielle associée à un regain démographique, vieillissement général de la population, accentuation de l'usage saisonnier de la campagne, pose la question : dans quelles conditions les professions libérales vont-elles pouvoir répondre aux besoins locaux, aussi bien sur le plan démographique, que sur le plan de la volonté individuelle d'installation dans le milieu rural ?

Pour mieux comprendre cette situation et comment vivent les professionnels libéraux en milieu rural, l'enquête postale a été menée dans trois départements : les Hautes-Alpes, le Maine-et-Loire, la Nièvre, qui ont été sélectionnés pour refléter la diversité des espaces ruraux. Le choix s'est appuyé sur des critères économiques et démographiques généraux et non sur les caractéristiques des professions libérales dans la mesure où celles-ci restent conditionnées par le contexte local dans lequel elles sont inscrites.

L'enquête a été envoyée à 2 600 professionnels libéraux, à leur cabinet. Les fichiers adresses ont été fournis par les instances ordinaires. L'échantillon a été construit de façon à conserver les équilibres démographiques entre les professions, sans toutefois que les plus nombreuses ne minimisent, par leur poids, les moins importantes. Le questionnaire comportait à la fois des questions fermées et des questions ouvertes. L'accent a été mis sur une approche qualitative de la situation des professionnels libéraux, ce qui a permis aux personnes interrogées de s'exprimer (témoignages et opinions).

1/5e des personnes sollicitées ont répondu (soit 502 réponses), ce qui est satisfaisant. Ont répondu des personnes dont le cabinet est implanté dans l'espace rural ou qui estiment l'être, mais aussi des professionnels dont le métier comporte une spécialité « rurale » ou une clientèle rurale. L'échantillon incluait en effet l'espace urbain pour certaines professions.

L'équilibre de l'échantillon des envois est assez bien préservé dans l'échantillon des réponses. Ce sont les professions traditionnelles qui ont le plus répondu :

29 % des pharmaciens, 22 % des notaires, des dentistes et des médecins. Les infirmières en revanche ne présentent qu'un taux de réponse de 13 %.

### ***Les principaux résultats***

Les formes juridiques individuelles sont largement dominantes puisque les trois quarts des personnes interrogées exercent sous cette forme. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer de l'entreprise libérale rurale (de père en fils), les successions sont très minoritaires (par rapport aux reprises et aux créations ex-nihilo). Ceci étant, les groupements sont une solution très recherchée pour pallier à certaines difficultés. Nombreux sont ceux qui soulignent qu'ils n'ont bénéficié d'aucune aide pour leur installation.

Le taux de féminisation est inférieur de 6 points au taux national ; ceci étant principalement lié au fait que les infirmières (profession la plus féminisée) ont peu répondu et que la profession présente une plus grande mixité que sur le plan national.

La contribution à l'emploi des professions libérales est tout à fait significative, et en croissance. Dans les entreprises des personnes ayant répondu, le nombre d'Équivalent Temps Plein moyen (ETP) est de 3,7 ETP par entreprise (la personne interrogée plus les associés et les employés éventuels). On note toutefois de grands écarts (de 0,5 à 28,5). Le nombre total d'ETP a augmenté de 22 % et le nombre d'associés déclarés de 27 %, de même pour les salariés.

Les chiffres d'affaires annuels varient considérablement selon la profession, mais plus de 70 % se répartissent dans les 3 tranches supérieures (de 76 000 euros à plus de 305 000 euros). Si les comparaisons sont difficiles tant les activités et les conditions (prestataires de services, revente de produits achetés, déplacements...) diffèrent, dans toutes les professions (sauf les infirmières) une majorité (près de 65 % en hausse et 27 % stable) d'enquêtés connaît une augmentation du chiffre d'affaires au cours des 10 dernières années. En revanche, la majorité déclare un revenu stable sur la même période et même assez souvent en diminution.

À la question « Pourquoi exercer en milieu rural ? », on trouve nettement en tête des réponses l'évocation de conditions de vie meilleures (50 % des réponses), puis des conditions de travail et des relations plus agréables avec la clientèle (autour de 20 %). Plus de 10 % des réponses parlent d'opportunités ou de hasard.

Sont considérés majoritairement comme des avantages de l'espace rural sur le plan professionnel :

1. les relations avec la clientèle, sa fidélité, les charges (loyers, TP, etc.), les temps de déplacements et les relations professionnelles.

Sont considérés majoritairement comme des inconvénients de l'espace rural sur le plan professionnel :

2. la recherche de personnel, la mise à niveau des connaissances et la formation continue, les relations et délais avec les fournisseurs, les horaires de travail et les possibilités limitées de développement de la clientèle.

Sont considérés majoritairement comme des avantages de l'espace rural sur le plan personnel :

3. l'environnement et le cadre de vie, le logement (rapport coût/surface/accès), les relations de proximité, les relations familiales et amicales, l'organisation du temps personnel.

Sont considérés majoritairement comme des inconvénients de l'espace rural sur le plan personnel :

4. la scolarisation des enfants (après la petite école), les trajets réguliers (accès aux services, écoles, loisirs, consommation...), les loisirs.

Dans l'ensemble, et concernant leur perception de l'avenir de leur profession en milieu rural (question ouverte), ils évoquent le plus souvent : des conditions de travail plus et trop difficiles et la pénurie de libéraux.

Un certain nombre propose et souhaite des solutions précises, parmi elles les plus récurrentes sont, très en tête, la baisse des charges (sociales et autres) et surtout de la taxe professionnelle, puis le règlement du problème des gardes et des remplacements (des solutions sont proposées), l'incitation ou l'imposition d'une réglementation pour une installation soumise à des critères géographiques et démographiques (plusieurs options). Des questions propres à telle ou telle profession sont soulevées. Les aides à l'installation, l'augmentation des effectifs de professionnels, des mesures liées à l'aménagement du territoire, sont aussi souvent évoquées.

Concrètement, plus de la moitié des personnes interrogées disent ne pas avoir mis en place d'organisation particulière pour pallier les difficultés rencontrées, si ce n'est « de travailler toujours plus ». 20 % ont recours à l'entraide et à la solidarité entre confrères d'une même profession ou entre des professions différentes et 20 % ont choisi de se regrouper.

Plus de 15 % font confiance à leur syndicat ou aux associations professionnelles et enfin, 7 % ont opté pour des solutions partielles très diverses.

Enfin, et pour conclure regardons leurs projets dans les 5 ans à venir : 15 % comptent maintenir leur activité telle qu'elle est, 30 % développer leur activité, 50 % agrandir leur équipe (s'associer le plus souvent), 30 % faire des investissements, 25 % modifier leur activité (pour se spécialiser ou moins travailler le plus souvent), 7 % déménager (pour s'agrandir ou aller dans une plus grande ville), 20 % cesser leur activité.

Le tableau n'est donc pas si sombre, mais des écarts importants existent, avec aux deux extrémités : d'une part, les notaires qui se disent assez bien « lotis » (fort chiffre d'affaires en progression, des remarques plus sereines et tranquilles que les autres), à l'inverse, les infirmières ont de très petits chiffres d'affaires, beaucoup ont des revenus en baisse et elles ont une perception négative de leur situation en général (trop de travail, trop peu d'argent pour vivre décemment, conditions de travail difficile...), et dans le rural en particulier.

Cette étude a montré que les professions libérales sont une catégorie dynamique sur le plan démographique, y compris dans les campagnes. Mais de nombreuses prévisions envisagent une pénurie de professionnels de santé dans les décennies à venir.

Pour attirer de nouvelles installations dans ces territoires, plusieurs types de réponses (très particulières ou plus globales) ont été suggérés par les professionnels libéraux et mises en valeur dans l'étude. Certaines de ces propositions portent sur des dimensions strictement professionnelles, d'autres se rattachent à des problématiques relevant de l'économie et l'Aménagement des territoires.

Si la question des professions libérales en milieu rural pose problème, c'est tout autant dans une perspective d'aménagement du territoire que dans celle d'une spécificité de leurs conditions d'exercice. Au total, les professions libérales, qui sont souvent oubliées dans les débats sur l'aménagement du territoire, jouent dans l'espace rural un rôle important. Elles assurent un ensemble de services indispensables à la vie quotidienne des ruraux, elles contribuent au maintien de l'emploi et participent à la diversité sociale des campagnes et de leurs petites villes. Si la situation ne nécessite pas vraiment de dispositions nouvelles pour l'ensemble des professions et des zones rurales, il est clair que des secteurs sensibles apparaissent aussi bien à propos de certaines professions (notamment la santé) que de certains territoires (les plus vieillis et les moins peuplés).

Dans tous les cas, l'étude offre un portrait à la fois factuel et qualitatif de la présence et de l'avenir des professionnels libéraux en milieu rural, qui invite à pousser plus avant la réflexion.

**TABLE DES MATIÈRES**

Tome II — Résultats de l'enquête postale

<b>1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE</b>	<b>3</b>
A — Problématique et contraintes propres à l'enquête	
<i>Objectifs de l'enquête</i>	
<i>Élaboration du questionnaire : une approche qualitative</i>	
<i>Construction de l'échantillon des trois départements (structures et diffusion)</i>	
B — Échantillon des réponses et taux de réponses	
<i>Approche générale</i>	
<i>Approche des différentes professions</i>	
<b>2. LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS</b>	<b>14</b>
<i>Féminisation de l'échantillon</i>	
<i>L'âge des enquêtés</i>	
<i>Profession des conjoints</i>	
<i>Mandats électifs ou fonctions professionnelles</i>	
<b>3. L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX DANS LE MILIEU RURAL</b>	<b>20</b>
A — S'installer en milieu rural	
<i>Localisation des répondants</i>	
<i>Pourquoi le milieu rural ?</i>	
<i>Lieux de résidence et de travail</i>	
B — S'installer en tant que profession libérale	
<i>Types de création d'entreprise</i>	
<i>Aides à l'installation</i>	
<i>Formes juridiques</i>	
<i>Pourquoi exercer en tant qu'indépendant ?</i>	

<i>Présence et avenir du professionnel libéral en milieu rural</i>	<i>SEGESA</i>
<b>4. L'ACTIVITÉ DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX DANS LE MILIEU RURAL</b>	33
A — Chiffre d'affaires et revenus	
<i>Constats pour l'année 2001</i>	
<i>Évolution au cours des dix dernières années</i>	
B – Les effectifs présents dans les entreprises libérales	
<i>Constat en 2001</i>	
<i>Évolution depuis 1996</i>	
<i>Mise en commun de moyens avec un autre professionnel</i>	
C – La concurrence et la clientèle	
<i>Concurrence</i>	
<i>Observation d'une clientèle essentiellement locale</i>	
<b>5. ETRE PROFESSIONNEL LIBÉRAL EN MILIEU RURAL AUJOURD'HUI ET DEMAIN</b>	51
<i>Perception des avantages et inconvénients du milieu rural sur le plan personnel</i>	
<i>Perception des avantages et inconvénients du milieu rural sur le plan professionnel</i>	
<i>Moyens mis en place localement pour pallier les difficultés</i>	
<i>Les projets des professionnels libéraux dans les cinq ans à venir</i>	
<i>Perception de l'avenir des professions dans l'espace rural</i>	
<b>6. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ATTENDUES PAR LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX</b>	63
A – Préconisations à valeur générale	
<i>Questions relatives au statut libéral</i>	
<i>Questions relatives aux charges, taxes et honoraires</i>	
<i>Questions relatives aux regroupements et à la transmission</i>	
<i>Questions relatives à l'équipement des cabinets</i>	
<i>Questions relatives à la formation</i>	
B – Préconisations propres au milieu rural	
<i>Questions relatives à l'attraction de nouveaux professionnels libéraux</i>	
<i>Questions relatives à l'adaptation de la formation initiale</i>	
<i>Questions relatives à l'installation dans certaines zones rurales</i>	
<i>Questions relatives à l'organisation des gardes et remplacements dans les zones rurales</i>	
C – Préconisations touchant à l'aménagement du territoire	
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	68
<i>Le contexte</i>	
<i>Les principaux résultats</i>	

**PRÉSENCE ET AVENIR DU PROFESSIONNEL LIBÉRAL  
EN MILIEU RURAL**

**ANNEXES**

**Métropole**

	Notaire			Vétérinaire		Dentiste		Infirmier		Kiné		Médecin généraliste		Pharmacie	
	Nombre	Nb de communes	Population	Nb de communes	Population	Nb de communes	Population								
<b>Communes des pôles urbains</b>	0	1 921	6 822 055	1 601	3 933 286	871	1 132 113	590	799 733	816	1 048 352	486	432 840	678	669 394
	1	327	2 262 089	548	3 865 566	535	1 573 383	447	1 026 709	572	1 693 511	395	689 919	811	2 044 891
	2	276	2 698 670	317	3 581 622	351	1 526 559	419	1 560 042	374	1 655 588	368	931 458	479	2 552 025
	3-4	253	4 722 804	327	6 174 260	345	2 142 555	516	2 651 712	362	2 314 539	477	1 876 066	430	3 961 491
	5-8	138	4 976 285	140	5 452 039	348	3 698 259	370	3 106 055	340	3 579 232	450	3 013 891	302	4 917 321
	9 +	60	8 056 544	43	6 537 151	526	19 471 055	634	20 399 673	512	19 252 702	800	22 599 750	276	15 398 802
<b>Total</b>		<b>2 975</b>	<b>29 538 447</b>	<b>2 976</b>	<b>29 543 924</b>	<b>2 976</b>	<b>29 543 924</b>	<b>2 976</b>	<b>29 543 924</b>						
		<b>35</b>	<b>77</b>	<b>46</b>	<b>87</b>	<b>71</b>	<b>96</b>	<b>80</b>	<b>97</b>	<b>73</b>	<b>96</b>	<b>84</b>	<b>99</b>	<b>77</b>	<b>98</b>
<b>Communes périurbaines</b>	0	13 854	9 072 895	14 196	9 442 399	12 673	6 175 337	10 806	4 736 890	12 405	5 922 001	11 014	4 382 774	12 218	5 579 959
	1	797	1 862 897	436	1 446 573	1 328	2 379 263	2 072	2 229 741	1 428	2 363 847	1 787	2 032 682	2 179	3 910 376
	2	199	864 944	178	716 375	486	1 346 740	1 044	1 843 112	630	1 666 819	931	1 605 627	401	1 672 982
	3-4	58	344 281	96	569 617	311	1 334 575	663	1 752 023	326	1 274 033	755	1 873 862	101	784 971
	5-8	7	88 395	9	58 448	102	741 998	265	1 070 731	111	789 727	359	1 610 481	14	235 443
	9 +	0	0	0	0	15	255 499	65	600 915	15	216 985	68	727 501	1	49 421
<b>Total</b>		<b>14 915</b>	<b>12 233 412</b>	<b>14 914</b>	<b>12 232 927</b>	<b>14 914</b>	<b>12 233 152</b>								
		<b>7</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>50</b>	<b>28</b>	<b>61</b>	<b>17</b>	<b>52</b>	<b>26</b>	<b>64</b>	<b>18</b>	<b>54</b>
<b>Communes rurales de l'EDR</b>	0	16 635	5 966 177	17 071	6 578 621	16 046	4 907 794	14 292	3 851 914	15 787	4 721 794	14 585	3 746 237	15 306	4 246 849
	1	1 384	2 543 444	617	1 306 854	1 309	1 730 726	1 829	1 451 224	1 376	1 676 794	1 536	1 278 885	2 254	2 761 942
	2	340	1 334 675	439	1 360 691	518	1 124 505	996	1 330 951	707	1 519 675	898	1 110 510	606	1 662 589
	3-4	134	639 988	328	1 095 121	395	1 383 628	879	1 924 099	447	1 521 685	824	1 570 336	307	1 621 547
	5-8	8	42 186	46	179 305	208	1 187 501	399	1 360 426	156	891 490	507	1 851 071	29	233 882
	9 +	0	0	1	6 217	26	192 655	106	606 306	28	194 546	152	969 770	0	0
<b>Total</b>		<b>18 501</b>	<b>10 526 470</b>	<b>18 502</b>	<b>10 526 809</b>	<b>18 502</b>	<b>10 526 809</b>	<b>18 501</b>	<b>10 524 920</b>	<b>18 501</b>	<b>10 525 984</b>	<b>18 502</b>	<b>10 526 809</b>	<b>18 502</b>	<b>10 526 809</b>
		<b>10</b>	<b>43</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>13</b>	<b>53</b>	<b>23</b>	<b>63</b>	<b>15</b>	<b>55</b>	<b>21</b>	<b>64</b>	<b>17</b>	<b>60</b>

NB : les différences de population totale sont induites par la non prise en compte des non-réponses

Source : INSEE, Inventaire communal 1998



# DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE AUX PROFESSIONS LIBÉRALES

## PRÉSENCE ET AVENIR DU PROFESSIONNEL LIBÉRAL EN MILIEU RURAL

Étude engagée par la D.I.P.L.  
2002

## QUESTIONNAIRE POSTAL CONFIDENTIEL À DESTINATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

À retourner à la Société d'Études Géographiques Économiques et Sociologiques Appliquées,  
chargée de la réalisation de cette étude.  
SEGES – 51, rue Dareau 75014 Paris – Fax : 01 43 27 52 22

**En cas de doute, reportez-vous à la notice ci-jointe**

**Ce questionnaire, doit être rempli par le chef d'entreprise ou en son nom.**

colonne réservée  
à la codification

- 1) Nom et activité de l'entreprise .....
- 2) Statut juridique et forme sociétaire .....
- 3) Commune de localisation .....
- 4) Votre établissement comporte-t-il des cabinets annexes ? Non  Si oui : nombre d'annexes en milieu rural \_\_\_\_\_  
Localisation.....
- 5) Année de création de l'entreprise \_\_\_\_\_ Année de votre installation \_\_\_\_\_  
S'agit-il d'une : création ex nihilo  succession reprise
- 6) Avez-vous bénéficié d'une incitation publique (exonération, subvention...) dans le cadre de votre installation, d'une embauche ou d'investissements ? Indiquez la nature, la provenance et le nom de l'aide.....  
.....  
.....
- 7) Pourquoi avez-vous choisi d'exercer en statut indépendant ?.....  
.....  
.....  
.....
- 8) Âge de l'enquêté \_\_\_\_\_
- 9) Diplôme(s) et niveau de formation de l'enquêté .....  
..... Année d'obtention\_\_\_\_\_
- 10) Dans quelle commune se situe votre résidence principale ?.....
- 11) Exercez-vous en parallèle une autre profession ? Non  Si oui, laquelle ? .....  
Quelles en sont les motivations (économiques, goût personnel...) ? .....  
Estimation (en %) de la part respective des deux activités dans votre revenu : .....
- 12) Exercez-vous : des mandats électifs ? Lesquels ? .....  
des fonctions professionnelles ? Lesquelles ? .....  
.....
- 13) Quelle est la profession de votre conjoint ?.....
- 14) Votre logement se trouve-t-il dans le même corps de bâtiment que les locaux professionnels ? .....
- 15) Quelle est la superficie de vos locaux professionnels ? .....
- 16) Mise en commun de moyens avec un autre professionnel. Non  Si oui, quelle est sa profession ? .....  
Moyens partagés : Locaux  Matériel  Personnel  Services , précisez .....
- 17) Répartition et évolution des effectifs entre 1996 et 2001

Au 31 décembre <b>2001</b>	Vous même	Conjoint collaborateur	Associés	Salariés			Stagiaires
				Cadres	Employés	Techniciens	
Nombre							
Sexe	Homme						
	Femme						
Temps de travail	Plein						
	Partiel						

Au 31 décembre <b>1996</b>	Vous même	Conjoint collaborateur	Associés	Salariés			Stagiaires
				Cadres	Employés	Techniciens	
Nombre							
Sexe	Homme						
	Femme						
Temps de travail	Plein						
	Partiel						

- 18) Utilisation d'Internet pour des échanges professionnels. Usage quotidien ☐ , hebdomadaire ☐ , mensuel ☐ , jamais ☐  
 Objet des échanges .....
- 19) Votre clientèle (en % approximatif du chiffre d'affaires)

Nature de la clientèle	%	Évolution	Localisation	%	Évolution
Petites entreprises			Locale		
Grandes entreprises			Dans les environs		
Collectivités nationales			Départementale		
Collectivités locales			Régionale		
Particuliers			Nationale		
Autres.....			Internationale		

- 20) Avez-vous constaté, concernant votre profession, une évolution du type ou de la demande de la clientèle rurale ?  
 Type de population ☐ .....  
 Pouvoir d'achat ☐ .....  
 Exigences nouvelles ☐ .....  
 Autres ☐ .....
- 21) Quel type de concurrence rencontrez-vous ? Autres libéraux ☐ Services de l'État et des collectivités ☐ Associations ☐ Autres ☐ : .....  
 .....  
 .....  
 .....
- 22) Chiffre d'affaires annuel pour l'année 2001  
 - de 100 kF ☐ , 100 à 250 kF ☐ , 250 à 500 kF ☐ , 500 à 1 000 kF ☐ , 1 à 2 000 KF ☐ , + de 2 000 kF ☐  
 ≈ - de 15 K\_ ☐ , 15 à 38 K\_ ☐ , 38 à 76 K\_ ☐ , 76 à 152 K\_ ☐ , 152 à 305 K\_ ☐ , + de 305 K\_ ☐
- 23) Évolution du chiffre d'affaires depuis dix ans  
 forte augmentation ☐ , faible augmentation ☐ , stable ☐ , faible diminution ☐ , forte diminution ☐
- 24) Évolution de votre revenu (libéral uniquement) depuis dix ans : augmentation ☐ , stable ☐ , diminution ☐
- 25) À volume de clientèle équivalent, pensez-vous que votre revenu, par rapport à celui d'un confrère exerçant en milieu urbain, est : supérieur ☐ , un peu supérieur ☐ , équivalent ☐ , un peu inférieur ☐ , inférieur ☐
- 26) Pourquoi avez-vous choisi d'exercer et/ou de vivre en milieu rural ou semi-rural ? .....
- .....  
 .....  
 .....  
 .....

- 27) Du point de vue professionnel, considérez-vous que les éléments suivants sont facilités ou bien rendus plus difficiles lorsqu'on exerce en milieu rural (comparé au milieu urbain) ?

Avantages	EN MILIEU RURAL	Inconvénients
☐	Temps passé dans les déplacements	☐
☐	Horaires de travail	☐
☐	Charges (loyer, taxe professionnelle...)	☐
☐	Relations professionnelles	☐
☐	Relations avec la clientèle	☐
☐	Accroître la clientèle	☐
☐	Fidéliser la clientèle	☐
☐	Relations avec les fournisseurs, délais de livraison, réparation...	☐
☐	Formation / mise à niveau des connaissances	☐
☐	Recherche de personnel, de remplaçants	☐
Autres		

- 28) Dans votre vie personnelle, considérez-vous que les éléments suivants sont facilités ou bien rendus plus difficiles lorsqu'on réside en milieu rural (comparé au milieu urbain)?

Avantages	EN MILIEU RURAL	Inconvénient s
<input type="checkbox"/>	Trajets réguliers (accès aux services, école, loisirs, consommation...)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Organisation du temps personnel (vie de famille...)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Relations familiales et amicales	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Relations de proximité (voisins, commerçants...)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Loisirs	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Scolarisation de vos enfants	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Logement (rapport coût/surface/accès)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Environnement et cadre de vie	<input type="checkbox"/>
	Reconnaissance sociale	
	Autres	

- 29) Pensez-vous dans les cinq années à venir :

Développer votre activité  .....

Accroître votre équipe  .....

Faire des investissements  .....

Modifier votre activité  .....

Vous installer ailleurs (où ?)  .....

Cesser votre activité  .....

Autre. Précisez  .....

- 30) Pensez-vous que vous pourriez avoir des difficultés à céder tout ou partie de votre entreprise ? .....  
à trouver un successeur ? .....

- 31) Comment envisagez-vous l'avenir de votre profession en milieu rural ? .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- 32) Quelles mesures d'incitation seraient favorables au maintien ou à l'installation de professionnels libéraux dans les zones rurales (incitations fiscales, sociales, dispositions réglementaires...) ?  
Précisez : .....
- .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- 33) À quels moyens organisationnels avez-vous recours, localement, afin de pallier les difficultés de votre exercice en milieu rural (groupement d'employeurs, mise en commun de moyens, fonds de solidarité...) ? .....
- .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Classement thématique des réponses suggérées par les professionnels libéraux à la question :

« Quelles mesures d'incitation seraient favorables au maintien ou à l'installation de professionnels libéraux dans les zones rurales (incitations fiscales, sociales, dispositions réglementaires...) ? Précisez : »

Nombre	Dent.	Compt	Géom.	Infirm.	Méd.	Notar.	Pharm	Vétér.	Ens	%
Baisses taxes et charges	35	9	1	23	91	13	42	31	245	54
S'approcher du régime salarié	1	0	0	15	5	0	1	1	23	5
Aides et subventions	1	0	0	3	5	0	0	2	11	2
Aides à l'embauche	3	2	0	1	6	3	8	2	25	5
Hausses des tarifs, baisse des frais	0	0	0	16	7	1	2	2	28	6
Soutien successions et regroupements	11	1	0	3	18	1	2	1	37	8
Solutions intraprof.	0	0	0	10	48	1	2	1	62	14
Solutions quant au temps de travail	1	0	0	1	0	1	3	1	7	2
Empêcher la concurrence déloyale	0	0	1	1	3	0	3	10	18	4
Autres réflexions	1	0	0	1	7	0	0	0	9	2
Changer la formation initiale	6	1	0	4	3	2	3	5	24	5
Soutenir la formation continue	1	0	0	1	5	0	2	2	11	2
Mesures d'aménagem. du territoire	6	3	1	0	3	5	14	7	39	9
Statut spécifique en rural (service public)	1	0	0	3	3	0	0	10	17	4
Remarques quant à l'économie rurale	0	0	0	0	1	0	0	2	3	1
Mesures spécifiques en rural	11	0	0	19	13	0	2	2	47	10
Problèmes des gardes et remplacements	3	0	0	13	68	0	15	4	103	23
Aides à l'installation	9	1	0	9	25	0	8	4	56	12
Augmenter le nombre de professionnels	8	0	0	7	16	0	9	0	40	9
Réglementat° géograph. des implantations	20	0	0	7	25	6	14	4	76	17
Technologies de l'Informa. et de la Com.	1	0	0	0	2	0	0	1	4	1
Concertation et cohérence des partenaires sociaux	3	1	0	7	9	0	1	4	25	5
Les libéraux doivent changer d'état d'esprit	2	1	1	1	2	0	2	5	14	3